

Paul Cliche

# La coopération internationale solidaire

Plus pertinente que jamais



Presses de l'Université du Québec







**La coopération  
internationale  
solidaire**

Membre de  
L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

## Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399

Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca

Internet : www.puq.ca

### Diffusion/Distribution :

**CANADA** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7  
Tél. : 450 434-0306 / 1 800 363-2864

**FRANCE** AFPU-D – Association française des Presses d'université  
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél. : 01 60 07 82 99

**BELGIQUE** Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02 7366847

**SUISSE** Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Paul Cliche

# La coopération internationale solidaire

Plus pertinente que jamais



Presses de l'Université du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada**

Cliche, Paul, 1954-

La coopération internationale solidaire : plus pertinente que jamais

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-3941-9

1. Coopération internationale. 2. Solidarité. I. Titre.

JZ1318.C54 2013

327.1'7

C2013-942004-5

Les Presses de l'Université du Québec  
reconnait l'aide financière du gouvernement du Canada  
par l'entremise du Fonds du livre du Canada  
et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.  
Elles remercient également la Société de développement  
des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

*Conception graphique*

**Richard Hodgson**

*Mise en pages*

**Interscript**

**Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014**

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

© 2014 – Presses de l'Université du Québec

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

Imprimé au Canada



## REMERCIEMENTS

À l'AQOCI, pour qui j'ai réalisé une recherche à l'automne 2012 qui fut la bougie d'allumage pour entreprendre la rédaction de ce livre, recherche qui a pu compter sur l'aide de Brigitte Goyette pour la cueillette des données.

Aux femmes et aux hommes des organisations AADC (Philippines), Banteay Srei (Cambodge), Caritas Choluteca (Honduras), ITECA (Haïti), JUB/Uplink (Indonésie), LICADHO (Cambodge), LICADHO Canada, Luz y Fuerza del Pueblo (Mexique), MAB (Brésil), MCP (Paraguay), SLCDF (Sri Lanka), ainsi qu'aux familles paysannes de Tupigachi (Équateur) et, à l'échelle du continent latino-américain, aux réseaux ALAI, ALER et à tous les mouvements larges de résistance à l'ultralibéralisme.

À toutes les personnes qui ont formulé de généreuses remarques et suggestions sur les textes préliminaires des différents chapitres de ce livre, notamment Martine Bourgeois, Dominique Caouette, Hélène Gobeil, Gabriel Goyette-Côté, Suzanne Loiselle, Bruno Ronfard, Charles Saliba-Couture, Richard Simard, Geneviève Talbot et Yves Vaillancourt.

Au ROJeP (Réseau œcuménique justice et paix), qui m'a donné la chance d'approfondir le concept du *Buen Vivir*.

À l'organisation Développement et Paix, à ses membres et à ses partenaires, de même qu'à mes anciens collègues, en particulier ceux et celles qui ont constitué les équipes Amérique latine et Asie/Moyen-Orient que j'ai eu la chance d'accompagner et avec lesquelles j'ai tant appris.

Au Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM) et au Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective (REDTAC) de l'Université de Montréal, qui ont facilité mon travail en m'octroyant un bureau dans lequel j'ai réalisé la majeure partie de la rédaction.

À Lucie Fréchette et Louis Favreau, qui ont rendu possible la publication de ce livre, et à l'équipe des Presses de l'Université du Québec, qui ont été d'un grand soutien au cours de ce processus.

# TABLE DES MATIÈRES

... REMERCIEMENTS .....	VII
... LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX .....	XI
... INTRODUCTION .....	1
<b>Chapitre 1</b>	
... QUELQUES ÉLÉMENTS CONCEPTUELS .....	5
1.1. Des dynamiques socioculturelles complexes	6
1.2. Le développement	9
1.3. La pauvreté	17
1.4. Les rapports de pouvoir au sein du système de coopération internationale	30
Conclusion	32

## Chapitre 2

.... LE MODÈLE DOMINANT DE DÉVELOPPEMENT ET LES POLITIQUES CANADIENNES D'AIDE INTERNATIONALE	35
2.1. Le projet ultralibéral	36
2.2. Les OCI et les politiques canadiennes d'aide	63
Conclusion: un développement prédateur et des politiques passéistes	72

## Chapitre 3

.... LA CRISE DES OCI DU NORD: L'EXEMPLE QUÉBÉCOIS.....	75
3.1. Un futur incertain	76
3.2. Des relations complexes et contradictoires	86
3.3. Est-ce la fin de la coopération solidaire? Quatre défis à relever	97

## Chapitre 4

.... L'ACTION DES OSC DU SUD.....	101
4.1. De petits projets communautaires	102
4.2. Des programmes de reconstruction	106
4.3. Des initiatives d'organisations populaires	114
4.4. Des mouvements de résistance	126
4.5. Des initiatives de communication à l'échelle de l'Amérique latine	135
4.6. Le mouvement de lutte globale contre l'ultralibéralisme en Amérique latine	140
4.7. Le <i>Buen Vivir</i> comme paradigme alternatif de développement	143
Conclusion	151

## Chapitre 5

.... COMMENT LA COOPÉRATION SOLIDAIRE PEUT-ELLE ÊTRE PERTINENTE?.....	157
5.1. L'autonomie dans l'action est-elle possible?	158
5.2. En quoi pourrait consister une coopération solidaire?	163
Conclusion	184

## Annexe

.... MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE DE L'AQOCI (CHAPITRE 3).....	185
A. Liste des 54 OCI participants	186
B. Définitions opérationnelles	188
C. Guide d'entrevue semi-structurée	191
.... BIBLIOGRAPHIE.....	195

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1.1.	Dynamiques socioculturelles complexes	7
Figure 1.2.	Résistance et influence des acteurs sociaux	10
Figure 1.3.	Système de coopération internationale	31
Figure 2.1.	Acteurs du développement international	64
Figure 2.2.	Changement du rapport entre les acteurs du développement international	67
Figure 3.1.	Situation des OCI	77
Figure 3.2.	Situation des OCI généralistes et spécialisés	78
Figure 3.3.	Situation des OCI par facteur	79
Figure 3.4.	Projections des OCI	83
Figure 3.5.	Projections des OCI généralistes et spécialisés	84
Figure 3.6.	Projections des OCI par facteur	84
Figure 3.7.	Relations avec le MRIFCE et l'ACDI	87
Figure 3.8.	Réputation du Canada à l'étranger	90
Figure 5.1.	Champ du partenariat au sein de la coopération internationale	165

Figure 5.2. Logique de la gestion axée sur les résultats (GAR)	176
Figure 5.3. Articulation des moyens de la coopération solidaire	183
Tableau 2.1. Exemples d'incidences possibles des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes associés au changement climatique	55

IL FAUT COMMENCER PAR L'IDÉE FINALE DE CET OUVRAGE POUR mieux en saisir le sens. Disons donc d'entrée de jeu que la coopération internationale solidaire apparaît comme étant pertinente, voire nécessaire dans la conjoncture mondiale actuelle. Elle s'insère dans le système de coopération internationale, qui est ou devrait être pluraliste et varié par nature, impliquant différents acteurs : les gouvernements, les agences multilatérales, les entreprises et les organisations de la société civile (OSC). Le type solidaire de coopération correspond à cette pratique du développement qui, visant la solidarité entre les peuples et s'inspirant des valeurs de la justice sociale et écologique, mise essentiellement sur les OSC du Nord et du Sud pour créer un monde plus juste, plus équitable et plus respectueux de la nature. Face aux défis que nous posent les multiples crises – économique, sociale et écologique – que traverse le monde et en raison aussi de l'époque historique de transition dans laquelle nous nous trouvons, nous avons besoin d'une coopération internationale qui permette un lien direct entre les peuples, un dialogue entre des acteurs de changement social représentant et défendant les intérêts des groupes sociaux subalternes, qui risquent fort d'être oubliés ou instrumentalisés par les institutions dominantes du système mondial, mais qui, faut-il le souligner, représentent la majorité de la population de la planète.

Cet ouvrage, inspiré de questionnements, de découvertes et de frustrations issus de la pratique du développement, combine une théorisation de la pratique complétée par des données empiriques et des analyses théoriques provenant de différentes sources, de même que par une étude originale effectuée auprès d'organismes de coopération internationale (OCI) du Québec. Il est résolument orienté vers la coopération internationale de type solidaire, et en ce sens complémentaire à d'autres ouvrages publiés au Canada ces dernières années sur les thèmes du développement international (Beaudet, Schafer et Haslam, 2008), de l'aide au développement (Audet, Desrosiers et Roussel, 2008 ; Brown, 2012c) et de la coopération internationale (Beaudet, Canet et Nguyen, 2013 ; Navarro-Flores, 2009 ; Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008). Il s'adresse à la fois aux praticiens de la coopération et du développement international et aux étudiants désireux d'approfondir des questions liées à ce domaine. Pour les uns, qui ont déjà une riche pratique, ce sera une occasion d'approfondir leur réflexion théorique sur le sens de leurs expériences et sur le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Pour les autres, qui possèdent déjà une solide base théorique, ce sera l'occasion d'élargir leur horizon vers des pratiques et des expériences diverses porteuses de sens.

Le livre est divisé en cinq chapitres. Dans le premier sont présentés quelques éléments conceptuels utiles pour comprendre les pratiques de coopération internationale. Ces pratiques se déroulent au sein de différentes sociétés et du système mondial dont les structures et les institutions, loin d'être immuables et implacables, sont perméables au changement et peuvent être l'objet de résistance et d'influence de la part des acteurs de la société civile. Ces pratiques se situent au sein du champ du développement international, champ toujours largement imprégné de conceptions évolutionnistes par trop réductrices, mais qui en même temps laisse place à un paradigme alternatif dans lequel peut se positionner la coopération solidaire. Ces pratiques évoquent également la question centrale de la pauvreté, qui ne devrait pas se limiter aux seuls pauvres désincarnés dans une série de données statistiques, mais devrait plutôt être comprise dans son rapport à la richesse et dans son contexte sociohistorique. Ces pratiques sont enfin le produit d'acteurs sociaux qui, dans le système de la coopération internationale, sont placés dans des rapports de pouvoir asymétriques bien réels, mais qui peuvent être atténués.

Dans le deuxième chapitre sont décrits le modèle dominant de développement et les politiques canadiennes d'aide internationale. Le modèle de développement dont il est question est le modèle néolibéral ou ultralibéral qui a fortement influencé les politiques de développement dans de nombreux pays du Sud. Ce modèle a favorisé une concentration extrême



de la richesse qui n'est pas viable socialement et un mode d'exploitation de la nature qui ne l'est pas du point de vue écologique, de telle sorte que nous sommes manifestement en transition vers un autre modèle dont la forme reste encore à définir, donc à influencer. Quant aux politiques canadiennes d'aide internationale, elles sont plus que jamais empreintes des intérêts des grandes entreprises et collées sur ce passé ultralibéral qui n'est pas viable.

Dans le troisième chapitre est dépeinte la crise des OCI du Nord et de la coopération solidaire en prenant l'exemple québécois. On y voit comment les OCI sont en mauvaise posture et font face à une baisse de financement, à un climat organisationnel difficile et à des perspectives futures peu rassurantes. On y voit aussi que leurs relations avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI<sup>1</sup>) se sont fortement détériorées, et que la réputation du Canada à l'étranger est en chute libre. On y voit enfin que les relations entre organisations se vivent sous le signe tantôt de la rivalité, tantôt de la collaboration, que les relations avec la population se sont maintenues, mais qu'elles demeurent limitées, et que les relations avec les partenaires du Sud sont encore solides, mais vulnérables à terme si la crise se poursuit. Bref, on craint que le pire soit à venir...

Dans le quatrième chapitre sont exposés quinze cas concrets d'actions d'OSC d'Asie et d'Amérique latine : des projets communautaires, des programmes de reconstruction, des initiatives d'organisations populaires, des mouvements de résistance, des initiatives de communication à une échelle continentale, un mouvement de lutte globale contre l'ultralibéralisme et un paradigme alternatif de développement. Cette panoplie de situations dans lesquelles les OSC du Sud sont intervenues est la démonstration vivante de leur capacité d'agir, de penser et de contribuer à des processus de transformation sociale.

Dans le dernier chapitre est abordée la question centrale de ce livre, celle de préciser comment, en tenant compte de tout ce qui a été dit auparavant, la coopération solidaire peut être pertinente, à savoir si l'autonomie des OCI est possible dans l'action, et en quoi pourrait consister une coopération de type solidaire quant à ses relations de partenariat, quant au contenu de son projet de société, quant à ses stratégies de transformation sociale et quant aux moyens qu'elle met en œuvre aussi bien pour gérer les projets et programmes que pour générer des connaissances et des apprentissages dans l'action.

---

1 En mars 2013, le gouvernement du Canada a annoncé la fusion de l'ACDI et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans un nouveau ministère, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD).

Pour conclure, on peut déterminer trois fils conducteurs qui unissent l'ensemble du discours des chapitres de ce livre. Il y a d'abord une volonté de valoriser les pratiques de développement et de coopération qui trop souvent sont ignorées et demeurent dans le silence relatif de la tradition orale. Il y a ensuite un effort de théorisation dans une perspective non déterministe, concevant les sociétés et le monde comme des systèmes vivants et ouverts où les acteurs sociaux sont le moteur de l'histoire (Bourdieu, 1980 ; Castoriadis, 1975 ; E. Morin, 1980 ; Wallerstein, 1980, 1987). Il y a enfin un engagement en faveur des intérêts des groupes sociaux subalternes, qui, en plus d'être en grande partie exclus de l'accumulation de la richesse et de l'exercice du pouvoir d'État, ont, notamment de ce fait, tout avantage à ce que le côté sombre de la réalité et des contradictions sociales apparaisse au grand jour.

## QUELQUES ÉLÉMENTS CONCEPTUELS

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SOLIDAIRE CORRESPOND À des visions et des pratiques instituées dans le cadre de ce que l'on appelle le développement international. Pour bien saisir de quoi il s'agit, nous nous pencherons sur quatre éléments conceptuels qui nous semblent fondamentaux. Nous traiterons en premier lieu des dynamiques socioculturelles dans lesquelles les pratiques sociales, incluant celles de développement et de coopération solidaires, se déroulent. Nous aborderons en deuxième lieu la notion de développement, qui englobe l'ensemble du champ de la coopération internationale. En troisième lieu, nous brosserons un tableau de l'épineuse question de la pauvreté, qui constitue la principale motivation ou finalité exprimée dans les programmes de développement international et qui est au centre de l'argumentaire légitimant ses interventions. Enfin, nous décrirons brièvement les rapports de pouvoir au sein du système de coopération internationale.

## 1.1. DES DYNAMIQUES SOCIOCULTURELLES COMPLEXES<sup>1</sup>

La question des dynamiques socioculturelles est pour nous centrale, puisque c'est précisément au sein de ces dynamiques que s'inscrivent les interventions des OSC du Sud et des OCI du Nord, ces derniers appartenant également à la société civile. En fait, toutes les pratiques sociales, *a fortiori* celles qui sont liées aux actions de développement et de coopération internationale, s'insèrent dans des dynamiques socioculturelles. Elles constituent donc le fondement de toute intervention sociale.

En outre, pour qu'il soit théoriquement possible d'avoir une pratique sociale originale et autonome en tant qu'OSC et d'instituer une forme solidaire de coopération qui ne soit pas déterminée par le modèle dominant de développement, il faut que les dynamiques socioculturelles inhérentes aux champs concernés permettent, au-delà des apparences formelles, l'expression de telles pratiques. Et pour que cette forme solidaire de coopération soit efficace et susceptible de générer des processus de transformation sociale, il faut que les acteurs sociaux impliqués puissent avoir un effet sur les institutions et les structures des sociétés dans lesquelles ils agissent.

Les OCI auxquels nous nous référons dans cet ouvrage – la majorité d'entre eux étant membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) ou du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) – évoluent dans deux champs du pouvoir, à l'échelle nationale, celui de la coopération internationale et à l'échelle globale, celui du système mondial, ces deux champs constituant en quelque sorte l'arène dans lequel ils interviennent et agissent comme OSC. Or, comme on le verra, cette arène correspond à un système vivant et ouvert où il y a de nombreuses interactions en tous sens, où aucune instance n'a d'effet déterminant et où les OSC, tout en subissant une certaine emprise des institutions et des structures sociales historiquement constituées, ont la capacité de modifier le cours de l'histoire, d'une histoire qui est en changement perpétuel, qui n'est jamais prédéterminée et qui laisse place aux multiples influences créatrices de nouvelles idées et de nouvelles pratiques. C'est dans ce contexte qu'interviennent les OCI du Nord et les

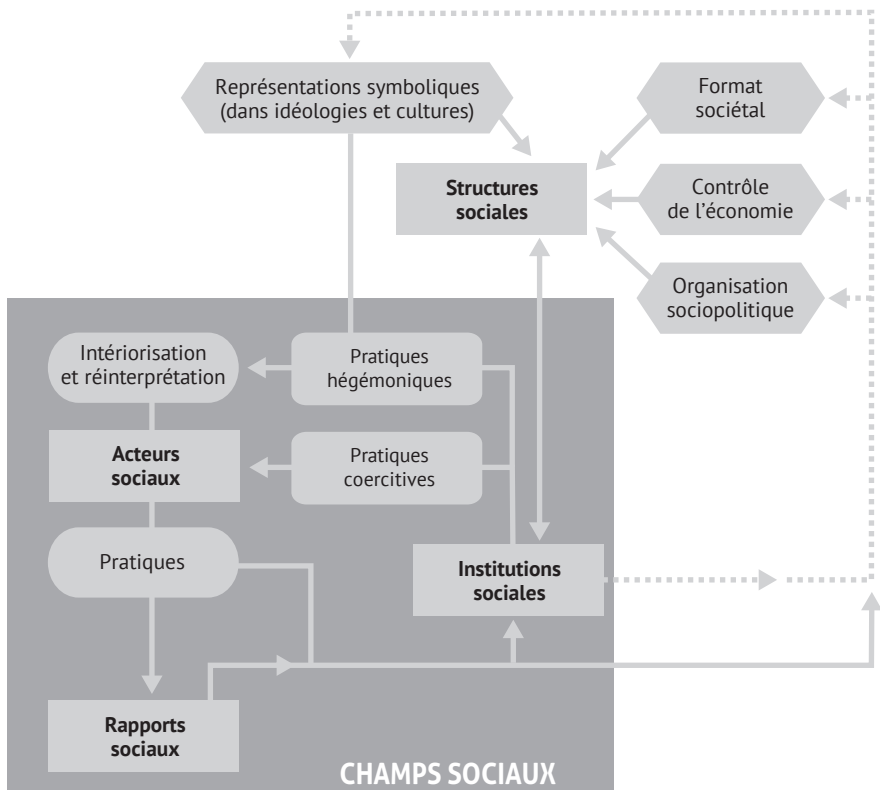
1 Dans cette section, en plus de notre propre théorisation, nous nous inspirons, tout en les combinant, des concepts de système vivant (ouvert) de Ludwig Von Bertalanffy (1993 [1968]) et d'Edgard Morin (1980), d'institution de Cornelius Castoriadis (1975, 1988), de champ et d'habitus de Pierre Bourdieu (1980, 2011), de système-monde d'Immanuel Wallerstein (1980, 1987), de mouvement social dans le contexte d'Internet et des communications sans fil de Manuel Castells (2012a, 2012b, p. 228-237) ainsi que du modèle complexe d'interaction de Henri J.M. Claessen (2010, 2000).

OSC du Sud, contexte qui, tout en les limitant et en les influençant, n'est pas implacable, laissant donc place à une certaine autonomie, c'est-à-dire à une autonomie relative.

Ainsi, les dynamiques socioculturelles des différentes sociétés et du système mondial dans lesquelles les OCI du Nord et les OSC du Sud s'insèrent sont complexes et ouvertes. En simplifiant quelque peu, on peut les abstraire en une série de rapports entre acteurs, institutions et structures, que nous avons formalisés dans la figure 1.1.

FIGURE 1.1.

**DYNAMIQUES SOCIOCULTURELLES COMPLEXES** .....



Disons d'abord que ce qui est observable directement, ce sont les individus, les acteurs sociaux, les groupes, les pratiques tant individuelles que collectives, ainsi que les rapports que les divers acteurs établissent entre eux. Les individus sont répartis en différents types de catégories sociales (classes, ethnies, genres, fractions, factions, couches, etc.). Notons

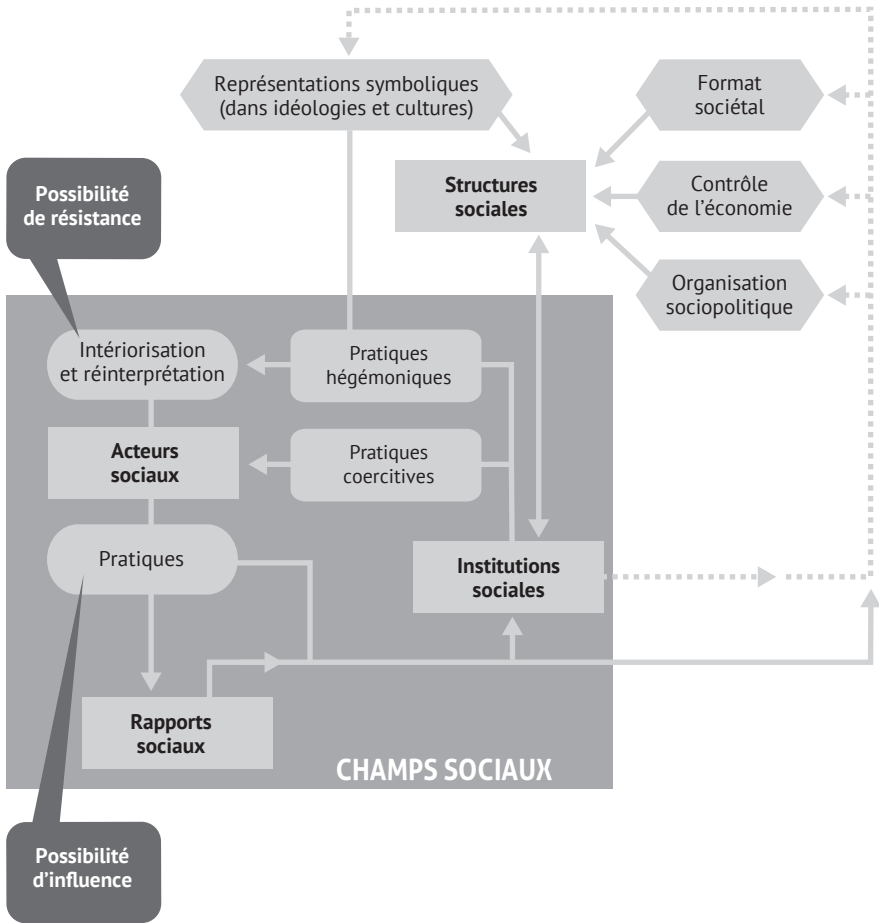
que les acteurs sociaux sont au centre des dynamiques socioculturelles. Ils n'existent pas de façon isolée, établissant nécessairement des rapports entre eux. Par leurs pratiques et leurs rapports sociaux, ils engendrent les sociétés, qui changent et se transforment à travers le temps. Certains acteurs occupent au sein des sociétés des positions plus dominantes, d'autres plus subordonnées. Or les populations pauvres qui sont visées dans les programmes de coopération internationale correspondent généralement à des groupes subordonnés (communautés paysannes, peuples autochtones, groupes urbains pauvres, etc.).

Les institutions sont le produit des pratiques sociales, de leur tendance à se standardiser, à se figer et à se définir dans un cadre plus ou moins stable, c'est-à-dire à s'instituer de façon implicite dans la tradition culturelle ou de façon explicite dans des lois, des règlements, des normes ou des standards. Quant aux structures, elles sont des objectivations ou constructions théoriques de la réalité qui ne sont pas observables directement, mais qui existent néanmoins et qui elles aussi sont engendrées par les pratiques sociales. Elles correspondent à la configuration des rapports entre les différentes catégories sociales (rapports sociaux), entre les institutions et entre les champs sociaux. Elles sont générées notamment par le format sociétal (lié à la démographie, aux moyens de production et au territoire), le type de contrôle de l'économie, la forme d'organisation sociopolitique de même que les représentations symboliques. Ces dernières sont tantôt explicites dans les idéologies (doctrines politiques et religieuses), tantôt implicites dans les cultures (façons de faire et de penser d'un peuple ou d'une collectivité particulière). À leur tour, les structures sociales influencent le format sociétal, l'économie, l'organisation sociopolitique et le domaine symbolique, et elles entretiennent un rapport dialectique avec les institutions qui, tout en ayant sur elles un effet, subissent aussi leur ascendant.

Pour leur part, les acteurs sociaux sont conditionnés par les structures, indirectement au travers des institutions qui agissent directement sur eux lorsqu'elles utilisent des moyens coercitifs. Par contre, lorsqu'il s'agit de l'action hégémonique d'une institution ou d'un conditionnement idéologique ou symbolique, cela exige une intériorisation de la part de l'acteur individuel ou collectif, plus précisément l'intériorisation d'habitus qui se traduit par la propension pour les individus et les groupes à penser et à agir d'une certaine façon dans certaines conditions, ce qui implique donc une réinterprétation laissant place à un décalage, donc à une autonomie relative. Par exemple, lorsqu'un corps policier réprime une manifestation ou que l'armée intervient pour déplacer une population, l'action s'exerce

FIGURE 1.2.

**RÉSISTANCE ET INFLUENCE DES ACTEURS SOCIAUX**



directement sur la population, mais lorsqu'un projet de développement est proposé dans une communauté, la population doit nécessairement s'en faire une idée et, ce faisant, a la possibilité de le déformer, de le reformuler ou de le refuser. En outre, les acteurs sociaux, par leurs pratiques politiques, économiques et symboliques, peuvent eux aussi avoir un certain effet, variable selon le contexte, sur les institutions et indirectement sur les structures sociales et l'ensemble de la société. Ainsi, une paysannerie qui opte pour un modèle agroécologique et qui lutte pour la réforme agraire peut

forcer les institutions à appuyer sa production et à lui octroyer de nouvelles terres, ce qui peut affecter son rapport avec la bourgeoisie agraire et l'ensemble des structures sociales.

Bref, les acteurs ont la possibilité de résister en réinterprétant les demandes externes et d'influencer en agissant sur les institutions, ce qui peut empêcher, renforcer ou engendrer des processus de changement social (voir la figure 1.2). À l'échelle globale du système mondial, il y a ainsi des mouvements antisystémiques porteurs d'un ordre nouveau. De tels mouvements sont d'ailleurs facilités par Internet et les communications sans fil mis à la disposition d'individus et de groupes en dehors de l'État et des entreprises qui, autrement, pourraient difficilement se mobiliser ou avoir un effet générateur sur la société. C'est notamment ce qui est survenu lors du Printemps arabe de 2011.

Les champs de la coopération internationale et du système mondial sont donc des champs où certes se manifestent des rapports d'exploitation et de domination, mais ils sont aussi des champs parsemés de contradictions et de fissures où plusieurs acteurs interviennent, et où abondent les luttes pour le contrôle des processus de transformation sociale. Tout cela se déroule au sein de sociétés nationales et d'un système mondial qui sont des systèmes vivants et ouverts, propices à la résistance et susceptibles d'influence où les acteurs sociaux sont les moteurs du changement.

## 1.2. LE DÉVELOPPEMENT.....

Si on considère maintenant le concept de développement, pour comprendre le sens qu'il a pris dans le champ de la coopération internationale, il est utile de se demander comment il a fait irruption dans les domaines de l'interprétation des sociétés humaines et de l'intervention internationale.

On peut répertorier trois sources sémantiques à ce concept.

### 1.2.1. Il provient du paradigme évolutionniste occidental

Le concept de développement est utilisé depuis fort longtemps. Par exemple, Aristote y avait recours pour expliquer la nature comme la genèse des choses qui se développent. Le concept a surtout servi dans les sciences de la nature, où l'on parle du développement, de la croissance d'une plante ou d'un organisme comme de quelque chose de naturel et de nécessaire.



C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que fut introduite la théorie de l'évolution des espèces par Charles Darwin. On a ensuite appliqué un schéma similaire aux sociétés humaines, schéma que l'on pourrait appeler « évolutionnisme social ». En quelques mots, on disait qu'il y avait eu une évolution ou un développement des sociétés humaines depuis des formes simples et primitives vers des formes plus évoluées et complexes, que toutes les sociétés étaient passées par les mêmes stades et que par conséquent, elles pouvaient être classifiées selon le stade ou l'état auquel elles étaient parvenues. Derrière cette explication, on retrouve donc l'idée du progrès, d'une évolution dans le sens d'un progrès cumulatif et unilinéaire.

À titre d'exemple, l'anthropologue étasunien Lewis Morgan avait proposé une théorie générale de l'évolution culturelle présentée comme une progression en trois stades successifs : la sauvagerie, la barbarie (caractérisée par la domestication des animaux et des plantes) et la civilisation (débutant avec l'invention de l'écriture). Dans cette optique, les « sauvages » observés par les premiers anthropologues auraient ainsi été « nos ancêtres contemporains » (Rist, 2001, p. 72). C'est ce même schéma qui a été repris par Friedrich Engels dans son ouvrage *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884) : voilà un exemple de « transposition métaphorique à l'organisme économique et social d'une conception évolutionniste empruntée à la biologie » (Latouche, 1988, p. 47).

Somme toute, dans une perspective évolutionniste, le concept de développement appliqué aux sociétés humaines est, tout comme dans le cas des plantes et des espèces vivantes, quelque chose d'immanent et de nécessaire.

### 1.2.2. Il a pris un sens interventionniste

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le développement était considéré dans un sens intransitif, c'est-à-dire comme quelque chose survenant de lui-même, sur lequel on n'agit pas. Ainsi, une société était vue comme se développant par elle-même et, par conséquent, qu'on ne développe pas. C'est dans ce sens que le concept a été utilisé par Lénine (*Le développement du capitalisme en Russie*, 1974 [1899]) et par Joseph Schumpeter (*Théorie du développement économique*, 1911).

De façon similaire, l'Article 22 du Pacte de la Société des Nations créée après la Première Guerre mondiale (1919) définissait le mandat de certains pays par rapport à leurs colonies ; il parlait du développement de ces peuples et établissait une distinction entre différents niveaux de développement atteints par ceux-ci selon leur degré de civilisation.

Dans aucun de ces exemples on ne mentionnait le fait de développer une société ou un peuple. Le saut sémantique s'est effectué après la Seconde Guerre mondiale, lorsque fut introduite la notion de « sous-développé », terme qui était utilisé depuis longtemps en biologie, en psychologie et en photographie. La première utilisation de ce terme appliqué aux sociétés humaines qui a eu une certaine visibilité est survenue le 20 janvier 1949 dans le discours d'investiture du président étasunien Harry Truman, plus précisément dans le fameux Point IV de son discours, dans lequel il proposait de « lancer un nouveau programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées » (cité par Rist, 2001, p. 118).

C'est donc avec le concept de sous-développement qu'est née l'idée de provoquer le développement d'une région sous-développée, c'est-à-dire de la développer dans le sens transitif (Rist, 2001, p. 121-122). C'est ce qui a été à l'origine d'une grande variété de programmes de développement, surtout d'assistance technique, dont l'idée sous-jacente était que, tout comme dans les sciences naturelles, la science économique peut appréhender la réalité du sous-développement de manière universelle (Escobar, 1995, p. 36 et 93).

Dans cette nouvelle dichotomie entre développement et sous-développement, le sous-développement n'est pas l'opposé du développement mais sa forme élémentaire ou embryonnaire. La solution ou la réponse qui émerge alors est une accélération de la croissance pour remplir la brèche, croissance mesurée en termes de produit national brut (PNB) ou de produit intérieur brut (PIB). On a ainsi pu classer les pays et les régions du monde sur la base d'un indicateur quantitatif, ce qui représente une rupture méthodologique par rapport à l'ancien mode de classification en fonction des niveaux ou stades de civilisation. « Et les sauvages d'hier étant les sous-développés d'aujourd'hui, ceux qui, hier les civilisaient, aujourd'hui les développent » (Partant, 1982, p. 25).

En fait, il faut préciser que, comme le souligne Latouche (1988, p. 56), l'opposition entre développé et sous-développé prend racine dans une « série d'oppositions symboliques successives dans la représentation des dominants et des dominés : civilisé/sauvage, chrétien/païen ». Ce sont là différentes façons de nommer l'Autre allant dans le sens de la « sécularisation de l'étranger ».

Dans ce nouveau sens qui a été donné au développement, celui-ci consiste ainsi en une intervention pour provoquer un changement d'un état inférieur de sous-développement vers un état supérieur de développement. Il conserve donc sa connotation originelle de type évolutionniste, mais il devient transitif et mesurable.

### 1.2.3. Il s'est inscrit dans une stratégie anti-insurrectionnelle

Le développement, tel qu'il fut conçu après la Deuxième Guerre mondiale, correspondait à une réponse des puissances capitalistes aux avancées du dénommé « camp socialiste ». Il y a eu d'abord la révolution chinoise (1949) puis la révolution cubaine (1958). La paysannerie avait constitué un acteur social fondamental dans ces deux cas (contrairement à ce qui s'était passé pendant la révolution bolchévique). Donc, face aux pressions sociales provenant des campagnes et afin d'éviter la multiplication des insurrections et des révolutions qui menaçaient l'ordre établi, on a introduit des programmes de réforme agraire et de développement rural.

Deux exemples illustrent bien ce fait. D'abord, la première vague de modernisation à déferler sur l'Amérique latine débuta après la révolution cubaine, surtout à partir de 1961, à la suite de la réunion de Punta del Este en Argentine, où fut adopté le document d'entente de l'Alliance pour le progrès. La stratégie principale de cette alliance était de stimuler une croissance accélérée et de procéder à certaines réformes afin de diminuer les risques de rébellions paysannes, définissant à cet effet le cadre de la dénommée « révolution verte » et proposant la réalisation de réformes agraires limitées – onze pays latino-américains ont d'ailleurs adopté une loi de réforme agraire entre 1960 et 1964 (Lowenthal, 1970, p. 495 ; Guerrero, 1984, p. 91-92). Plus tard, en 1973, Robert McNamara, ex-secrétaire à la défense des États-Unis et alors président de la Banque mondiale (BM), lança la stratégie de développement rural intégré (DRI) à l'occasion d'une réunion tenue à Nairobi, proposition venant quelques mois après le retrait militaire étasunien du Vietnam, là où précisément la paysannerie avait joué un rôle clé pendant la guerre (Galli, 1978, p. 83).

Un auteur qui a exercé une énorme influence sur les schémas dominants du développement est Walt Whitman Rostow avec son ouvrage *Les étapes de la croissance économique*, dont le sous-titre, fort révélateur par ailleurs de son option idéologique, est *Un manifeste non communiste*. Pour lui, le processus de développement de tous les pays obéit à un même schéma évolutif comprenant cinq grands stades : la société traditionnelle, les conditions préalables au décollage, le décollage, le chemin de la maturité et l'ère

de la consommation de masse (Rostow, 1971 [1960], p. 4). Il s'agit là d'une conception unilinéaire de l'évolution conçue exclusivement en termes de développement économique capitaliste. Le point le plus bas de l'échelle, la société traditionnelle, fut le lot des pays occidentaux dans un passé révolu, mais était toujours présent à différents degrés dans les zones rurales des pays « sous-développés ». Quant au niveau le plus avancé, le stade suprême du développement, il était calqué sur l'exemple de la société de consommation qui régnait aux États-Unis.

Pour cet auteur, l'histoire du développement de l'humanité se confond avec celle de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis, c'est-à-dire qu'il « attribue une histoire aux pays développés tout en niant que les pays sous-développés en aient possédé une » (Frank, 1970, p. 39). Il faut préciser que jusqu'à ce jour, on a très rarement utilisé le verbe *sous-développer* dans un sens transitif (par exemple, sous-développer une région donnée), tendant de la sorte à parler d'un phénomène sans histoire, qui existe sans avoir été provoqué, et, par conséquent, à présenter le sous-développement comme un état naturel existant sans cause apparente (Rist, 2001, p. 122). Puisque le « sous-développement » n'a point d'histoire et que le « développement », lui, en a une seule, celle des pays occidentaux, la voie est donc tracée...

Bref, la pensée de Rostow tend à légitimer le modèle de développement occidental aux yeux du reste du monde et aussi des Occidentaux eux-mêmes. Ce faisant, cet auteur attribue un caractère normatif et universel à un schéma unilinéaire d'évolution dégagé de l'histoire des quelques pays qui ont connu la plus grande croissance sur le plan économique. Étant donné que la vaste majorité des pays n'a pas emprunté un tel schéma, il est donc peu représentatif de l'histoire mondiale, ce qui dénote une vision ethnocentriste débouchant sur le mimétisme comme forme de développement, mimétisme inhérent à la plupart des stratégies de modernisation.

Dans cette perspective, les cultures des pays « sous-développés », en particulier les cultures paysannes et autochtones, sont considérées comme un frein au progrès, et ce, pourvu qu'elles s'écartent de la culture de consommation considérée comme le stade ultime d'achèvement du genre humain. L'acculturation ou la transculturation (Herskovits, 1967, p. 219-223), c'est-à-dire l'extirpation de certains traits culturels propres (déculturation) jugés nuisibles et l'introduction de nouveaux traits (néoculturation) cohérents avec le modèle de société que l'on veut « développer », devient ainsi un moyen de rompre les barrières culturelles empêchant la modernisation et le développement économique des populations les plus archaïques, répondant de la sorte aux besoins de la croissance économique par le marché présentée comme une variable indépendante. C'est ce que des anthropologues comme Métraux (1960) et Herskovits (1967, p. 313-329) ont prôné

d'ailleurs assez ouvertement. L'« image du bien limité » de Foster (1965) de même que le « syndrome de l'*encogido* » d'Erasmus (1968) peuvent également être interprétés dans ce sens, car ces deux auteurs voyaient la tradition culturelle des communautés paysannes essentiellement comme une entrave à leur développement. Un certain courant d'anthropologie appliquée, qui se concevait comme la « science de l'action manipulatrice des hommes » (Bastide, 1971, p. 230), en arriva même à proposer une manière détournée pour surmonter cet obstacle et imposer le « progrès » :

[P]our qu'une communauté choisisse le progrès (ou ce que les Occidentaux désignent de ce nom), il ne faut pas l'introduire du dehors, mais il faut que le choix se fasse du dedans, et que ce choix, avant d'être collectif, ait d'abord été le choix de certains individus, ceux qui exercent ou peuvent exercer une influence sur les décisions de la masse, ceux qui détiennent ou sont susceptibles de prendre les commandes (Bastide, 1971, p. 67-68).

Devant les conséquences d'une telle stratégie, il n'est pas surprenant de constater que Majid Rahnema (1997), un intellectuel d'origine iranienne très impliqué dans les milieux de la coopération internationale<sup>2</sup>, en arriva à affirmer que le développement constitue une forme de « colonialisme de l'intérieur » qui agit un peu comme le SIDA, comme un « ennemi intime ». De par son internalisation au sein même des sociétés – à travers le système scolaire, la dépendance à de nouveaux besoins et la dévalorisation des savoir-faire indigènes –, il s'incruste et attaque le système immunitaire des pays hôtes, rendant difficile toute résistance.

L'introduction de programmes de développement a historiquement correspondu à une stratégie interventionniste conservatrice pour éviter des changements majeurs et adapter les sociétés aux besoins de la croissance capitaliste.

Il peut sembler paradoxal de constater que, malgré toutes leurs contradictions et tous leurs avatars, les politiques dominantes de développement suivent toujours explicitement la même ligne de la recherche du « progrès » par la « croissance économique », en l'occurrence une croissance accélérée par le marché. Certes, comme nous l'avons évoqué, le discours dominant sur le développement relève en partie de la croyance doctrinaire. Plus précisément, de par la transposition depuis les sciences de la nature dont il est issu, le concept de développement correspond à une métaphore, à une croyance métaphorique qui, historiquement, a précédé un nouveau type d'intervention dans la réalité des pays du Sud, fournissant un cadre

2 Notamment, il a été ministre de la Science et de l'Éducation supérieure en Iran, où il a fondé l'Institut d'étude du développement endogène. Il a ensuite œuvré auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'UNESCO, et il a enseigné à l'Université de Californie à Berkeley, au Claremont College et à l'Université américaine de Paris.

légitime susceptible de fonder un ensemble de pratiques instituées balisées à travers des programmes financés par les États les plus riches. Or ces pratiques instituées sont à l'origine des institutions qui ont structuré le champ du développement. Elles en constituent l'héritage qui exerce une emprise sur les pratiques ayant cours actuellement. C'est ce qui explique, théoriquement, la tendance observée à une certaine continuité.

Cependant, comme nous l'avons expliqué dans la section précédente sur les dynamiques socioculturelles, cette tendance à la reproduction de pratiques semblables a des limites certaines ; elle n'est jamais totale et l'emprise qu'elle exerce à partir des institutions ne se fait pas directement sur les nouvelles pratiques. Elle est toujours médiatisée par les acteurs individuels et collectifs de ces pratiques, plus particulièrement par ce que Bourdieu (1980, p. 87-109) a appelé l'« habitus », c'est-à-dire la propension, héritée de l'histoire passée, à penser et à agir d'une certaine manière dans une situation déterminée. De telles dispositions, intériorisées par des acteurs sociaux individuels et collectifs, *influencent* les pratiques qui sont à l'origine des structures et des institutions sociales, mais elles ne les *déterminent* pas. Il y a toujours une part de création et d'invention dans l'action des acteurs sociaux. Voilà pourquoi, parallèlement à la force de reproduction des institutions et des structures, il y a la capacité génératrice des acteurs sociaux.

Si on se place maintenant du point de vue des populations qui reçoivent les programmes de développement, leur possibilité de reformuler les demandes en provenance des institutions de développement est indéniable. Elles peuvent le faire en tant qu'agents sociaux incontournables dans les processus de développement, d'autant plus que ceux-ci ne s'imposent pas simplement par la force, mais exigent une certaine collaboration et un fort degré d'intériorisation, surtout dans leurs aspects culturels. Dans ce cas, les schémas proposés, même si on essaie de les imposer, sont nécessairement réinterprétés au sein des cultures réceptrices, ce qui peut laisser place à de nombreuses déformations créatrices (Herskovits, 1967, p. 248-253).

Or ce qui est vrai des pratiques concrètes du développement l'est également des pratiques symboliques, incluant autant la théorisation que la proposition de doctrines et de symboles. Il est vrai que les idées dominantes du développement, en particulier l'image du progrès et le déterminisme économique, ont marqué de nombreux courants de pensée, incluant certaines perspectives de pensée critique. En même temps, il est aussi certain que les idées remettant en question des aspects importants de la pensée dominante du développement ont été largement diffusées et discutées. Le courant tiers-mondiste, celui du postdéveloppement ainsi que

les théories de la dépendance et du système mondial en sont la manifestation évidente, tout comme également de nombreuses propositions émanant des organisations non gouvernementales (ONG)<sup>3</sup>.

C'est dans ce contexte contradictoire du développement qu'ont émergé les politiques et les pratiques de la coopération canadienne. Ce n'est qu'en 2008, avec la pression de la société civile, que le Parlement canadien a adopté une loi définissant cette coopération, la Loi concernant l'aide au développement officielle fournie à l'étranger<sup>4</sup>. Or cette loi fait de la diminution de la pauvreté l'objectif central de l'aide canadienne. Avant de nous pencher particulièrement sur les rapports de pouvoir au sein du système de coopération internationale, nous allons nous interroger de façon plus large sur la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté qui prévalent à l'échelle mondiale.

### 1.3. LA PAUVRETÉ

Nous allons aborder la notion de pauvreté en deux temps, sous deux angles distincts, d'abord celui du contexte social et historique dans lequel elle s'inscrit, ensuite celui des politiques dans lesquelles elle se concrétise en prenant l'exemple des stratégies de réduction de la pauvreté en Amérique latine.

#### 1.3.1. La pauvreté dans son contexte sociohistorique

Si on s'interroge sur la notion même de pauvreté, on constate qu'elle est généralement présentée comme une réalité fondée sur des données empiriques irréfutables, comme un phénomène objectif que l'on parvient à appréhender et dont on peut rendre compte simplement à travers une série de

---

3 À titre d'exemple, Développement et Paix s'était largement inspirée des courants de pensée critique dans sa publication *Principes de base et orientations* (1982). Plus récemment, les participants à la Rencontre latino-américaine de Développement et Paix de Santa Cruz, Bolivie (Desarrollo y Paz, 2004, p. 20-21), proposaient un concept de développement conçu en fonction de la vie et de la reproduction de tous les êtres qui fournisse des conditions de vie dignes pour toutes les personnes et collectivités, qui considère tout à la fois les dimensions économique, sociale, politique et éthico-culturelle, qui soit respectueux de l'environnement et qui se fonde dans une perspective de défense et d'exigibilité des droits ainsi que dans des valeurs comme l'équité, la justice et la solidarité comme un moyen d'assurer la réalisation personnelle et collective de toutes et tous.

4 Voir <[http://www.ccic.ca/\\_files/fr/what\\_we\\_do/002\\_aid\\_2008-05-29\\_bill\\_c-293\\_oda\\_act\\_assent.pdf](http://www.ccic.ca/_files/fr/what_we_do/002_aid_2008-05-29_bill_c-293_oda_act_assent.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.

mesures exprimées sous forme de statistiques. C'en est ainsi du fameux pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 \$ US ou 2 \$ US par jour. Est-ce vraiment suffisant pour comprendre le phénomène de la pauvreté ?

Ce n'est que récemment, avec la consolidation de l'État moderne, que la pauvreté est devenue une condition objective mesurable, définie à partir d'un seuil de revenu monétaire (Rahnema, 2003, p. 127-128). Ainsi, dans la Grèce antique, on considérait la pauvreté davantage comme une notion subjective intimement liée au désir, à la perception de n'avoir pas satisfait ses besoins, de telle sorte qu'une personne possédant très peu de biens mais qui croyait avoir satisfait ses besoins ne pouvait pas être tenue pour pauvre, tandis qu'une autre personne possédant davantage de biens mais toujours insatisfaite pouvait l'être. Platon préconisait même la frugalité pour tous les citoyens de sa République idéale (Sassier, 1990, p. 15-26)<sup>5</sup>. La tradition chrétienne a pour sa part à ses débuts, durant plusieurs siècles, valorisé, voire glorifié, la personne pauvre, dont on disait qu'elle entretenait un lien étroit avec Dieu et qui conséquemment apparaissait, pour le riche, comme un truchement nécessaire dans sa quête de salut, cela à travers l'aumône qui était vue comme un devoir (Sassier, 1990, p. 41-58). Bref, la pauvreté est une notion dont le sens a changé à travers les âges et les sociétés, qui ne saurait se limiter à une simple donnée statistique.

Voyons deux exemples concrets – celui des chasseurs-cueilleurs et celui des communautés paysannes andines – qui montrent clairement ce que révèle l'ancrage sociohistorique de la notion de pauvreté.

### L'exemple des chasseurs-cueilleurs

Marshall Sahlins (1968) a formulé l'idée selon laquelle on peut satisfaire tous nos besoins en produisant plus ou en désirant moins. C'est dans cette seconde perspective qu'il a décrit les sociétés de chasseurs-cueilleurs du paléolithique<sup>6</sup> comme les premières sociétés d'abondance. Il faut préciser que, jusqu'à ce jour, on décrivait ces sociétés du début de l'humanité surtout comme des univers archaïques, dénudés de presque tout, où les gens vivaient dans des conditions pénibles, où la vie était difficile et où la production de nourriture était insuffisante, engendrant une menace permanente de famine. Or, malgré les limites évidentes d'une comparaison entre les sociétés de chasseurs-cueilleurs et celles d'aujourd'hui, l'observation systématique, durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, de populations de

5 Bien sûr, la catégorie de citoyen excluait la classe majoritaire et dominée, c'est-à-dire les esclaves.

6 Ces populations vivaient essentiellement de la chasse, de la cueillette et de la pêche, et ne pratiquaient pas l'agriculture et l'élevage de façon significative.



chasseurs-cueilleurs nous a fourni de précieux renseignements sur ce type de sociétés. Par exemple, les Boschimans Kung du désert du Kalahari (Afrique du Sud), observés au début des années 1960, vivaient sans aucun doute dans des conditions apparemment hostiles – voire rebutantes – d'un point de vue occidental. Par contre, si on regarde de plus près les données de terrain, on se rend compte que leur situation n'était pas aussi pénible qu'elle pouvait le sembler à une personne observatrice provenant d'Europe ou d'Amérique du Nord, amenant avec elle ses préjugés et ses stéréotypes. Ainsi, ils parvenaient facilement à répondre à leurs besoins alimentaires et dédiaient beaucoup de leur temps aux loisirs. En moyenne, ils n'avaient besoin que de 2,5 jours (25 heures) de travail aisé par semaine pour satisfaire leurs besoins alimentaires, produisant 2 140 calories par personne par jour, c'est-à-dire une production excédentaire par rapport au calcul de leur besoin énergétique, qui était de 1 975 calories. Cela leur laissait donc une grande disponibilité pour les activités ludiques.

Ailleurs, dans d'autres sociétés de chasseurs-cueilleurs vivant dans des conditions plus favorables, la situation d'abondance est encore plus évidente, par exemple chez les Indiens Cuiva d'Amazonie, jouissant d'un écosystème très riche et diversifié (Arcand, 1976), ainsi que chez les Indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique et chez les peuples du sud-est sibérien, profitant de la présence de diverses espèces de saumon (Testart, 1981)<sup>7</sup>.

Sahlins (1968) en est ainsi arrivé à remettre en question l'apriorisme selon lequel la vie dans les sociétés traditionnelles était caractérisée par la pauvreté et la misère. Qui plus est, il a avancé l'idée que la somme de travail par personne nécessaire à la survie ainsi que l'importance de la faim et des famines se seraient accrues avec le soi-disant progrès culturel (avènement de l'agriculture puis de la société industrielle).

Dans ces conditions, l'idée de définir la pauvreté de façon absolue, uniquement en fonction d'un seuil de revenu monétaire ou de la quantité de biens possédés, apparaît discutable, aussi bien dans son fondement épistémologique que dans ses prétentions universalistes. Comme l'a suggéré Sahlins (1968), la situation de pauvreté tient en grande partie à un rapport entre les êtres humains (rapport social), à une invention de la civilisation.

De façon générale, on pourrait dire que la pauvreté constitue un phénomène doublement relatif. D'une part, elle dépend de la perception individuelle et collective, culturellement construite, que l'on a des besoins

---

7 Il faut préciser que la catégorie de « chasseur-cueilleur » implique nombre de distinctions, comme le montre la typologie de Testart (1981), la pertinence de la catégorie elle-même, en tant que forme de classification des sociétés humaines, ayant aussi été remise en question par Arcand (1988). Mais toutes ces nuances d'ordre épistémologique n'enlèvent rien à la validité de l'analyse de Sahlins (1968) sur les Boschimans Kung.

essentiels. À ce chapitre, il ne faudrait pas perdre de vue que le concept contemporain dominant de pauvreté, qui est essentiellement fondé sur la quantité de biens possédés ou de revenus mesurés en valeur monétaire, s'est largement abreuvé à l'idéologie du progrès et de la consommation dont la genèse a été intimement liée à l'émergence et à la consolidation du capitalisme, de la société de consommation de masse et de l'idée d'accumulation, cela dans un très petit nombre de pays (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et Japon). Dans un tel schéma, ce sont non seulement les chasseurs-cueilleurs du paléolithique, mais aussi l'ensemble des populations paysannes dites « traditionnelles » du passé et du présent qui entrent dans la catégorie de pauvre, la seule façon d'y échapper étant de se « moderniser » et d'accéder au rang de consommateur au-delà du seuil statistique définissant la pauvreté. Or, comme nous l'avons vu, si on envisage le problème sous l'angle de l'effort nécessaire pour répondre aux besoins de base et de la quantité de temps libre disponible, certaines sociétés considérées comme pauvres dans les données statistiques officielles peuvent être vues comme de véritables sociétés d'abondance. Ici, il ne faut pas confondre frugalité et misère véritable. Ainsi, Thomas d'Aquin opposait pauvreté et misère, définissant la première comme le « manque du superflu », la seconde comme le « manque du nécessaire » (Sassier, 1990, p. 215).

D'autre part, la pauvreté n'existe pas en soi, de façon absolue ; elle s'incarne toujours dans un rapport avec son contraire sémantique, la richesse. Dit autrement, il ne peut y avoir de pauvres s'il n'y a pas de riches, c'est-à-dire s'il n'y a pas de mécanismes d'accumulation de la richesse fondant un rapport inégalitaire, socialement construit, entre riches et pauvres (classes, strates, couches, régions, etc.). Ainsi, il n'existe aucune société dans laquelle il y a une catégorie sociale de pauvres sans qu'il y ait aussi une catégorie de riches de même que des mécanismes d'accumulation permettant une telle richesse, ce qui implique généralement que cette société produise un surplus pouvant être accaparé. Dans les sociétés qui ne produisent pas de surplus importants, comme c'est le cas de nombreuses sociétés de chasseurs-cueilleurs<sup>8</sup> et de certaines sociétés agraires sans État, ces catégories ne sont pas pertinentes, car tous les membres ont un accès plus ou moins égal aux biens de subsistance assurant leur reproduction ; sinon, l'accumulation hypothéquerait les conditions objectives de reproduction de la collectivité, qui serait alors vouée à l'extinction. S'il y a des inégalités,

8 Toutes les sociétés de chasseurs-cueilleurs ne sont pas égalitaires ni exemptes de surplus, certaines sont même parvenues à générer un excédent très significatif, par exemple les Indiens de la Californie et ceux de la côte nord-ouest de l'Amérique (Testart, 1981).

elles concernent généralement les biens de prestige (colliers, bracelets, ornements, etc.) dont la valeur, essentiellement symbolique et non convertible en biens de subsistance, confère aux personnes qui les contrôlent un pouvoir limité au sein du groupe, pouvoir le plus souvent lié à des processus rituels (rites de passage, mariages, etc.). La pauvreté est donc inhérente aux sociétés inégalitaires, aux sociétés socialement très stratifiées, spécialement celles où il existe une division en classes sociales et un État.

Comme nous l'avons vu à travers l'exemple des chasseurs-cueilleurs, le fait qu'une société soit entièrement pauvre, par elle-même, est rare et relève davantage des préjugés que de la réalité. S'il en est ainsi, c'est en général qu'il s'agit d'une société conquise et c'est effectivement ce qu'ont souvent produit le colonialisme, le néocolonialisme et, en général, les différentes formes de subjugation des peuples du Sud. Cette dernière s'est souvent réalisée sous le couvert d'une mission civilisatrice impliquant dans les faits un accaparement des ressources et des richesses, en commençant par les personnes elles-mêmes, cela par de multiples variantes d'esclavagisme et de surexploitation de la main-d'œuvre. Pour comprendre la pauvreté qui sévit alors dans une telle société, il faut étudier sa relation avec l'autre société, celle qui la domine et l'exploite. Ainsi, le rapport riche/pauvre ne se retrouve pas à l'intérieur d'une même société mais entre deux sociétés. Enfin, dans la plupart des sociétés du Sud, ce rapport s'exprime doublement, par sa stratification interne et par sa dépendance externe. Le rapport entre riches et pauvres est un rapport socialement construit qui ne peut être compris sans se référer au processus historique qui l'a engendré.

### **L'exemple des communautés paysannes andines**

Toujours en Amérique latine, l'exemple des sociétés paysannes andines est fort révélateur de la complexité des situations de pauvreté. J'ai eu l'occasion il y a quelques années de partager la vie et d'étudier des communautés du nord des Andes équatoriennes (Cliche, 1995). Or il est évident que ces communautés possèdent une étonnante capacité d'autosubsistance en dehors du marché, fondée sur l'agriculture et l'élevage à l'échelle familiale de même que sur une série de liens traditionnels d'entraide et de réciprocité interfamiliaux et communautaires, incluant plusieurs mécanismes de péréquation limitant l'enrichissement des familles et permettant aux plus pauvres de survivre décemment. C'est ainsi que certaines familles qui n'ont pas de terre ou qui perdent complètement leur récolte, et qui sur papier, selon les statistiques, ne devraient pas pouvoir survivre, parviennent à se

nourrir dignement grâce à la culture partagée<sup>9</sup>, à une forme ouverte de glanage<sup>10</sup>, aux dons et au salaire en nature, qui sont toutes des formes économiques non monétarisables, mais fort valorisées dans les communautés. En même temps, il ressort de l'analyse que certaines familles s'enrichissent plus que d'autres, réussissant même parfois à tirer profit des mécanismes traditionnels pour exploiter les familles plus pauvres. En outre, les familles paysannes sont intégrées au marché par l'entremise de la vente d'une partie de leur récolte, de l'achat d'intrants agricoles et de produits de consommation de même que par la vente de leur propre force de travail (travail salarié). Un tel lien avec le marché engendre une certaine forme d'exploitation et d'appauvrissement à travers un transfert de valeurs des communautés vers le secteur capitaliste dominant qui contrôle le marché, donc une paupérisation globale des communautés au profit des individus et des entreprises qui réussissent à exercer une emprise sur le marché. Mais, en même temps, il permet aussi l'enrichissement relatif de certaines familles, qui réinvestissent parfois leurs économies dans certains facteurs de la production tels que la terre ou les intrants agricoles, augmentant de la sorte leur niveau de production. Or, par cette double tendance produisant à la fois des pertes et des gains, le lien avec le marché favorise globalement l'augmentation des inégalités sociales au sein des communautés. Les communautés sont donc sous certains aspects autonomes, sous d'autres dépendantes, et elles sont traversées par des tendances contradictoires favorisant tantôt la concentration et l'extraction de richesses, tantôt la péréquation et la redistribution (Cliche, 1995, p. 95-138).

### La pauvreté envisagée dans un rapport social historiquement constitué

La pauvreté constitue donc un phénomène complexe et multiforme dont on ne peut rendre compte par une simple série statistique. Les calculs de seuil de pauvreté et d'autres données quantitatives telles que l'espérance de vie ou la mortalité infantile de même que des indices complexes comme celui du niveau de développement humain sont certes utiles pour montrer et démontrer l'ampleur de la pauvreté, mais ils demeurent une approximation partielle et insuffisante de ce phénomène. L'analyse de la situation des

9 Il s'agit d'une forme précapitaliste de production, la culture *al partir*, qui se pratique très fréquemment entre familles paysannes. Deux familles s'unissent pour cultiver un champ appartenant à l'une d'elles, les deux familles travaillant également, mais celle qui est propriétaire perçoit en général une rente équivalant à 10 % de la récolte.

10 Nous nous référons ici au *chugchi*, une forme de glanage remplissant une fonction redistributive, selon laquelle pratiquement n'importe quelle personne peut ramasser les restes d'une récolte dès que celle-ci est terminée.

chasseurs-cueilleurs nous indique qu'il est trompeur de juger de l'état de pauvreté uniquement en fonction des revenus monétaires et qu'il est essentiel de tenir compte de l'ensemble des conditions de vie. Or une telle distorsion est susceptible de survenir non seulement dans les communautés très isolées, mais aussi dans de larges couches de la population, notamment la paysannerie, dont une portion importante de l'économie n'est pas monétarisable (autosubsistance, mécanismes de réciprocité et d'entraide, dons, troc, etc.), laquelle est donc exclue de la majorité des données statistiques sur la pauvreté.

Bref, la notion de pauvreté renvoie inévitablement à une inégalité de moyens et à une certaine précarité, mais elle n'est jamais absolue, elle existe toujours dans un contexte culturel déterminé et dans un rapport social historiquement constitué. Si on prétend faire une lutte contre la pauvreté qui ne soit pas en même temps une lutte contre la menace des pauvres, voire contre les pauvres eux-mêmes, il faut centrer le regard non seulement sur les pauvres, mais aussi sur les institutions et les structures qui fondent les rapports inégalitaires – entre les classes, les ethnies, les genres, les régions, les pays, etc. – générant la pauvreté.

### 1.3.2. Les politiques de lutte contre la pauvreté et les DSRP en Amérique latine

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), portés conjointement par la BM et le Fonds monétaire international (FMI), constituent certainement la plus importante politique officielle de réduction de la pauvreté de l'ère néolibérale ou ultralibérale, intimement liée aux Objectifs de développement du millénaire (ODM) adoptés par les pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2000. Les DSRP sont une condition pour l'allègement de la dette extérieure des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Nous allons prendre l'exemple de l'Amérique latine

Des DSRP ont été élaborés dans plusieurs pays du continent, en Haïti, au Honduras, au Nicaragua, en Bolivie et en Guyana, pays considérés comme les plus pauvres, mais aussi à la Grenade, qui a été détruite à 90 % par l'ouragan Ivan en 2004, ainsi qu'en République dominicaine, jugée un peu plus fortunée. Misant sur le mécanisme de négociation d'un allègement de la dette, les DSRP ont été fortement encouragés, parfois imposés, ce qui contredit d'une certaine manière le principe d'appropriation accepté par la BM et généralisé dans la Déclaration de Paris de 2005 (Rafficot, 2009). Ainsi, « la rédaction du DSRP prend alors la forme d'un devoir plutôt que d'un droit, si bien qu'elle devient en quelque sorte une condition de plus parmi tant d'autres, à l'octroi d'aide » (Saliba-Couture, 2011, p. 191). De fait, les DSRP

sont assez semblables d'un pays à l'autre. Qui plus est, de par leur contenu, ils ont un sens outrepassant largement les pays et les contextes dans lesquels ils ont émergé, ce qui reflète une véritable tendance lourde dans le champ des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté.

De prime abord, il semble fort pertinent et positif de mettre la question de la pauvreté au centre des préoccupations du développement. En outre, les DSRP incluent en général un certain nombre de mesures en matière de santé, d'éducation et de décentralisation susceptibles d'avoir une influence positive sur la vie des populations pauvres. Par contre, sans en faire une analyse détaillée, on peut y déceler une série de limitations notables découlant essentiellement du fait que le contenu des DSRP dénote une inquiétante vision réductrice aussi bien du problème de la pauvreté que des solutions possibles envisagées pour la combattre.

Le problème de la pauvreté se trouve doublement réduit. D'abord, on en limite passablement la portée. Ainsi, les DSRP et les ODM, loin de chercher à éliminer la pauvreté, se contentent de proposer de la diminuer, plus précisément de « réduire de moitié la pauvreté extrême », définie comme la population vivant avec moins de 1,25 \$ US par jour. Cette quantification de la pauvreté, cette apparente nécessité de mesurer précisément le seuil de pauvreté non seulement ne correspond pas à une quête de connaissance, elle répond aussi largement à une volonté de déterminer qui peuvent être les « bénéficiaires légitimes de l'investissement social de l'État de même que les sphères dans lesquelles cet investissement doit se cantonner », c'est-à-dire à un ciblage nécessaire au moment où l'on désire limiter le rôle de l'État en passant de programmes universels basés sur la notion de droits des citoyens à des programmes focalisés se limitant à répondre à certains besoins précis des personnes entrant dans la catégorie statistique de « pauvre » qui, elle, est tendanciellement de plus en plus restrictive (Peñafiel, 2000, p. 8-9), isolant de la sorte cette catégorie sociale et limitant les demandes qui peuvent légitimement être formulées et revendiquées par ou pour elle. En d'autres termes, « plus le discours de lutte contre la pauvreté cherche à définir qui sont les pauvres et moins il reste de pauvres pouvant entrer dans cette définition » (Peñafiel, 2000, p. 7). Bref, plus on précise quantitativement la catégorie de pauvre, plus on en limite le nombre. Qui plus est, on ne mesure pas la pauvreté de la même façon au Nord et au Sud ; dans le premier cas, on utilise des formules qui tiennent compte du coût des dépenses nécessaires pour combler les besoins essentiels, tandis que dans le second, on tend à généraliser le recours au seuil du revenu monétaire plus ou moins arbitraire de 1 \$ US ou 2 \$ US par jour (Chossudovsky, 2004, p. 53-60). Donc, partant d'un problème généralisé, celui de la pauvreté affectant la majorité de la population de la planète,

on en arrive à se centrer sur un problème minoritaire, celui de la pauvreté extrême, présentée comme une anomalie affectant une minorité d'individus, cela grâce à une délimitation relativement arbitraire du phénomène de la pauvreté.

Par surcroît, on tend non seulement à réduire l'envergure du phénomène, mais aussi à limiter le problème à celui des pauvres, laissant de côté le rapport social entre pauvres et riches ainsi que les mécanismes d'accumulation de la richesse. On omet de la sorte de poser une question pourtant fondamentale, celle de la concentration de la richesse, voire de son extrême concentration, qui caractérise le monde actuel<sup>11</sup>. On évite ainsi d'évoquer parmi les solutions celle qui, si on considérait la pauvreté dans le rapport social qui la génère, sauterait aux yeux, même d'un enfant, soit la redistribution de la richesse. En réduisant ainsi le problème de la pauvreté, on peut alors penser qu'il puisse être résolu par des programmes focalisés, sans remettre en question aucun des fondements de nos sociétés et sans affecter les intérêts de qui concentre la richesse.

Lorsqu'on a formulé les DSRP, en plus de réduire le problème de la pauvreté, on a également limité le débat autour des solutions. S'il est vrai que la BM et le FMI ont exigé que l'on consulte la société civile, dans la liste des groupes consultés, on retrouve peu de mouvements et d'organisations populaires – organisations paysannes, autochtones, de femmes, etc. –, qui sont pourtant ceux qui représentent les populations pauvres, mais qui en même temps sont les plus susceptibles de proposer des solutions qui, comme la réforme agraire, exigent une redistribution importante de la richesse. De plus, les thèmes soumis à la consultation incluaient la santé, l'éducation et la décentralisation, ce qui est tout à fait légitime et désirable, mais excluaient des discussions les mesures macroéconomiques, celles-ci devant favoriser une croissance accélérée par le marché. Or ces mesures, largement inspirées du modèle ultralibéral de développement, incluaient la libéralisation de la circulation des capitaux, des privatisations souvent massives tendant à éliminer le rôle entrepreneurial de l'État de même qu'une

---

11 En effet, selon la plus importante étude jamais réalisée sur cette question par l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement des Nations Unies (UNV-WIDER), le 10 % de la population mondiale la plus aisée possède 85 % de la richesse mondiale, et le 1 % des plus fortunés, 40 %, ce qui signifie qu'ils sont respectivement 400 fois et 2 000 fois plus riches que les 50 % les plus démunis, qui ne se partagent que 1 % de la richesse (Davies *et al.*, 2006). Pour l'Amérique latine, bien que le manque de données ne permette pas de faire un estimé précis du niveau de concentration de la richesse, une étude exploratoire réalisée par ce même institut émet l'hypothèse que, considérant l'héritage historique des structures coloniales et le fait que l'indice Gini des revenus ainsi que le niveau de concentration de la propriété terrienne y soient de façon constante plus élevés qu'ailleurs, elle serait aussi la région la plus inégalitaire au monde sur le plan de la répartition de la richesse (Torche et Spilerman, 2006).

déréglementation ayant pour effet de diminuer le rôle régulateur de l'État. Tout compte fait, sous le couvert des DSRP, on retrouve des mesures similaires à celles que l'on incluait auparavant dans les plans d'ajustement structurel. Dans ce contexte, comme l'a bien démontré Arne Ruckert (2009), les diagnostics participatifs et les consultations publiques visaient davantage à créer un consensus autour d'un modèle préétabli de développement et à neutraliser les forces potentiellement hostiles de la société civile, c'est-à-dire à consolider l'hégémonie des politiques néolibérales, qu'à nourrir les DSRP. Même lorsque la BM prétend adapter les politiques proposées aux pays du Sud par des études d'impact, elle ne remet pas en cause ces politiques, elle tente surtout de les rendre plus acceptables pour la population (BM, 2003).

Quant à la diminution comme telle de la pauvreté, les DSRP misent d'une part sur l'effet de percolation de la croissance de la richesse vers les couches sociales pauvres (le fameux *trickel down effect*) et, d'autre part, sur des programmes focalisés dont les plus importants en Amérique latine sont les programmes de transferts conditionnels en espèces (TCE).

Les TCE ont connu une large diffusion, au-delà des pays qui ont élaboré un DSRP, soit dans une quinzaine de pays d'Amérique latine, notamment au Brésil, en Argentine, en Uruguay, au Chili et au Mexique. Ces programmes sont orientés vers les familles entrant dans la catégorie des plus pauvres et octroient un montant d'argent aux familles conditionnellement à l'envoi des enfants à l'école et à la participation à des programmes de santé et de nutrition. De nombreuses évaluations ont été effectuées des différents programmes de TCE, et la tendance qui s'en dégage est que leur incidence sur la pauvreté demeure incertaine, souvent limitée<sup>12</sup>, et consiste essentiellement en une augmentation de la fréquentation scolaire, de la nutrition des enfants et de la fréquence de soins médicaux pour les familles participantes (Paz, 2010). Comme l'a montré l'analyse du programme qui est cité comme exemple de succès et qui a servi de modèle dans plusieurs autres pays, le programme brésilien Bolsa Família, il s'agit avant tout d'un allègement pour les familles extrêmement pauvres qui ne leur assure pas la sécurité alimentaire (Ivo, 2011), très loin donc d'une élimination de la pauvreté.

De façon générale, les DSRP n'incluent aucune mesure importante de redistribution de la richesse ou d'amélioration des conditions de travail des salariés (Vanbrugghe, 2004, p. 37). Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que, sans réforme agraire, les DSRP n'ont pas eu d'effet notable

12 Ainsi, au Nicaragua et au Honduras, ils n'auraient touché que 5 % des pauvres extrêmes (Ruckert, 2009, p. 72).



sur la pauvreté rurale au Honduras, au Nicaragua et en Bolivie<sup>13</sup>, dans ce dernier cas, le DSRP ayant carrément été écarté par le gouvernement d'Evo Morales (Kay, 2009 ; Zegada, 2012).

Il faut noter cependant qu'à l'échelle de l'Amérique latine, selon les données de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté a diminué de façon considérable<sup>14</sup>. Plus précisément, elle a fluctué de la façon suivante au cours des dernières décennies. Elle a augmenté de près de 8 points (de 40,5 % à 48,4 %) entre 1980 et 1990, pour ensuite rester plus ou moins stable entre 1990 et 2002, passant de 48,4 % à 43,9 %, ces deux périodes correspondant en gros à celles de la généralisation des politiques ultra-libérales. Ce n'est que durant la période 2002-2011 que le niveau de pauvreté a connu une baisse importante de 14,5 points (de 43,9 % à 29,4 %), la principale ombre au tableau étant une tendance à la féminisation croissante de la pauvreté (l'indice passant de 108 à 118). Cela montre l'importance de mettre en œuvre et d'approfondir des politiques économiques d'égalité entre les hommes et les femmes.

Parmi les quatre pays latino-américains qui ont mis en œuvre des DSRP pour lesquels la CEPAL fournit des données, trois ont connu une diminution inférieure à la moyenne. Ainsi, la proportion de pauvres n'a diminué que de 4,9 points en République dominicaine (de 47,1 % à 42,2 %), de 9,9 points au Honduras (de 77,3 % à 67,4 %), et de 11,1 points au Nicaragua (de 69,4 % à 58,3 %). Le seul pays qui se démarque dans ce groupe est la Bolivie avec une baisse très importante de 20 points (de 62,4 % à 42,4 %). En fait, le niveau de pauvreté y a d'abord augmenté de 1,5 point entre 2002 et 2004 (à 63,9 %) pour ensuite diminuer de 21,5 points entre 2004 et 2011. D'une part, la période durant laquelle la pauvreté a augmenté coïncide avec celle de la mise en œuvre du DSRP, tandis que celle de la baisse correspond à celle du gouvernement d'Evo Morales, qui a commencé son premier terme en janvier 2006 et qui, comme nous l'avons déjà signalé, a mis de côté le DSRP. Enfin, parmi les quatre pays ayant connu une baisse de plus de 20 points, en plus de la Bolivie, on compte aussi l'Argentine, avec une chute spectaculaire de 39,7 points (de 45,4 % à 5,7 %), le Pérou, avec une diminution de 26,9 points (de 54,7 % à 27,8 %), et le Venezuela, avec une baisse de 20,8 points (de 48,6 % à 27,8 %). Notons que deux de ces trois pays, l'Argentine et le Venezuela, font partie d'un groupe de pays qui se sont écartés des

13 Quant à Haïti, le DSRP n'a pas vraiment été mis en œuvre, et le gouvernement n'a lancé un programme de TCE que le 27 mai 2012.

14 Toutes les données qui suivent se réfèrent au pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté défini dans chaque pays, sont fondées sur diverses enquêtes nationales, et proviennent de la CEPAL (2013).

politiques économiques ultralibérales et sont associés à ce que d'aucuns ont appelé le « virage à gauche de l'Amérique latine ». D'ailleurs, la période 2002-2011, durant laquelle la pauvreté a diminué, correspond à ce virage. S'il est certain que beaucoup de nuances pourraient être apportées aussi bien sur les différentes variantes de ce virage que sur sa profondeur, il n'en demeure pas moins qu'il a représenté un changement important dans les politiques de développement, notamment par un accroissement de l'intervention de l'État et une résistance, voire un refus des politiques d'austérité préconisées par les institutions financières internationales (IFI).

Bref, la véritable lutte contre la pauvreté, et non contre les pauvres, passe par une certaine justice sociale et, comme on peut le constater, les DSRP, dont le contenu doit être approuvé par la BM et le FMI, n'offrent pas de véritable choix quant au modèle de développement. Or du point de vue des intérêts des pauvres, parier essentiellement sur les forces du marché apparaît plutôt risqué. Le marché est certainement une institution sociale possédant d'indéniables avantages, mais il tend intrinsèquement à générer des inégalités par ses principes de compétitivité favorisant la concentration et de demande solvable tendant à exclure les demandes ou les besoins des personnes non solvables, c'est-à-dire des plus pauvres. Qui plus est, en Amérique latine, les mesures macroéconomiques proposées favorisent une économie extravertie, orientée vers l'exportation, ce qui amplifie encore davantage la tendance inégalitaire du marché. En effet, alors que le marché interne peut, par le principe de la demande solvable, profiter d'une élévation du niveau de vie de la masse pour stimuler la consommation (comme dans le cas classique du fordisme), dans une économie extravertie, le consommateur est situé à l'étranger (généralement au Nord) et, dans le cas latino-américain, l'avantage comparatif pour le producteur est le bas niveau de salaire, ce qui a pour effet de favoriser objectivement le maintien de la pauvreté.

En excluant du débat le modèle de développement économique, on laisse croire que le capitalisme ultralibéral est un modèle « naturel » tout comme l'institution du marché, et non des arrangements sociaux susceptibles d'être remodelés. On revient ainsi aux vieilles thèses des économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle comme Adam Smith, thèses coïncidant aussi avec l'idée de la « fin de l'histoire » de Francis Fukuyama. L'économie capitaliste est en quelque sorte naturalisée et présentée comme une variable indépendante ou une réalité extérieure qu'il faut respecter au même titre que l'environnement (Mestrum, 2002, p. 72-74). Or présenter des institutions et des structures sociales comme étant l'état « naturel » des choses, c'est précisément ce que, à chaque époque historique, ont cherché à faire les classes, les strates sociales, les ethnies et le genre dominants pour légitimer leur emprise

sur la société, justifiant de la sorte la position subalterne de certaines classes, strates et ethnies ainsi que des femmes. Il n'est pas surprenant qu'on tente de faire aujourd'hui de même avec le marché et avec le modèle de développement ultralibéral. Nous sommes donc face au cas classique d'une classe dominante cherchant à « donner à ses pensées la forme de l'universalité, de les représenter comme étant les seules raisonnables, les seules universellement valables » (Marx et Engels, 1976 [1846], p. 46). Et plus une telle représentation de la réalité est largement partagée au sein de la société, plus on peut parler d'une légitimation idéologique (Claessen, 2000, p. 147), en l'occurrence de l'ordre social qui sous-tend le projet ultralibéral.

Par ailleurs, faut-il le rappeler, le paradigme ultralibéral des DSRP représente un recul par rapport aux énoncés politiquement ambitieux mais interventionnistes et teintés d'ethnocentrisme de la période d'après-guerre, qui prétendaient extirper la faim et la pauvreté de la face du monde. Serait-ce là un constat d'échec, une façon de dire que la pauvreté va perdurer, qu'elle est inhérente au système mondial actuel ? De là naîtrait la nécessité de la rendre plus tolérable, sans mettre en cause les intérêts dominants au sein du système mondial, ce qui éviterait que ce dernier ne dérape ou que ses contradictions ne s'exacerbent trop. Dans ce cas, ne pourrait-on pas affirmer que les DSRP envisagent la réduction de la pauvreté sous l'angle global de la sécurité, comme des stratégies remplissant un rôle de conservation de l'ordre social établi ?

En outre, le fait d'isoler soigneusement le problème de la pauvreté aux seuls pauvres extrêmes et de considérer les pauvres comme les virtuels « bénéficiaires », voire les objets de politiques conçues par des experts et cristallisées dans les DSRP, et non comme des acteurs de leur propre devenir, dénote une volonté d'endiguer et de contrôler les pauvres plutôt que de résoudre le problème de la pauvreté qui, lui, est ancré dans un rapport social. Or cette pratique d'isolement ne va pas sans rappeler « le grand renfermement », c'est-à-dire l'internement massif des mendiants, des pauvres et des indigents au XVII<sup>e</sup> siècle européen, pauvres qui étaient alors perçus comme un danger pour la Cité (Foucault, 1972, p. 67-109). Plus fondamentalement encore, la forme de contrôle qui s'exerce sur les pauvres à travers les DSRP évoque l'idée d'un « biopouvoir », d'un pouvoir qui investit la vie des gens, en l'occurrence celle des pauvres, et qui vise « l'assujettissement des corps et le contrôle des populations » (Foucault, 1976, p. 184).

Tout cela non seulement reflète une vision sociale conservatrice, protectrice de l'ordre social établi, mais témoigne aussi d'une approche bureaucratique dans le sens d'une façon caractéristique de voir les phénomènes sociaux à partir de l'État (Scott, 1998). Une telle approche opère une double simplification. En décontextualisant le problème et en le vidant de

sa dynamique sociohistorique contenue dans l'opposition historiquement constituée entre riches et pauvres, on construit un modèle fictif, complètement détaché de la réalité humaine et sociale, mais plus fondamentalement encore, de la réalité vivante qui, elle, est infiniment plus complexe et ouverte, modèle qui s'inspire alors des techniques de manipulation inhérentes à la méthode expérimentale utilisée dans les sciences physiques et favorisant ainsi une « chosification » du pauvre, le dépouillant de sa vitalité, de sa qualité de sujet actif (E. Morin, 1980, p. 390-393). Ce faisant, on nie évidemment la possibilité qu'il soit considéré comme un véritable acteur social, réifiant et renforçant donc par ce « traitement » sa condition de subordination.

#### 1.4. LES RAPPORTS DE POUVOIR AU SEIN DU SYSTÈME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

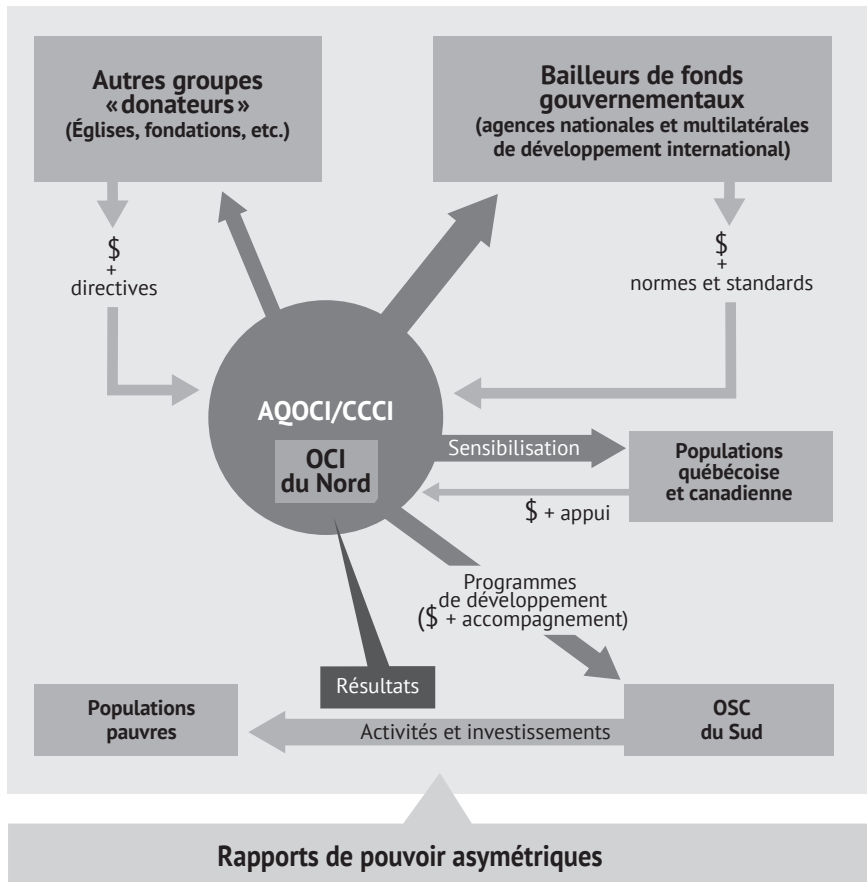
Les thèmes des dynamiques socioculturelles, du développement et de la pauvreté ayant été abordés, il nous apparaît essentiel de dire quelques mots sur le cadre dans lequel se réalisent les processus de développement ainsi que les pratiques de lutte contre la pauvreté ou de lutte avec les pauvres. Les pratiques auxquelles nous nous référons s'inscrivent dans un système de coopération internationale impliquant plusieurs acteurs, parmi lesquels on retrouve des OSC vouées au développement et à la solidarité internationale, c'est-à-dire des OCI. L'ensemble des pratiques des OCI s'insère dans un tel cadre.

Voici comment on pourrait décrire la structure de base des rapports de pouvoir au sein du système de coopération internationale (figure 1.3). Bien sûr, il s'agit d'une description schématique, nécessairement simplifiée, qui a pour but de situer les pratiques des OCI dans un ensemble plus vaste, qui ne tient évidemment pas compte de toutes les nuances propres à un champ d'action complexe comme celui-ci. Ce qui est reflété ici, c'est surtout le flux du financement et non toute la richesse des relations de partenariat qui, nul doute, exigerait un grand nombre de flèches en tous sens.

Nous sommes dans un système où l'on retrouve un flux de financement allant des instances « donatrices » gouvernementales et autres vers les OCI, puis d'un second flux, sous forme d'argent et de ressources humaines, allant des OCI vers leurs partenaires du Sud. Le flux de financement est accompagné d'exigences, prenant une forme plus stricte de normes et de standards dans le cas des instances gouvernementales nationales et multilatérales, et une forme plus flexible de directives dans le cas des autres groupes donateurs (fondations, Églises, etc.). Par la suite,

FIGURE 1.3.

**SYSTÈME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE**



les OCI utilisent ce financement pour effectuer des transferts de fonds et l'allocation de ressources humaines vers leurs partenaires du Sud, le tout impliquant un accompagnement des partenaires qui effectueront des investissements et réaliseront des activités directement auprès des populations pauvres ou pour défendre leurs droits. Finalement, le retour vers les OCI et les instances donatrices se fait principalement sous forme de rapports financiers sur l'utilisation des fonds et de rapports de résultats rendant compte des changements observés grâce aux activités et aux investissements effectués, cela en accord avec les exigences définies par les instances « donatrices » et parfois aussi, mais de façon moins importante, par les OCI qui sont directement redevables du financement reçu de sources gouvernementales et non gouvernementales.

Comme on peut aisément le constater, voilà un système dans lequel les rapports de pouvoir sont éminemment asymétriques, la capacité directe d'influence se faisant essentiellement sentir du haut vers le bas et non le contraire. La plus belle illustration de cet état de fait est la situation actuelle, décrite en détail dans le troisième chapitre, où une instance gouvernementale, en l'occurrence l'ACDI, a décidé de réduire le financement de certains OCI, ce qui a affecté leur capacité d'intervention et de soutien aux partenaires du Sud, ces derniers devant souvent réduire leurs activités et leurs investissements. De façon générale, les instances donatrices ont le pouvoir d'affecter l'action des OCI et des partenaires du Sud à un point pouvant aller jusqu'à leur extinction, tandis que ces derniers peuvent tout au plus influencer certaines décisions des instances donatrices et réinterpréter ou adapter certaines de leurs exigences.

Par ailleurs, ce schéma asymétrique est en général vécu isolément par chaque OCI avec chacun de ses bailleurs de fonds. La concertation entre les OCI et avec les partenaires du Sud pourrait peut-être permettre de modifier quelque peu le rapport de force. En ce sens, l'adoption de la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle peut être vue comme une victoire de la société civile. La question qui se pose maintenant, et que nous allons élucider en partie dans le prochain chapitre, est de savoir si les priorités actuelles du gouvernement s'insèrent dans l'orientation générale de cette loi.

## CONCLUSION.....

Nous venons de présenter quelques concepts utiles pour comprendre la niche dans laquelle agissent les OCI. Mais, du point de vue des acteurs sociaux, on ne peut se contenter d'admirer la beauté sémantique des concepts, il faut prendre position. Que cela signifie-t-il dans la perspective d'une coopération internationale de type solidaire ? Nous retenons les quatre éléments suivants :

- Les dynamiques socioculturelles dans lesquelles les OCI du Nord et les OSC du Sud agissent sont complexes et ouvertes, laissant place à la résistance et à l'influence. Dans une perspective solidaire, les populations pauvres et les groupes subalternes sont les acteurs sociaux qui devraient être au centre des stratégies de transformation sociale, devenant ainsi de véritables sujets de leur histoire, porteurs de projets de sociétés solidaires. Le renforcement de ces acteurs devient ainsi un défi stratégique de premier plan.

- Le champ du développement international tel qu'il se présente aujourd'hui est encore grandement influencé par une pensée de type évolutionniste, fondée sur la notion de progrès, un progrès vers lequel les sociétés « en voie de développement » tendraient grâce à des politiques de croissance accélérée par le marché. Par ailleurs, en même temps et souvent en opposition à cette conception, ont surgi des idées et des pratiques alternatives de développement qui s'inscrivent dans des mouvements de changement social en quête de justice, d'équité et de respect de la nature. C'est dans ce champ que se situe ou devrait se situer la coopération solidaire.
- La pauvreté est un phénomène complexe et relatif qui existe toujours dans un rapport social inégalitaire entre riches et pauvres impliquant l'existence de mécanismes d'accumulation de la richesse par certaines classes, strates ou couches sociales. La coopération solidaire devrait chercher à aller au-delà de l'allègement des conditions de la pauvreté en visant un changement dans les institutions et les structures sociales qui fondent ce type de rapport. Dans un tel contexte, une coopération internationale solidaire est non seulement possible, elle est nécessaire pour appuyer des processus de transformation sociale allant dans le sens des intérêts des populations pauvres et des groupes subalternes.
- Les rapports de pouvoir au sein du système de coopération internationale sont clairement asymétriques. Il est nécessaire pour les OCI du Nord et les OSC du Sud de prendre conscience de cette réalité et de trouver des stratégies appropriées pour en atténuer l'influence négative et s'assurer que les populations pauvres et les groupes subalternes deviennent, malgré cette asymétrie, les sujets de leur propre développement.

Bref, à notre avis, les OSC qui adoptent une perspective de coopération solidaire ne peuvent rester neutres ni aveugles par rapport aux enjeux des luttes sociales, du développement, de la pauvreté et du système de coopération internationale. Elles doivent avoir le courage de prendre position par leurs idées et surtout par leurs pratiques. Elles devraient le faire conjointement avec les populations pauvres et les groupes subalternes, entre autres par rapport au modèle dominant de développement et aux politiques d'aide internationale que nous décrivons dans le prochain chapitre.





## LE MODÈLE DOMINANT DE DÉVELOPPEMENT ET LES POLITIQUES CANADIENNES D'AIDE INTERNATIONALE

LE MODÈLE DOMINANT DE DÉVELOPPEMENT ET LES POLITIQUES d'aide internationale constituent deux volets complémentaires d'un même système, le premier engendrant une série de problèmes que le second tente d'atténuer. Traditionnellement, on constatait cependant une certaine autonomie institutionnelle entre les deux, car on considérait que la réponse aux besoins fondamentaux des pauvres du Sud passait par des interventions étatiques et exigeait une certaine distance par rapport aux acteurs dominants du marché. Depuis le début du nouveau millénaire, avec les stratégies de réduction de la pauvreté fondées sur une croissance accélérée par le marché et avec les nouvelles priorités du gouvernement canadien, ces acteurs deviennent le moteur à la fois du développement et des politiques d'aide aux populations pauvres du Sud. Comme on le verra, il y a là un paradoxe, celui entre un modèle de développement qui a une saveur d'Ancien Régime et des politiques d'aide qui s'accrochent plus que jamais à ce modèle défraîchi qui n'est pas à la hauteur des défis actuels.

## 2.1. LE PROJET ULTRALIBÉRAL

Au cours des trois dernières décennies, le modèle dominant de développement qui s'est imposé à l'échelle mondiale est celui du capitalisme dans sa version néolibérale ou ultralibérale, lequel, faut-il le rappeler, s'est en tout premier lieu implanté en Amérique latine, plus précisément sous la dictature chilienne du général Pinochet au milieu des années 1970. Il s'inspire des thèses libérales libre-échangistes du XIX<sup>e</sup> siècle, se fondant sur une foi inébranlable dans les vertus autorégulatrices du marché.

Ce que nous décrivons dans cette section, c'est le projet de l'ultralibéralisme ou du néolibéralisme ; ce n'est pas une analyse détaillée de l'application de ses politiques dans chaque pays. En en faisant la description, nous ne prétendons nullement qu'il a été appliqué intégralement partout et de la même façon. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, nous évoluons dans un système complexe et ouvert où la résistance est vraisemblable et où les décalages, fréquents. Il n'en reste pas moins qu'il est possible de dégager des tendances générales qui se dessinent à l'échelle mondiale, notamment dans les pays du Sud. Il est également évident que certains pays du Sud, comme ceux du BRICS (Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du Sud), tendent à se détacher du lot en occupant une place particulière, mais cela ne modifie pas encore de façon importante les tendances globales que nous allons présenter.

### 2.1.1. La tendance lourde des dernières décennies

Les politiques économiques dites « néolibérales » ou « ultralibérales » qui ont été appliquées massivement et qui ont inspiré les plans d'ajustement structurel imposés aux gouvernements du Sud et même à ceux du Nord, ont impliqué une libéralisation de la circulation des capitaux, des allègements fiscaux pour les entreprises, des privatisations souvent massives tendant à éliminer le rôle entrepreneurial de l'État de même qu'une déréglementation ayant pour effet de diminuer le rôle régulateur de l'État.

De telles politiques correspondent au modèle de développement promu par Milton Friedman et l'École de Chicago, qui a été appliqué de façon limitée durant les années 1970, d'abord sous la dictature chilienne du général Pinochet, puis dans l'Angleterre thatchérienne. Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que ce modèle se généralisa à l'échelle mondiale, cela après la chute du Mur de Berlin et avec l'établissement du Consensus de Washington par les IFI ayant leur siège social à Washington, c'est-à-dire la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Cette

chute du Mur symbolise l'écroulement du modèle soviétique, qui était, notamment dans les pays du Sud, en rivalité avec le modèle capitaliste. Or cette rivalité avait favorisé des modèles de développement incluant un certain interventionnisme de l'État dans l'économie, lequel mettait en œuvre des politiques d'industrialisation par substitution aux importations impliquant une expansion du marché interne ainsi que des mesures de redistribution telles que la réforme agraire. Quant au Consensus de Washington, il définit les grandes lignes des politiques économiques qui ont été par la suite incluses dans les plans d'ajustement structurel. Une telle inclusion, comme on le verra plus loin, s'est faite avec autorité grâce, entre autres, aux conditions qui s'apparentent à une forme de chantage s'effectuant au moment du refinancement de la dette extérieure.

Pour les pays du Sud, les politiques économiques de ce modèle de développement se sont basées sur cinq grands préceptes :

- 1) Privilégier la stabilité monétaire et la protection de la valeur des investissements en argent à travers l'application de mesures économiques de type monétariste<sup>1</sup>, même si cela impliquait souvent une augmentation du chômage et de la pauvreté.
- 2) Adopter une fiscalité favorable aux entreprises, notamment en limitant le taux marginal d'imposition, en privilégiant les taxes sur la consommation et en limitant les redevances sur les matières premières. Dans ce dernier cas, plusieurs pays, suivant les conseils des IFI, ont adopté un niveau minimal de redevances de l'ordre de 1 % (lequel, comme on le verra, est maintenant contesté).
- 3) Privatiser les entreprises d'État et certains services publics, ce qui a favorisé en général l'emprise croissante des plus grandes entreprises du secteur privé et, en particulier, des investisseurs étrangers, à qui de nouveaux créneaux de profits ont ainsi été offerts.
- 4) Favoriser un modèle économique extraverti, fondé sur les exportations et l'investissement direct étranger, cela dans le cadre d'un développement de type inégal, puisque, pour un travail comparable, la rémunération dans les pays du Sud est inférieure, voire beaucoup plus faible que dans les pays les plus riches situés au centre du système mondial. La compétitivité de ces pays, que l'on

---

1 Cela en privilégiant par-dessus tout la stabilité monétaire, par exemple en haussant les taux d'intérêt. On se trouve ainsi à protéger la valeur des investissements en argent et à favoriser la circulation du capital, ce qui inclut les différentes formes de spéculation canalisées par les institutions financières, cela souvent au détriment du secteur productif générateur d'emplois.

exprime souvent sous forme d'avantages comparatifs, mise d'ailleurs largement sur le maintien de bas salaires, c'est-à-dire en dernière instance sur la pauvreté<sup>2</sup>.

- 5) Pratiquer une politique de libre-échange, créant un cadre global de libre circulation des capitaux, des produits et des services (pas des personnes), élargissant de la sorte le marché, c'est-à-dire les possibilités de profits pour les entreprises, surtout pour les plus grandes d'entre elles. Or cela a eu des conséquences néfastes pour nombre d'économies nationales; notamment, l'ouverture aux importations s'est souvent traduite par la disparition d'industries nationales et par une menace à la sécurité et à la souveraineté alimentaires (notamment par la baisse de la production nationale de grains comme le blé et le maïs remplacés par des produits importés).

Paradoxalement, ce ne sont pas nécessairement les pays qui ont appliqué avec le plus de rigueur ces politiques qui se sont le plus développés économiquement. Ainsi, plusieurs des pays asiatiques qui ont connu une croissance économique élevée, comme la Chine, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et la Malaisie, bien qu'ils aient des économies de marché, ont des États interventionnistes, au point où on les appelle parfois des « *Capitalist Development States* » (États capitalistes développeurs). De plus, on ne peut pas dire que ces politiques ont été adoptées partout et complètement. Nul doute que leur application s'est effectuée de façon inégale, imparfaite diront les adeptes de l'ultralibéralisme.

Au-delà des nuances, il n'en reste pas moins que de façon générale, nous avons observé un élargissement important de l'économie de marché et une autonomisation de la sphère économique. Ainsi, on a assisté à l'expansion géographique du marché vers de nouvelles zones telles que la Chine et la Russie de même qu'à l'incorporation de nouvelles branches de production comme celles de la reproduction (bébés éprouvettes, mères porteuses, banques de sperme, etc.), de la communication (dans toutes ses dimensions) et de la culture. Par ailleurs, les entreprises, les réseaux d'entreprises et, en général, ceux qui ont l'emprise sur le capital sont parvenus à jouir d'une très grande marge de manœuvre. L'économie mondiale a été largement placée sous l'égide de grandes entreprises transnationales qui

2 Rappelons que dans le contexte d'une stratégie de développement autocentré fondée sur le marché interne, on serait susceptible de souffrir d'un taux trop élevé de pauvreté, puisqu'on a besoin de la demande solvable de la masse des consommateurs nationaux. Or, dans un contexte d'extraversion économique, les consommateurs sont situés dans un autre pays.

échappent presque à tout contrôle social. On pourrait même affirmer que les politiques néolibérales ont constitué en quelque sorte la plate-forme politico-économique de ces grandes entreprises.

De telles politiques ne sont donc pas neutres ; elles correspondent à certains intérêts, plus précisément à la prédominance de ceux des entreprises privées par rapport à ceux du secteur public et de l'État, de ceux de la sphère financière par rapport à ceux de la sphère de la production et de ceux des entreprises transnationales par rapport à ceux de tous les autres acteurs sociaux. Voilà un modèle de développement qui repose sur les intérêts d'une infime minorité d'êtres humains, soit avant tout de ceux qui contrôlent les grandes entreprises transnationales.

### 2.1.2. La crise économique

En 2008, nous avons vécu la plus importante crise économique depuis celle de 1929, crise internationale de laquelle nous ne sommes toujours pas vraiment sortis en 2013. Cette crise, il est vrai, tout comme celle de 1929, a éclaté d'abord dans le secteur financier, mais elle n'est pas que financière, elle correspond aussi à une crise économique profonde, une crise systémique de surproduction, c'est-à-dire une trop grande capacité de production par rapport à la capacité de consommation des populations (Bello, 2009). Cela explique l'existence d'un important surplus de capitaux ne pouvant être investis dans la production de biens et de services qui ont afflué dans le secteur financier, causant la croissance d'abord d'une bulle technologique qui a ensuite éclaté, puis d'une bulle immobilière qui, lorsqu'elle a implosé, a déclenché une crise économique à l'échelle mondiale. Évidemment, la croissance de telles bulles a été favorisée par les politiques de libéralisation financière et, intimement lié à ces dernières, par le développement de paradis fiscaux (Cavagneux, 2009).

Les États, surtout au Nord, sont intervenus massivement dans l'économie (avec des investissements que l'on estime à une somme totale d'environ 18 billions<sup>3</sup> de dollars US). Par ailleurs, il s'était initialement dégagé un consensus assez large sur la nécessité d'introduire davantage de régulation des systèmes financiers. Tout semblait donc indiquer la fin du néolibéralisme. À la suite d'une importante perte de crédibilité du courant ultralibéral, une des tendances qui semblait avoir le vent dans les voiles était celle que l'on pourrait qualifier de sociale démocratie globale (Bello, 2009) ou de keynésianisme vert (George, 2008, 2009), c'est-à-dire plus de régulation économique, de redistribution de richesse vers les pays et les

---

3 En français, un billion équivaut à 1 000 milliards, ce que l'on appelle en anglais « *trillion* ».

strates sociales appauvris, et de contrôle des effets écologiques de la production, mais sans remettre fondamentalement en question la propriété et le contrôle privés des moyens de production, l'institution du marché et la mondialisation économique.

Un des intellectuels qui est à l'avant-scène de cette tendance est Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie et ancien vice-président de la BM. Ce dernier a donné son nom à une commission créée par le président français dont le mandat était la redéfinition des indicateurs de la performance économique et du progrès social. Le rapport de cette commission (Stiglitz, 2009b), soumis le 14 septembre 2009 avec douze grandes recommandations, contient une critique de la notion de PIB utilisée jusqu'à ce jour de même qu'une analyse des indicateurs de la qualité de vie et du développement durable. Jusqu'à un certain point, cela remet en question la conception dominante du développement depuis la fin de la Deuxième Guerre, laquelle est fondée essentiellement sur la croissance du PIB (Stiglitz, 2009a). En outre, une autre commission d'experts présidée par ce même économiste, créée par le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Miguel d'Escoto, qui s'est tenue du 24 au 26 juin 2009, incluait des recommandations sur la réforme du système monétaire et financier international allant dans le même sens. On y proposait notamment une meilleure dotation de fonds pour que les États du Sud puissent appliquer des mesures anticycliques de relance économique ainsi qu'une démocratisation des institutions économiques internationales à travers la création d'un Conseil mondial de coordination économique plus représentatif que l'actuel G20 (Stiglitz, 2009c). Par contre, cette conférence n'a pas eu l'effet escompté, ayant été largement boycottée par les gouvernements du Nord, ceux des pays en émergence ainsi que la presse internationale<sup>4</sup>.

Finalement, les pressions des pays les plus puissants du système mondial aidant, les changements espérés n'ont pas eu lieu et on a maintenu les mêmes vieilles politiques ultralibérales, sans introduction de mécanismes de régulation, sans démocratisation des institutions économiques internationales et sans mesures redistributives. Ainsi, d'une crise qui a débuté dans les banques privées, on en est maintenant à une crise des dettes publiques qui est particulièrement aiguë dans la zone euro. Elle est liée au coût des investissements qui ont été effectués pour sauver les entreprises privées, surtout du secteur financier, aux politiques fiscales régressives favorables aux entreprises et aux individus les plus riches qui limitent les possibilités de générer des revenus, et à l'augmentation des dépenses sociales en soutien aux victimes de la crise économique (Salama, 2012).

---

4 Le seul chef d'État présent était le président de l'Équateur, Rafael Correa.

De façon générale, le phénomène de crise économique n'est pas une exception, il est récurrent, inhérent au capitalisme et constitue un effet prévisible des politiques de libéralisation financière<sup>5</sup>. Plus fondamentalement encore, cette crise qui n'est pas encore réglée est non seulement économique, elle est multiple. Il s'agit en fait d'une crise de société, de la société capitaliste, du modèle de développement « néolibéral » ou « ultra-libéral » qui a généré une grande concentration de la richesse et de fortes inégalités au sein des sociétés et entre elles, sociétés qui ne sont pas viables socialement et qui sont fondées sur un mode d'exploitation des ressources menaçant l'avenir de la planète. Ce sont donc à la fois les rapports entre les humains et ceux que nous avons établis avec la nature qui sont en jeu.

### 2.1.3. La concentration de la richesse

*Comme on dit, à force de vouloir trop mettre dans le sac on le rompt, et ma cupidité a détruit mes espérances.*

Sancho Panza à Don Quichotte<sup>6</sup>

L'une des principales conséquences sociales du modèle ultralibéral a été d'engendrer un marché de plus en plus libre, pouvant accumuler la richesse avec de moins en moins d'entraves, marché qui, s'il n'est pas bien régulé, est une institution favorisant intrinsèquement la concentration de la richesse. Or la première étude qui a été réalisée sur cette question à l'échelle mondiale, en l'occurrence par l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement des Nations Unies (UNV-WIDER) en 2006, fournit des résultats des plus clairs sur cette question. En effet, il ressort qu'en 2000, les 10 % de la population mondiale la plus aisée, dont près de la moitié vivant aux États-Unis et au Japon, possédaient 85 % de la richesse, tandis qu'à l'opposé, les 50 % les plus démunis n'avaient que 1 % de la richesse. À lui seul, le 1 % le plus riche concentrait 40 % de la richesse (Davies *et al.*, 2006). Par ailleurs, la revue *Forbes* dénombrait en 2008 dix fois plus de milliardaires dans le monde qu'en 1990 (1 125 comparativement à 99). Nous sommes donc en présence d'une concentration extrême de la richesse mondiale.

5 Voir Christian Cavagneux (2009, p. 4), qui cite notamment une étude de Reinhart et Rogoff couvrant 120 crises bancaires entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et 2008, observant que « les périodes de forte mobilité internationale des capitaux [c'est-à-dire de libéralisation financière] ont produit, de manière répétée, des crises bancaires internationales ».

6 Miguel de Cervantes Saavedra, *L'admirable Don Quichotte de la Manche*, t. 1, Paris, Charpentier, 1847, p. 170.

Fait intéressant, la crise financière de 2008-2009, en affectant directement les détenteurs du capital, aurait aussi eu comme effet de diminuer momentanément l'écart entre les riches et les pauvres, sans pour autant que ces derniers en profitent, puisqu'il n'y a pas eu de redistribution de la richesse, seulement une destruction de valeurs mobilières (Naudé et MacGee, 2009). Ainsi, selon la revue *Forbes*, en 2008 il y avait dans le monde 1 125 milliardaires dont le patrimoine s'élevait à 4,4 billions de dollars US, tandis qu'un an plus tard, il n'y en avait plus que 793, avec un patrimoine de 2,4 billions de dollars US.

Par contre, depuis 2008-2009, la concentration de la richesse mondiale a recommencé à s'accroître. Ainsi, selon le Crédit Suisse (2010, 2012), qui publie depuis 2010 un rapport sur la richesse mondiale, le 1 % des individus les plus riches de la planète a vu sa part de la richesse mondiale passer de 43 % en 2010 à 46 % en 2012 pendant que celle des 50 % les plus pauvres diminuait de 2 % à 1 %. On constate aussi que, selon la liste établie par la revue *Forbes*, les milliardaires ont connu une nouvelle expansion, dépassant leur niveau d'avant la crise. En effet, leur nombre a augmenté de 54,6 % et leur patrimoine total de 91,7 %, et ce, à peine trois ans après la baisse de 2009, de telle sorte qu'en 2012, on comptait 1 226 milliardaires avec un patrimoine évalué à plus de 4,6 billions de dollars US. Cela veut dire qu'une poignée d'individus jouit d'un patrimoine deux fois plus important que le PIB du Brésil ou deux fois et demi celui du Canada ou de l'Inde, ce dernier pays, faut-il le souligner, comptant 1,2 milliard d'habitants<sup>7</sup>.

Sur une plus longue période, depuis le début du règne ultralibéral, la tendance à la concentration de la richesse est également évidente. Ainsi, entre 1990 et 2012, pendant que le PIB mondial doublait<sup>8</sup>, le nombre de milliardaires se multipliait par 12, leur patrimoine total par 39 et leur fortune moyenne triplait, passant de 1,2 milliard à 3,8 milliards de dollars US<sup>9</sup>. Quant aux entreprises, durant la même période, les 10 plus grandes au

7 En 2012, selon les données du FMI, l'Inde et le Canada avaient tous les deux un PIB de l'ordre de 1,82 billion de dollars US, se classant respectivement au 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rang mondial quant à la taille du PIB par pays. Quant au Brésil, avec un PIB de 2,4 billions, il se classait au 7<sup>e</sup> rang mondial.

8 Selon les données du Earth Policy Institute de Washington. Les données de 2012 n'étant pas encore disponibles, on a appliqué une augmentation de 3 % au PIB de 2011, correspondant au taux de croissance prévu par le Conference Board mondial (la BM prévoyait quant à elle un taux de croissance de 2,5 %), ce qui nous donne pour 1990 et 2012 des PIB respectifs de 38,1 et 79,5 billions de dollars US, soit une augmentation de 109 %.

9 Selon la revue *Forbes*.



monde voyaient leur niveau de revenus annuels cumulés se multiplier par 3,6 et par 4,8 celui de leurs profits annuels cumulés<sup>10</sup>. Le processus d'accumulation de la richesse par les individus les plus riches et les plus grandes entreprises est donc tendanciellement beaucoup plus rapide que la croissance de l'économie mondiale. Il n'y a donc pas lieu de se surprendre du fait que la richesse tende à se concentrer sans cesse davantage entre peu de mains.

Cette richesse s'est accumulée par différents canaux ou mécanismes de croissance et d'accumulation qui pourraient être regroupés en trois catégories : des mécanismes « normaux légaux », des mécanismes « agressifs à la limite de la légalité » et des mécanismes « carrément illégaux ».

### Les mécanismes normaux légaux

Les premiers mécanismes, dits « normaux légaux », sont liés au marché et aux politiques ultralibérales qui ont permis la concentration des moyens de production par de grandes entreprises transnationales financières, industrielles et commerciales qui, de holdings en prises de contrôles (souvent avec une aide publique directe), sont devenues énormes, accaparant capital, moyens de production et circuits commerciaux. D'une part, les politiques fiscales, entre autres le maintien de taux d'imposition des compagnies et des redevances sur les matières premières à un bas niveau, ont permis aux entreprises d'engranger d'énormes profits. D'autre part, les politiques de libre-échange et de libre flux des capitaux ont favorisé l'expansion des plus gros joueurs, capables de concurrencer à l'échelle mondiale, c'est-à-dire des grandes entreprises. Il en est de même des privatisations qui, bien souvent, ont été faites au rabais et ont généré de très bonnes affaires pour les entreprises qui en ont profité. Ce fut le cas, par exemple, dans les années 1990 au Mexique, où Carlos Slim a profité de la privatisation des télécommunications dans son pays pour bâtir un monopole dans ce secteur d'activité, devenant par la suite l'homme le plus riche au monde avec une fortune évaluée à 69 milliards de dollars US<sup>11</sup>.

De façon générale, en ce qui concerne les rapports entre le Nord et le Sud, ces mécanismes jouent nettement en faveur de la concentration de la richesse dans les pays du Nord. Ainsi, si on considère les flux de

10 Selon la revue *Fortune*, leurs revenus cumulés annuels sont passés de 623 milliards à 2,23 billions de dollars US, et leurs profits de 29,3 à 140 milliards de dollars US.

11 Selon la liste des milliardaires de la revue *Forbes* de 2012.

fonds entrant et sortant des pays dits en développement chaque année, il y aurait actuellement une perte nette annuelle d'environ 372 milliards de dollars US<sup>12</sup> :

Aide publique au développement (APD)	+130 MM \$
Envoi des migrants	+325 MM \$
Service de la dette extérieure publique	-180 MM \$
Rapatriement des profits des multinationales	-647 MM \$

### Les mécanismes agressifs à la limite de la légalité

Quant aux mécanismes « agressifs à la limite de la légalité », ils sont variés, mais ils ont en commun le fait de pousser les lois à leur limite ou de tout simplement se donner un couvert légal, étant jugés par bien des observateurs immoraux ou illégitimes<sup>13</sup>. Quelques exemples suffisent à comprendre le phénomène. Par exemple, dans la Russie des années 1990, à la suite de la thérapie de choc qui a impliqué des privatisations massives, s'est constituée de façon fulgurante une grande bourgeoisie composée d'oligarques qui ont littéralement pris possession de l'économie russe auparavant du domaine public, cela pendant que la pauvreté elle aussi croissait à une vitesse hallucinante (Stiglitz, 2002, p. 254-258)<sup>14</sup>. Ailleurs, on aurait profité des chocs provoqués par les désastres naturels de Mitch en Amérique centrale (1998) et du tsunami au Sri Lanka (2004) pour effectuer des virages ultralibéraux incluant bon nombre de privatisations. Dans ce dernier cas, des villages de pêcheurs ont été déplacés à l'intérieur des côtes sous prétexte de l'établissement d'une zone tampon pour protéger les populations, mais les hôtels étaient exemptés de ce déplacement. Le plan était bien de libérer les côtes pour stimuler l'industrie touristique (Klein, 2008, p. 465-489)<sup>15</sup>. Tout cela fut certes légal, n'a enfreint aucune loi, mais était-ce vraiment légitime ?

12 Chiffres de 2010 provenant de la base de données de la BM cités par Millet, Munevar et Toussaint (2012, p. 10).

13 Sans entrer dans toutes les subtilités du débat sur les concepts de légalité et de légitimité, contentons-nous de signaler ici que la légitimité ne se fonde pas uniquement sur le droit et la justice, mais aussi sur l'éthique et la morale et qu'elle implique un certain consentement ou acquiescement collectif.

14 Concernant la pauvreté, Stiglitz (2002, p. 248) affirme qu'elle aurait grimpé d'un taux de 2 % en 1989 à une situation à la fin de 1998 où 23,8 % de la population russe vivaient avec moins de 2 \$ par jour et 40 % avec moins de 4 \$.

15 J'ai moi-même observé au Sri Lanka en 2006 le désarroi des pêcheurs d'un de ces villages qui avaient été déplacés à environ deux kilomètres des côtes, pêcheurs qui ne savaient trop comment poursuivre leur activité économique dans ces conditions.

Que dire de l'accaparement de terres dans les pays du Sud par des acteurs étrangers? Il y aurait eu, entre 2000 et 2010, environ 200 millions d'hectares de terres ainsi accaparées, phénomène qui constitue une forme radicale de concentration de la richesse, puisqu'elle correspond à un « accaparement du contrôle », c'est-à-dire à la « capture du pouvoir de contrôler la terre et autres ressources associées telles que l'eau, les minéraux ou les forêts » (Transnational Institute [TNI], 2013, p. 3). Voilà donc une forme de concentration qui implique une perte de souveraineté, c'est-à-dire une forme d'emprise économique avec une influence politique importante. Cela ne va pas sans rappeler le système des plantations de l'époque coloniale. À cette époque, c'était la domination politique des colonies qui permettait d'exercer un contrôle économique, alors que dans le cas de l'accaparement, c'est la mainmise sur les ressources qui se traduit par une perte de pouvoir politique.

### Les mécanismes carrément illégaux

Enfin, l'accumulation se fait également par des mécanismes « carrément illégaux », qui, comme on le verra, sont loin d'être l'exception. Prenons d'abord deux exemples notables.

Le premier est celui de la transnationale étasunienne de la banane, Chiquita Brands International, héritière de l'United Fruit Company, dont les immenses plantations représentent des enclaves économiques au sein desquelles la compagnie règne en maître. Or certaines interventions de cette firme transnationale au Honduras ont été assez bien documentées dans un reportage du *Cincinnati Enquirer* publié en mai 1998 (Gallagher et McWhirter, 1998). Dans ce long reportage, on y apprend entre autres que la compagnie avait engagé des groupes paramilitaires pour terroriser des paysans, qu'elle avait appliqué des stratégies pour briser les syndicats de travailleurs des plantations et éviter de leur payer des avantages sociaux et, enfin, qu'elle avait allègrement versé des pots-de-vin à des soldats, à des policiers, à des bureaucrates et à des juges afin d'échapper aux lois honduriennes (entre autres, la loi de réforme agraire) et de maintenir son monopole. On voit bien à qui a profité la corruption, qui devient une stratégie additionnelle d'accumulation. En outre, la puissance de cette transnationale ne se limite pas à l'Amérique centrale. En effet, après avoir investi plus de deux millions de dollars US dans ce reportage, à la suite de pressions de la Chiquita, l'*Enquirer* a accepté de publier en première page pendant trois jours une rétractation, de payer à la Chiquita dix millions de dollars US et de mettre à pied le journaliste, Michael Gallagher, qui avait dirigé le

reportage, cela apparemment parce que certaines informations, tirées d'échanges de courriels, avaient été obtenues illégalement. À noter, jamais la compagnie n'a réfuté les faits décrits dans le reportage.

Plus récemment, il y a eu le scandale de l'une des plus importantes compagnies au monde, Walmart (classée sept fois au premier rang des plus grosses compagnies et trois fois au second rang par la revue *Fortune* durant une période de dix ans comprise entre 2003 et 2012), avec des revenus estimés à 447 milliards de dollars US en 2012. Une enquête exhaustive du *New York Times* a dévoilé que cette compagnie aurait versé au Mexique plus de 24 millions de dollars US en pots-de-vin pour ouvrir rapidement de nouveaux magasins en contournant les lois environnementales et les règlements de zonage. Or, grâce à une croissance foudroyante, elle est devenue le premier employeur privé du Mexique avec plus de 209 000 employés (Barstrow, 2012).

Au-delà de ces deux exemples, de façon plus large, les retombées pour les compagnies des mécanismes illégaux d'accumulation représentent certainement un montant fort appréciable, difficile, voire impossible à chiffrer avec précision. Une portion de cet iceberg a été dévoilée par les études de Raymond Baker (2005), qui montre comment l'argent illégalement transféré en dehors d'un pays, qui ne représente qu'une petite partie de l'argent illégal, est globalement fort important et a un effet négatif sur le développement des pays du Sud. Il définit cet argent sale qui transite d'un pays à l'autre comme l'argent lié à la corruption, au crime ou au commerce international. Dans ce dernier cas, qui représente environ les deux tiers du total, il s'agit de la falsification des prix de produits et services importés, exportés ou échangés entre les branches d'une même entreprise, cela à travers la surfacturation, la sous-facturation ou tout simplement par de fausses transactions permettant de transférer illégalement des sommes à l'étranger (Baker, 2005, p. 166-172). Tout ce flux financier est facilité non seulement par les grandes banques, qui s'y prêtent aisément, mais aussi par plus d'un million de compagnies anonymes et plus de soixante paradis fiscaux un peu partout dans le monde abritant approximativement onze billions de dollars US, dont un billion seulement pour les îles Caimans (Baker, 2005, p. 190-191). Une étude de 2012 estimait le nombre de paradis fiscaux à 80 et la valeur totale de la richesse échappant au fisc à une somme de 21 à 32 billions de dollars US (Henry, 2012). C'est ce dernier montant de 32 billions qui a été cité en 2013 après la fuite de plus de 2 millions de courriels et autres documents des îles Vierges britanniques qui ont été dévoilés par l'International Consortium of Investigative Journalists<sup>16</sup>.

---

16 <<http://www.icij.org/offshore>>, consulté le 8 octobre 2013; voir aussi Leigh, 2013.

Combien représente au juste tout cet argent sale ? Michel Camdessus, alors qu'il présidait le FMI, avait déclaré en 1998 qu'il estimait le blanchiment d'argent à une somme variant entre 2 et 5 % du PIB mondial, soit à l'époque à entre 640 milliards et 1,6 billion de dollars US (Baker, 2005, p. 162), ce qui signifierait en proportion du PIB mondial de 2012 entre 1,5 et 4 billions de dollars US. Baker (2005, p. 172) quant à lui évaluait le flux total annuel d'argent illégal en 2005 à environ 1 billion de dollars US, dont 500 milliards correspondaient à un transfert de fonds des pays du Sud vers les pays du Nord. Or de tels transferts, qui n'apparaissent pas dans les comptes nationaux, ce qui falsifie donc les principales données économiques, signifient, d'une part, une sous-estimation du niveau d'enrichissement des plus riches et, d'autre part, un appauvrissement des pays les plus pauvres. Et si on compare le montant qui sort des pays du Sud avec celui de l'aide publique au développement (APD) qui entre, on ne peut qu'acquiescer à cette conclusion de Baker (2005, p. 248-249 ; notre traduction) : « Pensez à cette comparaison : 50 milliards de dollars d'aide entrent et 500 milliards d'argent sale sortent. Pour chaque dollar d'aide étrangère généreusement offert sur la table, nous reprenons 10 \$ en argent sale sous la table. Il est impossible de générer du succès avec une équation pareille. » Et il ajoute que c'est là un sujet qu'on évite d'aborder au sein des grandes institutions de développement international :

Alors que je m'entretenais avec l'économiste en chef d'une des principales organisations d'aide de Washington, je lui ai partagé mon évaluation à l'effet qu'il y a beaucoup plus d'argent sortant illégalement des pays les plus pauvres qui est déposé dans les pays occidentaux que d'argent d'aide étrangère qui est envoyé vers ces pays. Je lui ai demandé s'il était d'accord. Sa réponse fut la suivante : « Oui, mais ne le dites à personne » (p. 249 ; notre traduction).

Un rapport récent de Global Financial Integrity, le centre de recherche fondé par Baker, estimait que durant la décennie 2001-2010, entre 4,7 et 5,9 billions de dollars US avaient ainsi été illégalement transférés du Sud vers le Nord, dont 552 à 859 milliards de dollars US uniquement pour l'année 2010 (Kar et Freitas, 2012). C'est toute une somme que l'accumulation illégale extorque ainsi aux pays du Sud, somme qui échappe à la fiscalité et qui n'est pas disponible pour produire les biens et services dont la population a besoin. Et si on additionne ce montant avec celui des fonds sortant légalement des pays du Sud cité plus haut, on pourrait parler d'un transfert du Sud vers le Nord d'une somme totale annuelle de 924 milliards à 1,2 billion de dollars US.

## Le mécanisme de la dette extérieure

Pour terminer, parmi tous les mécanismes permettant cette accumulation de richesse au Nord, la dette extérieure joue un rôle particulier. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le service de la dette publique des pays du Sud représentait à lui seul environ 180 milliards de dollars US en 2010. Or cela correspond à ce qui a été remboursé. Le montant total du capital dû est d'environ 1,6 billion, dont une portion considérable correspond à ce que l'on appelle une dette odieuse, prêtée à des dictatures contre les intérêts de leurs citoyens par des créanciers qui étaient généralement au courant de la situation, mais qui préféraient fermer les yeux. Ainsi, 34 pays ont contracté une telle dette odieuse, dont on estime la valeur totale à 376,5 milliards de dollars US, soit 60 % de la dette publique totale de ces pays (Millet *et al.*, 2012, p. 7). Voilà une somme que nous pourrions considérer comme illégitime, dont le remboursement entrerait dans la catégorie des mécanismes d'accumulation «à la limite de la légalité». En outre, il est probable également qu'une portion de la dette publique, fort difficile à évaluer, a été imposée par des moyens carrément illégaux tels que le chantage et les pots-de-vin. C'est ce que laisse penser le témoignage de John Perkins (2006), un de ces agents spéciaux très bien rémunérés, chargés de mettre de la pression pour obliger les pays à s'endetter. Les mécanismes de la dette publique couvrent donc à eux seuls un large éventail de mécanismes légaux, à la limite de la légalité et illégaux.

Par ailleurs, même si la dette contribue directement au transfert de fonds du Sud vers le Nord, ce n'est assurément pas là son rôle le plus important. En effet, elle constitue un puissant instrument de négociation lors de chaque renouvellement du financement permettant de continuer à la rembourser. C'est là un moment privilégié pour suggérer avec force, voire imposer les orientations des gouvernements, en l'occurrence les politiques ultralibérales qui ont précisément favorisé la concentration de la richesse.

En définitive, les mécanismes d'accumulation légaux, à la limite de la légalité et illégaux sont inhérents au modèle de développement ultralibéral et ils ont permis une extrême concentration de la richesse par un nombre limité d'individus et de grandes entreprises dans quelques pays du Nord. Même si on observe présentement une accumulation vers certains pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil, cela ne modifie nullement l'équation de base de la forte tendance à la concentration qui, loin de s'amenuiser, tend encore à s'amplifier, comme le démontrent les données récentes du Crédit Suisse (2012).

Or un modèle de développement qui permet une concentration si extrême de la richesse ne peut se reproduire que sur la base du maintien d'importants privilèges pour les personnes et les entités qui accumulent le capital. Voilà une situation d'injustice sociale exigeant la perpétuation de mécanismes de domination qui tend à générer nombre de tensions et de conflits et qui n'est pas viable socialement, ou tout au moins qui ne peut se maintenir qu'au prix du renforcement d'institutions coercitives. Ainsi, l'intensification du militarisme et de la répression au nom du patriotisme et de la lutte antiterroriste, qui est notable depuis les événements du 11 septembre 2001, a engendré une surveillance accrue qui s'est parfois traduite par de l'intimidation et qui a facilité dans bien des cas la criminalisation des mouvements sociaux d'opposition, lesquels ont certes démontré une étonnante capacité de résister. Il faut souligner ici le fait que le recours à la coercition, loin de refléter la force du modèle ultralibéral, montre la peur régnant chez les couches dirigeantes devant les contradictions qui émergent des inégalités et du dynamisme des mouvements sociaux. Lorsqu'un système a besoin d'exercer plus de contrainte, c'est qu'il n'arrive plus à maintenir l'ordre par des moyens non coercitifs, c'est-à-dire hégémoniques, qu'ils soient idéologiques ou culturels. Le recours à la force laisse apparaître la faiblesse plutôt que la force, car la véritable force d'un système social consiste au contraire à se maintenir ou à se reproduire en utilisant un minimum de coercition, ce qui exige un maximum de légitimité symbolique.

Dans ce contexte, l'ensemble des stratégies de développement peut être considéré d'un point de vue sécuritaire. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, la réduction de la pauvreté est aujourd'hui envisagée sous l'angle de la sécurité, comme un moyen de diminuer les tensions sociales et d'assurer la conservation de l'ordre social établi. En outre, du point de vue des institutions humanitaires mondiales, les plus grandes menaces à la sécurité globale sont perçues comme venant de tensions internes aux pays plutôt que de conflits entre les États (Duffield, 2007, 2010). De surcroît, dans un contexte d'augmentation du nombre d'interventions humanitaires, la préoccupation est croissante au sujet de la sécurité du personnel humanitaire international, qui est de plus en plus isolé de la population locale dans des bunkers, cela même s'il n'y a apparemment pas d'évidence empirique claire d'une dangerosité accrue (Duffield, 2012). Bref, les programmes de développement et les interventions humanitaires s'insèrent dans une stratégie globale sécuritaire, une sécurité visant d'abord et avant tout le maintien de l'ordre social. Cette stratégie envisage bien sûr également une certaine « sécurité humaine » profitable à l'ensemble des

citoyens, mais secondairement, pourvu qu'une telle sécurité ne menace pas l'ordre social établi comme le ferait, par exemple, l'instauration de mesures impliquant une redistribution importante de la richesse.

En définitive, il est question d'un modèle de développement qui, pour maintenir les privilèges d'une infime minorité, a engendré un large phénomène d'exclusion économique et sociale. Or il n'y a pas que la concentration de la richesse qui nous menace, nous faisons également face à une véritable crise écologique mettant en péril la survie même de l'humanité.

#### 2.1.4. La crise écologique

La pollution et la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources et le changement climatique, dont les causes sont essentiellement anthropiques, c'est-à-dire liées à l'activité humaine, sont autant de phénomènes interreliés qui menacent notre environnement et notre survie dans cet environnement. Ainsi, la pollution atmosphérique affectant l'air que nous respirons, les terres inondées, désertifiées, épuisées ou contaminées qui rendent la production d'aliments plus difficile et qui affectent notre santé, la diminution des sources d'eau potable essentielles à la vie de même que la pollution des océans réduisant les ressources marines, voilà autant de pressions qui affectent déjà la vie de milliards d'individus et qui pèsent négativement sur les chances de survie à long terme de l'espèce humaine.

Or les causes de cette crise écologique sont directement liées au modèle de développement, et ses conséquences néfastes, à l'inverse de la richesse mondiale, sont concentrées parmi les larges couches des populations les plus pauvres des pays du Sud. Ainsi, le dernier rapport de la Commission des Nations Unies sur l'environnement affirme clairement : « La croissance économique s'est faite au détriment des ressources naturelles et des écosystèmes » (Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE], 2012, p. 9). Et ce même rapport ajoute, au sujet de l'accès à un élément essentiel à la vie, l'eau, que 80 % de la population mondiale vit dans des régions où l'accès à cette ressource indispensable est menacé, soit essentiellement dans des pays du Sud (p. 10). C'est de surcroît dans ces mêmes pays du Sud qu'on envoie massivement les déchets dangereux (chimiques et électroniques), et que se déplace la fabrication de produits chimiques (p. 13). Or on sait que la production massive de déchets va de pair avec le principe d'obsolescence programmée (inhérent au modèle actuel de développement laissant le marché libre d'accumuler la richesse avec le moins d'entraves possible), principe selon lequel on limite intentionnellement la durée de vie des produits afin de forcer leur renouvellement, ce qui, tout en engendrant une rentabilité accrue pour les entreprises, augmente proportionnellement la quantité de déchets.



Quant à l'indice de biodiversité<sup>17</sup> de la World Wildlife Fund (WWF, 2012), derrière une diminution globale de l'ordre de 28 % de cet indice entre 1970 et 2008 se cache des réalités différenciées : d'une part, cet indice a augmenté de 30 % dans les zones tempérées et baissé de 60 % dans les Tropiques et, d'autre part, il a augmenté de 7 % dans les pays à revenus élevés et baissé de 60 % dans ceux à faibles revenus (la diminution fut de 32 % dans ceux à revenus moyens).

Cette tendance différenciée d'évolution de la biodiversité s'explique par des contextes historiques et sociopolitiques distincts. Dans les pays industrialisés du Nord, la diminution de la biodiversité est plutôt ancienne, en très grande partie antérieure à 1970, et depuis ce temps, ces États ont adopté des politiques de contrôle environnemental et de préservation de la biodiversité. En outre, des investissements publics et privés importants ont été effectués dans des programmes de conservation et de récupération de la biodiversité, lesquels ont manifestement eu un certain succès. Au Sud, la diminution de la biodiversité est plus récente. Dans ces pays, il y a peu de moyens pour mettre en œuvre des programmes de conservation, et la capacité d'intervention des États en matière d'environnement est moindre. Il s'est donc dessiné, une fois de plus, une tendance opposée entre le Nord et le Sud, cette fois en ce qui concerne la biodiversité.

L'analyse du phénomène de changement climatique est également intéressante. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations Unies, le réchauffement du système climatique est sans équivoque, il est très probablement attribuable à la hausse des gaz à effet de serre (GES) liée aux activités humaines et il favorisera davantage de périodes de chaleur et de chaleur intense de même qu'une augmentation des régions touchées par les sécheresses, de l'intensité des cyclones tropicaux et des inondations (GIEC, 2008). Ces changements auront, pour les populations humaines, des effets importants sur la production de nourriture, sur l'accès à l'eau potable et, en général, sur l'ensemble des conditions de vie (tableau 2.1). Enfin, la limite de réchauffement qu'on vise à ne pas dépasser est de 2°C, puisqu'au-delà de ce seuil, les effets appréhendés excèdent notre capacité d'adaptation (Anderson, 2012).

Selon les experts du GIEC, les régions qui subiront davantage les conséquences néfastes du changement climatique sont l'Arctique, l'Afrique, les petites îles, notamment du Pacifique, les grands deltas d'Asie et d'Afrique ainsi que certaines catégories sociales des régions plus riches, plus

17 La WWF (2012) calcule l'indice de biodiversité sur la base de l'observation de 9 014 populations de 2 688 espèces de vertébrés avec un niveau de fiabilité de l'ordre de 95 %.

précisément les pauvres, les jeunes enfants et les personnes âgées, c'est-à-dire les personnes les plus vulnérables<sup>18</sup>. En outre, le réchauffement offrira vraisemblablement quelques occasions de développement dans l'agriculture et le tourisme, cela principalement dans les régions actuellement froides du Nord. Bref, les pays du Sud et les familles les plus pauvres seront plus affectés que les pays du Nord et les couches sociales plus aisées, mais la capacité d'introduire des mesures d'adaptation et d'atténuation étant inégalement répartie, ce sont les pays les plus touchés par le phénomène qui ont le moins de moyens pour y faire face.

Dans ce contexte, les politiques ultralibérales, en favorisant une moindre intervention de l'État dans l'économie et en plaçant les États du Sud en compétition les uns avec les autres pour une fiscalité et des réglementations avantageant les entreprises et les investissements étrangers, ne font qu'aggraver la crise écologique. Elles font partie du problème ! Notons à ce chapitre que les traités de libre-échange ne reconnaissent généralement pas le principe de précaution en matière d'environnement ou de santé qui permettrait à un État d'adopter une perspective de prudence face à des menaces qui ne sont pas encore bien démontrées, par exemple les organismes génétiquement modifiés (OGM)<sup>19</sup>. En outre, la plupart des coûts environnementaux liés à la pollution et à l'épuisement des ressources sont externalisés, c'est-à-dire que les entreprises n'ont pas à les assumer. C'est donc l'ensemble des citoyens qui doivent et devront en assumer une grande partie. Quant aux effets, ils sont et seront subis inégalement, davantage par les unités domestiques les plus pauvres et, au sein de celles-ci, davantage par les femmes, sur qui pèse encore une grande part des tâches liées à la reproduction et aux soins des enfants<sup>20</sup>.

Par ailleurs, ce sont précisément les pays du Nord et certains pays émergents qui émettent le plus de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), en grande partie à l'origine de l'effet de serre provoquant le changement climatique<sup>21</sup>,

18 C'est ce qui est notamment survenu aux États-Unis en 2005 après le passage de l'ouragan Katrina.

19 Ce principe, mis de l'avant lors du Sommet de Rio sur l'environnement de 1992, va plus loin que celui de prévention visant à prendre des mesures afin d'éviter des risques prévisibles, scientifiquement démontrés.

20 Pour une analyse féministe du changement climatique, voir Charkiewicz, 2010.

21 Ainsi, en 2010, les États-Unis, avec moins de 5 % de la population mondiale, ont généré près de 18 % des émissions de CO<sub>2</sub>, alors qu'à l'inverse l'Inde, avec 17 % de la population, n'a contribué que pour 5 % aux émissions. Quant à la Chine, son niveau d'émissions est à peu près égal à sa population (respectivement 24 % et 20 %). Les pays membres de l'OCDE (qui comprend les pays les plus riches du monde) avaient un niveau d'émissions calculé en millions de tonnes métriques par habitant de 10,1 comparativement à 2,99 pour les pays non membres (incluant la Chine), les États-Unis ayant un niveau de 17,3, le Canada de 15,7, la Chine de 5,4 et les pays africains de 0,9 (International Energy Agency, 2012, p. 12 et 99-101).

et qui, de façon générale, exercent la plus grosse empreinte écologique sur la planète, c'est-à-dire qui sont plus responsables de l'actuelle crise écologique. Qui plus est, le modèle de développement du Nord n'est pas globalement viable :

Si, par exemple, toute l'humanité vivait comme un Indonésien moyen, on n'utiliserait que les deux tiers de la biocapacité de la planète. Si tout le monde vivait comme un Argentin moyen, l'humanité aurait besoin de plus d'une planète et demie. Et si tout le monde vivait comme un résident moyen des États-Unis, on aurait besoin de quatre Terres pour régénérer la demande annuelle de l'humanité sur la nature (WWF, 2012, p. 206 ; notre traduction).

C'est donc dire que le mode de vie nord-américain, qui, à l'instigation de Rostow (1971 [1960]), a inspiré explicitement ou implicitement nombre de programmes de développement, constitue à la fois une menace et un mirage. Il est une menace, car il ne peut se reproduire que sur la base d'une externalisation des coûts environnementaux provoquant une dégradation accrue de la nature qui met en danger la survie même de l'espèce humaine. Il est un mirage, car il n'est pas généralisable à l'ensemble de la planète et il ne peut se maintenir qu'en excluant de ce mode de vie des milliards d'individus, surtout des pays du Sud. La crise écologique est donc liée au modèle de développement, au premier chef le modèle capitaliste dans sa version ultralibérale qui domine présentement, mais de façon plus fondamentale encore, elle interpelle tout modèle fondé sur une croissance illimitée, sur cet « enfer de la croissance » (Latouche, 2010), cela sur une planète où les ressources et la biocapacité sont limitées. Les gâchis environnementaux de l'expérience « communiste » ou « capitaliste d'État » des pays d'Europe de l'Est montrent à l'évidence que le modèle ultralibéral n'a pas le monopole de la décrépitude écologique. Comme l'a affirmé François Partant (1982) il y a plusieurs décennies, c'est cette foi inébranlable dans le progrès et le développement des forces productives, dans l'accumulation qu'il implique et dans les technologies qu'il exige, qui a généré un rapport insoutenable avec la nature et qui pousse l'humanité vers une nécessaire « transition écologique » (Favreau et Hébert, 2012).

Bref, si la tendance se maintient, ce sont les pays du Sud et les couches sociales les plus pauvres du Sud et du Nord qui continueront à être les premières victimes de la crise écologique, qui en subiront de plus en plus les effets néfastes et qui seront aussi les plus dépourvus pour y faire face tandis que ce sont les pays du Nord et les couches sociales les plus aisées, c'est-à-dire les premiers responsables de cette crise, qui pourront profiter des avantages qui se présenteront et qui auront plus de moyens pour s'adapter à ses effets néfastes et les atténuer. Voilà une situation socialement injuste, voire explosive, qui risque d'entraîner de nombreux conflits.

Harald Welzer (2009, p. 119-120), en analysant les répercussions possibles du changement climatique, mentionne de nombreuses « occasions de violence », notamment pour l'exploitation des sols et l'accès à l'eau potable, à la suite des migrations transnationales, pour l'appropriation des ressources en eau et en forêts et aussi à la suite des mesures d'adaptation telles que les barrages et les prélèvements dans les fleuves et les nappes phréatiques. Ainsi, les modifications climatiques « agissent dans deux directions : elles peuvent provoquer des conflits violents, elles peuvent aussi aggraver des situations conflictuelles existantes » (Welzer, 2009, p. 261). D'ailleurs, de tels conflits seraient déjà une réalité, celui du Darfour étant l'exemple éloquent d'une situation où l'érosion croissante des sols et la sécheresse ont attisé des contradictions existantes entre paysans sédentaires « africains » et éleveurs nomades « arabes » (Welzer, 2009, p. 97-103).

En conclusion, la crise écologique n'est pas seulement écologique. Elle implique des modes de production et de consommation qui l'ont engendrée, des formes de pouvoir qui l'ont autorisée et des styles de vie qui l'ont soutenue. Le modèle de développement ultralibéral, avec ses mécanismes d'accumulation favorisant une concentration croissante de la richesse, est au cœur de cette crise qui, comme nous l'avons vu, risque de creuser encore davantage l'écart entre les pays ou les régions du monde et entre les couches sociales.

### 2.1.5. Les sociétés à l'ère ultralibérale

Nous n'allons pas ici faire l'analyse de toutes les facettes des sociétés de l'ère ultralibérale. Ce serait là le sujet d'un ouvrage particulier. Nous nous contenterons d'en souligner quelques-uns des aspects les plus pertinents pour saisir la nature intégrale, intégratrice et contradictoire du modèle de développement ultralibéral qui imprègne grandement les sociétés dans lesquelles nous vivons. L'application des politiques ultralibérales dans des pratiques concrètes engendre une diversité de symboles, d'institutions et de structures sociales influant sur la vie des différents acteurs sociaux, qui à leur tour peuvent réinterpréter les conditionnements reçus dans des pratiques susceptibles d'influencer et même de renouveler les symboles, les institutions et les structures. De cette dialectique naît une dynamique socioculturelle non déterministe, donc en grande partie non prévisible, d'où émerge une série de tensions et de contradictions propres à l'époque historique actuelle.

TABLEAU 2.1.

### EXEMPLES D'INCIDENCES POSSIBLES DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES EXTRÊMES ASSOCIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Phénomènes et orientation de la tendance	Exemples de projections des principaux impacts, secteur par secteur			
	Probabilité des tendances futures, sur la base des projections des scénarios du RSSE pour le XXI <sup>e</sup> siècle	Agriculture, sylviculture et écosystèmes	Ressources en eau	Santé publique
Dans presque toutes les régions terrestres, journées plus chaudes et moins de nuits et de journées froides, journées et nuits chaudes plus fréquentes	Pratiquement certain	Récoltes en augmentation dans un environnement plus froid; récoltes en diminution dans un environnement plus chaud; recrudescence d'insectes	Effets sur les ressources en eau dépendant de la fonte des neiges; effet sur certains systèmes d'approvisionnement en eau	Mortalité humaine en diminution car moins d'exposition au froid
Périodes de chaleur/canicules. Fréquence accrue dans presque toutes les régions terrestres	Très probable	Récoltes en diminution dans des régions plus chaudes en raison de stress thermique; danger accru de feux de forêt	Augmentation de la demande en eau; problèmes liés à la qualité de l'eau (invasion d'algues p. ex.)	Dégradation de la qualité de vie des personnes habitant des régions chaudes dans des conditions inadéquates; effets sur les personnes âgées, les jeunes enfants et les démunis
Fortes précipitations. Fréquence accrue dans presque toutes les régions terrestres	Très probable	Dégâts aux cultures; érosion des sols; impossibilité de cultiver la terre en raison de terrains détrempés	Effets néfastes sur la qualité des eaux de surface et souterraines; contamination des sources aquifères; le stress hydrique pourrait s'alléger	Dysfonctionnement des établissements humains, des commerces, des transports et des communautés en raison d'inondations; pressions sur les infrastructures urbaines et rurales; pertes de biens

**Industrie, établissements humains et sociétés**

Demande énergétique réduite pour le chauffage; augmentation de la demande en climatisation; dégradation de la qualité de l'air dans les villes; moins d'interruptions dans les transports dues à la neige et au verglas; conséquences sur le tourisme hivernal

Dégradation de la qualité de vie des personnes habitant des régions chaudes dans des conditions inadéquates; effets sur les personnes âgées, les jeunes enfants et les démunis

Dysfonctionnement des établissements humains, des commerces, des transports et des communautés en raison d'inondations; pressions sur les infrastructures urbaines et rurales; pertes de biens

TABLEAU 2.1.  
**EXEMPLES D'INCIDENCES POSSIBLES DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES ET CLIMATIQUES EXTRÊMES ASSOCIÉS  
 AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (suite)**

Phénomènes et orientation de la tendance	Probabilité des tendances futures, sur la base des projections des scénarios du RSSE pour le XXI <sup>e</sup> siècle	Exemples de projections des principaux impacts, secteur par secteur		
		Agriculture, sylviculture et écosystèmes	Ressources en eau	Santé publique
Augmentation des régions touchées par les sécheresses	Probable	Dégradation des sols; diminution des récoltes/récoltes endommagées et pertes des récoltes; mort du cheptel; danger accru d'incendies	Augmentation du stress hydrique	Risque accru de pénurie d'aliments et d'eau; risque accru de malnutrition; risque accru de maladies liées à l'eau et aux aliments
Augmentation de l'intensité des cyclones tropicaux	Probable	Dégâts causés aux récoltes; arbres déracinés par le vent; dégâts causés aux récifs coralliens	Pannes de courant provoquant des coupures d'eau chez les utilisateurs	Risque accru de mortalité, d'accidents et de maladies liées à l'eau et aux aliments; chocs post-traumatiques
Augmentation des effets d'une montée extrême du niveau de la mer (à l'exception des tsunamis)	Probable Augmentation des effets d'une montée extrême du niveau de la mer (à l'exception des tsunamis)	Salinisation des eaux d'irrigation, des estuaires et des systèmes d'eau douce	Diminution d'eaux douces due à l'intrusion d'eau salée	Dérèglements dus aux inondations et aux vents tempétueux; résiliation des contrats d'assurances des risques dans les zones vulnérables par des assureurs privés; possibilités de phénomènes migratoires des populations; pertes de biens
				Coût de la protection côtière opposé aux coûts d'une réaffectation des terres; possibilités de déplacement de la population et des infrastructures; voir ci-dessus la question des cyclones tropicaux

Source: GIEC, *Changements climatiques 2007 : rapport de synthèse*, Genève, Organisation météorologique mondiale et Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2008, p. 53, <[http://www.ipcc.ch/publications\\_and\\_data/ar4/syr/fr/contents.html](http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/syr/fr/contents.html)>, consulté le 8 octobre 2013.

Ainsi, alors que les libertés individuelles tendent apparemment à s'accroître avec la généralisation de l'ultralibéralisme, leur jouissance effective est souvent tributaire du pouvoir économique et politique de chaque citoyen, famille, organisation ou État, de telle sorte qu'il y a parfois tout un abîme entre l'énoncé d'un droit et sa matérialisation. Il en est ainsi du droit à la vie, qui est fort différent si on se situe dans une famille aisée de Montréal ou si on est un déplacé interne de Colombie ou si on réside dans une zone du Pakistan visée par les drones de l'armée étasunienne.

Vu sous un autre angle, le projet ultralibéral a aussi favorisé une homogénéisation culturelle parfois agressive, allant souvent de pair avec une marchandisation de la culture et proposant une société individualiste composée de citoyens tendanciellement réduits à leur condition de consommateurs de produits standardisés. Ce processus unificateur a représenté, surtout pour les cultures subordonnées du Sud, une véritable menace qui a causé la disparition de nombreuses expressions culturelles, donc un appauvrissement de la richesse culturelle mondiale. Mais, paradoxalement, il a aussi stimulé la lutte pour préserver ou affirmer certains traits culturels propres ou même créer de nouvelles formes de cultures. Le dynamisme culturel des peuples autochtones des Amériques en est un exemple patent.

Du point de vue politique, en maximisant la liberté du marché, on a accru le pouvoir des entreprises, surtout des plus grosses, et on a étendu l'autonomie de la sphère économique, engendrant de la sorte un certain chaos planétaire qui, entre autres, empêche une bonne gestion de la crise écologique. Simultanément à ce désordre, contribuant parfois à l'amplifier et parfois à le résorber, une forte tendance à la mondialisation politique émerge, avec la création d'un grand nombre d'institutions internationales et multilatérales ainsi que d'organisations de toutes sortes, représentant différents secteurs de la société.

Chez les acteurs économiques dominants, au-delà de la rivalité, une tendance commune se dessine, celle de viser une meilleure intégration et d'exercer une influence politique globale dans le sens de leurs intérêts. C'est en partie pour cela qu'ont été créés la Chambre de commerce internationale, l'organisation internationale des employeurs, le groupe Bilderberg<sup>22</sup>, le Forum économique de Davos de même que tout un réseau de *think tanks* proches des grandes entreprises transnationales.

---

22 Voir <<http://www.bilderbergmeetings.org/index.php>> (site officiel, consulté le 8 octobre 2013) et <<http://www.syti.net/Organisations/Bilderberg.html>> (information critique, consulté le 8 octobre 2013).

Or le pouvoir est inégalement réparti entre les acteurs dominants. Au sein même de l'économie de marché, il y a une concentration du pouvoir entre les mains d'un petit groupe d'entreprises. Ainsi, sur 43 060 entreprises transnationales répertoriées à partir d'une base de données de 30 millions d'acteurs économiques, 1,7 % d'entre elles (737) exercent un contrôle sur 80 % de la valeur totale de ces entreprises, et 147 (0,3 %) contrôlèrent l'ensemble de ce réseau (Vitali, Glattfelder et Battiston, 2011). Bref, les acteurs dominants du système économique mondial défendent vivement leurs intérêts, et ce sont d'abord ceux des entreprises les plus puissantes, qui exercent davantage d'emprise sur les décisions non seulement des entreprises qui contrôlent l'économie, mais aussi des entités gouvernementales et multilatérales.

De leur côté, les secteurs populaires organisés de la société civile ont aussi convergé dans des organisations syndicales internationales, dans le mouvement coopératif, dans la Marche mondiale des femmes, dans la Via Campesina, dans le Forum social mondial et dans une multitude d'alliances et de coalitions internationales. Comme on le verra plus tard, la société civile ne reste pas passive face aux défis et aux avatars du système mondial. Voilà un contexte ponctué de débats et de luttes où s'affrontent des visions politiques différentes sur le futur de l'humanité.

Du point de vue des structures sociales, le modèle de développement ultralibéral a favorisé intrinsèquement de multiples formes d'inégalités, avec des conséquences particulières pour chacune d'elles, entre le Nord et le Sud, entre les classes et les strates sociales, entre les ethnies et entre les hommes et les femmes, inégalités profitables à la petite minorité qui domine l'économie mondiale. Ce modèle a aussi signifié un déplacement net du pouvoir du champ politique démocratique vers le champ économique et vers les bureaucraties internationales, de telle sorte que de plus en plus de décisions importantes sur l'avenir de nos pays et de notre planète ont été prises par des non-élus qui ne rendent pas de compte à la population, soit les conseils d'administration des grandes compagnies transnationales et les technocraties des IFI (FMI, BM, Organisation mondiale du commerce [OMC], etc.). En ce qui concerne les deux organisations qui ont eu le plus d'influence sur les pays du Sud, soit le FMI et la BM, ils sont contrôlés par les pays les plus riches, le vote étant fonction de la cotisation de chaque pays<sup>23</sup> et la tradition voulant qu'ils aient à leur tête respectivement une personne d'Europe et des États-Unis.

23 Contrairement à l'OMC, où c'est la règle de « un pays un vote » qui s'applique. Pour plus de détails sur le suffrage censitaire au sein du FMI et de la BM, voir Millet *et al.*, 2012, p. 28-30.



Dans tout ce contexte, les crises sociales se succèdent. Ainsi, il y a eu en 2008 une crise alimentaire qui a durement frappé les couches sociales les plus pauvres des pays du Sud, provoquant des « émeutes de la faim ». Or cette crise ne provenait pas d'un manque de nourriture, mais était directement liée au fonctionnement du marché, qui a permis la spéculation, provoquant une hausse de prix rendant les produits inaccessibles pour les couches sociales les plus pauvres (Farouk, 2010 ; Développement et Paix, 2010 ; Kaufman, 2009). Maintenant, face à la crise énergétique, on étend les cultures d'agrocultures, cela souvent aux dépens de la production d'aliments, ce qui constitue potentiellement un facteur contribuant à de nouvelles crises alimentaires. Or, pour répondre aux futurs besoins alimentaires, plusieurs solutions peuvent être envisagées, en commençant par la production agroécologique qui, on le sait, pourrait nourrir l'humanité. Dans ce contexte, qui bénéficierait d'une seconde révolution verte fondée sur l'usage intensif de semences génétiquement modifiées comme le propose l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)? Il y aurait certainement là une belle occasion d'augmenter les profits pour des entreprises transnationales comme Monsanto. Il en est de même de la bourse du carbone, qui émerge comme une solution à la crise écologique. Elle invite les entreprises privées à profiter de la dégradation environnementale pour faire de nouvelles affaires dans des projets supposément verts. Sans un organisme indépendant et crédible de vérification et sans un véritable contrôle citoyen, ces projets risquent d'être plus orientés vers la quête de profits que vers la solution des problèmes écologiques. C'est que le marché n'est pas une institution de bienfaisance, mais une institution fondée sur la recherche du profit qui tend intrinsèquement à concentrer la richesse.

Comme on le voit, les crises sont à la fois multiples et enchevêtrées. Au moment où le « rêve américain » se meurt, où l'ouverture aux marchés détruit l'agriculture paysanne et vivrière dans de nombreux pays du Sud, où le changement climatique provoque de plus en plus de désastres et où la majorité de la population mondiale est exclue des bienfaits de la mondialisation, il y a un profond malaise qui plane. La perception par ces milliards d'exclus d'une perte de dignité est au cœur de ce malaise. Une de ses manifestations est l'augmentation du taux de suicide. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le taux de suicide dans le monde aurait augmenté de 60 % au cours des 45 dernières années pour atteindre 16 par 100 000 décès en 2011, soit au moins 1 million de personnes mourant

chaque année par suicide, c'est-à-dire plus que dans l'ensemble des conflits armés, les taux les plus élevés étant en Europe de l'Est et dans certains pays asiatiques (Chine, Corée du Sud, Japon et Sri Lanka)<sup>24</sup>.

Le suicide est assurément un phénomène complexe dont bien des facettes demeurent assez mal connues. Il faudrait donc éviter les raccourcis faciles. Cela n'empêche pas qu'on puisse faire un lien avec les conditions de vie difficiles et précaires, notamment de la paysannerie des pays du Sud. Ainsi, des chercheurs estiment qu'environ le tiers des suicides se font par ingestion de pesticides, principalement dans les zones rurales des pays du Sud (Gunnell *et al.*, 2007, p. 357). On peut déceler dans ces gestes un manque d'espoir en cet avenir mondialisé qui pèse sur l'agriculture paysanne, avenir qui n'assure pas une vie digne pour nombre d'individus et de familles. En Inde, où un quart de million de paysans se sont suicidés entre 1995 et 2010, une relation a été établie entre ces suicides et la détérioration des conditions de vie de nombreuses familles paysannes qui auraient été endettées et ruinées à la suite de l'ouverture du marché et du développement de cultures commerciales, surtout celle du coton, qui a vu l'introduction de semences OGM, principalement par le géant étasunien Monsanto (Center for Human Rights and Global Justice, 2011)<sup>25</sup>. Il y a aussi le cas célèbre de Lee Kyung Hae, président de la fédération des agriculteurs et des pêcheurs de Corée (du Sud) qui, portant une pancarte affichant « *WTO*<sup>26</sup> *Kills Farmers* », s'est fait hara-kiri en 2003 lors d'une manifestation à Cancun à l'occasion d'une rencontre de l'OMC<sup>27</sup>.

Tout bien considéré, le modèle de développement néolibéral ou ultralibéral ne semble viable ni du point de vue social ni même des points de vue économique et écologique. Cela donne peut-être raison aux critiques formulées il y a plus d'une décennie selon lesquelles il constituait une véritable utopie (Bernard, 1997 ; Bourdieu, 1998), l'utopie d'une société dominée par une seule institution, le marché. On sent actuellement une usure du modèle ultralibéral, une fin de règne. Serait-on à l'aube d'une transition vers d'autre(s) type(s) de société(s) ?

24 Voir <[http://www.who.int/mental\\_health/prevention/suicide/suicideprevent/en/index.html](http://www.who.int/mental_health/prevention/suicide/suicideprevent/en/index.html)>, consulté le 8 octobre 2013. Notons qu'il n'y a pas de données pour le Pakistan ainsi que pour la plupart des pays africains et huit des onze pays du Sud-Est asiatique (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Timor Oriental et Vietnam).

25 Par ailleurs, un chercheur brésilien a émis l'hypothèse que l'exposition aux pesticides, pouvant provoquer des troubles psychologiques (troubles de l'humeur), pourrait aussi être un facteur de risque pour les suicides au Brésil (Sousa Passos, 2006).

26 Pour « World Trade Organisation » (OMC).

27 J'étais moi-même présent, très près de lui, lors de cette manifestation. Considéré par certains comme un martyr du mouvement altermondialiste, sa mort eut une grande résonance, même à l'intérieur de la zone officielle, où les négociations échouèrent, précisément sur la question d'ouverture du commerce aux produits agricoles.

### 2.1.6. La transition vers où ?

Pour le moment, tout est encore assez flou et confus. Nous sommes loin d'un nouvel équilibre. Assistera-t-on à la naissance de sociétés plus égalitaires fondées sur de nouvelles valeurs ? Tentera-t-on de protéger à tout prix les intérêts dominants en induisant un changement superficiel ? Selon certains (Wallerstein, 2008, entre autres), la fin du capitalisme est proche et, politiquement, cela correspondrait également à la fin de l'hégémonie étasunienne. Nous entamerions apparemment une période de relative instabilité, qui pourrait durer quelques décennies, durant laquelle un nouveau système et un nouveau modèle de développement émergeront. S'il n'est pas possible de prédire avec certitude que le capitalisme est vraiment à l'agonie, voilà tout au moins un contexte socialement dynamique qui ouvre des perspectives intéressantes pour les OSC.

Face aux multiples crises économiques, sociales et écologiques, des visions et des intérêts divergents s'affrontent, et les voies qui sont proposées vont de la négation même des crises, entre autres par la réfutation du phénomène de changement climatique, à la révolution par la lutte armée. Parmi les courants dominants émerge cependant une proposition qui attire de plus en plus d'appuis parmi les décideurs, soit celle du « capitalisme vert », que ses tenants préfèrent appeler « croissance verte ». C'est en gros ce que proposent notamment le rapport Stern (2006)<sup>28</sup>, le PNUE (2012) et la BM (2012). Ce courant de pensée, qui s'attarde surtout aux effets et aux causes physiques immédiates, fort peu aux causes sociales profondes des crises, vise avant tout à résoudre la crise écologique (en donnant une grande importance au changement climatique), et ce, par des réponses techniques et technologiques au sein même du modèle de développement ultralibéral qui est en partie à l'origine du problème, en misant sur les mécanismes du marché pour remédier aux effets qu'il a lui-même contribué à causer. Ainsi, la crise écologique et le changement climatique deviendraient des occasions d'affaires, de nouveaux axes pour une croissance verte.

Pour les critiques du modèle ultralibéral, c'est là une autre utopie non viable qui, à l'image du « loup déguisé en agneau » (Lander, 2011), vise à préserver les privilèges de la minorité dominante et à profiter des crises pour pratiquer un « capitalisme du désastre » (Klein, 2008, p. 14), risquant même d'en arriver à privatiser ou à marchandiser la nature (Ribeiro, 2011). Pour

28 Il s'agit d'un rapport produit sous la direction de l'ancien économiste en chef de la BM, Nicholas Stern, pour le compte du gouvernement britannique en 2006.

affronter sérieusement les crises, il faudrait aller aux causes profondes qui sont au cœur même du modèle de développement ultralibéral et remettre en question les mécanismes d'accumulation et de prise de décisions.

Du point de vue de la société civile et de la coopération solidaire, quelques axes susceptibles de nourrir des propositions alternatives sont le respect des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, la diminution des inégalités, la démocratisation des institutions politiques et le contrôle de l'économie par les citoyens.

Certes, l'avenir demeure ouvert, il y a de nombreux intérêts en jeu et l'évolution peut aller dans plusieurs directions, allant d'une « barbarisation » du capitalisme à travers ses formes les plus autoritaires jusqu'à l'émergence de sociétés solidaires (Brie, 2009). Deux questions fondamentales se posent alors :

- Devant la crise écologique, les pays du Nord, les grandes entreprises et les couches sociales favorisées, en tant que premiers responsables de l'état de la planète, seront-ils forcés de reconnaître la dette écologique et climatique qu'ils ont par rapport aux pays du Sud et aux couches sociales appauvries ?
- Devant la concentration extrême de la richesse, les institutions étatiques et interétatiques admettront-elles finalement l'existence de la dette sociale vis-à-vis des pays du Sud et des couches sociales appauvries, et se donneront-elles les moyens d'opérer une redistribution de la richesse en faveur de ces dernières ?

On est bien sûr encore loin de répondre affirmativement à ces deux questions, mais si on prétend sérieusement promouvoir l'émergence de sociétés solidaires, plus égalitaires entre les pays, les classes, les ethnies et les genres, qui respectent la nature, on ne pourra pas faire l'économie d'un débat autour de ces questions, la question des questions devenant alors : « Dans quels genres de sociétés voulons-nous et pouvons-nous vivre ? » Dans ce cadre, il est essentiel de repenser l'économie dans le sens d'une « économie au service de la société » (Favreau et Molina, 2011) et de laisser une large place à l'économie solidaire et aux visions alternatives des mouvements paysans, autochtones, coopératifs et féministes. À cet égard, on verra dans le quatrième chapitre quelques exemples de luttes et de propositions émanant des OSC du Sud. Or, pour que toutes ces propositions parviennent à avoir une incidence globale, cela ne pourra réalistement se faire sans une intervention politique dans l'économie ni sans un encadrement du marché.

## 2.2. LES OCI ET LES POLITIQUES CANADIENNES D'AIDE

*J'ai appris qu'un homme a le droit de regarder quelqu'un de haut seulement quand il est en train de l'aider à se relever.*

Gabriel García Márquez

La Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle sanctionnée le 29 mai 2008 stipule que l'aide ne peut être accordée que si elle « contribue à la réduction de la pauvreté », qu'elle « tient compte des points de vue des pauvres » et qu'elle « est compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne »<sup>29</sup>. Et on ajoute : « Le ministre compétent consulte des gouvernements, des agences internationales et des organismes de la société civile canadienne au moins une fois tous les deux ans ; il tient compte de leurs points de vue et de leurs recommandations pour prendre sa décision. » Ainsi, cette loi centre l'aide publique au développement (APD) du Canada sur la réduction de la pauvreté, mais ce qui est tout aussi sinon plus important, en tenant compte du point de vue des pauvres, en respectant les droits de la personne et en consultant divers acteurs, en particulier les OSC. Dans ce cadre, les OCI membres de l'AQOCI et du CCCI sont des OSC canadiennes vouées à la coopération internationale et, à ce titre, devraient jouer un rôle de premier plan.

### 2.2.1. Le contexte

Il est clair que cette loi a été obtenue entre autres grâce au travail de plaidoyer des OSC et qu'elle inclut plusieurs de leurs recommandations les plus fondamentales. Si on tenait vraiment compte des points de vue des pauvres et de celui des OSC qui travaillent avec ces populations, les organisations paysannes, ouvrières, de femmes et de pauvres urbains qui les représentent joueraient un rôle de premier plan, de nouvelles politiques de commerce international favorables à leurs intérêts seraient adoptées, de nombreux programmes d'économie solidaire seraient financés et des politiques de redistribution de la richesse seraient mises en œuvre par des réformes fiscales, agraires ou urbaines.

Voyons maintenant ce qui advient de tout cela dans la pratique, dans quel système évoluent les OCI, quelles sont les priorités actuelles du gouvernement canadien, et comment naviguent les OCI dans ce contexte.

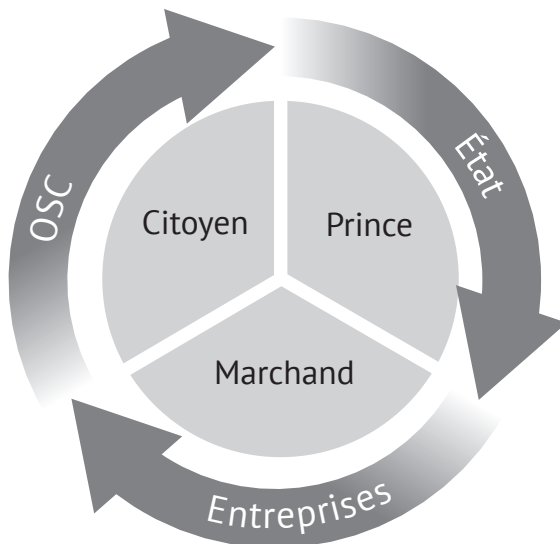
29 Voir <<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/page-1.html>>, consulté le 8 octobre 2013.

Depuis les années 1970, en fait depuis la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain tenue en 1972 à Stockholm, les OSC ont été reconnues comme actrices du développement international. En fait, les principales instances internationales ont ainsi reconnu l'existence de trois principaux acteurs : le Prince (l'État), le Marchand (le secteur privé) et le Citoyen (la société civile) (figure 2.1).

Dans ce schéma, inspiré du tripartisme qui régnait alors dans plusieurs pays européens, État, entreprises privées et OSC étaient reconnus comme trois secteurs dotés d'une autonomie relative. Notons que les liens entre les OSC et les entreprises privées ont été traditionnellement fort limités, voire presque inexistants dans bien des cas. En outre, même si le poids relatif de chaque secteur n'était pas égal, les OSC ayant dans les faits toujours moins d'influence (et de moyens) que l'État et les entreprises privées, on reconnaissait toutefois l'originalité de la contribution des OSC et on prétendait, au moins en apparence, respecter leur autonomie. Le gouvernement du Canada était assurément un des gouvernements qui prétendait laisser le plus de place aux OSC et sa réputation internationale le positionnait comme un chef de file en cette matière.

FIGURE 2.1.

**ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL** .....



## 2.2.2. Les priorités du gouvernement canadien

Les priorités actuelles du gouvernement canadien en matière de coopération internationale peuvent être synthétisées en trois grands axes : l'orientation, les mécanismes et les outils. Nous n'en ferons ressortir ici que les éléments les plus marquants qui dénotent avec le plus de clarté le sens des changements qui ont cours et qui ont une incidence sur les OCI<sup>30</sup>.

### L'orientation

En matière d'orientation et de types de projets favorisés par la coopération canadienne, on peut souligner deux changements significatifs qui dénotent une volonté politique du gouvernement canadien. Le premier est cette tendance mise au jour récemment dans une étude d'Audet (2012), soit d'augmenter davantage le financement des OCI confessionnelles que celui des OCI laïques, en particulier de celles qui font ouvertement du prosélytisme religieux. C'est là un tournant qui correspond assez bien à l'option idéologique du gouvernement, dont plusieurs membres sont associés à des courants religieux conservateurs qui constituent une portion non négligeable de sa base électorale. D'ailleurs, cette motivation électoraliste est confirmée par une seconde tendance constatée par le même chercheur, celle de favoriser les OCI de l'ouest du Canada, où se trouve, encore une fois, une grande part de ses partisans. Bref, voilà un premier changement qui s'inscrit apparemment dans une démarche idéologique et électoraliste conservatrice.

Le second changement important dans l'orientation que prend le gouvernement, qui est certainement plus fondamental, est l'accent croissant mis sur le secteur privé. Déjà doucement introduite sous les précédents gouvernements avec des succès limités, la vision du gouvernement actuel, formulée par le ministre de la Coopération internationale, est limpide<sup>31</sup> : l'accent sera mis sur la « croissance économique », et le secteur privé en est le « principal facteur », ce qui est idéologiquement cohérent avec la perspective des stratégies de réduction de la pauvreté de la BM et du FMI fondée sur une croissance accélérée par le marché. À ce chapitre, la décision

30 Il existe de nombreux écrits récents sur cette question, notamment deux ouvrages qui en font le tour : Brown, 2012c, et Audet *et al.*, 2008.

31 Les interventions du ministre de la Coopération internationale, Julian Fantino, au Economic Club of Canada (23 novembre 2012) et au Forum économique mondiale de Davos (janvier 2013) sont très claires à ce sujet. Voir <<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAT-1123135713-Q8T>>, consulté le 8 octobre 2013, et <<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/CEC-31194141-2U5>>, consulté le 8 octobre 2013. Voir aussi le rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (2012), sur le rôle du secteur privé dans le développement international.

prise par le gouvernement fédéral en mars 2013 d'intégrer l'ACDI au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) constitue une confirmation ou une traduction de cette orientation sur le plan institutionnel. Par conséquent, dans ce contexte, plus de partenariats seront établis avec les entreprises, notamment du secteur de l'industrie minière et extractive, et des partenariats entre des entreprises et des OCI seront favorisés.

Cela représente l'aboutissement d'un processus qui avait débuté vers 2007, d'une part avec un déplacement géographique des priorités de l'Afrique vers les Amériques, plus particulièrement vers des pays où se concentrent des investissements miniers canadiens, et, d'autre part, avec un changement de motivation, allant de la recherche de prestige à un soutien aux propres intérêts économiques du Canada, c'est-à-dire des grandes entreprises canadiennes (Brown, 2012a). La politique de croissance par le marché devient donc une occasion d'affaires et de croissance pour les grandes entreprises canadiennes, que les nouvelles politiques d'aide viennent en quelque sorte appuyer ouvertement.

Dans le cas particulier du secteur minier, le Canada y joue un rôle dominant. Ainsi, 76 % des entreprises d'exploration et d'exploitation minière du monde ont leur siège social au Canada, et 60 % des sociétés minières inscrites en bourse le sont à la bourse de Toronto (Denault et Sacher, cités par Beucage, 2012). Le gouvernement fédéral a d'ailleurs créé en 2012 l'Institut canadien international pour l'industrie extractive et le développement (ICIIED), qui a été implanté à l'Université de Colombie-Britannique. C'est l'ACDI qui a mené en avril 2012 la consultation pour la création de cet institut, consultation pour le moins rapide et opaque. Ainsi, on ne sait pas combien de commentaires écrits ont été reçus, ceux-ci n'ont pas été rendus publics, et les points de vue critiques des OSC sur le développement minier n'ont pas été intégrés dans les orientations de l'ICIIED, qui, adoptant l'équation projets miniers-croissance économique-diminution de la pauvreté, est résolument au service des entreprises minières canadiennes (Gailloux, 2013). Or il s'avère que les sociétés minières canadiennes n'ont pas une très bonne réputation en matière de respect des droits de la personne et de l'environnement, ce qui semble se vérifier dans la réalité. Ainsi, selon un rapport de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, les compagnies minières canadiennes seraient impliquées dans des cas de violations relatives à la responsabilité sociale des entreprises quatre fois plus souvent que les compagnies des autres pays (Mining Watch, 2010). Par ailleurs, jusqu'à maintenant, les investissements miniers n'ont pas généré le développement annoncé, cela parce qu'ils engendrent peu de revenus

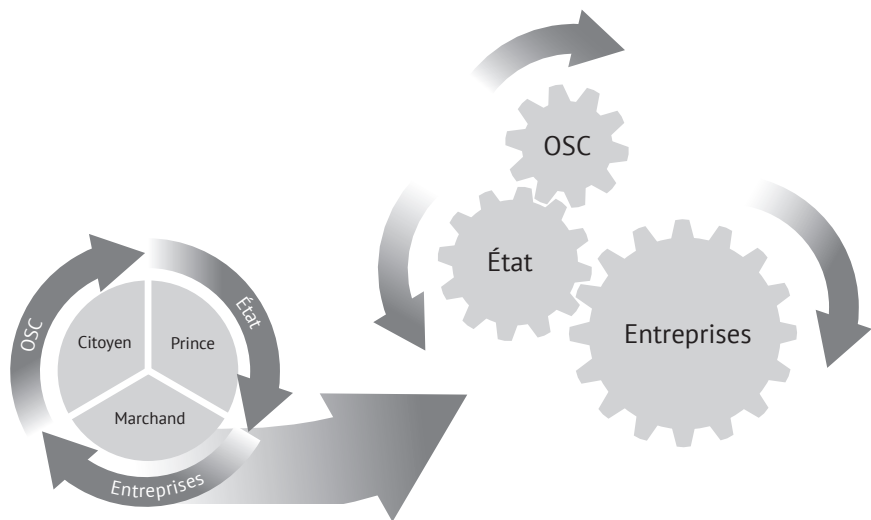


pour les gouvernements, qu'ils créent peu d'emplois permanents, qu'ils entraînent dans les régions affectées un déclin des secteurs de l'agriculture et des pêcheries, qu'ils n'incluent généralement pas d'activités de transformation qui produiraient une valeur ajoutée, qu'ils n'impliquent pas d'infrastructures utiles pour les secteurs non miniers, et qu'ils affectent négativement les zones affectées en matière de déplacement de populations, de santé et d'environnement (Blackwood et Stewart, 2012). Bref, tout indique que ce n'est pas un axe porteur de développement et encore moins de réduction de la pauvreté. Face aux pressions populaires, on peut d'ailleurs noter une tendance de quelques gouvernements du Sud à augmenter leur niveau d'exigences par rapport aux projets miniers. Ainsi, la firme Ernst & Young plaçait en 2012 le « nationalisme des ressources » au premier rang des risques d'affaires dans le secteur minier<sup>32</sup>.

Quant à l'accent qui est mis sur le secteur privé comme moteur du développement, cela vient rompre l'équilibre qui existait jusqu'à présent entre les trois principaux acteurs du développement, mettant les entreprises au poste de commande (figure 2.2).

FIGURE 2.2.

### CHANGEMENT DU RAPPORT ENTRE LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL.....



32 Dans sa liste des dix plus importants risques d'affaires du secteur minier, le « nationalisme des ressources » occupait le premier rang en 2011 et en 2012, le quatrième en 2010 et le neuvième en 2009 (<<http://www.ey.com/GL/en/Industries/Mining--Metals/Business-risks-facing-mining-and-metals-2012--2013>>, consulté le 8 octobre 2013).

Considérés ensemble, ces deux changements vers les OCI religieuses et vers le secteur privé sont tout à fait compatibles et même complémentaires, les courants chrétiens les plus conservateurs étant sur le plan économique généralement des défenseurs de l'économie de marché et des opposants aux luttes pour la justice sociale.

## Les mécanismes de financement des OCI

Traditionnellement, il y avait plusieurs mécanismes de financement des OCI. Cette variété assurait un appui institutionnel plus ou moins stable à certains OCI à travers la direction générale du partenariat, permettait de financer des projets des OCI eux-mêmes grâce à un mécanisme de propositions non sollicitées et mettait les OCI en compétition les uns avec les autres par des mécanismes d'appels de propositions. Ainsi, les OCI étaient tantôt de véritables agents de développement, tantôt des agents d'exécution de projets conçus par l'ACDI. Or tout cela a changé. Il n'y a plus de financement institutionnel et en principe, les mécanismes de financement sont maintenant compétitifs, fondés (du moins officiellement) sur des appels de propositions de l'ACDI et susceptibles d'inclure des entreprises privées.

La coopération internationale canadienne tend ainsi à obéir à des règles calquées sur le marché, mais à la différence près que ces règles sont gérées par un régulateur central qui se trouve de la sorte à exercer un pouvoir accru sur les OCI, pouvant définir avec plus d'autorité les priorités de développement qui seront mises de l'avant et décider quelles organisations seront financées.

En outre, la participation à des mécanismes compétitifs exige beaucoup d'énergie et de temps et n'offre aucune sécurité de financement, ce qui, dans le cas des OCI qui sont des organismes à but non lucratif, ne peut se faire qu'au détriment des fonds qui iraient normalement à des projets au Sud, c'est-à-dire en faveur des populations pauvres. Les OCI ne sont pas des entreprises qui font du profit, et les projets de coopération internationale ne constituent pas pour ces organisations des occasions d'affaires. Qui plus est, la généralisation du modèle compétitif de financement contredit en quelque sorte l'esprit même de la coopération internationale qui a été à l'origine de la création de l'ACDI.

## Les outils de gestion

Les principaux outils de gestion de l'aide utilisés par la coopération canadienne et aussi par l'ensemble des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont ceux de la

gestion axée sur les résultats (GAR)<sup>33</sup>. Ce modèle de gestion a été d'abord conçu dans le secteur privé au milieu des années 1950 et il a été plus tard utilisé dans le secteur public (Développement et Paix, 2004). L'ACDI l'a imposé à l'ensemble des OCI financés à partir du milieu des années 1990 (Caouette, 2008).

La GAR consiste à gérer les programmes de développement en fonction des résultats attendus et obtenus. Cette forme de gestion, bien qu'au point de départ étrangère au milieu des OSC, offre certains avantages. D'abord, elle constitue une avancée notable par rapport au mode de gestion antérieur fondé sur les intrants et les activités. *A priori*, il est en effet plus pertinent de juger du succès d'un programme sur la base des résultats atteints que sur celle du nombre d'activités réalisées ou de l'effort déployé. Ensuite, le fait de définir le concept de résultat en termes de changements dans le développement humain a le double mérite de centrer le regard sur le changement social et plus précisément sur les changements survenus pour les personnes et les collectivités. Cela veut dire, par exemple, que les œuvres d'infrastructures comme les routes et les barrages ne sont valorisées que si elles sont utilisées et utiles pour les personnes et les collectivités, ce qui en principe devrait décourager les projets d'édification de ces « éléphants blancs » si souvent dénoncés. Enfin, la méthode de la GAR assure une certaine responsabilité en permettant de rendre compte de façon rigoureuse des fonds utilisés.

Par ailleurs, telle qu'elle a été conçue et appliquée jusqu'à ce jour, la GAR renferme certains inconvénients majeurs. Le premier, qui est peut-être le plus important, est d'ordre épistémologique. Il s'agit de la chaîne de résultats que sous-tendent les principaux cadres logiques (modèle logique et cadre de mesure du rendement) utilisés dans la formulation des projets. Selon le schéma de la chaîne de résultats, un investissement dans le développement génère des résultats immédiats qui entraînent des résultats intermédiaires (en principe vers la fin du projet), lesquels favorisent l'atteinte de résultats ultimes à plus long terme. La pression est grande pour savoir quel programme peut légitimement s'attribuer quels résultats, au point où une grande agence de développement avait un jour demandé aux autres agences de se retirer d'une certaine région d'un pays africain afin de pouvoir déterminer avec plus de précision les résultats de ses programmes dans cette région. En outre, à force de tenter de tout prévoir, on

33 L'utilisation de la méthode de la GAR n'est pas une originalité canadienne. Elle est largement partagée par l'ensemble des pays dit « donateurs » de l'OCDE. Elle est mentionnée dans de nombreux documents du Comité d'aide au développement (CAD/DAC) de l'OCDE et elle apparaît comme un des principes fondamentaux de la Déclaration de Paris (2005) et du Programme d'action d'Accra (2008).

en finit souvent par négliger les résultats inattendus, qui sont souvent les plus importants. On tend également à chercher tellement les résultats et les succès qu'on en oublie bien souvent les apprentissages durant et sur les processus de développement. Voilà une conception mécaniste et déterministe du développement qui correspond à un paradigme dépassé des sciences sociales et qui n'intègre pas les acquis des cinquante dernières années quant au fait que les processus de changement social répondent à des causes multiples et sont en grande partie imprévisibles. Une telle conception s'insère certes bien dans l'illusion bureaucratique de prévision et de contrôle des processus de changement social, mais la réalité est infiniment plus complexe.

Nous voyons trois autres limites évidentes à la GAR telle qu'elle est appliquée ou imposée par de nombreuses agences de développement. D'abord, elle exige une grande quantité d'énergie pour pouvoir préciser les résultats et surtout pour définir les lignes de base (situation initiale) et les cibles (situation recherchée) attachées à chacun des indicateurs des résultats. Nous avons entendu au cours des ans de nombreuses plaintes d'OCI et de groupes partenaires du Sud, en particulier de plus petits OCI et de groupes travaillant auprès des populations les plus pauvres, qui ont souvent moins de moyens, indiquant que l'utilisation de tout l'attirail méthodologique de la GAR pour la formulation des projets et la production de rapports exigeait une dépense de temps disproportionnée relative au temps nécessaire pour mettre en œuvre les projets. En d'autres termes, la méthode de la GAR telle que véhiculée par la bureaucratie du développement est fort lourde à porter.

Un inconvénient additionnel de la GAR est qu'elle a favorisé des programmes pouvant produire des résultats simples, visibles, tangibles, prévisibles, cela bien souvent au détriment des processus complexes de changement à plus long terme qui sont certainement les plus fondamentaux, surtout quand il s'agit de réduire la pauvreté. Enfin, sa pratique contient une distorsion importante quant à la reddition de compte exigée des programmes et des projets, qui est conçue d'abord et avant tout par rapport aux gouvernements et aux institutions des pays du Nord, laissant sur un second plan les citoyens et les populations pauvres des pays du Sud.

Bref, la méthode de la GAR constitue certainement une perspective de gestion intéressante, mais dans la pratique elle s'applique trop souvent de façon mécaniste, elle exige beaucoup d'énergie et elle tend à négliger les processus fondamentaux de transformation sociale. Elle tend même à perdre son caractère aidant d'outil et à devenir une fin en soi.

En conclusion, il apparaît que le gouvernement canadien met actuellement l'accent sur le secteur privé, notamment le secteur controversé des industries minières, et sur les OCI confessionnelles, sur des mécanismes compétitifs de financement des OCI et sur une approche bureaucratique de la GAR. Avec de telles priorités, il est probable que les entreprises canadiennes sont plus épaulées dans leurs investissements à l'étranger et y trouvent de meilleures occasions d'affaires. Il est par contre plus que douteux de croire que de cette façon, la coopération canadienne contribue davantage à la réduction de la pauvreté et tient davantage compte du point de vue des pauvres, comme le stipule la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle. De là à dire que les priorités actuelles du gouvernement canadien en matière de coopération internationale ne respectent pas cette loi du Parlement canadien, il n'y a qu'un pas à franchir...

### 2.2.3. Les OCI dans ce contexte

Tout ce qui vient d'être décrit va dans le sens de l'étude effectuée auprès des OCI membres de l'AQOCI que nous présenterons dans le prochain chapitre. En fait, c'est le contexte canadien qui préexistait ou existait au moment de faire l'étude, contexte dans lequel évoluent les OCI québécois et qui est partagé en grande partie par l'ensemble des OCI canadiens.

Le contexte de la coopération internationale canadienne n'est assurément pas favorable aux OCI. La relation de ces derniers avec l'ACDI, jadis fondée sur la confiance et le respect mutuel, est de plus en plus empreinte de méfiance, et le gouvernement tente de plus en plus d'instrumentaliser les OCI (Brown, 2012b). « Les ONG qui ne cadrent pas dans les priorités politiques se voient simplement retirer le soutien gouvernemental » (Audet, 2012, p. 8). Leur autonomie relative n'est plus respectée et leur survie est alors menacée.

Or, selon la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, le gouvernement devrait non seulement consulter les OCI et les OSC en général, mais il devrait aussi tenir compte de leurs points de vue. Bien sûr, il y a différentes façons de tenir compte de leurs points de vue, et la Loi n'oblige pas le gouvernement à y adhérer, mais de là à aller carrément contre les intérêts qu'ils défendent, qui sont souvent ceux des populations pauvres exclues des mécanismes de prise de décisions, il y a toute une marge... En outre, les OSC québécoises et canadiennes sont des actrices du développement international émanant de la société canadienne, qui peuvent à juste titre réclamer une part de l'aide publique au développement qui, faut-il le rappeler, constitue un patrimoine public qui n'est pas

la propriété d'un gouvernement. Devant un tel agissement, on peut légitimement se questionner à savoir si ce gouvernement considère l'aide publique au développement comme son capital, se percevant finalement comme une entreprise privée. De façon plus fondamentale, ce qui est en jeu ici, c'est la survie du pluralisme au sein de la coopération internationale et de la société canadienne, c'est-à-dire l'essence même de la démocratie.

## CONCLUSION : UN DÉVELOPPEMENT PRÉDATEUR ..... ET DES POLITIQUES PASSÉISTES

Que dire du modèle dominant de développement qui a été présenté ? Avec un projet utopique ultralibéral se traduisant par des politiques et des pratiques de développement qui favorisent une concentration extrême de la richesse et qui ont un effet destructeur sur la nature, et avec des programmes de développement n'affectant pas le pouvoir et les privilèges de la minorité et qui hésitent à considérer dans ses stratégies les mécanismes d'accumulation de la richesse, il y a lieu d'être sceptiques sur les chances de trouver sur cette voie des solutions viables et justes aux problèmes sociaux et écologiques auxquels nous faisons face.

Au sujet de la pauvreté, même un libéral comme Baker a été forcé de constater que le modèle dominant de développement a peu de chances de donner des résultats :

Vous envoyez de l'aide aux pauvres, mais ce que font les riches n'entre pas dans votre champ de vision. Et ce que font les riches des pays pauvres en alliance avec les riches des pays riches tombe complètement en dehors de votre champ de vision. Vous êtes dépendant des riches des pays riches qui vous donnent de l'argent à distribuer à ce que vous croyez être les pauvres des pays pauvres. Vous n'êtes pas près de mordre la main qui vous nourrit. Les manigances entre les riches là-bas et les riches ici ne sont pas remarquées. Vous avez le regard rivé sur les pauvres, sur l'aide allant vers les pays pauvres. Des millions de dollars sont dépensés en frais d'administration pour envoyer des milliards de dollars en prêts et en subventions aux pauvres. Vous ne remarquez pas les centaines de milliards de dollars allant dans l'autre sens, qui sortent des pays pauvres. Un tel flux augmente les inégalités dans les pays pauvres, mais vous ne vous occupez pas des inégalités, vous êtes centré sur la pauvreté (Baker, 2005, p. 273 ; notre traduction).

Il en est de même en ce qui concerne la question écologique. Il ne faut pas s'attendre, comme le prétendent les défenseurs du capitalisme vert, à ce que les mêmes mécanismes du marché avec les mêmes acteurs qui ont généré la dégradation de l'environnement sauvent la situation tout en permettant encore de meilleures affaires. Cela tient de la pensée magique, à moins qu'on accepte le fait que ce sont les majorités appauvries qui devraient payer la note du dégât qu'il faut maintenant réparer, ce qui revient à désresponsabiliser les premiers artisans de cette situation.

Si on voulait caractériser par une métaphore le modèle de développement qui prédomine au sein du système mondial, on pourrait dire qu'il est un modèle « prédateur », cela à la fois par rapport aux personnes et aux collectivités humaines que par rapport à la nature. Dans cette quête incessante de croissance et de profits, que de gens, de biodiversité et d'habitats sont sacrifiés au nom du développement et du progrès ! Au sein même du marché, avec toutes les fusions, acquisitions et prises de contrôle, la prédation semble régner.

Par ailleurs, dans la réalité du système mondial actuel, tout cela est loin d'être cohérent. Les multiples crises sont là pour nous le rappeler. Le chaos et l'instabilité sont inhérents au système et constituent des occasions de générer des processus de changement social. Pour avancer et assurer un futur durable et juste pour l'humanité, il faudra nécessairement penser et agir en dehors de ce paradigme. Heureusement, de nombreuses pratiques et propositions alternatives au modèle dominant de développement existent déjà. Nous allons dans le quatrième chapitre en explorer quelques-unes qui sont portées par des OSC du Sud.

Que voit-on lorsqu'on examine ensemble le modèle ultralibéral de développement et les politiques canadiennes d'aide internationale ? On voit, d'une part, un modèle qui a engendré un développement qui n'est pas viable socialement ni écologiquement, et qui est dans l'antichambre d'une mutation attendue. On voit, d'autre part, des politiques collées sur ce modèle qui est en train de changer, comme aveuglées par ses gloires passées, voulant désespérément et agressivement maintenir l'Ancien Régime dans les nouvelles conditions en se mettant au service des intérêts des grandes entreprises et en essayant de dompter une société civile dérangeante.

En présentant le marché comme une variable indépendante, en considérant la pauvreté comme un phénomène sans histoire, isolé et désincarné, en voyant le développement comme une série de problèmes sectoriels, séparés les uns des autres, en centrant le regard sur le cadre institutionnel du système de coopération internationale, sur les mécanismes de gestion des programmes et sur les cadres logiques, on débouche sur une technicisation et une dépolitisation de la coopération internationale et du développement. On risque alors de perdre de vue les dynamiques socioculturelles du processus de changement des sociétés et du système mondial, évitant par le fait même de poser la question centrale du futur de l'humanité, de toute l'humanité face aux crises économique, sociale et écologique. Pour éviter un tel piège, il faut nécessairement et absolument repolitiser le développement et la coopération internationale dans le sens le plus profond du terme.





# LA CRISE DES OCI DU NORD

## L'exemple québécois

*C'est dans la crise que surgit le meilleur de chacun d'entre nous, parce que sans la crise, le vent est une simple haleine.*

*Parler de crise, c'est la promouvoir, et se taire dans la crise, c'est exalter le conformisme. Au lieu de ceci, travaillons dur pour la dépasser.*

Albert Einstein<sup>1</sup>

La coopération internationale solidaire est en difficulté. On se demande parfois si elle va survivre à ce temps de crises, à cette crise du temps. C'est là un moment malaisant, un moment historique crucial diront certains, bref un moment idéal qui nous a amené à réaliser une recherche exploratoire qui avait pour but de rendre compte de l'état, à l'automne 2012, des organisations membres de l'AQOCI<sup>2</sup>.

Cette démarche est essentiellement orientée vers l'action. Elle mise sur la connaissance, sur un dépassement de cette situation de crise en la comprenant davantage et, ce faisant, elle cherche à s'interroger sur les pratiques de coopération et à les repenser pour agir collectivement dans

- 1 Extrait de son livre *Talismans et réflexions pour une nouvelle ère*, <<http://nouvellevibration.blogspot.com/2009/01/une-rflexion-dalbert-einstein.html>>, consulté le 8 octobre 2013.
- 2 Pour l'essentiel, ce chapitre reproduit fidèlement le rapport de la recherche que nous avons réalisée pour l'AQOCI à l'automne 2012 (Cliche, 2012). Nous en avons conservé le style synthétique et la forme quelque peu schématique.

un contexte certes difficile, mais nullement fermé et imperturbable, car, vaut-il la peine de le rappeler, nous évoluons dans des systèmes humains qui sont par définition vivants, donc ouverts et perméables au changement.

Voilà la logique dans laquelle s'inscrit cette recherche qui, de façon plus précise, poursuit les objectifs suivants :

- 1) Obtenir une appréciation de l'importance de la crise que traversent les organisations membres.
- 2) Comprendre les conséquences directes de cette crise au sein des organisations, dans leurs interventions et dans leurs liens avec les bailleurs de fonds, ainsi que les conséquences indirectes dans les actions de leurs partenaires et pour les populations pauvres du Sud.
- 3) Dégager quelques pistes d'action pour le futur, en particulier des actions collectives pour le réseau de l'AQOCI.

Afin de réaliser ce mandat, nous avons à la fois dépouillé un certain nombre de données secondaires déjà disponibles, notamment le sondage effectué par le CCCI et les conseils provinciaux et régionaux, et surtout nous avons procédé à 54 entrevues semi-structurées de représentants d'autant d'OCI membres de l'AQOCI, chacune de ces entrevues d'une durée de 60 à 90 minutes, ce qui nous a permis d'amasser des données quantitatives et qualitatives sur les organisations, leurs projections pour le futur, leurs liens avec les bailleurs de fonds, la réputation du Canada, les relations entre les OCI et les conséquences de la crise sur le milieu (ici au Québec et dans le Sud).

### 3.1. UN FUTUR INCERTAIN

#### 3.1.1. La situation des OCI

La situation des OCI représente l'état actuel dans lequel se trouvent les organisations membres de l'AQOCI. Elle est induite à partir de l'analyse de la situation de chaque OCI en tenant compte non seulement de l'aspect financier et de l'évolution du nombre de postes rémunérés (qui déterminent ce que l'on a appelé l'essor organisationnel), mais aussi du climat organisationnel et de l'état des programmes<sup>3</sup>.

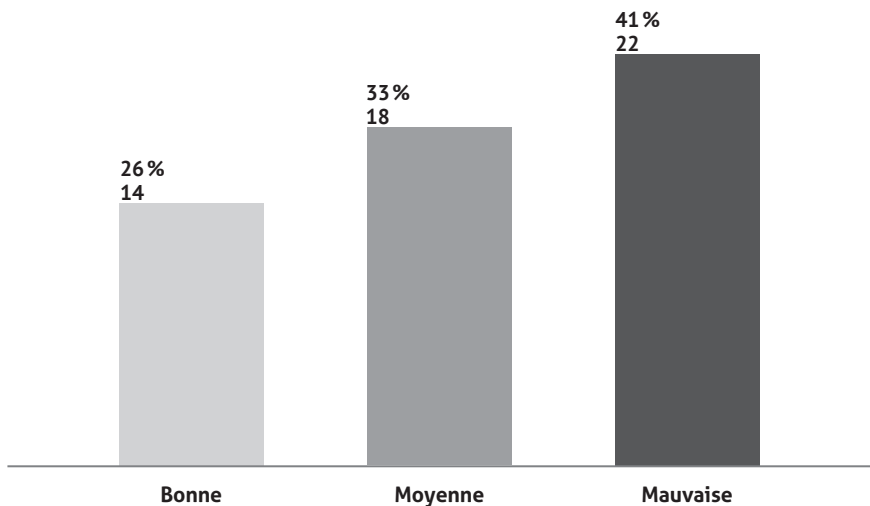
3 Voir l'Annexe pour plus de détails sur les définitions opérationnelles utilisées dans cette recherche.

## Les tendances observées

- La situation des OCI est assez variable, mais il se dégage néanmoins une nette tendance négative. Ainsi, 41 % des organisations sont dans une mauvaise situation, tandis que 26 % sont au contraire dans une bonne situation (figure 3.1). La tendance est semblable peu importe la taille et le rayonnement de l'organisation.
- Tendanciellement, les organisations spécialisées (c'est-à-dire agissant dans un domaine d'activité particulier et restreint<sup>4</sup>) s'en tirent beaucoup mieux que les organisations généralistes. Ainsi, sur les 18 OCI spécialisés, seulement 1 (6 %) est dans une mauvaise situation et 7 (39 %) d'entre eux sont dans une bonne situation, tandis qu'à l'inverse, sur les 36 OCI généralistes, 21 (58 %) sont dans une mauvaise situation et seulement 7 (19 %) sont dans une bonne situation (figure 3.2).
- Les fonds collectés auprès de la population ainsi que l'important financement public qui a été alloué pour l'urgence, la reconstruction et la réhabilitation en Haïti à la suite du séisme de janvier 2010 ont créé dans certains cas un essor institutionnel temporaire qui va inévitablement s'estomper, tendant ainsi à masquer ou tout

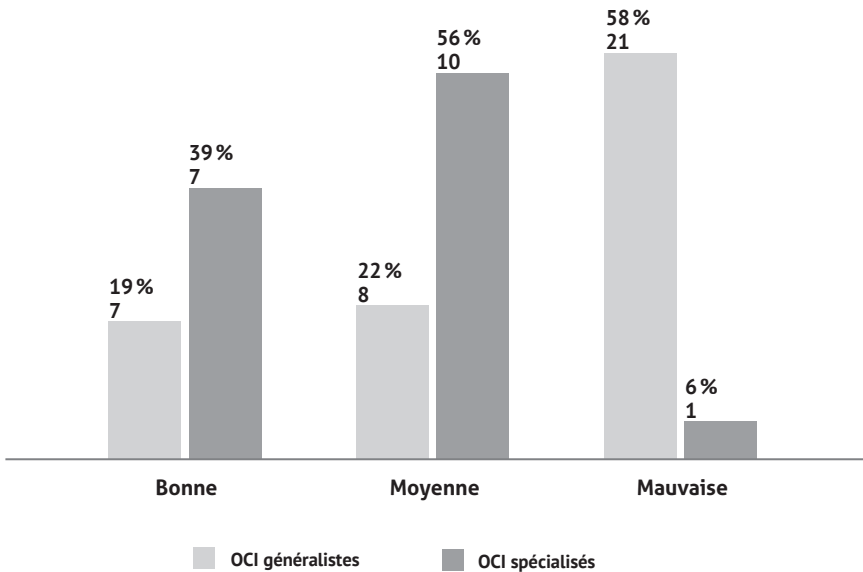
FIGURE 3.1.

### SITUATION DES OCI



4 Voir la liste des OCI dans l'Annexe.

FIGURE 3.2.

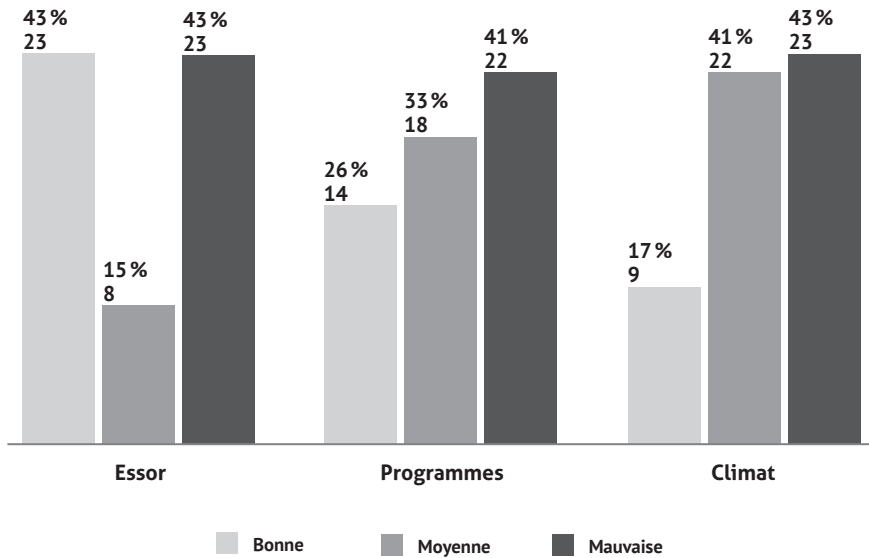
**SITUATION DES OCI GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISÉS**

au moins à atténuer pour un temps la tendance lourde de détérioration de la situation de plusieurs OCI. Sans cela, la tendance négative serait certainement plus prononcée.

- Il y a un lien entre la baisse du financement de l'ACDI et la situation des OCI. Ainsi, 11 des 13 OCI dont le financement de l'ACDI représentait en 2010 une portion importante de leurs revenus (plus de 30 %) et qui a diminué de façon considérable (plus de 10 %) entre 2010 et 2012 sont en mauvaise situation.
- En comparant les trois facteurs retenus pour définir la situation des OCI, on observe une différence importante. Alors que la proportion des OCI étant en régression et ayant des programmes en réduction ainsi qu'un mauvais climat organisationnel est sensiblement la même (respectivement 43 %, 41 % et 43 %), la proportion de celles qui sont en essor (43 %) est nettement supérieure à celles dont les programmes sont en expansion (26 %) et deux fois et demie plus grande que celles ayant un bon climat organisationnel (17 %) (figure 3.3). Cela s'explique à notre avis par le fait que plusieurs OCI qui connaissent présentement un certain essor organisationnel (dans plusieurs cas lié à l'obtention de fonds pour Haïti) vivent néanmoins un contexte d'incertitude et de stress

FIGURE 3.3.

**SITUATION DES OCI PAR FACTEUR**



institutionnel face à la fin d'ententes ou de contrats de financement de l'ACDI en 2013, 2014 et parfois plus tard, ententes qui ne seront pas renouvelées comme telles, soit parce qu'il s'agit de projets bilatéraux arrivant à leur terme ou d'ententes de financement de la division du partenariat qui opte maintenant pour un mécanisme d'appels de propositions. Or un tel contexte d'incertitude favorise une certaine prudence dans le déploiement des programmes et surtout une détérioration du climat organisationnel.

- Tout indique donc que les effets de la crise ne font que débiter. Malgré cela, pour 21 des 22 OCI en mauvaise situation pour lesquels nous possédons des données, elle s'est déjà traduite en une baisse globale, entre 2010 et 2012, de 22,2 % de leur budget et de 28,8 % du nombre d'emplois rémunérés (pourcentage qui monte à 34 % si on considère les mises à pied prévues pour l'an prochain)<sup>5</sup>. Et ce n'est là qu'un avant-goût de ce qui risque fort de s'amplifier au cours des deux prochaines années.

5 Les 21 OCI considérés totalisaient en 2010 un budget de 48,5 millions de dollars et 212 postes rémunérés.

- De façon générale, la réaction de nombreux OCI affrontant une mauvaise situation est d'emprunter un « mode de survie ». Trois types de mesures sont alors adoptées :
  - une réduction des dépenses en salaires par la réduction du nombre d'employés salariés ou de la semaine de travail ou par des périodes de chômage forcé ;
  - une augmentation du travail bénévole ou peu rémunéré en impliquant davantage des membres, des sympathisants ou des stagiaires ;
  - une diminution des programmes au Sud et au Québec combinée à une tentative de protéger le cœur de ces programmes (dans le souhait d'un redéploiement).
- La réduction des dépenses en salaires et la tendance à protéger les programmes se traduisent généralement par une augmentation de la charge de travail des employés, ce qui semble engendrer un état de fatigue et de stress accru.
- On réussit parfois à retarder l'effet de la diminution du financement en utilisant, lorsqu'il y en a, les fonds de réserve.
- Les OCI dont le financement de l'ACDI a été grandement diminué ou coupé ont été obligés de réduire leurs programmes (et leurs transferts au Sud), et ceux dont les contrats ou ententes arriveront à terme en 2013 ou 2014 envisagent ou planifient des changements importants.
- Beaucoup d'OCI ont réduit ou planifient de réduire leurs programmes d'éducation au Québec et au Canada, parce que le financement de ces activités est de plus en plus difficile, notamment auprès de l'ACDI, dont les nouvelles règles excluent le traditionnel 10 % pour les activités d'engagement du public canadien.
- Plusieurs petites organisations, dont certaines ne reçoivent aucun financement de l'ACDI, souffrent indirectement du contexte actuel, puisqu'elles recevaient auparavant des subventions de plus gros OCI qui ont généralement cessé à la suite de la baisse de financement de l'ACDI.
- On note une tendance à obtenir plus facilement du financement pour des programmes d'urgence que pour des programmes de développement durable.
- De nombreux OCI hésitent à faire du plaidoyer, redoublent de prudence ou n'en font tout simplement pas à cause d'un manque de ressources et surtout des risques politiques appréhendés, risques qui pourraient avoir une incidence négative sur leur financement

dans le contexte actuel, particulièrement auprès de l'ACDI. En outre, parmi les OCI qui ont participé à cette étude, trois ont mentionné avoir reçu des avertissements de la part des autorités fédérales relativement à leur travail de plaidoyer. Dans deux de ces cas, il s'agissait de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), et cela concernait le numéro de charité, c'est-à-dire la capacité de remettre des reçus aux fins d'impôt aux donateurs, ce qui est tout à fait stratégique dans la collecte de fonds des OCI auprès du public canadien.

- Plusieurs OCI réussissent néanmoins à faire du plaidoyer, tantôt sur des questions qui, politiquement, sont peu délicates, tantôt en minimisant les risques à travers les réseaux (incluant l'AQOCI et le CCCI) et même parfois en affrontant directement les pouvoirs en place.

## Un climat organisationnel difficile

Concernant le climat organisationnel, dans la majorité des OCI, il est empreint de stress, d'incertitude et de surcharge de travail : « *C'est parfois difficile de venir le lundi matin* » (moyen OCI). Cette dernière phrase résume bien le climat qui règne au sein de nombreux OCI, climat qui prend des formes concrètes : « *L'insécurité se manifeste par la fièvre, les larmes, le non verbal [les visages crispés], le trémolo dans la voix, la peur de perdre son emploi ou [l'OCI]* » (petit OCI régional).

Par ailleurs, très peu de cas de maladie ou d'épuisement professionnel ont été rapportés. Comme le mentionnait quelqu'un d'un gros OCI en mauvaise situation : « *Il y a de l'inquiétude, de la peur, du stress, de la fatigue, mais, paradoxalement, personne n'est tombé en congé de maladie. [...] Peut-être aussi les gens camouflent leur détresse.* » Et sans doute aussi les gens ont-ils un haut niveau d'engagement par rapport à leur travail : « *On a des difficultés accrues. Ce n'est pas agréable. [...] On se bat. On ne rend pas l'âme* » (petit OCI spécialisé). Ainsi, voici comment on réagit face à la possibilité de mises à pied massives : « *Les gens souhaitent se serrer les coudes et chercher des avenues pour maintenir le lien d'emploi. [...] Il y a une volonté de solidarité* » (moyen OCI). Bref, le travail en coopération internationale est présentement ardu, mais les gens qui le font semblent engagés, assez pour résister et chercher des solutions créatives.

Quant aux OCI en bonne situation et jouissant d'un bon climat organisationnel, les personnes interrogées étaient bien conscientes de la morosité régnant au sein du réseau de coopération internationale et se considéraient comme favorisées : « *Les gens qui viennent travailler sont toujours de bonne humeur. Nous autres, on est chanceux* » (petit OCI).

Enfin, paradoxalement, le retrait du financement de l'ACDI n'a pas que des effets négatifs : « *Ça [le financement de l'ACDI] limitait l'action sur le terrain. La fin du financement de l'ACDI ça met en péril les programmes existants, mais en même temps ça donne aux partenaires une liberté d'action de changer leur façon de faire* » (moyen OCI). Et cela offre parfois certains avantages pour le personnel responsable de la gestion des programmes qui reste en place : « *Ça a l'air de simplifier la vie des chargés de programmes. [...] Ça s'est simplifié du point de vue de la gestion. [...] C'est une gestion plus souple, beaucoup plus humaine. [...] La liberté du pauvre !* » (gros OCI). Cette « liberté du pauvre » reflète la lourdeur croissante des exigences bureaucratiques de l'ACDI. D'ailleurs, certains OCI ont consciemment évité de solliciter un financement de l'ACDI pour cette raison, pour l'importance de l'investissement (temps et ressources humaines) que cela exige, sans gage de succès.

Tout bien considéré, la situation des OCI n'est pas uniforme. On constate à la fois une situation générale tendanciellement négative et une situation particulière des OCI spécialisés notablement plus positive. Par ailleurs, le niveau d'essor organisationnel apparaît comme étant beaucoup plus positif que ne le sont l'état des programmes et le climat organisationnel. Cela laisse penser que l'essor organisationnel qu'ont connu plusieurs OCI ces dernières années n'est peut-être pas aussi solide ou durable qu'on pourrait le croire en regardant les seules données budgétaires.

### 3.1.2. Les projections des OCI

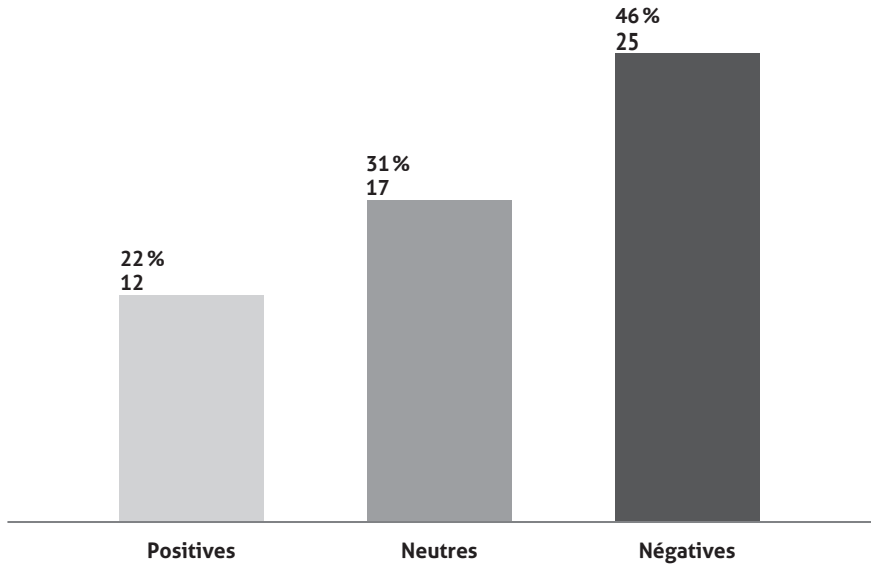
Les projections organisationnelles sont les perspectives futures concernant le financement et les programmes qui se dégagent des entrevues. La tendance générale qui se dessine est plus prononcée que dans le cas de la situation des OCI.

#### Les tendances observées

- Les projections des OCI pour leur financement et leurs programmes sont très claires : la tendance générale qui se dégage des entrevues est négative. Parmi les personnes interrogées, deux fois plus manifestent des projections négatives (46 %) que positives (22 %) (figure 3.4).



FIGURE 3.4.

**PROJECTIONS DES OCI**

- Ici aussi, tendanciellement, les 18 organisations spécialisées s'en tirent beaucoup mieux que les 36 organisations généralistes. Ainsi, sur les 18 OCI spécialisés, seulement 3 (17 %) ont des projections négatives et 7 (39 %) d'entre eux en ont des positives, tandis que sur les 36 OCI généralistes, 22 (61 %) ont des projections négatives et seulement 5 (14 %) en ont des positives (figure 3.5).
- Il y a en outre une grande cohérence des résultats, sans variation importante entre les perspectives quant au financement et celles liées aux programmes, puisque la totalité des organisations dont les projections sont négatives le sont à la fois pour le financement et les programmes, et les trois quarts de celles qui sont positives le sont pour les deux facteurs (figure 3.6).
- Il y a également un lien fort entre le fait de dépendre du financement de l'ACDI et d'avoir des projections négatives. Ainsi, sur les 13 OCI pour lesquels le financement de l'ACDI comptait pour plus de 30 % de leur budget, aucun n'avait des projections positives et 10 (77 %) des projections négatives.

FIGURE 3.5.

**PROJECTIONS DES OCI GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISÉS**

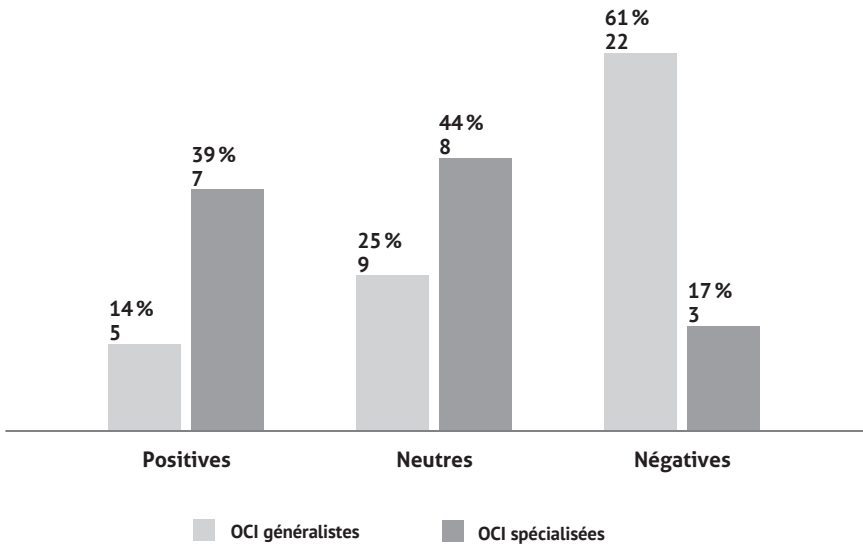
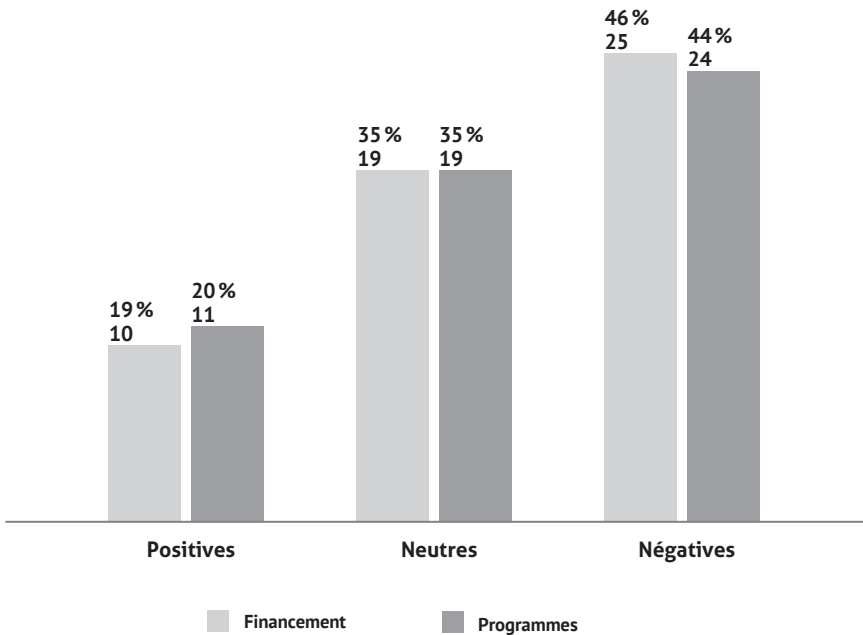


FIGURE 3.6.

**PROJECTIONS DES OCI PAR FACTEUR**



- Si on compare les projections des OCI avec leur situation décrite plus haut, on peut affirmer qu'elles sont tendanciellement plus négatives<sup>6</sup>. Cela laisse croire que l'on anticipe une détérioration de la situation actuelle. En outre, comme nous l'avions signalé précédemment en ce qui concerne la situation des OCI, l'état des programmes et le climat organisationnel sont nettement moins positifs que l'essor organisationnel. Ensemble, tout cela conduit à penser que pour nombre d'OCI, le pire est à venir, ce qui est loin d'être rassurant pour le futur.

### Un pessimisme dangereux

De telles projections négatives sont directement liées à l'incertitude qui règne actuellement dans le milieu de la coopération internationale. Une personne représentante d'un gros OCI dont la situation est actuellement stable, mais dont les perspectives sont négatives, affirmait : *« C'est de plus en plus difficile, c'est sûr. On va chercher des fonds moins importants qui engendrent plus de travail. [...] Les gens ont de l'inquiétude, de l'incertitude. Les gens ont peur des coupures, de comment ça va s'opérer. »* C'est donc dire que les projections négatives sont favorisées par des conditions objectives difficiles engendrant des perceptions négatives, qui à leur tour génèrent un climat d'incertitude ayant pour effet de mener à un certain pessimisme.

Or même les OCI qui sont dans une bonne situation et ont des projections positives sont touchés, comme le montre ce témoignage : *« Dans la perspective que nous, on cherche à grandir, entendre des coupures de gros organismes, ça nous touche d'une façon, plus comme pour l'avenir »* (petit OCI spécialisé en bonne situation et ayant des projections positives).

Qui plus est, ce qui pourrait s'interpréter comme un pessimisme deviendrait une sorte de réalisme, c'est-à-dire la norme au sein de nombreux OCI : *« On est conscients de l'incertitude de nos revenus. [...] Tout le monde sait que notre avenir est à court terme et à moyen terme, jamais à très long terme »* (petit OCI dont la situation est moyenne et les projections sont neutres). C'est donc l'incertitude devenant un mode de vie ou, ce qui revient au même, la vie au sein des OCI qui est devenue profondément incertaine.

De surcroît, toutes ces perspectives négatives ont un effet lui aussi négatif sur la capacité de conserver le personnel : *« Passé le cap de Noël, si je n'ai pas plus de nouvelles que ça, il faut que je comprenne que certaines*

6 Ainsi, si on additionne l'ensemble des moyennes obtenues pour la situation et pour les projections (en attribuant à chaque OCI, selon le cas, un coefficient de -1,0 et 1 pour la situation et pour les projections), on obtient des scores respectifs de -6,83 et de -14, soit deux fois plus négatifs pour les projections.

*personnes ici vont peut-être vouloir chercher autre chose, parce que c'est le prix de l'incertitude. Pour moi, ce serait catastrophique»* (moyen OCI spécialisé en situation stable ayant des projections négatives). Il y a donc ici une sérieuse menace de perte d'expertise accumulée au cours des ans.

## 3.2. DES RELATIONS COMPLEXES ET CONTRADICTOIRES

### 3.2.1. Les liens avec les bailleurs de fonds

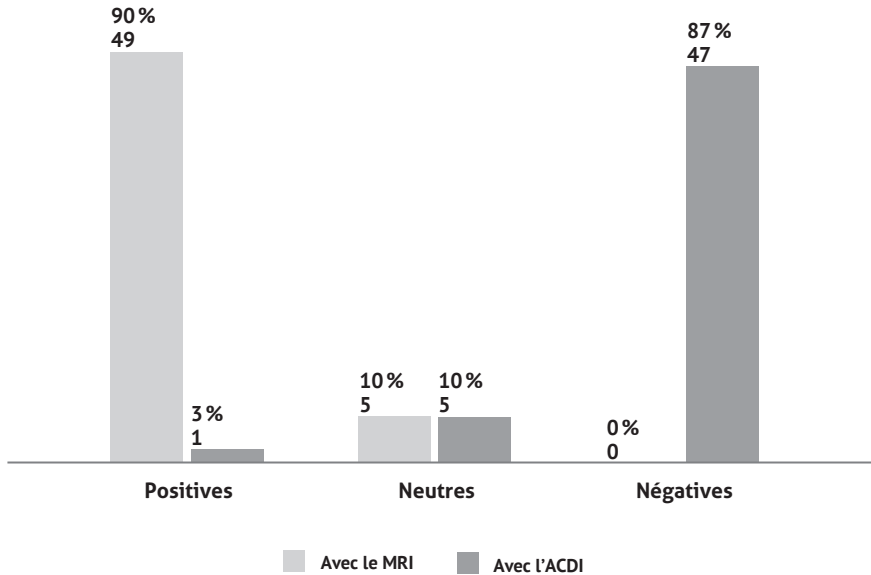
Des données ont été recueillies sur les relations que les OCI entretiennent avec leurs bailleurs de fonds. Les bailleurs sont multiples, incluant des instances gouvernementales et multilatérales, des fondations, des communautés religieuses et des entreprises. Il n'y a que deux bailleurs qui touchent la vaste majorité des OCI, d'une part, le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec (MRIFCE) et, d'autre part, l'Agence canadienne de développement international (ACDI). C'est sur les relations avec ces deux sources de financement que nous allons axer nos analyses.

#### Les tendances observées

- La tendance observée dans les entrevues est on ne peut plus tranchée, voire diamétralement opposée. Alors que dans le cas du MRIFCE, 90 % des OCI décrivent la relation comme étant bonne, dont aucun comme étant difficile, dans le cas de l'ACDI, à l'inverse, 87 % la considèrent comme difficile et un seul OCI la perçoit comme une bonne relation (figure 3.7). Il faut noter que dans le cas de l'ACDI, ce n'est pas la relation avec les personnes qui est dépeinte négativement, mais clairement la relation institutionnelle.
- Presque tous les OCI qui ont été en relation avec l'ACDI au cours des deux ou trois dernières années ont noté une nette détérioration dans leur relation avec cette agence. Alors qu'autrefois, la relation était jugée relativement bonne, avec une communication assez fluide, transparente et efficace, la relation est maintenant difficile, opaque et lente<sup>7</sup>. De plus, les exigences bureaucratiques

7 Il est intéressant de noter que la dernière revue de l'aide canadienne effectuée par le Comité d'aide au développement (CAD/DAC) de l'OCDE mentionne que les questions de délais et de transparence affectent négativement la crédibilité de l'ACDI et l'appui du public au développement (OCDE, 2012, p. 29).

FIGURE 3.7.

**RELATIONS AVEC LE MRIFCE ET L'ACDI**

pour la soumission de propositions et de rapports ont augmenté à un tel point que plusieurs OCI ont renoncé à solliciter du financement de l'ACDI (l'effort ne justifiant pas le résultat escompté). Or cette situation fort négative n'est pas liée à la relation avec les personnes ou les agents responsables avec lesquels les OCI transigent, relation interpersonnelle qui demeure souvent bonne. C'est la relation institutionnelle et le niveau politique qui sont ici en jeu.

- Tous les OCI consultés qui ont été en lien avec le MRIFCE sont satisfaits de leur relation avec lui et ils qualifient généralement la communication de fluide, transparente et respectueuse, cela même dans le cas d'OCI qui ont essuyé des refus, ceux-ci ayant apparemment reçu des explications jugées adéquates.
- En ce qui concerne les autres bailleurs, la relation avec eux est habituellement considérée comme satisfaisante, parfois excellente, et elle inclut en général moins d'exigences bureaucratiques et un suivi moins serré, sauf dans le cas de l'Union européenne et des agences multilatérales.
- Presque tous les OCI croient que dans leurs relations avec les bailleurs, ils réussissent à respecter leur mission, mais que, malgré tout, ils subissent l'influence de ces derniers dans la façon de décrire leurs programmes ou dans le choix des pays d'intervention.

Ce qui ressort avant tout des entretiens, c'est le manque de financement, qui implique que les OCI doivent agir avec des fonds limités ne leur permettant de réaliser qu'une partie de ce qu'ils projettent.

- Enfin, la vaste majorité des OCI cherche impérieusement à diversifier son financement, ce qui est vu comme une priorité en lien avec le contexte général difficile de la coopération internationale.

## Une relation avec l'ACDI fortement détériorée

La mauvaise relation institutionnelle avec l'ACDI est ce qui ressort avec le plus d'évidence des entretiens. La communication avec elle est réduite à sa plus simple expression : *« C'est catastrophique. L'information zéro, on se sent ni écoutés, ni reconnus, ni partenaires, ni même intelligents face à leurs tableaux, à leurs demandes. On a l'impression d'être des enfants d'école [...] comme si on parlait de zéro à chaque fois »* (petit OCI régional en mauvaise situation et ayant des projections négatives). Cela laisse parfois l'impression que les OCI font face à un refus de communiquer : *« Il n'y a plus de service au numéro composé. [...] Les organisations sont traitées comme des pions »* (petit OCI régional). Un tel manque de communication donne donc l'impression d'être traité sans respect.

Qu'est-il arrivé ? Au cours des dernières années, on est *« passé d'une dynamique d'ouverture, de recherche de partenariat, de partage, donc de coopération à une dynamique d'Omerta »* (moyen OCI en mauvaise situation). Même dans les OCI qui sont en bonne situation et qui ont des perspectives positives, on partage cette impression : *« Avant, il y avait beaucoup d'échanges avec l'ACDI, maintenant, il faut satisfaire aux règlements, aux exigences. Il y a le mécanisme d'appel d'offres, sans échanges. C'est le froid sibérien »* (petit OCI spécialisé).

Comme l'ont souligné de nombreuses personnes interrogées, ce n'est pas la relation avec les fonctionnaires qui est décriée, mais bien la relation avec l'institution. Voici deux témoignages qui décrivent bien cet état de fait :

*Il y a des gens qui se battent pour nous de l'interne pour essayer d'appuyer. [...] Dans les dernières années, c'est clair, la transparence a été un défi. [...] On sent bien que les personnes avec qui on est en contact à l'interne n'ont pas forcément toutes les informations nécessaires, parfois naviguent sur des œufs par rapport à ce qu'ils peuvent dire et pas dire* (moyen OCI spécialisé en situation stable).

*La relation est existante, mais la communication n'est pas efficiente dans le sens qu'on n'a pas de réponse aux questions qu'on pose. [...] Au niveau des individus, la relation est quand même bonne. [...] C'est très clair qu'elle [notre agente] ne peut pas parler. [...] Les consignes actuelles et le fonctionnement actuel de l'institution ne favorisent pas la communication ni la relation* (moyen OCI en situation stable).

Bref, comme le suggérait quelqu'un d'un moyen OCI en mauvaise situation, il y a « *des bons liens tant que ça sert à rien* », c'est-à-dire lorsque ce n'est pas relié à une demande de financement.

En définitive, il y a eu au cours des dernières années une détérioration très prononcée de la relation institutionnelle entre l'ACDI et les OCI membres de l'AQOCI qui représentent au sein de la coopération internationale le secteur ONG ou des OSC. Or cette détérioration ne correspondrait-elle pas à une volonté manifeste du gouvernement actuel de réduire le financement des ONG et de faire taire la voix critique des OSC aussi bien à l'international qu'au sein du Canada ?

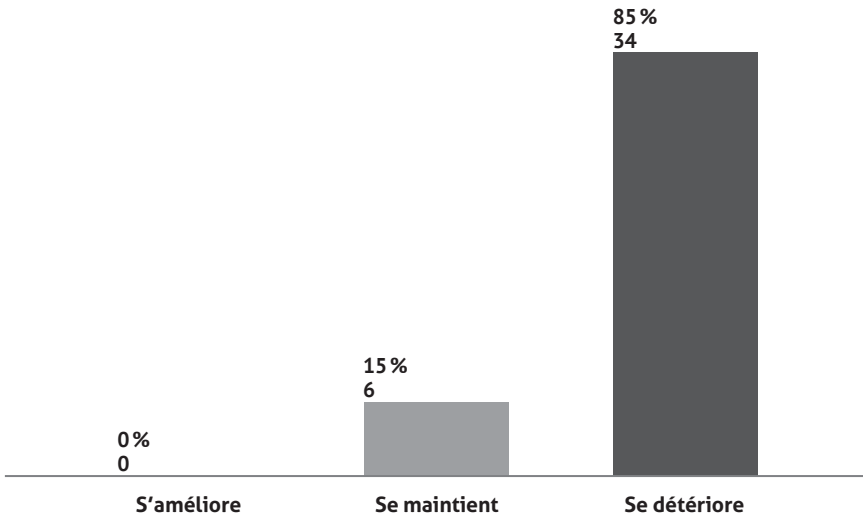
### 3.2.2. La réputation du Canada à l'étranger

La plupart des personnes interrogées jugent que la réputation de leur OCI à l'étranger s'est maintenue et même, dans certains cas, renforcée par l'effet de solidarité des partenaires face à la situation difficile. C'est essentiellement la réputation du Canada qui est mise en cause.

#### Les tendances observées

- Ici aussi, la tendance se dégageant des entrevues est très claire. Ainsi, sur les 40 personnes qui se sont prononcées sur le sujet, 34 (85 %) ont noté une détérioration de la réputation du Canada à l'étranger, aucune ne mentionne une amélioration et au mieux pense-t-on qu'il y a eu maintien de la réputation (15 %) (figure 3.8).
- Il ressort des entrevues que le Canada s'était construit une réputation enviable au cours des ans, réputation qui est aujourd'hui en péril.
- Les éléments mentionnés qui semblent contribuer à la détérioration de la réputation du Canada sont les suivants :
  - l'agissement des compagnies minières canadiennes et l'appui apparemment inconditionnel qu'elles reçoivent du gouvernement fédéral ;
  - les interventions militaires canadiennes ;
  - l'identification de la politique extérieure canadienne à celle des États-Unis ;
  - la politique et les prises de position vis-à-vis du Moyen-Orient, des mouvements des femmes et des questions environnementales ;
  - le retrait ou la diminution de l'aide dans certains pays ;
  - le difficile accès aux visas canadiens pour les visiteurs étrangers.

FIGURE 3.8.

**RÉPUTATION DU CANADA À L'ÉTRANGER** .....**Une réputation en chute libre**

Depuis l'époque de Lester B. Pearson et de Pierre Elliott Trudeau, le Canada s'était forgé à l'échelle internationale la réputation fort enviable d'un pays faisant la promotion de la paix, du respect des droits de la personne, de la protection de l'environnement, du pluralisme politique et de la justice sociale, position largement respectée dans le monde et qui impliquait une compréhension de l'importance du rôle joué par les OSC dans les pays recevant l'aide du Canada. En développement international, on adoptait une politique de recherche d'équilibre entre les instances gouvernementales, les OSC et les entreprises privées, trois secteurs dont on tendait à respecter l'autonomie relative. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Les soldats canadiens interviennent comme une force belligérante, les questions des droits de la personne, de la justice sociale et de la protection de l'environnement sont reléguées à un second plan, et l'accent est mis sur la « croissance » et le « rôle moteur du secteur privé », auquel doivent s'associer les autres secteurs<sup>8</sup>. L'équilibre est donc rompu, ce que nombre d'observateurs, notamment de la société civile mondiale, n'ont pas manqué de constater. Cela a grandement terni l'image du Canada.

8 Les allocutions du ministre de la Coopération internationale, Julian Fantino, au Economic Club of Canada (23 novembre 2012) et à la Conférence GrowCanada (29 novembre 2012) sont très claires à ce sujet. Voir <<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/NAT-1123135713-Q8T>>, consulté le 8 octobre 2013, et <<http://www.acdi-cida>



Voici à cet effet un témoignage fort éloquent :

*Les partenaires ne reconnaissent plus le Canada dans sa politique étrangère, dans ses programmes outre-mer, ne reconnaissent plus le Canada dans ses positions internationales. [...] Tout ce qu'on a construit en 50 ans est détruit en quelques années, puis les partenaires du Sud le savent très bien. Ils ne comprennent pas (petit OCI).*

Même les personnes considérant que l'image du Canada n'est pas encore affectée sont préoccupées : « *Le Canada fait tout ce qu'il faut pour avoir une mauvaise réputation actuellement* » (moyen OCI spécialisé).

Un élément jouant en défaveur de la réputation du Canada, sur lequel existe un large consensus, est la présence des compagnies minières : « *En Amérique latine, les comportements des entreprises canadiennes, notamment dans le secteur minier, ont un impact négatif sur la perception que les populations ont du Canada. Cela est également vrai de certains pays d'Afrique et d'Asie* » (moyen OCI). Dans ces conditions, il arrive parfois que le travail des OCI se complique : « *Un lien de confiance est difficile à tisser parce qu'on est Canadiens* » (très petit OCI).

Bien sûr, la détérioration de la réputation du Canada touche davantage la population plus éduquée et informée, qui suit la politique internationale, mais pas exclusivement. Ainsi, on nous a cité (petit OCI) le cas d'un stagiaire dans un pays d'Amérique centrale qui s'est fait huer en entrant dans un bistro parce qu'il avait un petit drapeau canadien. Ensuite, le barman a même refusé de le servir. Il n'y a pas si longtemps, on n'aurait pas cru que cela eût été possible, tant la réputation du Canada était bonne...

### 3.2.3. Les relations entre les OCI

#### Les tendances observées

- La majorité des OCI collabore avec d'autres OCI, mais cette collaboration est en général restreinte à l'échange d'information au sein d'alliances ou de réseaux ou à l'organisation d'activités conjointes ponctuelles.
- De nombreux OCI se considèrent comme différents des autres, voire uniques, alors que dans la réalité, il existe de nombreux points communs entre les OCI et qu'en même temps, chacun possède des traits originaux. Cette tendance à se distinguer des autres à la fois

dénote un manque d'information sur ce que font réellement les autres organisations et aussi pourrait constituer, si elle devenait trop prononcée, un frein au rapprochement entre les OCI.

- Dans quelques cas, relativement peu fréquents, certains OCI font partie d'un consortium réalisant conjointement des projets où des OCI de nature complémentaire collaborent de façon systématique.
- La majorité des personnes consultées a déploré une augmentation de la rivalité entre les OCI liée le plus souvent aux mécanismes compétitifs d'attribution des fonds.
- En même temps, la quasi-totalité des personnes consultées a dit souhaiter une plus grande collaboration entre les OCI pour faire face à la situation actuelle de la coopération internationale.
- Plusieurs personnes interrogées ont fait référence à une tension qui existe entre les petits et les gros OCI.

## Entre la rivalité et la collaboration

Il y a une tension dialectique entre la nécessité perçue de collaborer, de resserrer les rangs et celle de sauver sa peau en compétitionnant sur le marché de l'aide internationale.

Comme on nous a dit : « *C'est une crise qu'on doit régler ensemble* » (moyen OCI). Et c'est justement cette crise partagée qui inciterait à une collaboration accrue :

*La crise, depuis décembre 2010, provoque davantage d'ouverture vers les autres que de fermeture. [...] Depuis décembre 2010, c'est à peu près toutes les organisations membres de l'AQOCI qui voient leur budget de coopération dramatiquement réduit. Ça nous pousse à devenir un collectif qui se parle. À la limite, c'est comme si on avait le même adversaire devant nous (petit OCI régional).*

Mais en même temps qu'il y a ce désir de coopération, on constate : « *Tout le monde défend sa portion de pain* » (petit OCI). Dans le contexte actuel de diminution du financement, les OCI sont fragilisés et il y a un sentiment qui reste souvent dans le domaine du non-dit : « *Quand il y a fragilisation, il y a une crainte ou une peur. Donc, les autres OCI vont être perçus comme des concurrents potentiels* » (petit OCI spécialisé en bonne situation et ayant des projections positives). Or cela peut engendrer un mouvement contradictoire : « *Les règles compétitives ont tué la capacité de collaborer comme grand groupe. Par contre, étonnement, à l'inverse cela a suscité des collaborations plus bilatérales [...] pour être plus compétitifs* » (gros OCI). Les mécanismes compétitifs, dans l'état actuel de crise des OCI, favoriseraient donc à la fois

la distance rivalitaire rendant l'action commune plus difficile et le rapprochement tactique pour augmenter les chances de succès dans la course pour l'obtention de fonds.

Un autre axe contradictoire est la division existante entre les gros et les petits OCI, qui est bien antérieure à la crise actuelle et très largement ressentie. D'entrée de jeu, plusieurs petits OCI, qui fonctionnent avec des budgets réduits, n'ont pas accès aux plus grosses sources de financement :

*Comment les petits organismes comme nous pourraient être financés ? Par quel organisme pourraient-ils être financés ? Nous avons des scrupules à aller à l'ACDI parce que eux subventionnent des affaires de 100 000 et nous n'avons pas de projets de 100 000, nous avons de petits projets de 10-25 000 \$, nous avons de petits projets de 25 000, de 30 000, de 10 000 (très petit OCI régional).*

Or, dans le contexte actuel de diminution du financement de l'ACDI, certains plus gros OCI se tournent davantage vers des sources de financement autrefois négligées, ce qui engendre une crainte parmi les petits OCI : « *On a senti une espèce de malaise, de peur que de nouvelles OCI viennent prendre notre budget. [...] Notre enveloppe risque de diminuer. On risque de la perdre* » (très petit OCI). On pourrait croire en outre que, face à la crise, les plus gros OCI vont mieux tirer leur épingle du jeu :

*Elles pourraient s'en sortir mieux parce qu'elles ont la capacité de parler à plus de gens et que cet aspect pourrait plaire au gouvernement et aux décideurs, puis aussi parce qu'elles sont connues, leur travail est connu au Québec et au Canada en général. [...] Alors que pour les plus petites organisations, leur parole ne porte pas super loin, malheureusement (moyen OCI).*

Par contre, comme le dit une personne d'un gros OCI, une telle situation d'opposition pourrait être néfaste à l'ensemble des organisations : « *C'est un enjeu important de ne pas se laisser mettre dans le "nous versus eux". [...] Nous les grands, on doit aussi penser comment on appuie les autres en travaillant avec eux, parce que la division pour mieux régner, ça marche.* »

Bref, les OCI sont placés devant une double menace de divisions, l'une favorisée par les mécanismes compétitifs d'attribution de fonds et l'autre fondée sur la vieille opposition entre les petits et les gros OCI. À ces deux facteurs de division, il faut ajouter celui des modèles de développement et des visions de société mises de l'avant de même que des postures prises concernant le plaidoyer. Deux questions semblent engendrer de la controverse. D'une part, la possibilité de s'associer à des entreprises minières soulève un tollé de protestations parmi les OCI. D'autre part, la proposition de rapatriement au Québec de sa part du budget de coopération internationale par la création d'une agence québécoise est loin de faire l'unanimité. Dans ce dernier cas, ce n'est pas tellement la création de l'agence qui attire certaines critiques comme la demande de rapatriement du budget.

En même temps qu'on observe ces éléments susceptibles de générer des divisions, les OCI sont placés devant une conjoncture exceptionnelle où leur existence même est en jeu et où le besoin de collaboration, voire d'unité se fait largement sentir. Or, selon les positions qui seront défendues par chaque OCI et les options choisies par l'AQOCI, la crise actuelle pourrait aussi bien exacerber les divisions que permettre de les dépasser collectivement.

### 3.2.4. Les relations avec la population québécoise (et canadienne)

#### Les tendances observées

- Dans la vaste majorité des cas, on ne note pas de détérioration de la relation avec la population québécoise et canadienne. Cette relation implique cependant généralement un nombre restreint de personnes.
- En même temps, on note un intérêt très limité, voire secondaire, de la population pour les enjeux de la solidarité internationale. Un sondage réalisé en mars 2012 pour la coalition des conseils provinciaux et régionaux du Canada va dans ce sens, classant la pauvreté dans le monde au neuvième rang des problèmes sociaux qui préoccupent le plus les Canadiens et Canadiennes, loin derrière les soins de santé, l'économie, la responsabilisation du gouvernement, l'éducation et l'emploi<sup>9</sup>.
- Quant au plaidoyer ou à la prise de position, les stratégies préconisées sont multiples, certains OCI optent pour la prudence, omettant de prendre des positions publiquement ou le faisant avec beaucoup de nuances, tandis que d'autres veulent emprunter une voie plus combative, directement ou par l'entremise de réseaux comme l'AQOCI et le CCCI.

#### Comment lutter ?

Nul doute que le travail de plaidoyer ne se réalise pas dans un contexte d'ouverture de la part du gouvernement fédéral :

*On n'est pas dans un contexte très amical. On n'est pas dans un contexte de collaboration. On n'est pas dans un contexte de partage de points de vue. On n'est pas dans un contexte comme dans le passé [...] Aujourd'hui, c'est le contraire, on est en territoire ennemi avec notre gouvernement (moyen OCI).*

9 Sondage *L'engagement canadien pour éliminer la pauvreté dans le monde* réalisé par Vision Critical pour le Réseau de coordination des conseils (RCC) en mars 2012.

Comme on nous a mentionné : « *C'est un gouvernement qui veut surtout collaborer avec le secteur privé et qui va graduellement fermer le robinet aux ONG* » (gros OCI). Il y a donc là une difficulté réelle qui incite certains OCI à la prudence, mais en même temps, il existe un fort consensus qui se dégage sur la nécessité d'oser défendre des positions, de ne pas laisser la conjoncture éteindre la voix de la société civile. Pour certains OCI, la « *situation actuelle nous a encouragés à être plus actifs en appui de nos regroupements [...] On est plus présents dans le plaidoyer et la sensibilisation par rapport aux politiques des gouvernements* » (petit OCI spécialisé).

Qui plus est, il faut agir : « *Là, je sens qu'il y a un sentiment d'urgence plus grand et qu'on est prêts à passer à l'action et à prendre la parole publiquement.* » Avant, on avait le sentiment qu'« *on ne mord pas la main qui nous nourrit* » (petit OCI), mais maintenant, on ne veut plus se retenir : « *Il n'y a pas de censure. Au contraire, avant on se censurait* » (moyen OCI).

Par ailleurs, malgré certains progrès notés dans le travail de sensibilisation, on conseille de demeurer réalistes sur la capacité réelle de mobilisation de la population québécoise :

*Il y a une meilleure connaissance des problématiques internationales, un niveau critique beaucoup plus élevé par rapport aux politiques canadiennes. [...] Mais en toute modestie, le bassin de nos rencontres c'est un bassin modeste. [...] La sensibilisation progresse, mais c'est sûr que c'est une goutte d'eau* (petit OCI).

Quelqu'un ajoutera : « *Nous prêchons aux convertis* » (gros OCI). D'ailleurs, les OCI n'ont pas toujours bonne réputation auprès de la population, surtout quand vient le temps de collecter des fonds : « *Des gens se disent surstimulés, sursollicités par les ONG qu'ils qualifient de "rapaces voraces à la recherche du moindre sou"* » (petit OCI).

Bref, le lien avec la population québécoise et canadienne constitue certainement un enjeu de taille pour les OCI, pour la collecte de fonds essentielle à la survie des organisations, mais aussi pour accumuler la force nécessaire pour influencer les décisions politiques dans le champ de la coopération internationale, en particulier celles qui sont au cœur de la survie des OSC en tant qu'organisations autonomes. Il y a donc ici un enjeu existentiel qui est en même temps un dilemme susceptible d'influencer les pratiques futures des OCI, dilemme qui pourrait être schématisé entre deux tendances : celle d'accepter de payer le prix politique de la survie par la perte d'autonomie et l'assujettissement à un cadre contraire aux intérêts défendus jusqu'à maintenant, et celle d'accepter la frugalité, au risque de perdre les moyens d'être pertinent, pour le maintien de l'autonomie. Faut-il trancher ou y a-t-il une voie permettant d'assurer à la fois la continuité des moyens tout en maintenant une stratégie autonome pour la société civile ?

### 3.2.5. Les relations avec les partenaires et la population du Sud

#### Les tendances observées

- Dans presque tous les cas, la qualité de la relation avec les partenaires a été maintenue et même parfois renforcée dans l'adversité.
- Face à la diminution du financement des OCI qui ont été obligés de réduire leurs programmes au Sud, les groupes partenaires se sont adaptés en augmentant le bénévolat et l'implication des communautés de base, en effectuant des mises à pied et en réduisant leurs activités.
- Presque tous les OCI notent que leur réputation se maintient et s'améliore parfois, même dans les cas où le rayonnement de leurs programmes et le nombre de partenaires au Sud ont diminué, cela en général en raison de la qualité de leur relation de partenariat, notamment sous l'angle de la transparence.
- Les OCI dont les transferts au Sud ont diminué de façon importante estiment que cela a eu une incidence notable sur des populations pauvres du Sud, incidence difficile à chiffrer (qui demanderait des ressources pour le moment inexistantes), mais qui touche aux conditions matérielles d'existence des populations pauvres du Sud, au respect de leurs droits et à leur capacité de prendre en main leur développement et de participer aux processus de prise de décisions qui les concernent.
- De nombreux OCI dont les revenus sont stables ou même en croissance craignent ou envisagent une diminution de leurs revenus dans le futur, diminution qui aurait vraisemblablement des conséquences négatives, parfois vitales, sur des populations pauvres du Sud.

#### Le pire est à venir

Jusqu'à maintenant, sauf exception, ce sont surtout les OCI qui ont été touchés par la crise de la coopération internationale. Cela pourrait s'expliquer tant par la tendance déjà signalée (dans la section portant sur la situation des OCI) des organisations à protéger leurs programmes que par la grande capacité d'adaptation des partenaires et des populations pauvres du Sud. Cela, évidemment, a certaines limites, surtout si la situation ne s'améliore pas.

Qui plus est, il est fort possible que le processus de diminution du financement des OCI se poursuive et même qu'il s'intensifie dans les prochains mois et années. Il y a certes des incidences importantes, mais pas

encore massives et généralisées, sur les populations du Sud, quoique certains partenaires du Sud subissent déjà des contraintes importantes liées à la crise économique européenne.

Somme toute, il y a lieu de craindre que pour les populations pauvres du Sud, le pire soit à venir. Dans un tel cas, l'effet du retrait progressif du secteur de la société civile de la coopération internationale se ferait sentir immédiatement dans la non-satisfaction de certains besoins de base, par exemple en santé et en éducation, et de façon encore plus importante par la perte de capacité des principaux défenseurs d'un modèle de développement durable qui soit juste, équitable et respectueux de l'environnement. Or c'est ce qui fait la différence entre se limiter à fournir de la nourriture aux gens et bâtir une agriculture de proximité qui leur permet de répondre eux-mêmes à leurs besoins, ou entre se contenter de créer rapidement des emplois dans le secteur minier et le faire en protégeant l'environnement et la santé des populations.

### 3.3. .... EST-CE LA FIN DE LA COOPÉRATION SOLIDAIRE ? QUATRE DÉFIS À RELEVER

Tout au long de cette étude, nous avons relevé une série de tensions et de contradictions qui marquent les pratiques des OCI. Nous avons dégagé quatre défis qui en découlent.

En premier lieu, il y a certainement le défi du **financement**, entre autres du financement autonome, qui est crucial pour l'avenir des OCI, spécialement pour la poursuite du modèle solidaire de coopération internationale et de ses incidences sur le terrain, pour la préservation de l'expertise accumulée au cours de plusieurs décennies et pour le maintien de la présence de la solidarité internationale dans les différentes régions du Québec. Il est certain que les OCI, en tant qu'acteurs de la société civile, peuvent à juste titre réclamer le droit de participer activement à la définition des politiques d'aide internationale et aussi celui de recevoir une juste part de l'aide publique au développement, mais il apparaît également que leur niveau très élevé de dépendance du financement public, en particulier dans le cas présent de l'ACDI, rend certains OCI fort vulnérables par rapport aux décisions gouvernementales. Or, sans un appui populaire important, il est difficile d'envisager un changement des décisions prises.

Ce dernier élément nous amène vers un second défi, celui de renforcer le **lien avec la population québécoise**. Dans un contexte où les enjeux de la coopération internationale constituent des préoccupations assez

secondaires chez la population, il apparaît essentiel d'intensifier le travail de sensibilisation et d'éducation du public. Pour ce faire, il est important de parvenir à mieux faire valoir la qualité ainsi que l'incidence du travail des OCI dans les pays du Sud. Tout cela pourrait faciliter l'accumulation de force à travers la mobilisation de groupes organisés autour d'enjeux précis. Or la tendance à sabrer les programmes d'éducation du public, actuellement favorisée par les politiques de financement de l'ACDI, représente un obstacle dont il faut tenir compte.

En troisième lieu vient le défi de maintenir un certain équilibre entre les programmes de **développement à plus long terme**, essentiels dans une vision de transformation sociale, et les programmes d'urgence et de reconstruction, eux aussi indispensables face à l'augmentation du nombre et de l'intensité des catastrophes naturelles et sociopolitiques. Ici, l'idée de concevoir les programmes dans un continuum urgence-reconstruction-développement est certainement pertinente, mais cela pourvu que les programmes de développement à long terme ne sont pas relégués au second plan.

Enfin, en quatrième lieu, il y a le défi de la **collaboration entre les OCI et de l'unité du réseau**. Il ne s'agit pas ici d'enrégimenter les OCI ; il s'agit plutôt de dépasser les divisions fondées sur la compétition pour l'obtention de fonds, sur des visions différentes du développement et sur la taille des organisations. Ce faisant, il y aurait lieu de faciliter des actions ou des programmes conjoints en misant peut-être davantage sur les complémentarités, particulièrement entre OCI généralistes et spécialisés. En outre, il faudrait réitérer et renforcer l'unité des OCI membres de l'AQOCI et de ceux-ci avec les partenaires du Sud, unité basée sur une identité, une vision et des pratiques communes de coopération solidaire<sup>10</sup> et débouchant sur des actions elles aussi communes, notamment en matière de plaidoyer. Pour les OSC du Sud, les actions de plaidoyer sont souvent aussi importantes que le soutien financier. Dans ce dernier cas, il faut considérer le fait que le style de plaidoyer préconisé par rapport au gouvernement fédéral est assez polarisé. Certains OCI proposent d'intensifier la lutte contre les politiques gouvernementales et de parler haut et fort, alors que d'autres recommandent plutôt une approche prudente qui évite les affrontements trop brutaux.

10 Il y a déjà une vision commune qui se dégage dans la Charte de principes pour un développement solidaire (AQOCI, 1987), la Charte de principes sur les droits humains et le développement (AQOCI, 1992) ainsi que la Déclaration du Québec (AQOCI, 2006).



Bref, le réseau des OCI constituant l'AQOCI est à un tournant de son existence. Ce qui est en jeu à l'heure actuelle, ce n'est pas tellement la survie de chaque organisation prise individuellement. Bien sûr, chaque fois qu'un OCI disparaît ou réduit son champ d'action, cela se traduit par une perte d'expertise et de capacité pour le réseau et aussi par des liens de solidarité qui se brisent avec le Sud. Il existe cependant une menace encore plus grande qui pointe à l'horizon. C'est la survie de la voie originale de coopération internationale des ONG, de cette coopération solidaire tissant des liens entre les sociétés civiles du Nord et du Sud. Or cette forme de coopération dérange les pouvoirs en place. Les politiques actuelles d'alignement des ONG sur les objectifs du gouvernement, notamment à travers les mécanismes de financement, favorisent un contrôle accru de ce secteur et constituent une menace à peine voilée de transformation des OCI en agences d'exécution des politiques gouvernementales<sup>11</sup>. Cela reviendrait à une neutralisation ou même, dans le pire des cas, à une disparition de la voie solidaire de coopération internationale et de la voix de la société civile dans le développement international. Ce qui est donc en jeu ici, c'est la survie des OCI en tant que secteur autonome. On devrait y voir là un enjeu important de la démocratie canadienne.

Il incombe maintenant à l'AQOCI et à ses organisations membres de se positionner par rapport à la conjoncture et de définir une stratégie pour le futur. La bonne nouvelle, c'est qu'il est encore temps d'agir. Le pire des scénarios serait de sombrer dans un attentisme qui laisse le temps, c'est-à-dire les forces dominantes, exercer son emprise sur le destin de la coopération solidaire québécoise...

---

11 Même le rapport de l'OCDE cité plus haut (2012, p. 29) fait référence à la nécessité de respecter l'autonomie des OSC.



## L'ACTION DES OSC DU SUD

*Lorsque l'on rêve seul, ce n'est qu'un rêve. Lorsque nous rêvons ensemble, c'est le commencement de la réalité.*

Dom Helder Camara, ex-évêque de Recife, Brésil

LES OSC DU SUD, SOUVENT FINANCÉES EN TOUT OU EN PARTIE par la coopération internationale, interviennent de différentes façons dans les processus de développement. Dans les pages qui suivent, nous allons présenter différents contextes dans lesquels ces interventions se déroulent. Ce n'est évidemment pas une présentation exhaustive de tous les contextes possibles, mais simplement une démonstration de la richesse des apports des OSC du Sud aux processus de développement et de transformation sociale de même qu'une illustration de la diversité et de la complexité de ces champs d'intervention. Pour ce faire, nous nous référerons à des expériences que nous avons observées et parfois vécues en Amérique latine et en Asie<sup>1</sup>. En ce sens, le fait de n'avoir inclus aucune expérience d'Afrique et du Moyen-Orient correspond simplement à nos propres limites et n'est nullement une sous-estimation de l'intérêt ou de la pertinence des OSC de ces régions.

Il s'agit plus particulièrement de petits projets communautaires, de programmes de reconstruction, d'initiatives d'organisations populaires, de mouvements de résistance citoyenne, d'initiatives de communication

1 Nous avons observé personnellement ces expériences depuis 1985, incluant une dizaine d'années liées à l'Équateur et seize années passées à Développement et Paix.

ainsi que de deux grandes tendances de recherche d'alternatives en Amérique latine, l'une consistant en un large mouvement de résistance à l'ultralibéralisme qui a favorisé un « tournant politique à gauche », l'autre ayant donné naissance à un nouveau paradigme de développement ou de postdéveloppement issu des cultures autochtones, celui du *Buen Vivir* (vivre bien).

Il ressort de l'analyse de ces expériences que les OSC du Sud, en tant que sujets collectifs, sont beaucoup plus que de simples « bénéficiaires » potentielles ou effectives de la coopération internationale. Elles sont aptes à mettre elles-mêmes de l'avant les intérêts des communautés qu'elles représentent ou avec lesquelles elles sont liées, à lutter contre la subordination et à s'affirmer comme actrices sociales porteuses d'identités et de projets de sociétés. Elles ont une influence plus qu'indéniable sur les dynamiques socioculturelles dans lesquelles elles agissent et nul doute qu'elles possèdent la capacité de jouer un rôle de première importance dans les processus de développement. Qui plus est, dans une perspective de transformation sociale pour l'édification de sociétés solidaires à l'échelle planétaire, voire d'un système mondial plus solidaire, les OSC du Sud sont des actrices incontournables sur lesquelles une coopération internationale qui se veut solidaire doit compter en tant qu'alliées de premier plan.

#### 4.1. DE PETITS PROJETS COMMUNAUTAIRES

La société civile du Sud est fort active dans les projets de développement communautaire à la base. Elle est doublement présente, d'une part, par les ONG qui mettent en œuvre les projets et, d'autre part, par la multitude d'organisations de base qui émergent et se consolident par ces projets. En d'autres termes, ce que l'on voit dans ces projets communautaires, ce sont des OSC du Sud qui construisent la société civile de leur propre pays ou région. Voyons deux exemples de ces pratiques d'ONG du Sud, l'un au Sri Lanka, l'autre au Cambodge.

##### 4.1.1. SLCDF (Sri Lanka)

Sri Lanka Centre for Development Facilitation (SLCDF) est une ONG sri-lankaise créée en 2002 et ayant comme stratégie d'assurer la durabilité d'un fonds de développement issu d'un projet bilatéral de la coopération canadienne dans ce pays. Cette ONG s'est implantée dans 18 des 25 districts du pays, réalisant des programmes de développement dans les domaines suivants : sécurité alimentaire, transformation de la fibre de coco, commercialisation de l'artisanat, préparation aux catastrophes, gestion des

catastrophes, gestion de l'environnement et microfinance. SLCDF adopte une approche participative enracinée à la base en appuyant les communautés par des activités de formation professionnelle et agricole, par l'introduction de fonds rotatifs de microfinance et par un appui pour l'accès au marché pour leurs produits agricoles et artisanaux. Sa stratégie d'appui à la société civile est fortement ancrée à la base. C'est ainsi qu'ont été constituées plus de 3 000 petites organisations communautaires de base comprenant chacune de 5 à 10 familles, que ces organisations de base se sont ensuite regroupées en plus de 300 petites ONG locales comprenant chacune de 4 à 10 organisations de base et que ces ONG ont formé des consortiums dans chacun des 18 districts où SLCDF est présent. C'est dans cette structure participative enracinée à la base que sont réalisées des évaluations de besoins et que les programmes et les projets sont conçus et mis en œuvre.

L'approche de SLCDF est participative et centrée sur les besoins de la population, en l'occurrence de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Ses programmes visent généralement à améliorer la formation, les capacités ainsi que les conditions de vie de la population participante, ce qu'il appelle le développement humain durable. Il s'inspire de valeurs telles que l'égalité des genres, la transparence et le respect des pauvres. Par ailleurs, il ne fait référence que très rarement à la défense des droits de la personne et il ne cherche pas, du moins ouvertement, à transformer les structures et les institutions sociales qui engendrent et maintiennent la pauvreté. Par contre, de par sa stratégie d'appui à la société civile, SLCDF contribue à l'émergence d'une société civile bien enracinée à la base et impliquant les populations pauvres, ce qui constitue sans doute une contribution non négligeable à plus long terme pour qu'émergent de nouvelles dynamiques socioculturelles socialement plus englobantes, voire des mouvements de lutte pour la justice sociale.

#### 4.1.2. Banteay Srei<sup>2</sup> (Cambodge)

Banteay Srei est une ONG cambodgienne qui était originellement un bureau d'une ONG australienne (International Women's Development Agency). Son nom est celui d'un temple du complexe d'Angkor et signifie « citadelle des femmes ». Attachant une grande importance à la place des femmes, elle accompagne une cinquantaine de villages ruraux pauvres dans les provinces de Battambang et de Siem Reap en plus d'avoir fondé la seule maison pour femmes victimes de violence de la ville de Battambang.

---

2 Pour de l'information générale sur ce groupe, voir son site Web au <<http://banteaysrei.org/>>, consulté le 8 octobre 2013.

Banteay Srei adopte une approche centrée sur les droits. Ainsi, une personne animatrice accompagne les communautés dans leur processus de développement. Une des premières tâches qui est réalisée par chaque personne animatrice est de faciliter l'élaboration du plan de développement du village avec la participation de l'ensemble de la communauté, plan qui est ensuite envoyé au conseil communal pour qu'il réponde aux différents besoins définis. Dans les faits, les conseils communaux ne répondent généralement qu'à une portion de ce qui est inclus dans les plans, mais le processus participatif qui sous-tend la production de ces plans a un double sens en soi, celui d'une prise de conscience collective de l'état du village et celui de mousser la participation citoyenne au sein de la structure décentralisée de gestion territoriale.

Par la suite, la personne animatrice facilite la formation de différents groupes de travail avec des femmes et des hommes au sein du village afin d'assumer divers petits projets en agriculture, élevage de basse-cour, transformation d'aliments, gestion de l'environnement, etc. Des sessions de formation sont alors organisées, aussi bien sur des thèmes liés à ces projets de développement que sur les droits de la personne, notamment sur les droits des femmes afin de contrer la violence qu'elles subissent.

De façon générale, l'approche de Banteay Srei basée sur les droits cherche à éviter de reproduire ou de renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les paysans et les propriétaires terriens, entre les employés et les employeurs. Il y a d'ailleurs un programme de renforcement du leadership des femmes. De plus, l'accompagnement tend à être intégral, à s'insérer dans l'histoire de chaque village et à tenir compte de tous les aspects de la vie de ses habitants. Deux exemples tirés d'une visite effectuée en 2011 dans des villages de la province de Siem Reap illustrent ce propos.

D'abord, dans un premier village, les femmes âgées ont parlé de leur histoire. « *D'une période à l'autre beaucoup de gens sont morts* » : elles racontèrent comment durant le régime de Lon Nol des années 1970, le village fut bombardé, qu'avec l'arrivée au pouvoir de Pol Pot en 1975, alors qu'ils se pensaient libérés, les habitants du village furent déplacés, et qu'après la chute des Khmers rouges en 1979 à la suite de l'invasion de l'armée vietnamienne, alors que le village fêtait la venue des Vietnamiens, ils furent bombardés de nouveau. Maintenant, avec des droits démocratiques restreints, situation inhérente au régime autoritaire de Hun Sen, le village tente de se relancer, notamment par la pisciculture, profitant ainsi de quelques-uns des trous laissés par des bombes.

Dans un autre village, situé à proximité du complexe d'Angkor, institué patrimoine de l'humanité par l'UNESCO et géré par une instance spéciale, Banteay Srei a accompagné la communauté non seulement pour élaborer

un plan de développement et réaliser des projets communautaires, mais aussi dans une lutte qu'elle a menée avec les autorités, qui voulaient exproprier 23 hectares de ses champs de riz pour constituer une zone verte au profit de l'industrie touristique d'Angkor, cela en offrant de payer le quart de la valeur réelle de ces terres. Les gens du village ont raconté comment les femmes organisées au sein du village ont pris les choses en main et ont réussi à stopper les forces de l'ordre venues procéder à l'expropriation, situation qui a forcé la négociation de meilleures conditions pour les familles du village.

Comme on peut le constater, dans sa lutte pour le respect des droits des populations pauvres et des femmes, Bateay Srei adopte une perspective solidaire et ferme, mais pacifiste et douce, évitant autant que possible l'affrontement direct. Sa position prise sur le Cbap Srey est intéressante. Rappelons que le Cbap Srey est une sorte de poème d'inspiration bouddhiste datant du xv<sup>e</sup> siècle et se voulant le code khmer de conduite des femmes, code faisant ouvertement la promotion de la soumission des femmes aux hommes. Alors que bien des organisations internationales et des personnes étrangères s'en offusquent, critiquant et vilipendant ce code qu'on voit comme un fondement culturel du sexisme et de la violence faite aux femmes cambodgiennes, dans les discussions que nous avons eues, les cadres de Banteay Srei le considéraient plutôt comme un document historique ancien sur lequel on ne travaille pas. On opte ainsi pour ne pas attaquer directement l'héritage culturel khmer, préférant aborder la question de la violence dans les termes actuels tout en renforçant la position des femmes au sein des villages. En y pensant bien, dans les pays occidentaux, nous n'abordons pas ces questions en nous référant d'abord aux livres religieux des siècles passés. En outre, que penserait-on d'un étranger qui viendrait nous faire la morale en se basant sur un manuel des confesseurs du xix<sup>e</sup> siècle ?

En définitive, Banteay Srei est une ONG s'inspirant du féminisme et de la justice sociale qui accompagne des villages, consolide leur organisation et lutte avec eux dans une perspective basée sur les droits, cela dans un contexte politique délicat où le risque de répression est bien réel. Ici, l'approche basée sur les droits plutôt que sur les besoins les amène à emprunter plus ouvertement la voie de la transformation sociale.

En conclusion, l'approche fondée sur les besoins comme celle empruntée par SLCDF peut assurément contribuer à un développement à long terme et même à la genèse de certaines conditions favorisant la transformation sociale, mais puisqu'elle ne vise pas directement le changement des structures et des institutions sociales, celui-ci n'est pas au centre de sa stratégie et il n'apparaît que comme un effet indirect de ses actions. Par contre, une approche basée sur les droits et surtout visant la justice sociale placera la transformation sociale au centre de sa stratégie. N'excluant

évidemment pas une réponse à des besoins concrets, cette réponse immédiate est alors intégrée dans une stratégie explicite de transformation sociale à plus long terme. Pendant que dans le premier cas, la réponse à des besoins peut se limiter à un soulagement de la pauvreté ou à un acte de charité, dans le second cas, elle devrait déboucher sur des transformations plus fondamentales des structures et des institutions sociales qui engendrent et maintiennent la situation de pauvreté et d'exclusion.

## 4.2.....DES PROGRAMMES DE RECONSTRUCTION.....

Les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et importantes. Les populations qui en subissent davantage les effets sont en général plus pauvres et situées au Sud. Il est vrai que l'exécution des programmes d'urgence qui sont mis en branle immédiatement après une catastrophe relève d'une culture verticale, voire militaire, cela afin d'agir le plus rapidement possible pour sauver des vies. Il en va tout autrement des programmes et des projets de reconstruction et de réhabilitation qui suivent la phase initiale d'urgence. Ces derniers laissent place à une importante participation des OSC, notamment des OSC du Sud, même si cela n'est pas toujours le cas, mais que cela demeure possible et souhaitable du point de vue d'une coopération solidaire. Voyons trois exemples d'expériences qui se sont déroulées dans le contexte de programmes de reconstruction à la suite de trois des principales catastrophes des dernières décennies, soit l'ouragan et la tempête tropicale Mitch au Honduras (octobre 1998), le tsunami en Indonésie (décembre 2004) et le séisme en Haïti (janvier 2010).

### 4.2.1. Le programme de reconstruction de la Caritas Choluteca (Honduras)<sup>3</sup>

Se déployant dans le sud du Honduras, dans la zone considérée comme la plus pauvre du pays, et couvrant 27 municipalités et plus de 1 000 communautés, le programme de reconstruction à la suite de l'ouragan Mitch (octobre 1998) de la Caritas Choluteca, institution de l'Église catholique du Honduras, a permis de reconstruire plus de 300 maisons, tout comme plusieurs autres institutions présentes dans le pays. Les maisons, qui ont été

3 En plus des documents internes, pour une description plus détaillée de cette expérience, voir Desarrollo y Paz, 2002, p. 97-117. Il vaut la peine de souligner que cette expérience a été appuyée par Développement et Paix, qui a été en 2003 récipiendaire du prix de la coopération internationale du CCCI pour son programme d'urgence et de reconstruction post-Mitch.



construites pour les familles les plus démunies, avec une participation communautaire, constituent certes en soi un acquis non négligeable pour les habitants de la région. Cependant, dans une vision à plus long terme, le legs le plus important de cette organisation a probablement été le processus d'organisation qui a été engagé pendant le programme de reconstruction.

Il s'agit de l'implantation de plus de 400 comités de développement et de solidarité (CODESOL). L'évêque de la région, Mgr Corriveau, inspiré par l'option préférentielle pour les pauvres et la justice sociale, avait fait germer l'idée depuis une vingtaine d'années, et Mitch fut l'élément déclencheur pour mettre en branle un processus systématique de travail d'organisation sociale dans la région. Il y avait déjà de nombreux regroupements, principalement des comités de santé et de défense de la nature ainsi que des groupes d'économie solidaire, mais ils étaient isolés, sans véritables liens entre eux. Le programme de la Caritas Choluteca consistait à créer dans chaque communauté un CODESOL qui, tout en visant une inclusion large de la population, intégrait les regroupements existants. Chacun des CODESOL devait, avec une méthode participative, faire une analyse minutieuse de la réalité, une sorte de diagnostic communautaire, pour ensuite proposer des solutions appelées à être systématisées dans un plan de la communauté, plan qui servirait ultérieurement de document de négociation avec les autorités locales. Cette stratégie misait sur la mobilisation générale et l'ouverture des autorités après Mitch de même que sur la décentralisation administrative que l'État hondurien était en train d'effectuer.

Les dirigeants des CODESOL, qui étaient choisis dans chaque communauté en assemblée générale, recevaient une formation comprenant trois ateliers successifs. Le premier portait sur la microplanification afin de pouvoir définir les problèmes et proposer des alternatives avec la communauté. Le second portait sur l'incidence politique afin d'être capables de négocier avec les autorités pour que les propositions émanant de la communauté soient acceptées. Quant au troisième, il portait sur la participation citoyenne pour faire connaître les lois et les structures de décisions locales permettant de défendre les demandes faites aux autorités.

Bref, le programme des CODESOL visait à démocratiser le pouvoir local. Pour ce faire, il fallait dépasser le niveau de la communauté et parvenir au niveau municipal, là où résidait la principale instance du pouvoir local. C'est ainsi que les CODESOL se sont regroupés en CODESOL sectoriels à l'échelle de quelques communautés sur la base d'intérêts communs, puis en CODESOL municipaux à l'échelle de chaque municipalité, eux-mêmes participant au sein d'un forum de la société civile hondurienne. Cela a permis que des plans de développement municipal soient élaborés sur la base des diagnostics et des plans des communautés.

Ce que l'on cherchait à développer, ce sont des organisations sociales autonomes, bien ancrées à la base et incluant les secteurs les plus pauvres de la population. Dans l'exécution du programme, on a rencontré de nombreuses difficultés. Il a fallu contrer la culture de dépendance et les tentatives de cooptation des dirigeants des CODESOL, il y a eu une bonne dose de résistance de la part des autorités et des institutions, qui ne favorisaient pas d'emblée la participation populaire, et un effort a été nécessaire pour aller au-delà de l'initiative d'une institution d'obédience catholique et ainsi générer des CODESOL qui soient des organisations ouvertes et non confessionnelles. Une limite importante fut sans nul doute la participation des femmes à l'échelon supérieur des CODESOL. En 2002, s'il est vrai que 41 % des membres des comités de direction des CODESOL étaient des femmes, celles-ci occupaient généralement des positions subalternes au sein des comités et seulement 5 % des CODESOL avaient une femme à leur tête.

Somme toute, on peut néanmoins considérer que ce programme, réalisé dans un cadre de reconstruction, a été un succès et ceci de deux façons. D'abord, au chapitre des acquis immédiats, les gains obtenus par les communautés sont substantiels, incluant la construction d'écoles, l'accès à l'eau potable, l'amélioration de routes, l'électrification, la légalisation de terres et, dans certains cas, une gestion municipale plus transparente. Ensuite, du point de vue de la dynamique socioculturelle régionale, les CODESOL ont représenté un germe de transformation sociale, car la région de Choluteca compte encore aujourd'hui des centaines de ces organisations de base. Certaines d'entre elles ont mené des batailles importantes, notamment la communauté de Zacate Grande, qui lutte encore aujourd'hui pour la terre avec l'un des hommes les plus riches et puissants du Honduras, Miguel Facussé. En ce sens, le programme des CODESOL peut être considéré comme exemplaire du point de vue d'un développement solidaire à long terme et de l'éclosion de la société civile dans le sud du Honduras.

#### 4.2.2. Le projet de reconstruction de JUB/Uplink (Aceh, Indonésie)<sup>4</sup>

Uplink est une ONG indonésienne intervenant dans les milieux urbains pauvres du pays. Sa mission est de renforcer les capacités et le pouvoir des populations pauvres à la base par des activités de plaidoyer, d'organisation et de réseautage. Elle n'avait jamais eu de programme dans la province d'Aceh, mais à la suite du tsunami du 26 décembre 2004, elle est intervenue

4 En plus des documents internes d'évaluation, il existe quelques documents publics se référant à cette expérience : Campagnoli, 2007, Uplink Banda Aceh et Sauter, 2008, et Deprez et Labattut, 2010, p. 118-119.

dans cette région dès les premiers moments en offrant une aide d'urgence à la population. Très rapidement, elle a ouvert un bureau à Banda Aceh, et l'idée d'un programme de reconstruction participative est apparue comme une nécessité dans les circonstances. Elle a réalisé ce qui allait être le plus gros projet de reconstruction jamais mis en œuvre par une ONG indonésienne, un projet de plus de 3 300 maisons dans 23 villages situés près de Banda Aceh<sup>5</sup>.

Trois interventions ont marqué dès le départ ce projet. D'abord, un travail d'organisation à la base dans chaque village et la création, à peine trois mois après le tsunami, d'une organisation du second degré, un réseau des 23 villages nommé JUB<sup>6</sup>, ce qui a permis d'assurer une participation active et ordonnée durant toutes les phases du projet. Ensuite, conjointement avec JUB et la société civile de la région, des activités de plaidoyer et de lobby auprès des autorités indonésiennes ont permis d'annuler la décision prise initialement de créer une zone tampon de deux kilomètres de large sur la côte et de déplacer la population des villages côtiers vers des villes modèles qui allaient être construites dans la zone montagneuse distante de vingt à trente kilomètres de la mer. C'eût été catastrophique pour ces villages de pêcheurs et il y a lieu de se demander à qui aurait profité cette opération<sup>7</sup>. Au lieu de cela, JUB et Uplink ont mis de l'avant la proposition de reconstruire des maisons parasismiques dans des villages écologiques sécuritaires. Enfin, la troisième intervention fut pour Uplink d'aller chercher l'expertise qu'elle ne possédait pas en matière de construction auprès d'une ONG indienne du Gujarat, la Fondation Hunnarshala, qui était spécialisée dans le domaine et qui avait réalisé un important projet de reconstruction participative à la suite d'un séisme en 2001.

Le projet de JUB/Uplink fut le premier projet de reconstruction d'une ONG terminé à Aceh, un des seuls qui a apparemment assuré une réelle participation de la population dans toutes ses phases d'exécution, participation qui a eu un effet thérapeutique inattendu pour panser les plaies du traumatisme causé par le tsunami. Dès le début, chaque personne participante pouvait choisir parmi quatre modèles de maison. Dans cette phase initiale, des réunions séparées ont été organisées pour les hommes et pour les femmes, cela afin de favoriser une meilleure participation des femmes, ce qui fut le cas. Quant à la construction, elle fut dirigée non pas par des

---

5 Pour ce projet d'environ 30 millions de dollars, Uplink a reçu l'appui financier d'abord de l'agence allemande Misereor puis du Canada (de Développement et Paix et de l'ACDI).

6 Jaringan Udeep Beusaree, ce qui veut dire «réseau vivant ensemble».

7 Souvenons-nous de ce que nous avons mentionné dans le chapitre précédent sur les déplacements de populations de pêcheurs au Sri Lanka après le tsunami, qui ont profité à l'industrie touristique.

entrepreneurs, mais par Uplink, JUB et des groupes de travail dans chaque village, ces derniers assumant des tâches dans la construction. En outre, une partie des matériaux furent produits sur place, le reste ayant été acquis par des achats regroupés qui ont permis d'obtenir des prix avantageux dans le contexte d'inflation inhérent à l'existence simultanée de nombreux projets de construction. Ainsi, le budget et l'échéancier furent respectés, de telle sorte que 3 333 maisons parasismiques furent construites en plus de centres communautaires, de canaux de drainage et de chemins. L'idée était non seulement d'édifier des maisons, mais de faire revivre les 23 villages. Ce projet fut, dans la reconstruction d'Aceh, l'un des quatre projets ayant généré la meilleure qualité de maisons et le plus haut taux de satisfaction.

D'un point de vue strictement de reconstruction de maisons et d'infrastructures communautaires, nul doute que ce projet fut un franc succès. Du point de vue plus large de la constitution de villages écologiques et d'un réseau d'organisations, les résultats furent plus modestes. Ainsi, le projet initial de villages écologiques n'a pas été entièrement mis en œuvre, l'État indonésien n'ayant pas assumé sa part d'infrastructures, les projets de relance économique mis en œuvre par Uplink n'ayant pas eu l'effet d'entraînement recherché, et JUB ayant pratiquement cessé ses activités. Dans ce dernier cas, il semble que les membres de l'organisation étaient trop hétérogènes, comprenant pêcheurs, paysans, commerçants et entrepreneurs avec des intérêts divergents. Par ailleurs, même si la consolidation d'une organisation du second degré n'a pas été possible, la contribution d'Uplink à la société civile d'Aceh est indéniable, autant par la lutte victorieuse contre le déplacement des villages côtiers que par l'institution de pratiques d'organisation au sein des villages.

Il faut dire que la région d'Aceh avait connu une guerre civile pendant plusieurs décennies et que le tsunami avait accéléré la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et le GAM, le groupe luttant pour l'indépendance de la province d'Aceh, accord qui a octroyé à cette province une certaine autonomie politique et surtout une plus grande part des revenus tirés de l'exploitation de ses ressources naturelles. Dans ce contexte postconflit, les OSC, dont plusieurs œuvraient autrefois dans la clandestinité, sortaient maintenant au grand jour. Elles étaient en plein essor, voire en bouillonnement dans plusieurs secteurs de la société, notamment les groupes de femmes, les journalistes et les groupes de défense des droits de la personne, tout cela appuyé, pas toujours adroitement, par plusieurs des ONG étrangères qui furent mobilisées par le tsunami. C'est dans cette conjoncture d'une société civile naissante qu'il faut situer l'apport de ce projet.

En somme, ce projet montre que les OSC peuvent être de puissants acteurs dans des situations de reconstruction, capables de réaliser de grands projets avec efficacité, soucieux des intérêts de la population et de sa qualité de vie. Il montre aussi comment la coopération Sud-Sud entre OSC peut être un outil pertinent et efficace d'acquisition d'expertise. Comparativement au projet de la Caritas de Choluteca après Mitch, qui a été moins efficace en matière de reconstruction physique, mais fort impressionnant quant à la création durable d'un tissu d'organisations sociales, il illustre bien deux difficultés dans la gestation de processus organisationnels. D'une part, il y a la difficulté propre aux contextes de reconstruction ou plutôt à la phase liminaire vers la vie postreconstruction, celle de rendre durables les processus d'organisation sociale générés par les situations de reconstruction où, devant les besoins pressants de la population et la nécessité de répondre à une situation exceptionnelle et aussi de canaliser l'aide extérieure, la mobilisation devient relativement plus aisée que dans des conditions normales. Et il y a, d'autre part, une autre difficulté d'ordre général, observable dans l'essence même des dynamiques socioculturelles, soit la complexité des processus d'organisation sociale qui, au-delà de la volonté d'instances externes d'animation populaire comme Uplink, ne sont pas sous leur contrôle, et que ces instances ne peuvent qu'encourager et faciliter.

#### **4.2.3. Le projet de reconstruction d'ITECA à Ti-Boucan (Haïti)**

L'Institut de technologie et d'animation (ITECA) est une ONG haïtienne qui a pour mission d'appuyer la paysannerie dans l'amélioration des conditions de vie (développement rural) et la capacité à devenir un acteur collectif organisé au sein de la société haïtienne. Elle est présente depuis le début des années 1980 dans la commune de Gressier, située à l'ouest de Port-au-Prince, à proximité de Léogâne, zone qui a été lourdement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Après avoir canalisé une aide d'urgence à la population paysanne de la région, elle a mis de l'avant, entre autres, un projet de construction de maisons parasismiques et anticycloniques dans les 18 communautés de la section de Ti-Boucan où, selon l'évaluation effectuée par l'ITECA, plus de 95 % des maisons avaient été détruites, pour un total de 1 700 maisons à reconstruire.

Sur la base de ce projet et sans expérience dans le domaine de la construction, le travail débuta avec l'appui d'une organisation suisse, qui se retira en janvier 2012 après avoir facilité l'édification d'une centaine de

maisons. Afin d'accélérer le processus, on opta ensuite pour une nouvelle technologie pour Haïti, celle des blocs autobloquants s'apparentant aux blocs Lego, qui permet de construire des maisons de qualité plus rapidement, sans mortier entre les blocs et, en l'occurrence, plus grandes<sup>8</sup>, en produisant sur place la plupart des matériaux de base<sup>9</sup>. En outre, par cette technologie flexible, il a été aisé d'adapter les modèles de maisons aux besoins exprimés par les familles des communautés participantes. Dans un premier temps, une entreprise canadienne fut engagée pour diriger les travaux de construction. Elle implanta une usine de fabrication de blocs et d'autres matériaux, mais elle ne parvint pas à produire des maisons de qualité. Finalement, l'ITECA prit les choses en main, envoya du personnel se former en Thaïlande, reçut la visite du concepteur de la technologie, d'origine québécoise, et se mit à l'ouvrage avec la communauté, qui forma des groupes de travail. C'est ainsi que l'ITECA réussit à maîtriser cette nouvelle technologie de même que le système de production adapté aux conditions de ce milieu montagneux isolé où les habitations sont dispersées et les chemins d'accès fort difficile, de telle sorte que le premier lot de 58 maisons fut terminé en février 2013. Par la suite survint une autre embûche. À la suite du bris des deux machines, qui étaient usagées, l'exécution a été retardée et il a fallu faire fabriquer aux États-Unis une nouvelle machine, qui, heureusement, est plus performante et produit davantage que les deux premières machines combinées, mais dont le délai de livraison a retardé le projet de plusieurs mois. Fait à noter, une attention particulière est donnée dans ce projet à la participation égalitaire des hommes et des femmes des communautés, et les titres de propriété des maisons sont au nom de la femme et de l'homme, ce qui n'est pas commun en Haïti.

Parallèlement à ce travail de construction, l'ITECA a également appuyé l'économie paysanne de la région sous différents volets, incluant la pisciculture, l'élevage caprin et porcin, la cuniculture, la production avicole (des centaines de poulaillers et un incubateur), la production agroécologique de haricots, d'ignames, de manioc et d'arbres fruitiers, la réhabilitation de canaux d'irrigation et même le système post-récolte, notamment par l'installation de dizaines de silos dispersés dans la partie montagneuse de la section, et par la construction d'un nouveau marché situé à proximité de la route nationale. En quelques mots, c'est une revitalisation intégrale des communautés qui est visée par l'ITECA.

---

8 Les premières maisons avaient 36 m<sup>2</sup>, tandis que celles-ci ont 41 m<sup>2</sup>.

9 Cette nouvelle phase se réalise avec l'appui de Développement et Paix, qui, pour ce projet de plus de 6 millions de dollars, canalise un financement du gouvernement canadien.

La perspective de cette ONG est maintenant la suivante : poursuivre la construction de maisons et l'appui à l'économie paysanne, faciliter l'émergence d'une organisation du second degré qui réunira les diverses organisations de base des communautés et transformer l'usine de production de matériaux en une entreprise d'économie solidaire cogérée par l'ITECA et l'organisation paysanne. Voilà donc une OSC qui, profitant de la dynamique de reconstruction et affrontant un lot de problèmes, jette les bases pour un processus de développement à plus long terme et pour la constitution d'un mouvement paysan.

Tous les acteurs présentés jusqu'ici sont des ONG bien enracinées à la base, qui se situent très près des intérêts des populations pauvres. Elles interviennent non seulement dans des projets communautaires en situation plus ou moins normale, mais aussi dans les situations d'urgence et de reconstruction.

Même si les programmes de reconstruction ont une forte composante humanitaire justifiant aux yeux de nombreuses institutions des interventions ponctuelles sans vision de développement à long terme, les exemples que nous avons présentés montrent que même dans ces moments d'exception, certaines ONG du Sud sont capables d'adopter une approche basée sur les droits et visant la justice sociale, et de générer des processus de développement porteurs à long terme, cela tout en démontrant une efficacité enviable. Ils montrent également que les actions politiques sont non seulement possibles, mais nécessaires pour défendre adéquatement les intérêts des populations pauvres que l'on veut servir. Ils montrent enfin que la collaboration entre OSC du Sud peut être une source appropriée pour augmenter l'expertise, souvent plus pertinente que la coopération Nord-Sud, qui, trop fréquemment, même lorsqu'elle est bien intentionnée, donne lieu à des impositions arbitraires et à des pratiques mimétiques.

Par ailleurs, le renforcement des organisations de base et la constitution de réseaux d'organisations de base ou d'organisations du second degré apparaissent comme un défi de taille dans une perspective de transformation sociale où les populations pauvres organisées sont appelées à devenir des actrices de leur propre développement et, ce faisant, de transformation des structures et des institutions qui engendrent et maintiennent leur position subalterne. Un autre défi est celui de la position des femmes dans les activités réalisées et dans les processus de prise de décisions, qui, sans un effort constant et conscient, est et demeure tendanciellement subalterne.

### 4.3.....DES INITIATIVES D'ORGANISATIONS POPULAIRES

Au sein de la société civile du Sud, il n'y a pas que les ONG qui sont des actrices de développement. Les organisations populaires, c'est-à-dire les organisations représentant les catégories sociales populaires et subalternes telles que les organisations paysannes, autochtones, de femmes et de pauvres urbains ont souvent leurs propres visions et projets qu'ils mettent en œuvre. Nous verrons ici trois exemples : un mouvement paysan, un programme économique d'une association d'organisations populaires et un programme de gestion forestière d'une organisation autochtone.

#### 4.3.1. Le mouvement paysan MCP<sup>10</sup> (Paraguay)

Avant de parler du Movimiento Campesino Paraguayo (MCP) en tant que mouvement paysan, il vaut la peine de fournir quelques repères sur la structure agraire paraguayenne et sur l'histoire exceptionnelle à plus d'un titre de ce pays trop souvent méconnu<sup>11</sup>. D'abord, le Paraguay est le seul pays d'Amérique latine où la langue autochtone, en l'occurrence le guarani, s'est imposée dans l'ensemble de la population, et c'est aussi un des seuls pays du Sud qui a connu une véritable période de développement auto-centré autonome<sup>12</sup>, et ce, durant plus d'un demi-siècle (1811-1865), soit à partir de l'indépendance jusqu'à la guerre de la Triple Alliance contre le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine (1865-1870). Cette période couvre en gros les gouvernements du dictateur José Gaspar Rodríguez de Francia et, après la mort de ce dernier en 1840, de son neveu, qui fut le premier président du pays, Carlos Antonio López. Le premier isola le pays des influences extérieures et le second procéda à une modernisation de son économie, de telle sorte qu'au moment où éclata la guerre de la Triple Alliance, le Paraguay était devenu une puissance économique et militaire en Amérique du Sud, grâce à une forte intervention de l'État qui, entre autres, contrôlait le commerce extérieur et avait introduit l'enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous. Ainsi, même si le régime politique pouvait être considéré comme autoritaire, le Paraguay subvenait à ses besoins, et sa population, qui était surtout rurale, vivait somme toute assez bien. Le paiement de tributs avait été supprimé, la terre avait été massivement répartie aux familles paysannes, l'État louait des terres publiques aux paysans sans terre et les forêts de maté avaient été restituées aux Autochtones. Par ailleurs,

10 Pour plus de détails sur l'histoire du MCP, voir Cliche, Díaz et Kennedy, 2010, p. 52-53, et Trinidad Quiroga et Díaz Flores, 2012.

11 Voir notamment Batou, 1990, et Galeano, 2012, p. 407-433.

12 C'est-à-dire un développement centré sur le marché interne qui s'est fait à partir des propres forces du pays.



surtout à partir du processus de modernisation durant le gouvernement d'Antonio López, une classe de grands propriétaires terriens centrés sur l'élevage bovin et la culture du tabac était en émergence, ce qui aurait engendré quelques tensions avec les communautés paysannes vivant à proximité de ces propriétés. Mais dans l'ensemble, la paysannerie avait un large accès aux moyens de production et la tenure de la terre ne renfermait pas encore d'inégalités importantes.

La guerre, qui se solda par une défaite du Paraguay et une victoire des trois pays alliés armés et financés par la Grande-Bretagne et les États-Unis, entraîna la mort de la majorité de la population paraguayenne (entre la moitié et les deux tiers) et eut une incidence durable sur l'histoire du pays, sans doute équivalente à celui de la conquête espagnole. Elle mit un terme au processus de développement autonome du Paraguay, le pays s'insérant à partir de ce moment, en tant que nation subalterne, au sein de l'économie mondiale dominée par la Grande-Bretagne et les États-Unis. Quant à la structure agraire, elle connut un changement radical. Alors que la tenure de la terre était jusqu'à ce moment relativement égalitaire, il y eut un double processus de concentration de la propriété terrienne et de prise de contrôle par des intérêts étrangers, d'abord argentins et britanniques, ensuite brésiliens.

Aujourd'hui, le Paraguay est le pays où la propriété terrienne est la plus concentrée au monde, avec un coefficient Gini de 0,93 où, selon le dernier recensement agropastoral de 2008, les grandes propriétés de 500 hectares ou plus, qui ne représentent que 2,6 % des propriétés, occupent néanmoins 85,5 % de la superficie pendant que la très vaste majorité des familles paysannes, soit 91,4 % des propriétés qui ont moins de 50 hectares, se partage un maigre 6 % de la superficie. Malgré cet accès fort restreint à la terre, c'est la paysannerie qui alimente la population paraguayenne en produisant 90 % des cultures vivrières tandis que les grands propriétaires sont orientés vers l'agriculture industrielle, plus particulièrement l'élevage et les cultures d'exportation, principalement le soya. Quant aux entreprises étrangères, elles détiennent 24 % des propriétés de 1 000 hectares et plus et elles se concentrent très largement dans la culture du soya, secondairement dans celles du maïs et du blé ainsi que dans l'élevage bovin.

Dans ce contexte, les conflits agraires sont fréquents et touchent trois principales questions : l'accès à la terre, la technologie utilisée et la souveraineté. Avec une telle concentration de la propriété terrienne, la situation de la paysannerie est précaire et les luttes pour la terre sont au cœur des revendications paysannes. En ce qui concerne la technologie, les principales organisations paysannes promeuvent l'option agroécologique, en opposition aux entreprises, qui utilisent abondamment les fertilisants et les pesticides

chimiques qui, de l'avis des organisations paysannes, menacent l'environnement et la santé, particulièrement lorsqu'on fait des fumigations aériennes. Enfin, la mainmise d'une portion importante des terres par des entreprises étrangères se traduit par une perte de souveraineté nationale, et toute cette concentration de la propriété autour d'un modèle d'agriculture orienté vers l'exportation menace la souveraineté alimentaire du pays.

Quant au MCP, il est une des principales organisations paysannes nationales du Paraguay et a été fondé en 1980. Ses deux principaux axes d'intervention ont été, jusqu'à maintenant, la lutte pour la terre et la défense de l'agriculture paysanne. Parmi ses différents organes internes, trois d'entre eux revêtent une importance particulière : la Coordination des femmes paysannes (CMC – Coordinación de Mujeres Campesinas), créée en 1985, ainsi que l'Assemblée permanente des paysans sans terre (APCT – Asamblea Permanente de Campesinos sin Tierra) et l'Association des producteurs agropastoraux (APA – Asociación de Productores Agropastorales), toutes deux formées un an plus tard.

La CMC représente les femmes des différentes régions au sein du mouvement, mais aussi les femmes du MCP au sein de la coordination nationale des femmes rurales et autochtones (CONAMURI – Coordinación Nacional de Mujeres Rurales e Indígenas), le MCP ayant été la première organisation paysanne paraguayenne à favoriser l'organisation particulière et relativement autonome des femmes au sein même du mouvement. Malgré cela, la recherche d'une plus grande équité de genre a engendré des débats au sein du mouvement et demeure un grand défi. Il faut dire qu'au début du mouvement, le rôle des femmes était vu comme celui de défendre et d'épauler les hommes dans leurs luttes, se définissant donc en fonction des hommes. C'est ainsi, par exemple, que le 17 novembre 1985, alors qu'une forte répression contre le mouvement pointait à l'horizon, les femmes sortirent manifester en grand nombre, réussissant à faire disparaître cette menace. Par la suite, les femmes commencèrent à mettre de l'avant leurs propres revendications, comme celle, soumise à l'Assemblée constituante, de les inclure dans les titres de propriété. Selon la CMC, en tenant compte du travail domestique, les femmes contribueraient pour environ 60 % à l'économie paysanne. Plus conscientes de leur valeur, les leaders féminines tentent maintenant d'occuper plus de place au sein du MCP. La systématisation récente de l'histoire du MCP, qui laisse une large place aux femmes, en est une manifestation non négligeable sur le plan symbolique.

Quant à l'APCT, elle est née dans une lutte pour la terre, au moment où la paysannerie du département de l'Alto Paraná obtenait 1 254 hectares pour 120 familles, lutte qui a été suivie par la suite de beaucoup d'autres, ce qui a donné accès aux familles du MCP à des milliers d'hectares, cela au

prix de plus d'une centaine de morts. Par ailleurs, c'est l'APA qui porte le projet d'agriculture paysanne familiale fondé sur la perspective technologique de l'agroécologie et cherchant à consolider un modèle qui combine l'autosubsistance et la vente de produits sur le marché. L'APA vise également à améliorer les conditions d'achat de biens de consommation grâce à l'installation de magasins communautaires et elle fait aussi la promotion de petites industries sous formes associatives dans divers domaines (miel, huile végétale, arachides, amidon, céramiques, etc.).

En plus des trois instances que nous venons de mentionner, il faut aussi souligner la fondation en 1998 du centre de formation du MCP, le Centro Nacional de Formación Integral Campesina Juan de Dios Salinas (CENFIC). Puisque le MCP avait peu de moyens, le CENFIC adopta au début une forme rotative dans les instances départementales du mouvement. Ce n'est qu'en 2006, grâce au don d'un lopin de cinq hectares, qu'il put s'établir de façon permanente. C'est à cette même époque qu'il fut reconnu par les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation, devenant une école technique qui, en 2011, avait formé près d'une centaine d'étudiants en agriculture, élevage et foresterie, mais aussi sur des questions sociales, organisationnelles et culturelles liées au mouvement paysan.

En plus de la question des femmes qui a soulevé d'importants débats au sein du mouvement, le MCP a vécu quelques autres tensions internes profondes, notamment un problème de sectarisme qui a débouché en 1992 sur une réorientation de l'organisation, ce qui a engendré un processus de démocratisation qui a favorisé un style de direction plus collectif et plus ouvert. Ainsi, une des lignes directrices du MCP est maintenant de « respecter les diversités et parfois, même les contradictions », ce qui le fait tendre vers un certain pluralisme.

Outre l'accès à la terre, le MCP a obtenu au cours des ans plusieurs gains importants, souvent en alliance avec d'autres mouvements paysans et d'autres OSC. C'est ainsi qu'en 1999, les mouvements paysans ont réussi à faire annuler la dette impayable des familles paysannes envers l'État (crédit agricole). Le MCP a aussi mis de l'avant un projet agroécologique de production associative, incluant la création d'une coopérative. Finalement, avec d'autres organisations paysannes et d'autres OSC, on a empêché en 2002 l'application de la loi de privatisation des entreprises publiques. Plus récemment, après l'élection du gouvernement progressiste de Fernando Lugo en 2008, le MCP a fait pression sur l'État paraguayen pour que soit régulé l'usage de produits agrottoxiques et que soit lancée une réforme agraire intégrale, obtenant dans ce dernier cas que le gouvernement crée un organisme de coordination pour la réforme agraire (la CEPRA – Coordinadora Ejecutiva para la Reforma Agraria). Avec la destitution du président

Lugo par le parlement en juin 2012, par ce que d'aucuns ont qualifié de « coup d'État constitutionnel », tout indique que cette timide avancée n'aura pas de suites, du moins à court terme.

L'histoire du MCP démontre deux éléments essentiels au sujet de la capacité de ce mouvement d'appréhender la paysannerie dans toute sa complexité et d'être un acteur de transformation sociale. D'abord, de par ses pratiques, le MCP évoque une représentation de la paysannerie, incluant l'ensemble des conditions de vie, qui dépasse les aspects purement économiques reliés à l'accès à la terre et aux autres moyens de production. Il projette une vision qui articule deux principes complémentaires : une paysannerie en tant que classe sociale subalterne au sein de la société paraguayenne (Stavenhagen, 1978 ; Wolf, 1966) et, dans une conception néochayanovienne, des familles et des communautés paysannes dotées d'une rationalité qui leur est propre (Chayanov, 1977 [1925]). Ce qu'il défend, c'est un mode de vie paysan et une souveraineté alimentaire renfermant une économie fondée sur la force de travail familial et communautaire, sur des technologies agroécologiques produisant des aliments sains et sur des valeurs d'usage, leur production étant en partie d'autosubsistance et en partie vendue sur le marché dans le but de pouvoir se procurer d'autres biens et services afin de satisfaire les besoins de la famille.

Or, selon le MCP, le mode de vie paysan est en péril en raison de l'agro-industrie, qui, souvent contrôlée par des intérêts étrangers, en plus de monopoliser la terre, utilise abondamment de produits chimiques ayant un effet toxique sur la santé des personnes et sur l'environnement, et qui pratique une « agriculture sans paysan » centrée sur les valeurs d'échange et la recherche du profit maximum. Dans cette lutte contre la bourgeoisie agraire paraguayenne et les instances étatiques qui la soutiennent, le MCP se situe clairement – tout en les incluant – au-delà des luttes économiques, dans une lutte de défense d'un mode de vie et de cultures qui sont menacés par le modèle dominant de développement, dans la tradition des grandes luttes paysannes du xx<sup>e</sup> siècle du Mexique, de la Russie, du Vietnam, de l'Algérie et de Cuba, qui avaient toutes eu une dimension culturelle (Wolf, 1974).

Enfin, de par ses succès et même ses difficultés, l'expérience du MCP démontre que la paysannerie du Paraguay constitue un acteur social de premier plan. Même si, dans un schéma de concentration extrême de la propriété terrienne, elle n'a droit qu'à une petite portion du territoire, elle représente néanmoins beaucoup plus qu'une « classe en soi », subordonnant ses luttes à celles d'autres classes et catégories sociales. En effet, elle est capable de s'organiser, de défendre ses intérêts et même, comme dans le cas de la lutte contre les privatisations, d'être la force motrice de luttes plus

globales. En définitive, il n'y a pas de doute que le MCP et avec lui la paysannerie paraguayenne représentent une force de transformation sociale porteuse d'un projet alternatif de développement, un projet paysan en émergence qu'il faut certainement compléter et parfaire, mais qui existe déjà et qui fait partie de la dynamique des OSC paraguayennes.

#### 4.3.2. Le programme de développement économique d'AADC (Philippines)<sup>13</sup>

Agri-Aqua Development Coalition (AADC) est une association d'organisations populaires de l'île de Mindanao, au sud des Philippines, issue des luttes pour la réforme agraire, plus particulièrement du Congrès pour une réforme agraire populaire (CPAR – Congress for a People's Agrarian Reform), qui, très actif dans les années 1980, a été dissous en 1992. AADC a été fondée en 1994 par 120 organisations populaires et coopératives et en compte maintenant près de 200. Avant de poursuivre sur les réalisations de cette association, disons quelques mots sur Mindanao, cette île qui contient les terres les plus fertiles du pays et même possiblement de l'Asie du Sud-Est, et qui jouit d'une situation sociale et culturelle unique.

Dans ce pays à 85 % catholique, un des deux seuls pays à prédominance catholique en Asie avec le Timor Oriental, c'est précisément Mindanao qui abrite la principale population musulmane et aussi la plus importante population autochtone, ce qui, avec les colons chrétiens venus s'établir au cours du <sup>xx</sup>e siècle et aujourd'hui majoritaires et avec les entreprises transnationales contrôlant plantations et exploitations minières, constitue une situation socialement explosive. Les injustices et les conflits ont généré des revendications religieuses, ethniques et sociales qui ont facilité l'implantation de divers groupes de lutte armée, soit le Front moro de libération nationale (MNLF – Moro National Liberation Front), le Front moro islamique de libération (MILF – Moro Islamic Liberation Front) – tous deux d'allégeance islamique – ainsi que la Nouvelle armée populaire (NPA – New People's Army) liée au Parti communiste des Philippines.

C'est donc dans ce contexte complexe et délicat qu'évolue AADC. À partir d'une vision de communautés rurales durables, autonomes, solidaires, organisées et en harmonie avec la nature, elle intervient dans trois principaux axes : le tissage d'alliances et l'éducation, le développement d'entreprises et de technologies ainsi que le plaidoyer et le réseautage. Dans le premier axe, il s'agit d'augmenter le pouvoir politique et économique des

13 Outre les documents internes, notamment une systématisation de l'expérience d'AADC réalisée en 2011, voir Geneva Global, 2006, et Oxfam, 2011, p. 58-68.

pauvres, dans le second, de favoriser une croissance économique durable fondée sur des systèmes d'agriculture naturelle et dans le troisième, d'influencer le gouvernement et le secteur privé pour qu'ils appuient davantage le développement rural à Mindanao. Afin de réaliser ce travail, AADC s'est dotée d'un secrétariat comptant une vingtaine d'employés, des professionnels et des personnes issues des organisations de base. L'association a une structure circulaire où sont représentées les organisations membres réunies par secteur géographique. Par contre, son secrétariat a adopté une structure bureaucratique classique avec un organigramme vertical ayant à sa tête une personne directrice générale.

Même si depuis sa création AADC a considéré comme important d'aller au-delà des divisions idéologiques en répondant à des besoins concrets des populations pauvres, durant ses premières années d'existence, elle était surtout orientée vers l'action sociopolitique. Ce n'est que quelques années plus tard, au début des années 2000, que se fit une transition vers des programmes de nature plus économique dans une perspective de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi qu'on fit la promotion de différents projets de production de caoutchouc, de bananes, de manioc, de noix de coco, de légumes biologiques, de viandes (élevage), de poissons (pisciculture) et d'engrais naturels. D'autres projets ont impliqué une valeur ajoutée, comme la production d'huile végétale et de charbon avec les noix de coco, et la transformation des bananes et du manioc en différents sous-produits tels que la féculé et les croustilles (chips). AADC est intervenue dans le procès de production, le choix des filières, la formation technique et le renforcement des entreprises communautaires. Elle est aussi intervenue pour améliorer le système post récolte et négocier en bloc de meilleurs prix avec des acheteurs potentiels. Fait notable, consciente du rapport inégal entre les hommes et les femmes au sein de la société de Mindanao et afin de rétablir un certain équilibre, AADC a développé des outils d'analyse incluant la dimension de genre et a facilité l'émergence d'initiatives de génération de revenus spécialement pour les femmes.

Toutes ces activités ont évidemment engendré des revenus supplémentaires pour de nombreuses familles des organisations membres et ont consolidé des entreprises d'économie sociale, en particulier des coopératives. Ce sont là des résultats immédiats de ces projets économiques. Ceux-ci ont un effet sans doute encore plus important sur la survie de la paysannerie de Mindanao, en particulier des familles qui ont reçu des terres grâce au programme de réforme agraire. En effet, dans de trop nombreux cas, au sujet desquels nous avons eu plusieurs témoignages, les familles recevant la terre n'ayant aucun moyen de la faire produire, se retrouvent à la louer à des

plantations qui leur font une offre alléchante, celle de payer immédiatement les cinq premières années de location. Les nombreuses familles qui acceptent une telle offre utilisent généralement l'argent reçu pour subvenir à des besoins pressants ou simplement pour faire l'acquisition d'une motocyclette. Ces familles deviennent subséquemment une source de main-d'œuvre pour les plantations qui, sans être formellement propriétaires des terres paysannes, parviennent de la sorte à les exploiter à leur compte. En quelques mots, c'est de la décomposition partielle de la paysannerie de Mindanao qu'il s'agit. Or les projets économiques d'AADC viennent freiner ce phénomène de décomposition et se retrouvent de ce fait à défendre les gains obtenus par la paysannerie grâce au programme de réforme agraire qui, tout incomplet et insatisfaisant qu'il soit, correspond à l'une de ses principales revendications.

Bref, voilà le sens politique d'un axe économique d'intervention qui, d'un autre point de vue, n'a pas que des effets positifs sur l'organisation. C'est ainsi que AADC vit une tension interne entre, d'une part, ses origines plus politiques liées à la lutte pour la réforme agraire et la nécessité actuelle de poursuivre cette lutte et, d'autre part, l'énergie mise sur les projets économiques qui l'a éloignée des organisations et des luttes politiques. Cette tension est également rattachée à une autre tension en lien avec son identité, plus particulièrement une tension entre son origine et sa condition formelle d'association d'organisations de base, donc d'un mouvement social avec une structure circulaire, et son évolution comme instance d'appui technique par un secrétariat s'apparentant à une ONG avec une structure bureaucratique. AADC est d'ailleurs membre de l'association d'ONG de développement de Mindanao (MINCODE – Mindanao Coalition of Development NGO Networks). Comme beaucoup d'autres organisations populaires réalisant des projets de développement, elle est déchirée entre deux tendances, une tendance politique plus combative et une tendance institutionnelle plus technique. Dans le futur, selon les dynamiques qui se développeront, ces deux tendances, qui ne sont pas par essence antagoniques, pourraient certes continuer à coexister au sein de la même organisation. L'organisation pourrait aussi se convertir en une ONG, se scinder en deux ou son secrétariat pourrait, tout en demeurant sous contrôle de l'association, devenir une ONG.

#### 4.3.3. La gestion forestière de l'OIA (Colombie)

L'Organisation autochtone d'Antioquia (OIA – Organización Indígena de Antioquia) est un regroupement d'organisations autochtones du département d'Antioquia dans le nord-ouest de la Colombie. C'est cette organisation qui

gère les territoires (*resguardos*) autochtones de Chigorodó et de Mutatá dans la région de l'Urabá, territoires qui ont reçu une certaine reconnaissance de l'État colombien, d'abord par une loi datant de 1890 (dite loi 89), ensuite par la Constitution de 1991. Par ailleurs, l'OIA a formulé dès 1992 un plan d'ethnodéveloppement des communautés autochtones du département d'Antioquia, plan qui a été suivi par l'exercice d'un contrôle partiel du territoire grâce notamment au développement d'un modèle et d'un plan de gestion forestière qui ont débouché sur l'application d'un règlement d'exploitation et de gestion des ressources forestières.

C'est dans ce contexte qu'en 2006 fut créée, avec l'appui de deux institutions internationales, une coopérative, la Coopérative intégrale Genené de gestion des ressources naturelles (Cooigemarena – Cooperativa Integral Genené para el Manejo de los Recursos Naturales). Les sociétaires en étaient les 28 communautés des ethnies Embera, Chamí, Senú et Tule, et la coordination était assurée par un conseil autochtone (Cabildo Mayor Indígena de Chigorodó) faisant partie intégrante de la structure organisationnelle de l'OIA.

La Cooigemarena est née d'une volonté d'exercer une emprise sur le territoire en mettant en valeur des ressources forestières et non forestières de 13 206 hectares de forêts tropicales (des 60 000 hectares de leur territoire), ce qui allait en outre générer des revenus et améliorer la qualité de vie des 7 241 Autochtones impliqués. La coopérative, qui fut la première entreprise forestière communautaire de Colombie, cherchait notamment à exploiter 18 essences de bois selon un système de cycles de coupe de 20 ans, visant à moyen terme à aller au-delà de l'extraction en transformant les produits provenant de la forêt (WWF, 2009, p. 13-14).

L'existence de la Cooigemarena s'inscrivait dans une double logique. D'une part, il y avait certainement un objectif économique lié à la production et à la vente de biens provenant de la forêt. Mais, d'autre part, un tel objectif économique était intégré au sein d'une logique fondamentale de nature politique et sociale, c'est-à-dire la lutte des communautés autochtones d'Antioquia pour la défense et la récupération de leur territoire. Le territoire et l'environnement constituent d'ailleurs encore aujourd'hui une des cinq grandes lignes politiques de l'OIA, avec une composante propre pour les ressources naturelles et le développement<sup>14</sup>.

14 Les cinq grandes lignes politiques sont : 1) gouvernement et administration, 2) culture et éducation, 3) territoire et environnement, 4) santé et 5) genre, génération et famille. Les composantes correspondant à la ligne « territoire et environnement » sont : 1) usage du territoire, 2) ressources naturelles et développement, 3) autonomie alimentaire et 4) logement et habitat (OIA, 2007).



La coopérative était régie par la politique organisationnelle de l'OIA qui, en la créant, se donnait un instrument de contrôle territorial dans la perspective explicite de concrétiser son propre modèle de développement. Celui-ci se veut une alternative au modèle du néolibéralisme et au concept dominant de progrès, proposant de « refaire le chemin des ancêtres » dans le sens de la tradition de résistance autochtone, se donnant comme tâche prioritaire une construction collective du futur pour « vivre bien », et misant sur une conception intégrale du développement qui met de l'avant des « plans de vie », genres de plans d'ethnodéveloppement ayant un double langage : l'un compréhensible à l'intérieur des communautés autochtones et tendant à les renforcer comme actrices du développement porteur de propositions viables, l'autre dirigé vers l'extérieur pour capter des appuis politiques et financiers nécessaires et pour interagir avec l'État (Galeano et OIA, 2007). Ces plans sont en quelque sorte des instruments de négociation, des propositions enracinées dans la réalité et les aspirations autochtones, mais formulées d'une façon compréhensible pour les agents de l'État colombien (Cayón, 2012).

Bref, son modèle de développement économique est centré sur la qualité de vie, se fondant sur les valeurs d'usage et non sur les valeurs d'échange comme la plupart des entreprises capitalistes, et leur modèle de développement cherche à mettre l'économie au service d'objectifs sociaux, culturels et environnementaux. La Cooigemarena se voulait donc à la fois un moyen d'occuper le territoire et un espace du mouvement autochtone d'Antioquia s'insérant dans un paradigme d'ethnodéveloppement.

Quant à l'identité de la Cooigemarena, elle était avant tout autochtone. Le nom même de la coopérative faisait directement référence à la culture autochtone. Rappelons qu'il s'agit de la Coopérative intégrale Genené de gestion des ressources naturelles. Or « Genené » est le nom d'un arbre<sup>15</sup> qui, dans le mythe embera de création du monde, est à l'origine de l'eau, de ses racines ayant jailli la mer et ses branches étant devenues les fleuves (Izquierdo, 2010, p. 48). En outre, en choisissant de créer une coopérative forestière (et non pas artisanale ou touristique), on se situait au cœur même de l'identité autochtone d'Antioquia, qui est très liée à l'appartenance à un territoire qui est à 70 % constitué de forêts, forêts vivantes qui sont source de vie et où l'on retrouve des ressources, de l'eau et des endroits sacrés qui permettent la vie en tant qu'Autochtones (OIA, 2007, p. 94-95). Et, faut-il le

15 Le genené, aussi appelé « *almendrón* » (nom latin *caryocar amygdaliferum*) et de la famille des caryocaraceae, est un arbre de la forêt tropicale humide dont on utilise le bois pour la construction et les graines pour en tirer de l'huile comestible, actuellement considéré comme une espèce vulnérable, nécessitant des mesures de conservation (Cárdenas López et Salinas, 2007, p. 177-180).

souligner, les quatre ethnies de la coopérative étaient à l'époque précolumbienne essentiellement des groupes de pêcheurs, de chasseurs-cueilleurs et d'horticulteurs nomades vivant en symbiose avec la forêt (Departamento Nacional de Planeación de Colombia, 2006, p. 298 et suiv.).

Vue de l'intérieur, une faiblesse de la coopérative, de l'aveu même de l'organisation, a été le fait que les femmes aient été reléguées au second plan, leur participation ayant été quasi nulle, aussi bien dans le processus que dans l'accès aux bénéfices des activités réalisées. L'autre faiblesse, plus externe, tient aux difficultés de s'insérer dans le marché du bois, considérant la quantité limitée de bois ayant une valeur commerciale, le coût élevé du transport et le fait que le marché était dominé par des intermédiaires payant un bas prix pour cette ressource. Finalement, l'expérience de la coopérative, qui a été riche en enseignements, n'a pas duré. Elle s'est éteinte après le retrait de l'aide extérieure, et le bilan a montré que l'entreprise n'était pas vraiment rentable.

L'organisation autochtone ne s'est pas retirée pour autant de la gestion forestière. Fort de son expérience, le Cabildo Mayor Indígena de Chigorodó s'est alors concentré sur l'assistance technique aux familles et aux communautés qui exploitent la forêt de façon artisanale, s'est orienté vers la reforestation en commercialisant lui-même la production et a institué une garde autochtone environnementale de protection de la forêt. Bref, l'organisation autochtone a maintenu sa volonté d'exercer une emprise sur son territoire, la coopérative n'ayant été qu'un moyen de la réaliser.

Par ailleurs, l'OIA traverse actuellement une importante crise. D'une part, des entreprises minières sont présentes sur son territoire et des acteurs en armes, incluant l'armée colombienne, y interviennent de façon répétée, ce qui menace son autonomie politique. D'autre part, lors de son Congrès de décembre 2012, certains leaders autochtones ont apparemment remis en question la gestion financière ainsi que l'exercice de la démocratie au sein de l'OIA, et certaines organisations auraient même menacé de se retirer. Il est encore trop tôt pour faire un diagnostic précis, mais c'est là une situation fréquente lorsque des intérêts économiques majeurs, comme ceux de l'exploitation minière, sont en jeu.

Somme toute, en concevant leur propre plan d'ethnodéveloppement, en exécutant leur plan de gestion forestière, en créant une coopérative et en réorientant leur action, les organisations de l'OIA ont réussi à exercer un certain contrôle sur leur territoire. Or, en défendant le territoire, on protège en même temps un élément central de l'identité autochtone, s'inscrivant de la sorte dans une démarche de défense de l'indianité, qui est menacée par le modèle dominant de développement, non seulement par l'agriculture industrielle, mais aussi par l'extraction et l'exploitation des ressources

naturelles. En outre, la conception, la promotion et l'exécution de plans de développement confèrent à la revendication du territoire une plus grande légitimité et lui donnent un sens plus précis en concrétisant le type de développement qui est recherché.

D'un autre côté, le pouvoir exercé par les autorités autochtones sur le territoire a été restreint, celles-ci ne parvenant pas à permettre l'appropriation des ressources par des entreprises autochtones, ni non plus à empêcher la venue d'étrangers et d'entreprises minières. C'est que le droit générique à des territoires, qui est reconnu formellement dans la Constitution de la Colombie, est en compétition, voire en contradiction avec d'autres lois, notamment les lois liées à la sécurité nationale et aux ressources naturelles, et que les organisations autochtones n'ont pas encore conquis les moyens d'exercer pleinement leurs droits. Quant aux tensions internes au sein de l'OIA, liées à la participation des femmes, à la gestion financière et à l'exercice de la démocratie, elles viennent pour le moment affaiblir l'organisation, ce qui objectivement profite aux forces voulant s'approprier le territoire autochtone ou tout au moins ses ressources.

#### 4.3.4. Quelques éléments caractéristiques des organisations populaires

Si on pose un regard critique sur les trois expériences qu'on vient de décrire brièvement, il est certain que chacune est unique et qu'ensemble elles ne couvrent qu'une petite portion du champ d'action des organisations populaires. Il y a néanmoins trois éléments qui nous semblent représentatifs de réalités beaucoup plus larges.

Le premier élément est la force de la classe paysanne et des peuples autochtones. Rappelons que les principales stratégies de modernisation du xx<sup>e</sup> siècle devaient provoquer, d'une part, la disparition de la paysannerie, dont l'économie allait se dissoudre au profit de l'agriculture industrielle, et que les peuples autochtones allaient peu à peu s'éteindre, s'assimilant aux nations et aux cultures nationales. Or la ténacité et la volonté de survie des communautés paysannes et des peuples autochtones furent pour le moins surprenantes. Les expériences du MCP, d'AADC et de l'OIA s'inscrivent dans cette tendance générale.

Le deuxième élément que nous avons retenu est l'importance de la lutte pour la terre, le territoire et les ressources. C'est un enjeu primordial pour les communautés paysannes et les peuples autochtones qui luttent pour leur survie dans le contexte de leur appauvrissement et pour les entreprises qui, elles, luttent pour l'accroissement de leurs profits dans le contexte de la compétition inhérente au marché. Dans la phase actuelle du capitalisme

ultralibéral, l'accaparement de grandes quantités de terres occupées par des communautés paysannes et autochtones est surtout le fait d'entreprises transnationales et de gouvernements pour avoir accès à la nourriture, à l'eau et aux ressources minières.

Le dernier élément est le poids des tensions internes au sein des organisations, tensions entre les hommes et les femmes, entre les dirigeants et leur constituante, entre la fonction politique de représentation et de défense des intérêts de la base et celle de promotion et de mise en œuvre de projets de développement. De telles tensions sont souvent plus intenses dans les organisations populaires démocratiques que dans les ONG, qui sont en général plus intégrées. L'existence de ces tensions correspond à l'état normal des organisations et témoigne jusqu'à un certain point de leur vigueur, même si cela peut les mener vers la mort organisationnelle lorsque les contradictions deviennent trop aiguës.

#### 4.4. .... DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE .....

Il y a eu de nombreux mouvements de résistance à divers moments de l'histoire des différentes régions du monde. Le moment historique actuel pourrait être qualifié de transition entre un ordre ancien qui a perdu de sa légitimité et un ordre nouveau qui n'apparaît pas encore. Comme on le verra, les mouvements de résistance se sont construits en réaction à cet ordre ancien, mais ils contiennent déjà parfois les germes de ce que pourrait être une proposition d'ordre nouveau, dans le cas qui nous occupe, du point de vue des intérêts des catégories sociales subalternes. Nous présenterons ici trois exemples : un mouvement de paysannes et paysans affectés par les barrages au Brésil, un mouvement de droits de la personne au Cambodge et un mouvement de lutte contre les tarifs élevés d'électricité au Mexique.

##### 4.4.1. Le MAB (Brésil)

Le Mouvement des personnes affectées par les barrages (MAB – Movimento dos Atingidos por Barragens) a été fondé en mars 1991 à partir de l'action concertée de trois mouvements régionaux (au sud, au nord et au nord-est du Brésil) créés entre 1979 et 1981 – avec l'appui de certains secteurs de l'Église catholique et du mouvement syndical – pour défendre les droits des paysannes et paysans affectés par la construction des barrages. Durant les années 1990, il centrait ses revendications uniquement autour de la question du paiement d'indemnisations par les entreprises pour dédommager

les familles touchées. Il réussit également à introduire, dès 1997, une journée internationale de lutte des populations affectées par les barrages.

Quelques mots sur la production d'énergie au Brésil aideront à comprendre le contexte dans lequel a émergé le MAB (Lima Ferreira, 2012, p. 31-42). Le système brésilien de production et de distribution d'électricité a été l'œuvre de l'État, qui en a eu le contrôle jusqu'à la fin des années 1980. Il fut ensuite privatisé selon un plan conçu sous la présidence de Collor de Mello (1990-1992), le Plan national de désétatisation, qui fut exécuté ensuite par le gouvernement d'Itamar Franco (1992-1994). Ainsi, le système fut morcelé et ses différentes composantes furent acquises par diverses compagnies de capitaux tant brésiliens qu'étrangers. C'est l'hydroélectricité qui génère environ 86 % de l'énergie du pays à travers près de 1 000 unités de production, dont 180 grandes unités produisant plus de 95 % de l'énergie hydroélectrique.

Le MAB a donc pris racine dans le contexte de la construction de centaines de barrages et du retrait de l'État de ce secteur névralgique, contexte impliquant à la fois une perte de souveraineté et la multiplication du nombre d'intervenants. D'abord essentiellement préoccupé par les droits des populations touchées par les barrages, le mouvement a connu un changement fondamental de son orientation durant les années 2000, plus précisément après son IV<sup>e</sup> Congrès de novembre 1999. Il élargit alors grandement son champ de lutte en incluant des actions contre la privatisation du secteur électrique, d'une part, et pour un nouveau modèle énergétique, d'autre part.

Dans cette voie plus large et politique de lutte, le MAB ne se positionne pas contre la production d'énergie, mais mène un débat sur la façon dont elle est produite et sur qui en obtiendra les bénéfices. Il ne se contente plus de négocier des indemnisations, il remet en question le modèle énergétique en place et propose un modèle alternatif dont il a démontré la viabilité. C'est lors de la deuxième Rencontre nationale des affectés par les barrages réalisée en 2006 avec 1 200 participants de différentes régions du pays que prit naissance la campagne L'eau et l'énergie ne sont pas des marchandises. Cette campagne reflète bien la conception du MAB, fondée sur le respect des droits des populations affectées par les barrages et sur la promotion d'autres formes de production d'énergie plus douces, ayant moins de conséquences sur l'environnement et sur les gens. Pour ce faire, il faudrait, selon le MAB, sortir de la logique du marché et de la recherche de profits, et considérer l'énergie comme un bien public et l'accès à ce bien pour tous les citoyens comme un droit.

Les propositions du MAB ne se limitent pas au secteur énergétique. Le mouvement met aussi de l'avant la construction d'un nouveau paradigme de développement allant au-delà de ce secteur, incluant notamment une

vision agroécologique de la production paysanne dans une optique de souveraineté alimentaire reposant sur des formes d'organisation sociale inspirées des communautés paysannes, des savoirs propres et des valeurs socialistes, c'est-à-dire un véritable projet de société pour la paysannerie brésilienne. Sachant que la majorité des populations affectées par les barrages appartient à la paysannerie, le MAB collabore avec les autres grandes organisations paysannes du Brésil comme le Mouvement des sans-terre (MST), le Mouvement des petits agriculteurs (MPA) et le Mouvement des femmes paysannes (MMC), et il fait partie du mouvement paysan mondial de la *Vía Campesina*.

Dans une telle perspective, le MAB accorde une grande importance à la formation de ses membres et de ses dirigeants, d'où l'existence d'une École nationale pour les militants. C'est par l'éducation populaire et la formation que les membres du mouvement dépasseront la « conscience en soi » d'appartenir à une classe opprimée et atteindront la « conscience pour soi » d'un sujet collectif porteur d'un projet de société qui se voit comme un agent de transformation du monde.

Pour ce faire, le mouvement affronte d'importants obstacles. Il y a les forces (entreprises et État) qui contrôlent le secteur de l'énergie, lesquelles n'hésitent pas à recourir à la répression pour éviter le changement. Il y a également la situation de soumission des femmes, qui, traditionnellement, existent avant tout pour les autres et ne s'appartiennent pas à elles-mêmes, sont restreintes à l'espace domestique et souffrent bien souvent de la discrimination des autres femmes et des hommes de leur propre communauté, ce qui rend ardue leur participation au sein du mouvement en tant que sujet collectif capable de transformer le monde.

Une partie importante de la réponse du MAB face à ces obstacles a été la consolidation de son modèle énergétique et de son programme de formation. Ainsi, le Projet énergétique populaire a été soumis à une réflexion avec les organisations de femmes brésiliennes à partir d'une perspective féministe, et le site Web du MAB inclut une section particulière pour les femmes où sont exposés leurs points de vue et leurs apports au mouvement. En outre, en avril 2011 s'est tenue une première Rencontre nationale des femmes du MAB, à laquelle ont pris part plus de 500 déléguées des 16 états dans lesquels le mouvement est implanté. Elles ont même été reçues par la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, qui a déclaré qu'elle considérait le MAB comme un interlocuteur de premier plan pour les questions énergétiques.

Les femmes du MAB ont ainsi relancé le dialogue avec le gouvernement fédéral. Deux ans plus tôt, en 2009, le président Luiz Inácio Lula da Silva avait rencontré des représentants du MAB et avait reconnu l'existence

d'une dette historique de l'État brésilien à l'endroit des populations affectées par les barrages, mais le dossier n'avait pas évolué par la suite. Le MAB estime à plus d'un million le nombre total de personnes touchées au cours des trente dernières années. Or, le 15 mars 2012, un accord en quinze points a été signé entre le MAB et le Secrétariat général de la présidence de la République, accord prévoyant la réalisation d'un diagnostic de la dette sociale de l'État envers les populations affectées de même que plusieurs autres éléments d'importance, comme l'établissement d'un programme de formation pour la production d'aliments sains et d'énergie alternative, la reprise du processus d'alphabétisation, l'implantation de 1 000 unités de production agroécologique et la construction de 1 000 nouvelles citernes pour la captation d'eau dans différentes régions du pays.

En ce qui concerne le programme de formation du MAB, de nouveaux liens ont été tissés grâce à plusieurs événements nationaux et internationaux portant sur la question de l'énergie. Enfin, l'École nationale émerge de plus en plus comme un espace de croissance personnelle et collective pour générer des femmes et des hommes plus en mesure d'avoir un réel poids politique ainsi que comme un espace d'approfondissement du débat interne sur les relations de genre et la nécessité de transformer les pratiques quotidiennes.

Bref, le MAB constitue certainement un mouvement de résistance qui a démontré une capacité remarquable à plusieurs égards. À partir de la prise de conscience de la position subalterne des femmes au sein de la société et du mouvement, il a intégré l'analyse féministe et élargi l'espace accordé aux femmes. À partir de membres provenant de communautés plus ou moins isolées, souvent déplacées, luttant pour leur survie immédiate, il s'est consolidé en tant que mouvement national cohérent. À partir de la défense d'un droit précis et limité, il en est arrivé à générer un projet de société. À partir de luttes parsemées sur le territoire brésilien, il a réussi à provoquer une négociation nationale, cela dans un pays continent comme le Brésil.

#### 4.4.2. La LICADHO (Cambodge)

En parlant de la Ligue cambodgienne de défense des droits de l'homme (LICADHO), nous allons nous référer à deux organisations travaillant en étroite collaboration. Il y d'abord la LICADHO, l'organisation fondée au Cambodge en 1992 par la première femme médecin du pays, Kek Galabru (Pung Chhiv Kek), dans le but de promouvoir et défendre les droits de la personne. Il y a ensuite LC (LICADHO Canada), fondée en Colombie-Britannique quatorze ans plus tard (en 2006), en appui au travail de la LICADHO, notamment en matière de plaidoyer international. Les deux organisations

partagent des espaces de travail au Cambodge et coordonnent bien leurs interventions, qui sont complémentaires. Ainsi, alors que la LICADHO participe aux espaces nationaux des OSC, LC le fait dans les espaces internationaux ; alors que la LICADHO documente le plus objectivement possible les cas de violation des droits de la personne, LC envoie des observateurs internationaux pour protéger les populations et rassemble du matériel audio et visuel ; alors que la LICADHO prend contact avec les autorités du Cambodge et de l'ONU pour les informer sur les cas de violation des droits de la personne, LC utilise les médias sociaux pour diffuser largement l'information.

Le Cambodge est dans une situation combinant un régime politique autoritaire, de démocratie restreinte, avec une forte croissance de son économie<sup>16</sup>, plus précisément une croissance accélérée par le marché, avec une grande ouverture aux entreprises étrangères. C'est un des pays les plus affectés par le phénomène de l'accaparement de terres. Dans ce contexte, la LICADHO et LC ont considéré l'accaparement de terres et la défense des droits des populations victimes d'éviction comme des priorités<sup>17</sup>. Elles agissent sur trois fronts : l'information, le soutien aux populations affectées et le plaidoyer.

C'est ainsi que la LICADHO a rendu publique en mars 2012 une vaste étude, incluant une carte interactive, montrant que 3 936 481 hectares, soit 22 % du territoire cambodgien, avaient été octroyés sous forme de concessions à des entreprises privées agroindustrielles et minières, et que depuis 2003, plus de 400 000 personnes avaient été touchées par l'accaparement de terres et par des expulsions forcées à Phnom Penh et dans 12 autres provinces (Vrieze et Naren, 2012). Deux mois après la publication de cette étude, le gouvernement cambodgien décréta un moratoire sur les concessions de terres, mais en juin 2012, la LICADHO découvrit que le gouvernement avait quand même octroyé au moins 12 nouvelles concessions totalisant plus de 80 000 hectares. La réponse des autorités fut que le moratoire ne s'appliquait pas aux concessions pour lesquelles il y avait déjà des ententes de principe bien qu'il n'existât aucune liste publique de telles ententes.

La LICADHO ne fait pas que collecter et diffuser de l'information sur l'accaparement de terres, elle accompagne aussi les communautés qui en sont victimes. Le cas emblématique du lac Boeung Kak en est un exemple frappant. Il s'agit d'un étang situé au nord de la ville de Phnom Penh qui, en 2007, a été donné en concession pour 99 ans à une entreprise privée

16 Selon les données de la BM, son PIB a connu une croissance moyenne de plus de 8 % entre 2000 et 2011, cela malgré une croissance de 0 % en 2009.

17 Notre présentation se centrera sur cet aspect du travail des deux organisations, tout en sachant qu'il couvre d'autres aspects que nous ne traiterons pas ici.



cambodgienne qui s'est associée à une entreprise chinoise pour assécher le lac et réaliser sur cette étendue de 133 hectares un projet immobilier pour construire des hôtels et des résidences de luxe, forçant l'expulsion des 4 252 familles qui vivaient autour du lac. À la fin de l'année 2012, plus de 3 000 familles avaient été relocalisées après avoir été obligées d'accepter une indemnisation jugée injuste et insuffisante ou avoir vu leur maison enterrée sous le sable. La LICADHO et LC ont accompagné la communauté dans sa lutte pour résister aux évictions et obtenir de meilleures indemnités. Il y a eu plusieurs interventions de la police, qui ont entraîné plusieurs blessés et de nombreuses arrestations. En 2011, à la suite du travail de plaidoyer, la BM menaça de geler tout financement pour le Cambodge si on ne résolvait pas le cas de ces familles déplacées. Le gouvernement annonça alors que 12,44 hectares allaient être mis de côté pour les familles qui se trouvaient toujours à Boeung Kak. Par contre, il refusa ensuite de délimiter une zone précise, ce qui poussa les familles à poursuivre leur lutte. En mai 2012, après une intervention massive de plusieurs centaines de policiers, treize femmes de la communauté furent arrêtées, jugées de façon expéditive et condamnées à deux ans et demi de prison. C'est la LICADHO qui leur fournit un avocat, et des actions de plaidoyer furent organisées. Un mois plus tard, la cause fut entendue en cour d'appel, qui suspendit la sentence. Voilà une petite victoire dans une longue lutte qui n'est pas encore terminée...

De façon générale, l'accaparement de terres engendre de nombreux incidents partout dans le pays. Ainsi, dans la province de Ratanakiri, un conflit de terre oppose depuis plusieurs années une communauté autochtone et une compagnie vietnamienne de caoutchouc. Or, la compagnie décidant unilatéralement de procéder au nettoyage de la terre qui est au cœur du litige, en janvier 2012 les membres de la communauté se mobilisèrent pour l'en empêcher. Après que les autorités locales les eurent informés que la compagnie suspendait cette opération et pendant qu'ils retournaient à leur village, un policier agissant comme garde de sécurité de la compagnie a ouvert le feu sur eux à deux reprises. Les autorités locales refusèrent de réprimander l'officier en question. Ce n'est là qu'un exemple du genre de situations que de nombreuses communautés cambodgiennes vivent au quotidien et qui, sans la LICADHO, sombreraient dans l'oubli.

Au total, la LICADHO a documenté près de 9 000 cas de violation des droits de la personne, près de 351 nouveaux cas seulement en 2012, la plus grande proportion, soit 22,5 % d'entre eux, étant liée à l'accaparement de terres (les autres aux droits des femmes, des enfants, des prisonniers, etc.).

Quant à LC, l'organisation est particulièrement créative dans la production et la diffusion de vidéos montrant les situations documentées par la LICADHO et dans les actions de plaidoyer à l'échelle internationale.

Bref, tout le travail réalisé par les deux organisations autour de l'accaparement de terres constitue un soutien tout à fait essentiel pour le mouvement cambodgien de résistance dans un contexte nettement répressif où les droits démocratiques sont sans cesse limités par un État autoritaire, ce qui est évidemment à l'avantage des entreprises, qui en profitent largement. C'est un exemple admirable de travail concerté, complémentaire, entre une OSC du Sud et une OSC du Nord dans un dessein défini avant tout par l'OSC du Sud, qui, sans le soutien de son partenaire du Nord, ne pourrait pas protéger aussi bien les communautés et avoir une influence en dehors du Cambodge, influence qui, comme on l'a vu dans l'intervention de la BM, teinte les décisions prises à l'échelle nationale. Bien sûr, les gains obtenus peuvent paraître encore assez modestes, mais ils sont significatifs pour les communautés touchées et aussi, par extension, pour l'ensemble des couches populaires cambodgiennes considérant que l'accaparement de terres constitue objectivement pour elles un enjeu vital. Pensons à ce que serait le Cambodge si le quart du pays aujourd'hui en concession était accaparé de façon permanente par toutes ces entreprises...

#### 4.4.3. Le mouvement de résistance Luz y Fuerza del Pueblo (Mexique)

Luz y Fuerza del Pueblo (Lumière<sup>18</sup> et force du peuple) est un mouvement de résistance civile aux tarifs élevés (jugés injustes) d'électricité au Chiapas, au sud du Mexique, État produisant environ 45 % de l'électricité du pays et comptant quatre des plus grands barrages hydroélectriques. Ce mouvement a émergé à partir des années 1990. Les luttes ont débuté durant la présidence de Salinas de Gortari (1988-1994), ce dernier ayant ouvert la porte aux entreprises privées dans le secteur de l'électricité, qui avait été complètement nationalisé en 1960. Elles se sont plus tard intensifiées durant la présidence de Vicente Fox (2000-2006), qui a autorisé des hausses importantes des tarifs des services publics, de telle sorte que les familles les plus pauvres n'arrivaient plus à acquitter leurs factures d'électricité. La Commission fédérale d'électricité (CFE) menaçait alors les familles qui ne payaient pas leurs comptes de leur couper le service, menaces qui étaient souvent mises à exécution. C'est afin de conserver l'accès à ce service essentiel et en résistance aux coupures que le mouvement est né.

18 En espagnol, le terme *luz* a le double sens de lumière et de courant électrique.

Deux éléments fondamentaux ont animé et encouragé ce mouvement. Il y a d'une part l'option préférentielle pour les pauvres et la théologie de la libération de l'Église catholique, notamment dans la pastorale de la terre et celle de la santé, et en général parmi les secteurs chrétiens progressistes, qui, tout en l'inspirant, lui ont donné une certaine légitimité. L'autre élément vital fut le soulèvement zapatiste de 1994. C'est là le point nodal qui a en quelque sorte libéré un immense pouvoir de contestation et d'affirmation de la part des communautés. Un facteur additionnel qui a facilité l'émergence du mouvement fut le soutien du Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de Acción Comunitaria (CIEPAC), un centre de documentation et de recherche (aujourd'hui disparu) qui appuyait les mouvements sociaux du Chiapas.

Commençant par une simple contestation de la forte augmentation des tarifs d'électricité dans quelques communautés, le mouvement s'est par la suite grandement élargi et approfondi. Il est ainsi passé de quelques communautés en résistance à des centaines de communautés de 38 municipalités représentant une population d'environ 350 000 habitants. Le mouvement a également connu un approfondissement, et ce, de deux façons. D'abord, la vision du mouvement s'est précisée, définissant l'accès à l'électricité comme un droit humain inhérent au droit à une habitation digne et voyant sa lutte comme une lutte de défense du territoire et de la Terre-Mère, faisant dans ce dernier cas un lien avec la vision autochtone maya. Ensuite, le projet politique du mouvement s'est affirmé, tendant vers une prise de contrôle par les communautés du système de distribution de l'électricité et de leur territoire.

Ainsi, les communautés ont d'abord refusé le paiement des factures fondées sur une tarification jugée injuste et, face aux coupures de service, elles ont parfois forcé les techniciens de la CFE à rebrancher les familles touchées, pour ensuite commencer à les raccorder elles-mêmes. Dans certains cas, les communautés ont retiré les compteurs des maisons et les ont remis collectivement au bureau de la CFE. Plus tard, le mouvement est parvenu à mettre concrètement en œuvre une véritable alternative en gérant un service parallèle d'électricité, l'entretien de l'infrastructure locale étant assumé par plus de 300 personnes techniciennes en électricité issues des communautés et par un laboratoire pour la réparation des transformateurs, sur le point d'être inauguré.

Cette expérience autogestionnaire ne s'est pas limitée à l'électricité. On peut déceler dans les pratiques des communautés membres du mouvement une tendance plus large vers l'autonomie politique et le contrôle du territoire qui s'est manifestée à travers différentes autres expériences. C'est ainsi que plusieurs communautés et municipalités ont institué leur propre système de justice et leur propre système de sécurité, incluant une police communautaire. Il y a aussi l'expérimentation d'une monnaie parallèle, le *takin* (« argent » en langue maya tzotzil ou tzeltal), dans quelques marchés publics près de la frontière guatémaltèque. Enfin, parmi les autres luttes de résistance du mouvement Luz y Fuerza del Pueblo, on peut mentionner celles contre la privatisation de l'eau et contre l'exploitation minière.

Pour en arriver à ce qu'il est aujourd'hui, le mouvement a réalisé de nombreuses actions et manifestations. Il a aussi subi de fréquents actes de harcèlement et de répression de la part des institutions gouvernementales, incluant plusieurs emprisonnements et même un cas documenté de torture contre un fonctionnaire municipal survenu le 11 février 2013. Selon la dénonciation<sup>19</sup>, ce citoyen aurait été déshabillé, ligoté, asphyxié avec un sac de plastique et un tissu mouillé sur le visage et roué de coups, cela afin de lui soutirer de l'information sur un militant du mouvement et le forcer à signer une déclaration. C'est donc dans un climat de lutte et de répression que le mouvement est né, a grandi et s'est consolidé. Qui plus est, la résistance existe depuis quelques années à l'échelle nationale, cela à travers le Réseau national de résistance contre les hauts tarifs d'énergie électrique (Red Nacional de Resistencia contra las Altas Tarifas de Energía Eléctrica), auquel le mouvement Luz y Fuerza del Pueblo adhère.

Vue de l'intérieur, la principale limite du mouvement et du réseau national concerne l'aspect des relations de genre. Alors que ce sont généralement les femmes qui affrontent les autorités au moment des coupures de service dans les maisons et qu'elles participent massivement, parfois même de façon majoritaire, aux manifestations publiques, leur apport aux luttes reste souvent invisible et elles occupent rarement des positions de représentation ou d'autorité. Une telle situation correspond à une intériorisation, au sein même du mouvement, du modèle dominant de subordination des femmes, ce qui s'observe d'ailleurs dans de nombreux autres mouvements populaires mexicains et latino-américains. Devant cela, le CIEPAC avait à l'époque facilité la constitution d'espaces différenciés avec les femmes des communautés. Par ailleurs, quelques femmes se sont illustrées à l'échelle nationale, notamment Sara López González, leader de la résistance dans l'État de Campeche (voisin du Chiapas), qui fait partie du

19 <<http://www.proceso.com.mx/?p=333475>>, consulté le 8 octobre 2013.

comité de coordination du réseau national. Cette femme, qui fut arrêtée en juillet 2009 et incarcérée pendant plus de onze mois pour sa participation au mouvement, qui avait été déclarée prisonnière de conscience par Amnistie Internationale et qui reçut en 2010, alors même qu'elle était en prison, le Prix national des droits humains de la Fondation Don Sergio Méndez Arceo, est devenue une figure emblématique du mouvement de résistance.

Somme toute, Luz y Fuerza del Pueblo montre jusqu'où peut aller un mouvement de résistance citoyenne, qu'il peut être porteur d'une alternative et créateur d'un pouvoir enraciné à la base, contestant aussi bien le paradigme dominant de développement que les pouvoirs qui le soutiennent, créant à petite échelle les germes d'une nouvelle société et jetant en même temps les bases d'un mouvement qui s'étend à l'échelle nationale.

MAB, LICADHO, Luz y Fuerza del Pueblo, voilà trois mouvements de résistance évoluant dans des univers éloignés et qui ont parcouru des chemins distincts. Le premier, s'engageant d'abord autour d'une revendication étroite émanant de communautés dispersées, a construit un projet global et a mis en œuvre une négociation au sommet. Le deuxième, articulant deux organisations, l'une nationale et l'autre internationale, a su résister dans un contexte où les droits démocratiques sont sans cesse menacés. Le dernier, partant d'une réaction populaire spontanée, s'est constitué en une alternative au pouvoir dominant. Enfin, derrière toutes leurs particularités, les trois mouvements indiquent clairement qu'au-delà de la volonté des gouvernements et des entreprises, les citoyens et les OSC se mobilisent et luttent déjà pour que le nouvel ordre social qui naîtra tienne compte des intérêts de la majorité. Voilà l'enjeu fondamental, commun, de ces mouvements de résistance.

#### 4.5.....DES INITIATIVES DE COMMUNICATION..... À L'ÉCHELLE DE L'AMÉRIQUE LATINE

Les OSC du Sud ont investi depuis longtemps le champ de la communication qui, comme on l'a vu dans les cas du Printemps arabe et, plus près de nous, du Printemps érable, peut jouer un rôle stratégique. Devenant le lubrifiant de luttes sociales qui sinon demeureraient méconnues ou restreintes, le champ comme tel de la communication constitue également un enjeu démocratique. Voyons deux initiatives latino-américaines à l'échelle continentale allant toutes deux dans le sens de la promotion et de l'approfondissement du droit à la communication, l'une de réseautage

par la formation technique et la production radiophonique (ALER), l'autre d'appui aux processus de transformation sociale par l'information écrite et le développement de capacités au sein des mouvements sociaux (ALAI).

#### 4.5.1. Le Réseau kichwa satellitaire d'ALER

L'Association latino-américaine d'éducation radiophonique (ALER – Asociación Latinoamericana de Educación Radiofónica) est un réseau de radios communautaires créé en 1972 par 18 radios catholiques d'Amérique latine, lequel, au milieu des années 1990, comptait déjà plus d'une centaine de radios et a constitué en 1997 un réseau interrelié par satellite qui inclut actuellement 187 récepteurs partout sur le continent. Or dès la création de ce réseau satellitaire fut établi un second réseau spécialement pour les communautés andines autochtones parlant kichwa (Équateur) et quechua (Pérou et Bolivie), le Réseau kichwa satellitaire (RKS – Red Kichwa Satelital), le nom *kichwa* venant d'une contraction de ces deux termes.

Le kichwa et le quechua sont deux appellations d'une même langue qui fut la langue officielle du Tawantinsuyu (empire inca), qui comprend actuellement entre 11 et 15 millions de locuteurs dans les pays andins, mais qui inclut plusieurs variantes linguistiques rendant l'intercommunication souvent difficile. Le RKS, qui reliait au départ 13 radios d'Équateur, du Pérou et de Bolivie, a maintenant 38 radios participantes regroupées en trois sous-réseaux nationaux (RKS de l'Équateur, Red Quechua Peruana et Red Quechua Bolivia).

L'idée du RKS était, d'une part, de transférer aux Autochtones une technologie de pointe pour que leur voix soit entendue dans leur propre langue et, d'autre part, de créer à travers la communication des liens entre des communautés autochtones de l'aire culturelle andine, qui n'avaient pas l'habitude de se parler et qui bien souvent ne se comprenaient pas. Le slogan du RKS est *Tresser l'arc-en-ciel*, c'est-à-dire « créer, unir, faire une tresse avec la diversité des couleurs des identités qui font un seul peuple » (ALER, 2005, p. 3 ; notre traduction). Or l'arc-en-ciel, faut-il le souligner, correspond à un symbole qui est reproduit dans les drapeaux des principales organisations autochtones andines. Le RKS s'insère donc dès le départ dans la dynamique de ces mouvements sociaux.

La programmation du réseau est variée et elle est générée par les radios des trois pays et par le bureau d'ALER situé à Quito. Elle inclut de l'information et des reportages sur les organisations et leurs luttes, la politique, la situation des communautés autochtones (en fait de pauvreté, de santé, d'éducation, etc.), les projets de développement communautaire, les différentes formes d'expression culturelle et aussi diverses nouvelles

en provenance des communautés (accidents, vols, etc.). Ainsi, le travail du réseau n'est pas de traduire des émissions en langue autochtone, mais d'en concevoir et de les dire dans leurs propres mots, et, ce faisant, de refléter la vision du monde des communautés et de la diffuser avec des moyens de communication modernes. Ainsi, comme l'affirmait le coordonnateur du réseau bolivien,

quand on introduit le concept de satellite au sein du Réseau kichwa, c'est comme dire que le satellite parle aussi quechua et pas seulement anglais ou espagnol [...] c'est une façon de dire que nous ne voulons pas demeurer dans la marginalité, nous voulons être libres et non colonisés, mais nous voulons aussi utiliser le satellite, qui est le symbole des nouvelles technologies de cette société de l'information (cité dans ALER, 2005, p. 35 ; notre traduction).

Par ailleurs, le RKS nourrit également le grand réseau satellitaire d'ALER. Cette nécessité de communication vers l'extérieur est tout à fait cruciale pour les mouvements autochtones, pour faire connaître leurs luttes, leurs cultures et leurs propositions. Donc, en facilitant la communication à la fois entre kichwas et quechuas et avec le reste de l'Amérique latine, le RKS est doublement interculturel. En outre, par les contenus de sa programmation et ses activités de formation de cadres autochtones à une nouvelle technologie, il remplit également une importante fonction éducative.

Bref, ce réseau constitue un puissant outil au service des mouvements autochtones, instrument qui a d'ailleurs eu un effet d'entraînement. C'est ainsi qu'ont été créés deux autres réseaux autochtones au sein d'ALER, un pour les communautés mayas du Mexique et du Guatemala (Red de Radios Mayas) et l'autre pour l'ensemble de l'Amérique latine (América Indígena en Red). Ce dernier a entrepris une campagne radiophonique à l'échelle du continent sur un thème fondamental pour les organisations autochtones, celui de la terre et du territoire. Les idées fortes de cette campagne sont que les Autochtones ont droit aux terres et aux territoires qui leur appartiennent, qu'ils ne doivent pas en être déplacés et qu'en tant que peuples, ils doivent être consultés sur l'usage qu'on en fait, cela en accord avec ce que stipulent la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Enfin, ALER est également en lien avec plusieurs organisations et réseaux à l'échelle internationale, notamment l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), membre de l'AQOCI et dont le siège social est à Montréal.

Pour conclure, le RKS illustre magnifiquement l'intérêt que revêt le champ de la communication pour les OSC, dans ce cas pour les organisations autochtones. Il montre comment les moyens de communication peuvent mettre en lien des communautés ayant une histoire et des intérêts communs, communautés qui autrement resteraient isolées les unes des autres,

contribuant de la sorte à la construction ou au renforcement à la base d'un large mouvement autochtone. Il montre aussi que l'accès aux moyens de communication et leur contrôle représentent des conditions essentielles pour que cette voix enracinée à la base soit entendue par un ensemble plus vaste de communautés autochtones et même à l'échelle du continent.

#### 4.5.2. ALAI

L'Agence latino-américaine d'information (ALAI – Agencia Latinoamericana de información) est un organisme de communication fondé à Montréal en 1977, c'est-à-dire au moment où le continent était dominé par des dictatures. Ses opérations ont été progressivement transférées vers Quito durant les années 1980 alors qu'il y avait une certaine ouverture démocratique. Cherchant à appuyer les processus de transformation allant dans le sens d'un approfondissement de la démocratie en matière de respect des droits de la personne, de participation citoyenne et d'égalité entre les genres, ALAI intervient de deux façons principales : par l'information sur, vers et entre les mouvements sociaux, et par le développement des capacités des organisations sociales en matière de communication.

L'information diffusée par ALAI porte aussi bien sur les luttes et les propositions émanant des organisations sociales que sur des sujets d'analyse et d'actualité politique, économique et culturelle de l'Amérique latine et du monde, dans ce cas à partir des points de vue des mouvements sociaux et des intellectuels ayant une pensée critique. Cette information est canalisée principalement par une infolettre électronique (33 000 abonnés en 2012), par une revue mensuelle avec une édition imprimée en peu d'exemplaires et une édition électronique plus importante (33 000 téléchargements par mois en moyenne en 2012) et aussi par un site Web<sup>20</sup> qui inclut des dizaines de milliers de documents (8 804 nouveaux documents en 2012) et qui a reçu en moyenne 270 000 visites par mois en 2012.

Quant au développement des capacités au sein des organisations, ALAI a d'abord été le moteur de la création en 1999 et de l'ultérieure consolidation d'une communauté Web<sup>21</sup> de mouvements sociaux d'Amérique latine appelée « *Minga*<sup>22</sup> Informativa de Movimientos Sociales » constituée d'onze grands mouvements autochtones, paysans, citoyens, afros et de femmes d'envergure continentale ou régionale. Grâce à l'appui d'ALAI, cette

20 <<http://www.alainet.org>>, consulté le 8 octobre 2013.

21 <<http://www.movimientos.org/>>, consulté le 8 octobre 2013.

22 Le terme *minga* vient du kichwa/quechua et se réfère à une institution autochtone andine consistant en une corvée collective à l'échelle d'une communauté.



communauté a maintenant son propre programme de formation de formateurs en communication. De plus, ALAI a aussi facilité des processus de formation au sein même des organisations par l'assistance technique sur place et par des stages. Elle appuie également la préparation et la réalisation de divers forums et assemblées d'organisations populaires, notamment ces dernières années de la Coordination latino-américaine des organisations rurales (CLOC-Vía Campesina – Coordinación Latinoamericana de Organizaciones del Campo), de la Coordination andine des organisations autochtones (CAOI – Coordinación Andina de Organizaciones Indígenas) et du premier Sommet de communication autochtone (I Cumbre de Comunicación Indígena)<sup>23</sup>. Comme l'a mentionné un leader autochtone colombien lors de ce sommet, le défi qui se pose aux organisations autochtones, mais aussi à beaucoup d'autres organisations populaires, est une interculturalité à double sens, c'est-à-dire

que, tout en continuant à maintenir nos propres formes de communication, on les articule à d'autres formes de communication, parce que nous ne faisons pas que chanter et échanger entre nous, aujourd'hui il faut chanter et échanger pour que d'autres connaissent et comprennent nos idées, notre culture, nos vies (cité par Burch, 2013, p. 35; notre traduction).

ALAI est en quelque sorte à la fois une caisse de résonance et une instance de formation pour les organisations sociales, et elle est en même temps un acteur de démocratisation capable de façonner la pensée des individus et d'influencer les décisions des institutions. Elle remplit donc une fonction importante dans un champ qui devient de plus en plus stratégique pour les mouvements sociaux. Elle est d'ailleurs largement reconnue comme telle par de nombreuses OSC d'Amérique latine.

Ensemble, ALAI et ALER sont non seulement des espaces d'appui aux mouvements sociaux, ils sont également les promoteurs d'un droit à la communication conçu à partir des intérêts et des préoccupations des OSC. Il faut préciser que l'Amérique latine est un continent où en général les moyens de communication ont été historiquement largement monopolisés et conçus à partir d'un point de vue commercial, mais où se déroule présentement une lutte pour une démocratisation qui, ne se limitant pas à la liberté du marché, propose l'application d'un droit à la communication assurant une place équitable aux secteurs public, commercial et communautaire (O. León, 2013, p. 21-22). ALER et ALAI sont des acteurs de cette lutte et ils réalisent à cet effet un travail de plaidoyer à l'échelle nationale,

23 Nous avons nous-même pu observer le travail d'ALAI lors du III<sup>e</sup> Congrès de la CLOC en 2001 au Mexique, travail essentiellement de facilitation et d'appui technique auprès de cadres paysans, qui demeuraient maîtres de leurs contenus.

continentale et internationale. Leur existence, tout comme celle de nombreuses institutions de communication alternative et communautaire offrant un espace aux groupes subalternes dont la voix se ferait difficilement entendre autrement, témoigne d'une volonté d'exercer un tel droit et de briser l'exclusion créée par les monopoles. Or cette démocratisation de la communication est jugée nécessaire pour l'approfondissement de la démocratie, cela indirectement par le renforcement des mouvements sociaux démocratiques, mais aussi directement parce qu'elle représente un espace de pouvoir pour les OSC, en l'occurrence un pouvoir qui génère des représentations symboliques de la réalité et qui, ce faisant, crée des éléments du réel et peut contribuer aux débats démocratiques à partir du point de vue et des propositions des groupes subalternes. Voilà pourquoi le champ de la communication est si stratégique, voire indispensable pour une véritable démocratie participative, pilier politique pour l'édification de sociétés plus solidaires.

#### 4.6. LE MOUVEMENT DE LUTTE GLOBALE CONTRE L'ULTRALIBÉRALISME EN AMÉRIQUE LATINE

Il y a eu, en Amérique latine, de nombreuses luttes en réaction aux mesures prises dans la foulée du virage ultralibéral, surtout à partir des années 1990. En effet, l'imposition du modèle ultralibéral, avec toute l'exclusion que ce modèle implique, n'a pas été acceptée docilement par les groupes sociaux subordonnés, qui se sont organisés, ont lutté et ont mis de l'avant des propositions alternatives. Ces différentes luttes ont eu une incidence considérable sur l'histoire du continent.

Une des premières manifestations d'envergure a certainement été le Caracazo, c'est-à-dire la révolte qui a eu lieu dans la capitale vénézuélienne en février 1989 en réaction aux conséquences du plan de libéralisation et de privatisations du gouvernement d'Andrés Perez (1989-1993), lequel impliquait entre autres l'augmentation du prix du transport public. C'est d'ailleurs dans ce pays qu'a été élu le premier gouvernement de gauche ouvertement opposé à l'ultralibéralisme, celui d'Hugo Chavez en 1999.

Au Mexique, c'est précisément le 1<sup>er</sup> janvier 1994, date de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), symbole par excellence de la mondialisation ultralibérale, qu'a débuté le soulèvement zapatiste, motivé justement en partie par la menace de privatisation des terres publiques (*ejidos*) à la suite d'une modification de la Constitution pour que le pays s'adapte aux conditions de l'ALÉNA.

Plusieurs luttes ont débouché sur des victoires importantes par rapport aux politiques ultralibérales. Ainsi, le second soulèvement autochtone et paysan de 1994 en Équateur a réussi à mettre en échec l'introduction d'une nouvelle loi de développement agraire qui facilitait la vente des terres communales. En Bolivie, la guerre de l'eau de Cochabamba en 2000 a permis aux citoyens de reprendre le contrôle de l'eau potable, qui avait été privatisée au profit de la transnationale Bechtel, et la guerre du gaz naturel en 2003 a permis au pays de recouvrer sa souveraineté sur cette importante ressource. En Argentine, lors de la crise économique de 2001-2002, les sans-emploi organisés, avec souvent des femmes à l'avant-garde, ont récupéré sous des formules autogestionnaires de nombreuses entreprises en faillite. Au Paraguay, un large mouvement populaire a débouché en 2002 sur la dérogation de la loi 1615 de Privatisations. Au Pérou s'est déroulée une lutte emblématique pour les communautés faisant face à des projets d'extraction de ressources naturelles lorsque les habitants de Tambogrande ont empêché en 2002 l'exploitation d'une mine d'or sur leur territoire par la compagnie canadienne Manhattan, cela notamment par la réalisation d'un plébiscite au cours duquel 94 % des suffrages se sont exprimés contre une telle exploitation. Enfin, au Brésil, depuis sa fondation en 1984, le MST a réussi, à travers ses occupations, non seulement à effectuer une réforme agraire *de facto* en donnant accès à la terre à des centaines de milliers de familles, mais aussi à créer des milliers de communautés viables pratiquant une agriculture paysanne agroécologique, une alternative vivante au modèle d'agriculture industrielle basé sur les agrochimiques et orienté vers l'exportation.

Il faut aussi mentionner les mouvements d'opposition au modèle ultralibéral qui se sont dessinés à une échelle plus globale. Ainsi, le mouvement autochtone, qui véhicule des valeurs objectivées dans un projet alternatif de civilisation et qui a eu une influence certaine dans des pays comme le Guatemala, l'Équateur et la Bolivie, a célébré pas moins de quatre sommets continentaux depuis le début du millénaire. On pourrait en dire autant du mouvement paysan qui a fait la promotion du modèle agro-écologique et qui a introduit le concept de souveraineté alimentaire, aussi bien à travers le mouvement mondial de la *Vía Campesina* que celui de la CLOC. Il y a aussi eu le mouvement continental contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), avec son instance globale de coordination, l'Alliance sociale continentale, lequel a été particulièrement important au Brésil où, en 2002, un plébiscite a récolté 10 millions de votes, dont 98 % contre la signature de cette entente par le gouvernement brésilien, entente qui, faut-il le rappeler, n'a jamais vu le jour.

Il ne faudrait pas oublier non plus le mouvement Jubileo Sur autour de la question stratégique de la dette extérieure, lequel a exercé une pression pour l'annulation des dettes impayables et immorales. Quant au mouvement des femmes, qui s'est également opposé à l'ultralibéralisme, il s'est non seulement manifesté à travers le grand mouvement de la Marche mondiale des femmes, mais aussi en lien direct avec l'économie (Red Latinamericana Mujeres Transformando la Economía) de même qu'au sein des autres mouvements, notamment les mouvements autochtone et paysan, qui incluent tous deux des instances propres aux femmes.

Bref, même s'il est indéniable que le modèle de développement ultralibéral a réussi à exercer son emprise sur l'ensemble de l'Amérique latine pendant un temps, il n'en demeure pas moins que la résistance aux politiques ultralibérales s'est fait sentir un peu partout sur le continent. Qui plus est, elle a été un terreau dans lequel s'est effectuée cette quête d'alternatives dont le virage à gauche en est une manifestation sur la scène politique, notamment depuis la victoire de Chavez en 1999 au Venezuela jusqu'à l'arrivée au pouvoir du Frente Farabundo Marti para la Liberación Nacional (FMLN) au Salvador en juin 2009, en passant par celles d'Evo Morales en Bolivie en 2005 et de Rafael Correa en Équateur l'année suivante.

Sans aller dans les détails, on peut dire que les politiques de développement des régimes de la gauche latino-américaine vont dans deux sens complémentaires. Il y a d'abord une tendance généralisée à revaloriser et à renforcer le rôle de l'État dans le développement, rôle grandement érodé par les politiques ultralibérales, au point où plusieurs pays du continent n'avaient même plus de programme national de développement, laissant le marché agir avec un minimum de contrôle. Or, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 2, ce nouvel interventionnisme de l'État a permis notamment à ces pays d'avoir un succès relatif en matière de lutte contre la pauvreté.

Intimement liée à ce nouvel interventionnisme de l'État, il y a aussi une tendance claire chez ces pays – surtout dans le cas de certains jusqu'à récemment fortement subordonnés aux intérêts transnationaux et aujourd'hui inclus dans ce que d'aucuns ont qualifié de gauche « radicale » comme le Venezuela, l'Équateur et la Bolivie – à recouvrer leur souveraineté sur les ressources nationales et à redéfinir les termes de l'échange. Cette tendance se manifeste également à l'échelle globale dans des projets d'intégration continentale comme l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) et l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR).

Par ailleurs, au-delà des discours, les grands projets de développement qui émergent jusqu'à ce jour dans ces pays ne remettent pas fondamentalement en question la façon de produire et les rapports avec la nature. Ils sont essentiellement productivistes, centrés sur l'extraction des ressources naturelles dans le cas du Venezuela, de l'Équateur et de la Bolivie, orientés vers l'agroexportation dans le cas du Brésil. De là d'ailleurs les critiques, voire l'opposition de plusieurs organisations écologistes, autochtones et paysannes. En outre, en renforçant le rôle de l'État, ces régimes sont souvent tentés, au nom de l'intérêt national, si ce n'est de coopter et d'exercer un contrôle, tout au moins de limiter l'expression et l'influence des OSC qui s'opposent aux politiques qu'ils mettent en place, ce qui constitue une menace au pluralisme et à l'autonomie des mouvements sociaux. Ainsi, à partir du renforcement du rôle de l'État émerge un réel danger de centralisme, de verticalisme, voire de corporatisme qui viendrait stopper le processus d'approfondissement de la démocratie. Or l'action créatrice des OSC, qui exige une telle autonomie, est essentielle, non seulement pour pousser encore plus loin les expériences de ces régimes dans le sens d'une véritable démocratisation du développement, mais aussi éventuellement pour les soutenir face aux forces conservatrices.

#### 4.7. .... LE *BUEN VIVIR* COMME PARADIGME ALTERNATIF... DE DÉVELOPPEMENT

De façon intimement liée aux critiques contre l'ultralibéralisme et ancré dans les cultures autochtones des pays andins est né un paradigme alternatif de développement ou de postdéveloppement, celui du *Buen Vivir*<sup>24</sup>, qui a été grandement légitimé par sa reconnaissance dans les nouvelles constitutions de l'Équateur (2008) et de la Bolivie (2009). Un tel paradigme, en proposant l'idée de *vivre bien* comme paramètre du développement et non celui de *vivre mieux*, d'avoir plus pour vivre ou d'augmenter le niveau de vie, se trouve à remettre en question les idées de croissance et de progrès qui fondent le modèle dominant que nous avons décrit dans le premier chapitre. Le *Buen Vivir* apparaît, d'une part, comme l'achèvement sous forme de proposition d'une série de critiques formulées aux politiques ultralibérales et, d'autre part, comme une formulation inspirée des cultures autochtones, étant le parachèvement sous forme théorique de conceptions et de pratiques convergentes qui existent de façon limitée et dispersée dans plusieurs communautés autochtones.

24 En kichwa *Sumak Kawsay*, en quechua *Sumaj Causay* et en aymara *Suma Qamaña*.

Pour parvenir à saisir toute la richesse de ce nouveau paradigme, nous allons d'abord en apprécier les racines en décrivant quelques institutions que nous avons observées dans une communauté autochtone des Andes équatoriennes pour ensuite dégager les principes fondamentaux et fournir l'exemple d'un projet porteur issu du *Buen Vivir*, l'initiative Yasuni ITT.

#### 4.7.1. Les racines du *Buen Vivir* dans une communauté de la région de Tupigachi (Équateur)

Une première façon d'expliquer le *Buen Vivir* est de comprendre d'où il vient en allant à ses racines dans les traditions culturelles autochtones. Pour ce faire, nous aurons recours aux données ethnographiques d'observations effectuées dans une communauté autochtone du nord des Andes équatoriennes de la région de Tupigachi. Nous nous pencherons sur l'appareil interne d'autosubsistance de cette communauté, lequel comprend l'ensemble des structures matérielles et institutionnelles servant de soutien aux stratégies économiques de survie fondées sur la communauté. Nous examinerons plus précisément les quatre stratégies économiques suivantes qui, à notre avis, correspondent à des pratiques instituées reflétant bien le sens du *Buen Vivir*: la culture *al partir*, le *presta-mano*, le *chugchi* et la *minga*<sup>25</sup>. Nous ne prétendons pas ici décrire avec toutes ses nuances l'ensemble de l'appareil interne d'autosubsistance et encore moins toutes les facettes de l'économie paysanne de cette communauté autochtone, mais d'en faire ressortir quelques éléments qui renferment le paradigme du *Buen Vivir*, éléments culturels représentant une sorte d'idéal paysan autochtone duquel il a émergé, idéal qui, comme on le verra, se distingue nettement de l'idéal du modèle dominant de développement basé sur l'idée de progrès et de croissance.

##### La culture *al partir*

Il faut considérer dès le départ que, dans le contexte qui nous occupe, ces stratégies économiques ne sont jamais conçues dans une perspective individuelle, mais selon les besoins d'une unité domestique insérée à l'intérieur d'un réseau d'entraide. L'individu isolé n'existe pas et s'il est vrai que certaines stratégies peuvent être exécutées par une personne en particulier, celle-ci

25 Cette région est située dans le canton de Pedro Moncayo, dont le chef-lieu est Tabacundo, et les observations ont été effectuées entre avril et novembre 1989. Les quatre institutions économiques décrites sont présentes dans la plupart des communautés paysannes de cette région, mais elles sont particulièrement importantes dans cette communauté, qui, parmi les communautés observées, est celle dont l'identité autochtone est ressortie avec le plus d'évidence (Cliche, 1995, p. 96-114).

appartient toujours à un groupe de parenté plus large, à une famille étendue à partir de laquelle s'élaborent lesdites stratégies qui s'articulent et se complètent entre elles, de telle sorte qu'on pourrait affirmer que c'est à ce niveau que s'opère le plus clair de la reproduction sociale. En outre, le groupe familial est à son tour intégré dans un réseau d'entraide plus vaste, une sorte de « noyau d'affinité » (Ramón, 1981, p. 97) fondé sur le voisinage ainsi que sur des liens de parenté réelle et fictive, noyaux d'affinité qui ne sont pas non plus isolés les uns des autres, de telle sorte que les multiples rapports sociaux qui forment l'appareil interne d'autosubsistance traversent l'ensemble de la communauté et atteignent même les communautés voisines.

Dans la sphère de la production agricole, l'exploitation est soit autonome ou *al partir*. Dans le premier cas, il s'agit d'une famille cultivant elle-même son propre lopin de terre. Par contre, une culture *al partir* est une forme de culture partagée où deux familles s'associent pour exploiter une même parcelle selon des termes qui peuvent varier mais qui aboutissent le plus souvent au partage de la récolte en deux parts relativement égales. Voilà apparemment une forme de métayage qui existait à l'époque des grands domaines et qui aurait été reprise entre paysans, sauf qu'ici l'extorsion de rente est en grande partie remplacée par une répartition entre producteurs. Alors qu'autrefois le *patrón* de l'hacienda ne fournissait aucun effort physique, s'enrichissant de la sorte « à la sueur d'autrui », aujourd'hui les deux parties doivent déployer leur force de travail<sup>26</sup>. Dans ces conditions, l'économie paysanne bénéficie de la totalité de la récolte, tandis qu'auparavant, la classe des grands propriétaires terriens faisait une ponction équivalant à plus de la moitié du produit.

Une famille peut de la sorte exploiter seule sa parcelle et en cultiver une ou deux autres *al partir*, ou deux familles peuvent décider de semer ensemble deux champs propriété de chacune d'entre elles. Les stratégies sont des plus variées et, règle générale, elles s'adaptent aux conditions particulières de chaque famille. C'est ainsi qu'un jeune leader paysan de Tupigachi avait semé *al partir* de l'orge sur son terrain avec son beau-père et, selon la même modalité, du blé sur le terrain de ce dernier. Dans cette communauté, toutes les familles ne possèdent pas de terre dans le secteur du haut, mais si presque toutes semblent y avoir accès, c'est en grande partie grâce aux cultures partagées.

26 En principe, l'une des parties étant propriétaire de la parcelle, elle jouit à ce titre de certains avantages impliquant généralement qu'elle fournisse une somme de travail moindre que la famille avec laquelle elle s'associe. La différence entre la proportion du produit rétribué – égale à la moitié – et la proportion du travail fourni – inférieure à la moitié – représente donc une forme de rente foncière dont l'importance est cependant fort limitée en comparaison de ce qui avait cours dans le système des haciendas.

La culture *al partir* constitue une stratégie permettant à une famille paysanne possédant peu ou pas de terre de produire une partie des aliments dont elle a besoin pour assurer sa subsistance. Elle peut aussi aider à diminuer les risques en les partageant entre deux familles et en les répartissant entre plusieurs lopins. Enfin, elle peut être un moyen d'accès à une autre niche écologique ou à une gamme plus vaste de produits agricoles, facilitant ainsi la réalisation du principe de microverticalité<sup>27</sup>.

### Le *presta-mano*

Le *presta-mano* consiste en une forme d'échange de travail et de relation de solidarité coïncidant le plus souvent avec les liens de sang, d'alliance et de *compadrazgo*<sup>28</sup>. Il tend à la fois à englober, à instituer et à renforcer le réseau d'entraide d'une famille paysanne, c'est-à-dire en dernière instance le noyau d'affinité auquel elle appartient. Il ne se limite d'ailleurs pas aux seules activités agropastorales, mais il peut aussi s'appliquer à toute tâche qui, généralement liée à l'autosubsistance d'une famille, nécessite l'apport de force de travail supplémentaire, par exemple la construction ou l'amélioration d'une demeure. Voilà donc une façon pour toutes les familles de la communauté d'avoir accès à une force de travail supplémentaire sans avoir recours à l'argent et au marché.

### Le *chugchi*

Le *chugchi* est l'un des mécanismes de répartition sociale de la communauté. Il correspond à une forme de glanage qui se pratique principalement pour les cultures d'orge, de blé et de pommes de terre. Il consiste en la cueillette des restes d'une récolte pouvant débiter dès que celle-ci est terminée et pouvant se répéter plusieurs fois durant les jours suivants. C'est là un mécanisme économique supposant un type particulier de rapport social entre un ou plusieurs producteurs et le reste de la communauté.

27 Dans les Andes, les différentes niches écologiques sont réparties verticalement selon l'altitude. Alors que les Andes centrales du Pérou et de Bolivie sont caractérisées par la présence d'un large plateau, en Équateur, la Cordillère est plus compacte et comprend une série de cuvettes, ce qui favorise la présence de plusieurs niches écologiques différentes à l'intérieur d'un court rayon d'action, permettant l'exploitation simultanée de plusieurs niveaux écologiques rapprochés. On appelle ce phénomène la « microverticalité » (Oberem, 1978, p. 54).

28 Le *compadrazgo* fait référence à une relation entre *compadres* (au féminin *comadres*), nom que se donnent mutuellement deux personnes unies par une relation de compérage, c'est-à-dire de parrainage lors d'un baptême, d'un mariage, d'un décès, etc.



Le *chugchi* comporte pour la partie productrice l'obligation tacite de s'abstenir de tout récolter et de laisser libre cours au glanage, ce qui implique un accès direct au lopin. Dans le cas de l'orge et du blé, en général, elle permet aussi à ceux qui le pratiquent d'utiliser gratuitement la même batteuse, habituellement louée. De leur côté, les virtuels bénéficiaires doivent, pour profiter de la répartition, réaliser eux-mêmes la cueillette, durant laquelle ils ne recevront en principe ni boire ni manger. Règle générale, il implique très peu de contacts directs entre les deux parties et le lien qu'il engendre est plutôt diffus, se situant à l'échelle de l'ensemble de la collectivité dont il est une condition d'appartenance, une sorte de pratique distinctive inhérente aux paysans vivant en communauté.

Presque tout le monde peut *chugchir*. On retrouve fréquemment, d'une part, les femmes et les enfants des familles déjà engagées dans le procès de production – qu'elles soient propriétaires du lopin, liées par une entente *al partir* ou impliquées dans le *presta-mano* – et, d'autre part, des personnes qui ne viennent que pour cela.

Le *chugchi* constitue pour les familles les plus démunies une stratégie de survie de première importance tandis qu'il représente pour tous un moyen alternatif d'accès direct à une variété de produits alimentaires de base. C'est ainsi que certaines familles particulièrement pauvres iront systématiquement de lopin en lopin pour amasser une réserve de nourriture et que d'autres, qui perdent leur récolte d'un produit déterminé, ne seront pas forcées de s'abstenir d'en consommer ou de s'en procurer sur le marché.

En outre, pour qu'une cueillette subséquente à la récolte puisse avoir lieu, il faut nécessairement qu'il subsiste des produits à ramasser, ce qui implique que la moisson ne soit pas maximale et, ce faisant, que la stratégie productive ne cherche pas à maximiser le gain personnel à court terme. Cela est tellement vrai qu'il est généralement possible de *chugchir* plus d'une fois au même endroit, après quoi il restera probablement encore quelques fruits qui ne seront jamais recueillis et qui s'incorporeront à la terre<sup>29</sup>. Les deux principes qui ressortent de cette pratique sont donc, à l'opposé des conceptions productivistes du modèle dominant de développement, celui de prendre ce dont on a besoin mais d'en laisser pour les autres et celui de se nourrir de la terre mais de la nourrir en même temps.

29 C'est là peut-être une forme d'offrande à la terre, sorte de vestige d'une religion précolombienne qui ne s'exprimerait plus aujourd'hui que d'une façon discrète et détournée.

## La *minga*

La *minga* représente la principale forme de coopération élargie à l'échelle de toute la communauté ne faisant pas partie de la routine quotidienne. Elle a lieu, selon les besoins, chaque quinze à soixante jours pour l'entretien ou l'agrandissement de l'infrastructure communale, comme les chemins, les canaux d'irrigation, le réseau électrique, l'école, la maison communale, etc. Les travaux sont en général dirigés par le *cabildo* (conseil communal), mais la planification s'effectue souvent en assemblée, laquelle demeure l'instance suprême.

La *minga* correspond à un moment d'intenses rapports entre l'ensemble des membres d'une communauté. Elle constitue une véritable institution, par laquelle la collectivité se regroupe à la fois pour améliorer d'une façon tangible son milieu de vie et pour s'affirmer en tant qu'entité existentielle. C'est aussi la plus ancienne institution de ce genre, subsistant depuis l'époque précolombienne<sup>30</sup>. Pour nombre de paysans, la capacité de réaliser une *minga* représente une condition nécessaire à l'existence de toute communauté. Bien qu'elle ne constitue pas une source primordiale de revenus, elle permet néanmoins l'existence d'une infrastructure communautaire tout à fait nécessaire et elle se situe au cœur même de l'identité paysanne autochtone.

Bref, la *minga* est une institution permettant à la communauté de prendre soin du bien commun, d'exercer sa capacité d'agir collectivement et, ce faisant, d'affirmer et de réitérer son identité en tant que collectivité paysanne autochtone.

En définitive, ce que la culture *al partir*, le *presta-mano*, le *chugchi* et la *minga* suggèrent comme idéal à atteindre, c'est de maximiser l'accès à long terme de tous les membres d'une communauté – sans égard à leur situation socioéconomique et aux incertitudes propres à l'agriculture – à une variété d'aliments de base susceptibles d'assurer la reproduction des unités domestiques en élargissant l'accès à la terre, à la force de travail et aux produits agricoles, en respectant la nature et en contribuant au maintien de la structure communautaire qui favorise un tel accès.

30 Espinosa Soriano (1988, t. 1, p. 167) dédie une courte section à cette question dans sa description de la culture caranqui, culture précolombienne de cette région. Il y définit la *minga* comme une forme de coopération à l'échelle de la communauté.

### 4.7.2. Les principes du *Buen Vivir*

Le *Buen Vivir* s'inspire d'un idéal qui coïncide grandement avec celui qui se dégage des quatre institutions économiques que nous venons de décrire. On pourrait le synthétiser dans les trois principes suivants :

- Le premier est celui d'un ***Buen Vivir pour l'ensemble de l'humanité*** et non pas seulement pour certains individus, bref une justice sociale profonde impliquant des rapports sociaux plus égalitaires, un accès équitable aux moyens de production et une redistribution plus juste de la richesse.
- Le deuxième est celui du **respect de la nature, de la Terre-Mère (*Pacha Mama*)**, avec laquelle nous sommes en symbiose, ce qui exige que l'on regarde non seulement l'accès et le contrôle des moyens de production et des richesses produites, mais aussi la façon que nous produisons cette richesse.
- Enfin, rejoignant les deux premiers principes, le troisième est celui d'une **économie au service de la société**, ce qui suppose un renversement à maints égards de la situation actuelle, où les sociétés sont bien souvent à la remorque de l'économie, de cette croissance accélérée par le marché desdites stratégies de réduction de la pauvreté<sup>31</sup>.

En dernière instance, ce que cherche l'idéal du *Buen Vivir*, c'est un équilibre durable entre les individus, entre les collectivités et avec la nature, c'est-à-dire la « reproduction élargie de la vie » (I. León, 2010, p. 11). Derrière la simplicité de cet énoncé et des trois principes qui le sous-tendent se cache un défi de taille, celui de le préciser et de le traduire concrètement en projets et en politiques ayant une incidence à l'échelle sociétale. On pourra peut-être prétexter que cet idéal est trop simple. Or, dans ses applications, il exige une pensée complexe, holistique et à long terme, incluant justement tous les aspects de la vie, étant dans son fondement infiniment plus subtil que l'obsession pour la croissance économique immédiate inhérente aux politiques dominantes de développement. En outre, puisant dans la tradition culturelle propre aux pays andins, il correspond à une forme de « décolonisation des savoirs » (Gudynas, 2011, p. 15), voire de la pensée. Pourquoi ne pourrait-on pas concevoir un nouveau paradigme en dehors de la tradition venue du Nord ?

31 Pour plus de détails sur le concept de *Buen Vivir*, voir en espagnol Acosta, 2009, Albó, 2011, Gudynas, 2011, et I. León, 2010, et en français Acosta, Le Quang et Ariès, 2011, et Langlois, 2012.

### 4.7.3. L'initiative Yasuni ITT<sup>32</sup>

L'initiative Yasuni ITT fait référence au Parc national Yasuni (9 820 km<sup>2</sup>) de l'Amazonie équatorienne et concerne les gisements de pétrole Ishpingo, Tambococha et Tiputini, qui sont situés dans ce parc. Le parc est habité par des Autochtones huaoranis et renferme une très grande biodiversité, ayant été désigné en 1989 par l'UNESCO réserve de biosphère. Un seul hectare de ce parc abriterait plus de biodiversité que toute l'Amérique du Nord. Quant aux trois gisements, encore inexploités, ils contiennent environ 846 millions de barils, soit 20 % des réserves pétrolières du pays, et on estime que leur exploitation équivaldrait à l'émission de 407 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.

L'initiative Yasuni ITT consiste à ne pas extraire le pétrole afin de conserver la biodiversité du parc, de préserver le milieu de vie des Huoaranis et d'éviter l'émission de CO<sub>2</sub>, à l'origine du changement climatique. Se fondant sur le principe de coresponsabilité, l'Équateur demande en échange à la communauté internationale une contribution de 3,6 milliards de dollars US, soit une somme équivalant à la moitié des revenus que l'État équatorien tirerait de l'exploitation de ces champs pétroliers. Jusqu'à ce jour, environ 300 millions de dollars US ont été recueillis et promis. Cet argent est canalisé dans un fonds de capitalisation pour des projets «verts» administré par le PNUD avec la participation de l'État et des OSC de l'Équateur ainsi que des contributeurs au projet. Notons qu'il ne s'agissait pas ici de vendre des droits ou de transformer le parc en marchandise, mais d'éviter le développement pour défendre la vie à long terme, cela en rendant le reste du monde coresponsable. C'est aussi une façon pour un pays de la périphérie du système mondial, tout en contribuant à la solution de la crise environnementale, de rétablir une certaine justice en faisant payer une portion de la dette écologique que les pays du Nord ont à l'endroit des pays du Sud.

Cette initiative a été conçue grâce aux OSC équatoriennes, notamment les mouvements autochtones et écologistes, et elle a été portée par Alberto Acosta alors qu'il était ministre de l'Énergie et des Mines. Il est aussi un des concepteurs du *Buen Vivir* qui a été inscrit dans la constitution équatorienne en 2008, au moment où il présidait l'Assemblée constituante. Une telle initiative est une première mondiale : elle remet en cause l'idée

32 Voir, en français, Le Quang, 2010, de même que le site officiel multilingue du projet au <<http://yasuni-itt.gob.ec/inicio.aspx>>, consulté le 8 octobre 2013.

de croissance à tout prix, défend cette reproduction élargie de la vie dont on parlait précédemment et vise une plus grande justice sociale à l'échelle globale, s'inscrivant donc explicitement dans la mouvance du *Buen Vivir*.

Or le 15 août 2013, Rafael Correa, le président de l'Équateur, a signé un décret autorisant l'exploitation pétrolière sur une petite partie du parc Yasuní, mettant ainsi un terme à cette initiative qui n'avait pas récolté la somme espérée de la communauté internationale. D'une part, ceci n'est pas surprenant, car l'économie mondiale n'est pas dans un très bon état et cette somme aurait évidemment créé un précédent en faveur de la revendication pour le paiement de la dette écologique largement portée par les sociétés civiles des pays du Sud. D'autre part, le gouvernement de l'Équateur a adopté un modèle de développement extractiviste misant sur l'exploitation des ressources naturelles pour payer la dette sociale.

Même si l'initiative Yasuní ITT ne s'est pas concrétisée, elle constitue néanmoins un exemple montrant que le *Buen Vivir* peut engendrer de grands projets, qu'elle est susceptible d'inspirer d'autres initiatives et, en dernière instance, qu'elle ne représente qu'une des manifestations de ce nouveau paradigme de développement qui, comme tel, est toujours inscrit dans la Constitution de l'Équateur et représente une pensée vivante générant de nombreux débats et commençant à s'appliquer dans plusieurs régions du pays. Ainsi, un peu partout des organisations populaires réclament leur *Buen Vivir*, et des gouvernements locaux élaborent de façon participative des plans de *Buen Vivir*. La constante de ces revendications et de ces plans est de s'éloigner des approches bureaucratiques et sectorielles en s'inscrivant dans une perspective de gestion du territoire qui laisse place aux éléments endogènes aux cultures autochtones et qui est intégrale, incluant tous les aspects de la vie, aussi bien la production, l'environnement que la santé, l'éducation et l'organisation sociale. On verra ce que ce mouvement donnera dans le futur, car la lutte pour le *Buen Vivir* ne fait que commencer...

## CONCLUSION

---

Commençons par une mise en garde. La complexité de toutes les expériences qui ont été présentées nous montre avant tout la relativité des catégories que nous avons employées pour les classer. Ainsi, même si l'ITECA en Haïti met en œuvre un programme de reconstruction, elle est aussi une ONG réalisant des projets communautaires. Similairement, AADC aux Philippines est une initiative d'organisations populaires, mais elle correspond aussi à un mouvement de résistance paysanne pour sauver

la réforme agraire, tout comme le MAB au Brésil est un mouvement de résistance tout en étant une initiative d'organisations populaires. Dans le cas des initiatives de communication d'ALER et ALAI, elles sont clairement liées à leur champ d'intervention, mais elles constituent en même temps un mouvement de résistance au sein de ce champ et même dans l'ensemble de la société. Les catégories sont donc interconnectées, comme l'est la réalité elle-même. Ce que nous venons de dire des catégories pourrait aussi s'appliquer à la plupart des concepts que nous utilisons en sciences sociales. Ils ne parviennent jamais à capter toute la richesse de la réalité, mais sont néanmoins utiles dans la mesure où ils nous aident à mieux la comprendre.

## L'organisation comme forme d'expression du sujet sur le plan collectif

Un premier élément qui ressort clairement de l'analyse des expériences est l'**importance du sujet**, le rôle essentiel joué par les hommes et les femmes, individuellement et collectivement, dans toutes les expériences décrites, en tant qu'acteurs de processus de développement qui, sans leur action, n'auraient pas existé. Encore plus fortement en ressort la grande capacité de résistance et de proposition de toutes ces collectivités pauvres et subordonnées, dont les expériences se confondent ici avec leurs luttes et leurs propositions, ayant comme élément commun l'organisation à la base. Il apparaît nettement que ces groupes n'acceptent pas de façon soumise leur situation de subordination, qu'ils essaient de transformer par différents moyens. Leur appartenance à la classe paysanne, à une nation autochtone et à la collectivité des femmes dans différents contextes de subordination constitue assurément une condition nécessaire, mais certainement pas suffisante pour leur émancipation, pour que la résistance face aux rapports d'exploitation et de domination ait un effet pertinent sur les structures et les institutions sociales. Toutes ces expériences laissent croire que l'organisation, qui est un moyen d'action collective, représente une condition essentielle de cette émancipation.

L'organisation apparaît ainsi comme la façon par excellence de défendre les intérêts des groupes subordonnés, en canalisant leurs revendications et leurs projets, en accumulant suffisamment de force pour avoir du poids et en exprimant socialement leur subjectivité et leur sensibilité. Ici, la capacité d'accumulation de force est essentielle dans une stratégie de transformation sociale. Elle peut se faire intrinsèquement, en constituant ou en intégrant un mouvement plus large comme l'ont fait la Caritas Cholteca (Honduras) et la LICADHO (Cambodge) et même SLCDF (Sri Lanka), qui a généré un

tissu d'organisations qui n'est pas clairement orienté vers une telle transformation, mais qui a néanmoins constitué une base organisationnelle qui le permet. L'accumulation peut aussi se faire extrinsèquement, par le tissage d'alliances avec d'autres organisations, comme le montrent les expériences de JUB/Uplink (Indonésie) et de Luz y Fuerza del Pueblo (Mexique).

Un facteur subjectif constituant certainement une condition importante dans la quête d'un sujet qui soit acteur de son propre développement est le niveau de conscience, lequel a été particulièrement mis en évidence dans le cas du MAB. Ce dernier mouvement reprend en quelque sorte les concepts de « classe en soi » et de « classe pour soi » de Marx (1976 [1852], p. 127) en les appliquant à la conscience. Ici la « conscience en soi » correspond à un niveau initial de conscience poussant un groupe ou un individu à défendre quasi instinctivement ses intérêts sans forcément percevoir la nécessité de s'organiser et de transformer le monde, de tisser des alliances et de se changer soi-même. Quant à la « conscience pour soi », elle coïncide avec cette idée forte de l'éducation populaire de la transformation des groupes opprimés d'objets en sujets capables de lutter sur leur propre base pour participer activement aux processus de changement social, devenant ainsi de véritables acteurs conscients de leurs intérêts, de leurs luttes et de leur contribution au développement des sociétés dans lesquelles ils s'insèrent.

Ce premier élément concernant l'importance de l'organisation en tant qu'expression du sujet sur le plan collectif, simple en apparence, est pourtant riche du point de vue épistémologique et il a des conséquences théoriques et politiques majeures. Cela veut dire que les individus et les collectivités ne sont pas de simples objets du changement social, qui serait mécaniquement le produit de dynamiques entre des structures ou des systèmes. Si les individus et les collectivités sont des sujets susceptibles d'être des acteurs du changement social, comme le montrent les expériences présentées ici, il devient possible et même souhaitable, comme le propose la riche tradition d'éducation populaire, de construire avec les groupes subordonnés organisés des projets inclusifs de sociétés solidaires. S'ils sont susceptibles de devenir les sujets, voire les acteurs de ces projets de sociétés, c'est qu'ils pourraient cesser d'être considérés comme les réceptacles de projets « révélés » conçus par une élite ou, comme l'a si bien dit Freire (1977), de simples récipients que l'on remplit. Mais cela n'est pas automatique, il implique un travail systématique de conscientisation et d'émancipation.

## Des OSC du Sud capables d'agir et de penser dans des dynamiques sociales complexes

Un second élément qui ressort de l'analyse des expériences est la capacité d'agir et de penser par elles-mêmes des OSC du Sud. Ici, l'ordre des termes a été choisi sciemment. Il semble en effet que dans la réalité existentielle de la société civile, les organisations se créent et se mobilisent d'abord pour l'action et qu'en général, s'il y a réflexion, elle vient dans un deuxième temps et elle a pour but d'enrichir l'action. On est donc en présence d'un processus d'apprentissage, caractéristique en éducation populaire, celui de l'action-réflexion-action.

### La capacité d'action

Les OSC du Sud auxquelles nous nous sommes référé démontrent une très vaste et puissante capacité d'action, le pouvoir de monstration de leurs expériences étant pour le moins impressionnant. Ainsi, on a vu des OSC qui réalisent des projets communautaires, qui génèrent tout un tissu d'organisations sociales, qui mettent en œuvre des programmes de reconstruction, même de grande envergure, qui parviennent à maîtriser de nouvelles technologies, qui deviennent des actrices sociales de premier plan malgré tout un climat de répression, qui atténuent le phénomène de décomposition de la paysannerie, qui exercent un contrôle sur le territoire, qui négocient avec les plus hautes instances d'un pays, qui résistent à l'accaparement de terres, qui prennent en mains un service public, qui mettent en réseau des dizaines de radios communautaires de plusieurs pays, qui renforcent les mouvements sociaux de tout un continent et qui vivent autrement, en dehors de la logique du marché.

Or toutes ces actions se déroulent dans des contextes socioculturels hétérogènes et complexes. Les interactions que les sujets ou acteurs sociaux entretiennent au sein de leurs propres organisations et communautés, entre les ONG et les organisations sociales alliées et avec le reste de la société sont elles aussi variées, selon les tensions internes qui émergent, les luttes qui sont menées et les contradictions qui sont vécues. Il en est ainsi des rapports entre les hommes et les femmes au sein des organisations mixtes et des communautés, des rapports entre les communautés appartenant à une même organisation, des relations qui se construisent avec divers groupes alliés ainsi que des rapports contradictoires qui se nouent inévitablement avec les groupes dont les intérêts fondamentaux



sont opposés. Comme on le constate aisément, cette dynamique en apparence locale et restreinte implique de nombreuses interactions, non seulement au sein des communautés et avec les autres acteurs sociaux locaux, mais aussi souvent à l'échelle nationale.

C'est certainement ici, dans les moments où les expériences s'incorporent dans la société globale, que la nécessité d'établir des liens et de tisser des alliances avec d'autres organisations apparaît avec le plus de force comme une condition essentielle à la survie et à la consolidation de mouvements porteurs de projets de changement social. S'il est vrai que l'insertion locale est indéniablement un atout vital, l'articulation globale représente assurément un impératif pour tout processus de transformation sociale profonde. Mais, aussi bien l'insertion locale que l'articulation globale se réalisent toutes deux dans des contextes d'identités plurielles et d'interactions multiples, formant les contours de dynamiques socioculturelles fort complexes dans lesquelles les OSC ont su agir.

### La capacité de réflexion

Les OSC peuvent non seulement agir efficacement, elles sont également douées d'une pensée autonome originale et porteuse. À travers leurs propositions et leurs pratiques, elles ont mis de l'avant leurs propres réponses face aux défis qui ont émergé dans les processus historiques dans lesquels elles ont interagi, réponses riches et variées, témoignant de leur capacité de réfléchir sur leur situation, de résister aux forces de subordination et d'apposer leur empreinte dans les dynamiques de changement social. Elles l'ont fait notamment en tant que membres ou alliés de la classe paysanne et de nations autochtones et en tant que femmes, en défendant les conditions de leur appartenance à ces catégories qui, de ce fait, sont devenues des catégories d'acteurs sociaux et non de simples catégories objets pré-déterminées par les structures et les systèmes sociaux dans lesquels elles évoluent. La capacité de réflexion sur l'action est essentielle pour la genèse de propositions inhérentes à des groupes « pour soi » porteurs de processus de transformation sociale.

C'est ainsi qu'ont émergé une pensée féministe cambodgienne, une vision paysanne paraguayenne, un projet d'ethnodéveloppement à Antioquia (Colombie), un plan énergétique alternatif pour le Brésil, un diagnostic de l'accaparement des terres au Cambodge, un projet de pouvoir populaire au Chiapas (Mexique), une proposition de démocratisation de la communication en Amérique latine et, enfin, le nouveau paradigme de développement

du *Buen Vivir*, duquel a jailli un projet écologiste novateur. Bref, même si les OSC sont plus connues pour leurs actions, leur capacité dans le champ symbolique des idées n'en demeure pas moins substantielle.

Des aspects auxquels presque toutes les OSC ont réfléchi sont la situation et le rôle des femmes ainsi que l'espace qui leur est accordé. Par-tout, la position subalterne de ces dernières ressort avec plus ou moins de force, ce qui témoigne de la difficulté de la transformer réellement et profondément, c'est-à-dire de modifier les rapports entre les femmes et les hommes au sein même des OSC et dans la quotidienneté et de contribuer à les transformer également dans la société globale qui, par ailleurs, influence les possibilités de changement dans les organisations et dans l'espace du quotidien.

Somme toute, nul doute que les OSC du Sud disposent de la capacité de penser, d'agir et de générer des processus de transformation sociale. Elles sont non seulement des actrices sociales fondamentales, elles sont les alliées nécessaires à toute stratégie de coopération solidaire. Or cela ne va pas sans entraîner une série de conséquences sur la façon de concevoir et de pratiquer la coopération, aussi bien dans les rapports de partenariat et dans les contenus de développement que dans les stratégies et dans les moyens utilisés.

# COMMENT LA COOPÉRATION SOLIDAIRE PEUT-ELLE ÊTRE PERTINENTE ?

*Allinta muhuta akllay, rurn allin kananpaq*  
(Choisis bien la semence pour que le fruit soit bon).

Proverbe quechua

APRÈS AVOIR INTRODUIT QUELQUES ÉLÉMENTS CONCEPTUELS dans le premier chapitre, nous avons vu dans le deuxième que le modèle dominant de développement ne semble pas viable socialement ni écologiquement, qu'il correspond à un modèle « prédateur », un futur juste et durable pour l'humanité exigeant que nous pensions et agissions en dehors de ce paradigme. C'est dans ce contexte que la coopération solidaire traverse une crise, que nous avons décrite dans le troisième chapitre en prenant l'exemple des OCI québécois. Par ailleurs, les expériences des OSC du Sud présentées dans le quatrième chapitre nous indiquent qu'un paradigme alternatif de développement est déjà en émergence dans plusieurs pays et régions. Reste maintenant à savoir si une coopération internationale alternative est encore possible et pertinente. Ce dont il s'agit plus précisément, c'est en fait du renouvellement d'une coopération de type solidaire, non assujettie au paradigme dominant de développement ou du moins suffisamment autonome par rapport à celui-ci pour être porteuse d'un projet de société solidaire et pour tisser des liens avec les OSC du Sud qui partagent cette vision. Pour répondre à cette question fondamentale, nous allons d'abord nous interroger sur l'autonomie possible de la coopération,

en posant un regard critique sur les genres d'action qu'une pratique de type autonome exige. Ensuite, nous allons imaginer et proposer en quoi pourrait consister une telle autonomie concrétisée dans une coopération de type solidaire.

## 5.1. L'AUTONOMIE DANS L'ACTION EST-ELLE POSSIBLE ?

Nous avons déjà montré dans le premier chapitre comment, dans les dynamiques socioculturelles des sociétés et du système mondial qui sont des systèmes vivants et ouverts, les OSC et les OCI peuvent jouir d'une autonomie relative, ayant, en tant qu'acteurs sociaux, la possibilité de résister aux demandes extérieures, d'influencer les institutions sociales et de contribuer à des processus de transformation des structures sociales. Qu'advient-il maintenant dans les pratiques des OCI ? Y a-t-il une place pour une coopération de type solidaire ?

Disons d'abord que la coopération solidaire est fondée sur des pratiques instituées et que les OCI préconisant de telles pratiques sont plus qu'un regroupement d'organismes ou une somme d'organisations. En effet, la coopération solidaire correspond tendanciellement à une institution consacrée et symbolisée dans une série de documents fondateurs et structurants<sup>1</sup> qui précisent sa fonction et son imaginaire, c'est-à-dire à la fois le rôle réel qu'elle remplit ou prétend remplir par l'action de ses organisations au sein des champs de pouvoir, et les visions et propositions qu'elle met de l'avant, dans ce cas d'une société solidaire à construire qui, justement parce qu'elle n'existe pas déjà, témoigne du décalage existant entre sa fonctionnalité et son imaginaire. Or par ce décalage la coopération solidaire réclame et manifeste son autonomie relative comme institution qui, ne faisant pas que reproduire l'ordre social, revendique sa capacité de créer un imaginaire engendrant des symboles et des pratiques susceptibles de générer des significations, des représentations et des réalités nouvelles qui se distinguent à la fois de l'ordre social régnant actuellement dans le système mondial et du modèle dominant de développement, se projetant de la sorte comme une institution de changement social.

1 Au Québec, l'AQOCI (1987, 1992, 2006) a produit trois courts documents qui sont explicitement porteurs de la coopération solidaire. Au Canada, le CCCI (2008, 2011) s'est également positionné dans une perspective qui se rapproche beaucoup de cette optique, tout comme à l'échelle internationale le Forum sur l'efficacité du développement des OSC (2011), qui regroupe plus de 200 représentants d'OSC de 70 pays. Nous ne ferons pas ici l'analyse de ces documents, nous contentant d'en signaler le sens général, soit un appel à une coopération alternative, différente de la coopération dite « officielle ».

Dans le champ du développement international, la coopération solidaire prend son sens non seulement par ce qu'elle met de l'avant, mais aussi par son caractère distinct aussi bien par rapport à la coopération « officielle » des instances gouvernementales et internationales que par rapport aux initiatives des entreprises privées visant la rentabilité (d'où le schéma classique du Prince, du Marchand et du Citoyen présenté dans le deuxième chapitre à la figure 2.1). En termes sémantiques et identitaires, la coopération solidaire se définit donc en opposition à la coopération officielle et aux initiatives des entreprises privées. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir de convergence occasionnelle et d'influence externe, mais que l'institution de la coopération solidaire et les OCI qui s'y inscrivent ne sont ni assujettis aux instances gouvernementales ou aux entreprises privées ni intégrés par elles, ce qui exige intrinsèquement une autonomie de pensée et d'action dans le domaine du développement. Cela signifie, entre autres, avoir la capacité de formuler des propositions, des programmes et des projets, et de les réaliser avec des stratégies, des méthodologies et des moyens cohérents sur lesquels on exerce une certaine emprise<sup>2</sup>. Cela implique que les OCI manifestent leur autonomie relative en pensant le développement à partir de leur propre paradigme de solidarité et en adoptant des pratiques qui vont dans le même sens. Or, lorsque les OCI sombrent dans le mimétisme ou le conformisme par rapport aux institutions qui dominent les champs de la coopération internationale et du système mondial, ils renoncent par le fait même à leur sens critique et ainsi à leur autonomie relative. Il en est de même lorsqu'ils se convertissent en agence d'exécution pour un projet conçu par une institution d'État ou en sous-traitant pour le volet communautaire d'une initiative d'une entreprise privée. Cela menace leur autonomie de pensée et d'action, pas de façon absolue, mais plutôt relative, selon la marge de manœuvre dont ils disposent ou qu'ils peuvent négocier pour y insérer réellement leur empreinte solidaire. Il arrive aussi que les pratiques contredisent les idées exprimées, que la solidarité ne soit qu'un paravent idéologique pour des actions allant dans le sens opposé, une façon pour un OCI de se donner bonne conscience et de se légitimer devant les autres. Nous sommes donc en présence d'une situation éminemment contradictoire caractérisée par une tension dialectique entre les idées de solidarité véhiculées par les OCI et leurs pratiques, entre leur volonté de transformation sociale et les possibilités concrètes qu'offre la réalité, entre leurs visées et celles des institutions de développement avec lesquelles ils transigent, enfin entre leur autonomie relative et l'influence des forces sociales contraires.

---

2 Nous reviendrons plus en détail sur ces éléments dans la deuxième section du présent chapitre.

C'est de tout cela dont il faut tenir compte dans l'analyse des pratiques de la coopération solidaire, de cette coopération se présentant comme une institution de changement social portée par les acteurs de la société civile dans la coopération internationale. Ces acteurs, misant sur leur autonomie relative, se veulent la voix des OSC en matière de développement international soutenant la voie solidaire de transformation sociale. Or, pour qu'elle se matérialise dans des actions concrètes, les OCI ont besoin d'une certaine autonomie financière. Pour y parvenir, ils doivent avoir une stratégie de financement, de dépenses et d'alliances qui leur permette d'atteindre cette autonomie.

Les principales sources de financement des OCI sont les suivantes : fonds publics nationaux et internationaux, fondations et entreprises privées, collectes de fonds auprès de la population et activités génératrices de revenus. En général, les fonds publics comptent pour une partie très substantielle du financement des OCI. Au Québec, les deux ordres de gouvernement, fédéral et provincial, contribuent de façon importante, le premier plus pour les moyens et gros OCI, le second étant particulièrement vital pour les petits OCI. S'il est certain que, comme nous l'avons déjà affirmé, les OCI peuvent à juste titre, en tant qu'acteurs sociaux du développement international, réclamer une part équitable de l'aide publique au développement, il n'en demeure pas moins qu'une dépendance exclusive ou trop importante au financement public les place dans une situation de vulnérabilité susceptible de réduire leur marge de manœuvre, hypothéquant ainsi leur autonomie relative, d'autant plus que les politiques actuelles de coopération internationale sont peu favorables aux conceptions émanant de la société civile et que les mécanismes de financement sont assez contraignants et tendent à laisser peu de place aux propres projets des OCI. Le financement devient ainsi un enjeu politique (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2008, p. 34-35). Une certaine diversification du financement apparaît alors fort avantageuse, voire nécessaire.

Les fondations et les entreprises privées sont des sources de plus en plus importantes de financement dans le champ du développement international, ce que d'aucuns ont appelé le philanthrocapitalisme. On n'a qu'à songer à la Bill and Melinda Gates Foundation, qui, dans le domaine de l'accès aux connaissances et aux soins de santé, donne chaque année davantage que l'OMS (Lefèvre et Charbonneau, 2011). Il faut savoir qu'une entreprise recherche avant tout la visibilité qui améliorera son image tandis qu'une fondation, tout en possédant en général une certaine autonomie par rapport à qui l'a créée, n'est pas socialement neutre et véhicule aussi

des idées et un projet politiques (Lefèvre et Charbonneau, 2011 ; Mato, 2011). Dans les deux cas, les exigences bureaucratiques pour la soumission de projets et de rapports sont habituellement beaucoup moins lourdes que ce qui a cours dans le secteur public. L'enjeu ici est de savoir, d'une part, si ce qui peut être financé correspond à la mission de l'OCI et aux objectifs d'une coopération solidaire et, d'autre part, si cette association avec une fondation ou une entreprise est compatible avec cette mission et ces objectifs et n'a pas d'effet délégitimant devant le public et les autres OSC. Ainsi, un financement provenant d'une entreprise minière qui, par ses activités, provoque un déplacement forcé de communautés et une dégradation de l'environnement, serait fort discutable. Il en est de même d'une subvention donnée par une fondation liée à des groupes d'extrême droite ou vouée à la propagation des idées ultralibérales.

Quant à la collecte de fonds auprès du public, de nombreux OCI y ont recours et avec raison, car les montants ainsi recueillis permettent de financer leurs propres projets. La collecte peut s'effectuer par différents canaux, par le porte-à-porte ou la sollicitation directe dans des endroits publics, par la poste ou le courriel, par Internet, lors d'événements spéciaux comme des concerts-bénéfices ou des matchs sportifs, etc. Par ailleurs, elle tend de plus en plus à être l'œuvre de professionnels, soit au sein même des OCI ou en étant confiée à des organismes spécialisés comme DialogueDirect ou Engagement public/Public Outreach, qui se dédient à la collecte directe dans la rue et en porte-à-porte et qui sont notamment présents en Australie, en Europe, aux États-Unis, au Québec et au Canada. Que la collecte soit faite par l'OCI lui-même ou qu'elle soit déléguée, il faut assurer une certaine cohérence entre les techniques de marketing utilisées et la cause qui est défendue, le risque de décalage étant bien sûr plus grand lorsqu'on donne un rôle de représentation à des personnes salariées qui n'ont aucun lien avec l'OCI et qui ne portent pas nécessairement les mêmes idéaux et les mêmes valeurs (Lefèvre, 2011). Le second danger qui guette les OCI est les règles imposées par l'État pour leur reconnaissance comme organismes de charité pouvant remettre des reçus aux fins d'impôt aux donateurs. Comme nous l'avons souligné dans le troisième chapitre, dans l'étude que nous avons effectuée auprès des OCI membres de l'AQOCI, deux organisations ont mentionné avoir reçu des avertissements de la part de l'ADRC concernant leur numéro de charité, liés à leur travail de plaidoyer. Or, dans une perspective solidaire, le plaidoyer, c'est-à-dire la défense des conceptions et des points de vue des OSC auprès du public et des décideurs, représente un axe de travail essentiel et complémentaire à celui qui se

réalise dans les pays du Sud. Voilà donc une menace à peine voilée de contrôle politique des OCI. Or on parle maintenant de l'introduction d'un mécanisme crédible de certification des organismes de charité (Phillips, 2011), ce qui en principe pourrait être louable, mais pourrait aussi donner lieu à un contrôle politique des OCI, de cette société civile qui dérange.

La dernière source de financement que nous avons recensée est la réalisation d'activités génératrices de revenus, comme la vente de produits du commerce équitable, d'artisanat ou de produits alimentaires ainsi que l'acquisition et la gestion d'un commerce, d'une auberge ou d'une librairie. Les revenus engendrés par ces activités peuvent être utilisés avec une grande liberté, ce qui constitue un avantage de taille, mais encore faut-il que l'activité soit rentable et que l'énergie qu'elle requiert ne détourne pas l'OCI de sa mission de coopération internationale.

En somme, le financement n'est pas une tâche aisée ni simple. L'atteinte d'une relative autonomie financière demande certainement, dans la plupart des cas, une stratégie de financement diversifiée quant aux types de sources, aux organismes sollicités et aux techniques utilisées. Il est également possible de miser sur des concertations et des alliances pour réaliser des démarches conjointes entre deux OCI ou collectives entre plusieurs OCI, que ce soit pour le financement d'un projet commun par des fonds publics ou privés, des activités de collecte de fonds ou des initiatives de génération de revenus. En ce moment historique de crises mondialisées et de transition vers de nouveaux modèles de sociétés, on pourrait aussi, simultanément aux concertations entre OCI, intensifier le tissage d'alliances avec les milieux syndicaux et coopératifs, qui verront peut-être plus que jamais la nécessité, pour les forces solidaires, de resserrer les rangs et de s'impliquer davantage dans la coopération internationale.

Tout ce qui vient d'être dit concerne évidemment les intrants qui permettent de réaliser les activités et les programmes des OCI. Or on peut aussi agir sur les dépenses et les extrants. Dans un moment de crise comme celui que traverse présentement la coopération solidaire et afin d'éviter que les sources de financement ne détournent les OCI de leur mission, une certaine frugalité est de rigueur et le bénévolat pourrait être davantage considéré<sup>3</sup>. En outre, les alliances stratégiques entre plusieurs OCI pourraient sans doute réduire certains frais d'exploitation. Dans une perspective de solidarité, ce dont il est question ne devrait pas être, comme sur le marché capitaliste, une prise de contrôle des petits par les gros, mais bien

---

3 C'est ce que suggère Anne Petermann (2012, p. 55) aux organisations voulant maintenir une ligne d'action plus critique et radicale, moins attrayante pour les gros bailleurs de fonds.



de constituer des alliances sur un pied d'égalité, en partageant certains services ou en mettant en œuvre conjointement des projets. Dans le cas du Québec, il apparaît important que les OCI ne se concentrent pas tous dans les villes de Montréal et de Québec, leur présence dans les différentes régions étant à la fois un atout pour le dynamisme de chaque région et pour l'émergence d'une conscience citoyenne mondiale à l'échelle de tout le Québec.

Force nous est de constater que l'autonomie relative d'une coopération de type solidaire est possible dans la réalité des dynamiques sociales des sociétés et du système mondial, mais qu'elle est loin d'être assurée dans l'action concrète des OCI. Pour ce faire, il faut d'abord et avant tout une volonté politique de la part des OCI, une volonté d'autonomie sans laquelle l'institution de la coopération solidaire perd son caractère distinct et disparaît, devenant une coquille vide, une sous-institution, voire un genre de service communautaire au sein d'une institution publique ou privée qui l'englobe et la détermine. Si tel est le cas, la Terre continuera certes de tourner et les programmes de développement de se déployer, mais les populations appauvries et exclues de ce monde perdront certainement un allié de taille qui a souvent défendu et soutenu leurs intérêts, le pluralisme se rétrécira encore un peu et la démocratie deviendra un peu plus restreinte. En ce sens, même si, comme nous l'avons souligné, l'enjeu du financement demeure important pour la survie de la coopération solidaire, il n'est pas déterminant en soi, car on peut bien manifester sa soumission ou être insignifiant en gérant de gros budgets et, au contraire, avoir une influence considérable avec peu de moyens stratégiquement utilisés. Enfin, dans la mesure où s'affirme ou continuera à s'affirmer de la part des OCI, ou plus réalistement d'une partie des OCI, une volonté politique de survivre comme institutions relativement autonomes, il faut définir une voie qui, tout en assurant une marge de manœuvre suffisante, permettra vraiment de mettre en œuvre avec les OSC du Sud un projet de société solidaire. Dans la seconde section de ce chapitre, nous nous interrogerons sur une façon d'y parvenir.

## 5.2. EN QUOI POURRAIT CONSISTER UNE COOPÉRATION SOLIDAIRE ?

Une coopération de type solidaire constitue pour nous beaucoup plus qu'un slogan. Dans les pages qui suivent, nous allons présenter une vision de ce que pourrait être un tel modèle de coopération sous différents angles, aussi

bien dans la forme des rapports de partenariat, dans le contenu du projet de société que l'on véhicule ou promeut, dans les stratégies que l'on met en œuvre que dans les moyens que l'on utilise. C'est par une cohérence entre ces multiples aspects que peut effectivement se dessiner une pratique de coopération solidaire.

### 5.2.1. Dans le rapport de partenariat entre OCI du Nord et OSC du Sud

#### Le rapport hiérarchique

Le partenariat entre un OCI du Nord et une OSC du Sud constitue un partenariat au sein de la société civile qui se situe dans le contexte du champ de l'aide internationale, qui établit dans son discours dominant une distinction entre pays donateurs et pays donataires. Avec des termes tels qu'*aide*, *donateur* et *donataires*, on projette l'idée que la coopération internationale serait fondée sur le don, sur une généreuse collaboration des pays les plus riches. Revenons un instant sur cette notion du don. En anthropologie et en sociologie, l'institution du don a été observée dans de nombreuses sociétés et elle désigne un acte qui, ne correspondant pas à une obligation sur le plan juridique, consiste en une « cession d'un bien qui implique la renonciation à tout droit sur ce bien ainsi qu'à tout droit qui pourrait émaner de cette cession, en particulier celui d'exiger quoi que ce soit en contrepartie » (Testart, 2007, p. 7)<sup>4</sup>. La pratique instituée du don peut inclure une contrepartie, un contredon ou un contre-transfert, différé ou non dans le temps, plus ou moins obligé par la tradition et la pression morale, mais elle exclut l'échange de valeurs par la vente ou le troc, la redistribution de la richesse par l'État, de même que les ententes contractuelles.

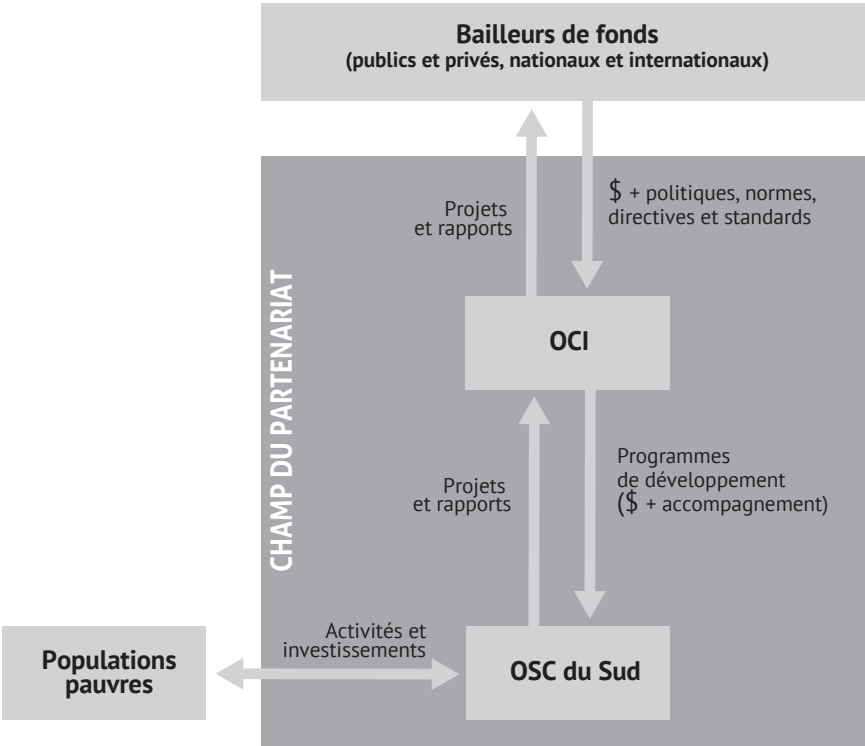
Les personnes donatrices qui contribuent spontanément au financement des OCI s'inscrivent la plupart du temps dans cette institution du don. Par contre, le champ de la coopération internationale et les partenariats qu'il renferme, avec tout leur lot de politiques, de normes, de directives et de standards codifiés et versés dans des ententes formelles et des contrats juridiquement reconnus, ne se situent vraiment pas dans l'univers du don. Dans ce cas, lorsqu'on se réfère au don, il s'agit davantage d'un discours

4 Il y a en anthropologie et en sociologie, depuis et autour de la publication du premier essai de Marcel Mauss (1968 [1925]), tout un débat sur le concept de don. Évitant ce débat qui n'est pas pertinent pour cet ouvrage, nous avons choisi la définition d'Alain Testart, qui nous semblait claire et utile pour distinguer le don des autres pratiques sociales.

idéologique masquant les rapports réels qui prédominent entre les acteurs de la coopération internationale. Ainsi, les rapports de pouvoir du système de coopération internationale, que nous avons brièvement décrits dans le premier chapitre (voir la figure 1.3), incluent une série de rapports asymétriques, l'argent circulant dans un sens, les projets et les rapports dans l'autre (figure 5.1).

Structurellement, au-delà de tout le discours idéologique sur le partenariat, il s'agit clairement d'un rapport hiérarchique où il y a une prestation en argent et en accompagnement (pouvant prendre la forme de l'envoi d'une personne coopérante) qui exige sa contre-prestation en activités et résultats escomptés et réalisés s'exprimant sous la forme bureaucratique de projets et de rapports. Voilà un rapport social qui n'est pas désintéressé et qui tend intrinsèquement à générer de la dépendance.

FIGURE 5.1. **CHAMP DU PARTENARIAT AU SEIN DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE** .....



## Le rapport d'altérité interculturel

Par ailleurs, le partenariat entre un OCI du Nord et une OSC du Sud n'est pas un rapport au sein de la même société et culture. Il s'exprime concrètement par un rapport à l'autre, un rapport d'altérité qui est de nature interculturelle et qui se construit sur plusieurs plans, sur trois axes selon Todorov (1982, p. 233) :

C'est premièrement un jugement de valeur (un plan axiologique) : l'autre est bon ou mauvais, je l'aime ou je ne l'aime pas, ou, comme on dit à l'époque, il est mon égal ou il m'est inférieur (car il va de soi, la plupart du temps, que je suis bon, et que je m'estime...). Il y a, deuxièmement, l'action de rapprochement ou d'éloignement par rapport à l'autre (un plan praxéologique) : j'embrasse les valeurs de l'autre, je m'identifie à lui; ou bien j'assimile l'autre à moi, je lui impose ma propre image; entre la soumission à l'autre et la soumission de l'autre il y a aussi un troisième terme, qui est la neutralité ou indifférence. Troisièmement, je connais ou j'ignore l'identité de l'autre (ce serait le plan épistémique); il n'y a évidemment ici aucun absolu mais une gradation infinie entre les états de connaissance moindres ou plus élevés<sup>5</sup>.

Il n'y a pas de lien nécessaire entre chaque dimension, puisqu'on peut très bien considérer l'autre comme inférieur, mais en même temps le connaître profondément pour mieux le soumettre, ou s'identifier à lui sans vraiment le connaître. Dans le contexte de la coopération internationale, il est fréquent dans des interventions caritatives bien intentionnées qu'on veuille faire du bien à l'autre, que l'on pense embrasser sa cause sans vraiment le connaître et sans réellement valoriser ce qu'il est, lui imposant nos propres solutions et, ce faisant, l'image qu'on a de lui. Puisque ce rapport d'altérité est interculturel, cela pose d'emblée la double question de la « reconnaissance de la pluralité des cultures » et de la reconnaissance dans cette diversité d'une « humanité semblable à la nôtre » (Todorov, 2008, p. 56). Cela, bien sûr, loin de correspondre à un relativisme culturel absolu, autorise et même encourage les comparaisons entre les cultures, de telle sorte que l'on peut pratiquer une « transvaluation », c'est-à-dire un « retour vers soi d'un regard informé par le contact avec l'autre » (Todorov, 1986, p. 17). Une telle transvaluation est la base de l'enrichissement des cultures et du métissage culturel, qui ont constitué une tendance forte, dominante, dans l'histoire de l'humanité. Par contre, pour que cette tendance ne débouche pas sur une forme larvée de colonialisme culturel, la transvaluation doit s'opérer à double sens et, en considérant l'autre comme son égal, il faut lui reconnaître le droit de contrôler sa propre culture, le laissant choisir,

5 Dans cet ouvrage magistral sur la conquête espagnole de la région mésoaméricaine, Todorov fait une analyse du rapport d'altérité dont les catégories sont à notre avis aisément transposables au contexte de la coopération internationale.

combiner et intégrer des éléments exogènes à sa culture propre (Bonfil Batalla, 1987). Voilà le fondement de cette rencontre de l'Autre qui est au centre de la coopération solidaire.

### Les rites d'interaction

Le partenariat n'existe pas que dans la structure d'un rapport hiérarchique et d'altérité interculturelle, il s'exprime concrètement par des rites d'interaction entre des personnes du Nord et du Sud qui se déroulent lors de rencontres réelles ou virtuelles, à des moments et dans des lieux socialement définis. C'est par l'observation de ces rites que l'on peut notamment voir comment il obéit généralement à des règles de conduite asymétriques (Goffman, 1974, p. 50-57), où le plus souvent la personne du Sud manifeste une déférence par rapport à celle du Nord, cette dernière étant celle qui pose les exigences et qui exerce le contrôle sur l'appui financier ou autre.

C'est ainsi qu'on a vu des cas où une jeune personne professionnelle d'un OCI responsable d'un projet ou d'un programme se permettait certaines privautés avec une personne cadre ou professionnelle de l'OSC partenaire beaucoup plus âgée, ce qui en d'autres circonstances aurait constitué un véritable « outrage rituel » (Goffman, 1974, p. 78). C'est que le fait de représenter une instance « donatrice » confère en soi un pouvoir sur la partie « donataire », souvent plus grand que celui accordé par l'âge, qui est observable dans les interactions et qui peut générer des rapports de domination. D'ailleurs, il est notable de constater qu'en général, dans les interactions, l'OSC du Sud se dévoile infiniment plus que l'OCI du Nord, de telle sorte qu'on a entendu au cours des ans bien des critiques de partenaires du Sud se plaignant qu'alors qu'ils se mettaient pratiquement à nu avec leurs interlocuteurs du Nord, ils ne savaient pas grand-chose des programmes et des plans stratégiques des OCI. Voilà donc la réaffirmation dans les rites d'interaction d'un rapport asymétrique. Cependant, comme on le verra, cette tendance n'est pas incontournable, pouvant être atténuée par le pouvoir des partenaires du Sud et par des stratégies pertinentes d'une coopération de type solidaire.

### Le pouvoir des partenaires du Sud

Le partenariat fait partie intégrante de dynamiques socioculturelles dont nous avons présenté dans le premier chapitre un modèle schématisé (voir les figures 1.1 et 1.2). En cohérence avec ce modèle, il faut reconnaître que les OSC du Sud peuvent, au sein même de leurs relations de partenariat

asymétriques, résister aux demandes externes et influencer de façon importante le type et le contenu du développement. Comme l'a montré l'étude de Navarro-Flores (2009, p. 195-196), même s'il s'agit d'un rapport initialement et structurellement inégal, les OSC ont un « pouvoir de négociation », un « pouvoir de proposition de projets, basé sur leur imputabilité, leur connaissance du terrain et leur capacité à contextualiser les projets » et elles peuvent aussi combiner « les diverses sources de financement à court terme et à long terme [...] pour atteindre leurs objectifs ». De surcroît, ce sont elles qui réalisent les activités et qui rendent compte des résultats obtenus, ce qui leur donne un pouvoir dans l'action et dans la symbolisation de l'action.

Bref, en négociant, en proposant, en diversifiant le financement, en exerçant un contrôle sur les actions et en rapportant les résultats, les partenaires peuvent jouer pleinement leur rôle d'acteurs sociaux disposant de moyens de résistance et d'influence tels qu'ils sont doués d'une efficacité certaine, mais qui n'ont pas en soi la capacité de métamorphoser l'asymétrie de la relation. Il est en effet rare qu'un partenaire puisse directement imposer ses points de vue contre le gré de l'OCI, alors que le contraire est assez fréquent. Donc, le pouvoir dont dispose objectivement le partenaire dans son rapport à l'OCI, bien que réel, demeure indirect, de l'ordre de canaliser, de préciser, de concrétiser, d'éviter ou de contrer, pas celui d'exiger, de prescrire ou d'ordonner.

## Le défi du partenariat dans la coopération solidaire

Dans la perspective d'une coopération solidaire, on ne saurait se contenter d'une relation profondément asymétrique ne laissant au partenaire du Sud qu'un pouvoir indirect de résistance et d'influence. Il faut concevoir une relation qui serait intrinsèquement plus symétrique et se doter de moyens pour atténuer l'asymétrie existante. Des codes d'éthique et des politiques sur le partenariat reflétant une vision plus symétrique sont certainement des outils intéressants, pourvu qu'ils guident réellement les processus de gestion des programmes et les interactions entre les représentants de l'OCI et les groupes partenaires ; sinon ils ne seront que des voiles idéologiques masquant des rapports asymétriques, voire des rapports de domination.

De façon générale, il faudrait – tout en reconnaissant la structure asymétrique du système de coopération internationale, mais en reprenant les catégories de Todorov – tendre vers une relation dans laquelle on se considère comme des égaux, en reconnaissant la valeur et l'expertise de

l'autre, relation dans laquelle on se rapproche et on partage des espaces conjoints pour appuyer les actions de l'autre et pour embrasser une cause commune et dans laquelle on parvient à mieux se connaître mutuellement. Ici, l'idée de choisir une cause commune est importante, car cela exige un dialogue d'où émergent une vision et une stratégie intégrant les deux parties au sein d'un même paradigme, lequel devient une référence partagée pour l'action distincte de chacune des parties. Ainsi, on peut juger d'un programme de développement dans un pays du Sud non pas uniquement à partir des idées venues du Nord ni non plus en se soumettant de façon naïve aux propositions venant du Sud, mais à partir d'un cadre commun issu d'une discussion et d'une entente entre les parties. Il en est de même d'une action de plaidoyer au Nord, qui doit s'insérer dans une cause commune et qui doit considérer le groupe partenaire du Sud comme un véritable acteur, pas seulement comme un symbole ou un exemple pour illustrer une lutte menée au Nord au nom des collectivités du Sud. En quelques mots, dans une vision de coopération solidaire, il faut en quelque sorte viser une « décolonisation » du partenariat (Walia, 2012, p. 251), qui devrait ainsi servir à tisser des liens entre alliés stratégiques ou « complices » (RIOS et Vieites, 2008, p. 68) pour faire avancer dans chaque pays et au sein du système mondial un projet commun.

Dans ce contexte, les OCI, en tant que partie détenant davantage de pouvoir, ont également davantage de capacité et une plus grande part de responsabilité pour atténuer quelque peu le caractère asymétrique de la relation de partenariat. Les trois grands principes suivants pourraient inspirer la gestion de leurs relations de partenariat :

- 1) **Subsidiarité** : il s'agit de favoriser un ancrage et une prise de décisions à la base, près de l'action, et de ne pas se substituer aux groupes partenaires, en les considérant comme de véritables acteurs dans les processus de transformation sociale qui se déroulent dans leurs pays et régions.
- 2) **Transparence et imputabilité** : il s'agit de partager ses analyses, ses plans et ses rapports avec les partenaires, qu'à leur tour ces derniers partagent leurs succès, mais aussi leurs difficultés et leurs revers et partagent l'information au sein de leur organisation, qu'on détermine une vision et un projet communs, et qu'on établisse ensemble des ententes claires. Dans cet esprit, il est indispensable de préciser la marge de manœuvre dont on dispose objectivement ainsi que les limites imposées par les bailleurs de

fonds, et de les affronter ensemble. C'est ainsi que la production d'un rapport devient une façon de défendre politiquement une action de développement et n'est plus uniquement vu comme une exigence bureaucratique<sup>6</sup>.

- 3) **Équité** : il s'agit de rétablir un certain équilibre dans la relation en valorisant et en intégrant les points de vue, les propositions et les projets des partenaires au moment de la planification, en partageant dans l'action des stratégies et des espaces communs avec les partenaires, notamment dans le plaidoyer, et en générant ensemble un savoir d'expérience à travers des évaluations, des systématisations et des recherches.

Pour appliquer ces principes dans les interactions que les représentants des OCI ont avec leurs alliés du Sud, pour créer et recréer la solidarité, il faut aller au-delà d'une optique purement contractuelle ou bureaucratique et s'inspirer d'une approche anthropologique en osant peut-être réinsérer dans les rapports une dimension véritable de don (Godelier, 1996, p. 294). Il faut en outre une bonne dose de considération et de patience et aussi d'apprentissage afin de respecter l'autre dans sa culture et dans ses propres rythmes, et il faut également savoir établir une communication fluide et construire une confiance réciproque sans laquelle aucune entente ni alliance durables ne peuvent tenir. S'il est possible d'énoncer des principes et des politiques de partenariat qui soient cohérents avec une coopération de type solidaire, les appliquer dans les pratiques concrètes exige une volonté politique et une cohérence supérieure, cela dans un champ, celui du développement international, où abondent les discours autojustificateurs bienveillants.

Dans tout cela, la professionnalisation et la technification de l'aide ont sans doute fait perdre de vue l'essentiel de ce que signifie le lien de solidarité. Un vieux routier de la société civile équatorienne déplorait ainsi : « Les instruments de contrôle se perfectionnent à un point tel qu'ils obtiennent dans bien des cas plus d'attention que le contenu même de l'action » (Ponce, 2004, p. 209 ; notre traduction). Il est impérieux, dans une vision solidaire du partenariat, de remettre le projet de société au centre de la réflexion et du débat.

6 Il est en général plus aisé pour un bailleur de fonds de justifier le retrait du financement d'un projet ou d'une OCI sur la base de fautes administratives que pour des raisons politiques, cela même si le motif réel est éminemment politique.



### 5.2.2. Dans le contenu du projet de société

Il serait présomptueux de prétendre formuler un projet précis de société solidaire. C'est là une tâche qui incombe, dans chaque pays et à l'échelle mondiale, aux forces de changement social, c'est-à-dire essentiellement aux OSC et aux mouvements sociaux ainsi qu'aux partis politiques. En outre, il n'y a pas actuellement de projet phare ou de paradigme unique vers lequel nous pourrions tous et toutes tendre. De notre point de vue, l'originalité du temps présent est justement de miser sur les autonomies et le pluralisme où les OSC maintiennent leur autonomie par rapport aux partis politiques (ce qui n'exclut pas des alliances tactiques), où plusieurs projets coexistent et se combinent pour la construction de sociétés solidaires et où chaque pays ou région doit trouver sa voie. Pour paraphraser les Autochtones andins, chaque société est en quête de son *Buen Vivir*.

Or, même dans ce contexte quelque peu éclaté et flou, un certain nombre de consensus minimaux émergent, notamment face aux effets destructeurs du modèle dominant de développement et aux multiples crises enchevêtrées – d'ordre économique, social et écologique – qui affectent la vie de la majorité des habitants de cette planète. C'est ce que nous avons décrit dans le deuxième chapitre du présent ouvrage. Il y a également une tendance qui ressort des visions et des pratiques des OSC du Sud que nous avons présentées dans le chapitre précédent. En combinant cette nécessité de repenser un monde viable et cette réalité en émergence dans les expériences d'alternatives au Sud, on peut définir cinq éléments fondamentaux.

Le premier est l'exigence de **décoloniser la pensée** de deux façons. D'abord, en osant remettre en question le paradigme dominant de développement, qui est une construction sociale, mais qui est trop souvent présenté comme une vérité, voire une variable indépendante que l'on ne peut pas modifier. Ensuite, en osant penser autrement des alternatives d'envergure audacieuses allant au-delà de la communauté et susceptibles d'avoir un effet global.

Le deuxième élément est le devoir de **repenser simultanément**, dans une vision holistique, **les rapports sociaux entre les classes, les ethnies et les genres, ainsi que les rapports à la nature**, c'est-à-dire à la fois les modes d'accès, de contrôle et de distribution de la richesse et des moyens de production et la façon dont on extrait les ressources, dont on produit les biens et services et dont on les consomme, cela dans le sens d'une plus grande égalité et d'une meilleure durabilité. Il faut de la sorte assumer en même temps la dette sociale et la dette écologique.

Le troisième élément est **l'aspiration à une démocratie profonde** qui, allant au-delà de la démocratie formelle, permet aux citoyens et aux collectivités de prendre part aux décisions à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale, touchant aussi bien les instances politiques que les entreprises et les organisations sociales. Ici, la démocratisation de l'économie<sup>7</sup> constitue un enjeu majeur, car les politiques ultralibérales ont grandement accentué son autonomisation par rapport au reste de la société.

Le quatrième élément est **l'obligation de résultats**, ce qui implique que, en dépassant l'expérience isolée, il faut continuer à accumuler de la force, à formuler des projets englobants de transformation sociale, à tisser des alliances et des réseaux d'alliances, à augmenter la capacité d'agir à l'échelle locale et mondiale, et à accroître l'effet des pratiques politiques, culturelles et économiques des acteurs sociaux engagés dans la construction de sociétés solidaires.

Le dernier élément, fondamental dans un projet de type ouvert et non dogmatique, est de **s'inscrire dans une démarche itérative** prévoyant des mécanismes d'apprentissage qui permettent une rétroaction sur le contenu du projet qui se précise. Cela correspond à une « pratique réflexive » ou « praxéologie » (Desgagnés, 2012, p. 26-27) qui se situe dans la tradition de l'éducation populaire, plus précisément du processus d'action, de réflexion sur l'action et de retour vers l'action impliquant, entre autres, un diagnostic ou autodiagnostic permanent qui permet d'enrichir le projet de société et de perfectionner les pratiques qui s'y rattachent.

En somme, au risque d'imposture, un projet de transformation sociale allant dans le sens de la genèse de sociétés plus justes et égalitaires devrait être au cœur de toute coopération se voulant solidaire. C'est que la solidarité doit influencer de façon importante non seulement la forme de partenariat, mais aussi le contenu du projet qui est mis de l'avant et, comme on le verra, également les stratégies mises en œuvre et les moyens utilisés.

### 5.2.3. Dans ses stratégies de transformation sociale

#### Les organisations enracinées à la base

Comme nous l'avons mentionné dans le deuxième chapitre, l'aide internationale prétend mettre la lutte à la pauvreté au centre de son action. D'un point de vue solidaire, les premiers intéressés, les pauvres, ne devraient pas

7 Cela implique assurément un encadrement et un contrôle social du marché, mais certainement pas son élimination, car il est une institution sociale offrant de nombreux avantages qui existait bien avant le capitalisme (notamment dans plusieurs sociétés précolombiennes) et qui risque fort de se perpétuer au-delà.

être considérés comme de simples bénéficiaires de projets conçus par des experts nationaux ou étrangers. Ce serait là les réduire en objets du développement. Ils doivent au contraire être au centre de l'action de développement et traités comme des sujets capables de prendre en main leur destinée et de devenir des acteurs de changement. Cela est fondamental pour toute stratégie solidaire de transformation sociale.

Or la meilleure façon de permettre aux populations pauvres et appauvries de défendre elles-mêmes leurs intérêts, c'est par l'organisation, qui constitue, en essence, l'expression du sujet sur le plan collectif, un sujet devenant acteur de son propre développement et porteur de véritables projets de société. Cela veut dire que la stratégie de transformation sociale de la coopération solidaire devrait être basée sur l'organisation sociale, sur une forme d'organisation inclusive, ancrée à la base. Elle devrait ainsi appuyer et soutenir aussi bien des organisations constituées que des processus d'organisation, aussi bien des initiatives particulières de pauvres organisés que les projets de société émergeant des organisations et des mouvements sociaux. L'organisation devient de cette façon la plateforme à partir de laquelle on peut à la fois construire de nouveaux rapports de pouvoir et expérimenter de nouvelles pratiques économiques, politiques, culturelles et environnementales qui, lorsqu'elles se systématisent et s'instituent, sont susceptibles de devenir la base d'un projet plus global de société.

Sans vouloir suggérer que les processus organisationnels sont aisés ou vont de soi, les prétextes maintes fois entendus que l'organisation n'est pas possible dans une culture de pauvreté, que les conditions objectives ne permettent pas l'émergence d'organisations, ne tiennent pas devant la réalité des faits. Les expériences présentées dans le chapitre précédent tendent à démontrer le contraire. En outre, voici un cas que nous avons connu au milieu des années 1990 montrant clairement que l'organisation peut naître dans les milieux apparemment les plus adverses et hostiles.

### *L'exemple de la República Independiente de Navarra*

En 1995, nous avons réalisé un diagnostic socioculturel en un endroit que l'on appelait la República Independiente de Navarra. Non, il ne s'agissait pas d'une république méconnue ou imaginaire, constituée sur la base du royaume médiéval de Navarre. Ce dont il était question était plutôt le dépotoir municipal de la ville de Cali en Colombie (fermé définitivement en 2008). On l'appelait « République indépendante » parce que c'était un endroit considéré comme tellement dangereux que même la police avait peur d'y entrer. Nous avons ainsi eu l'occasion de faire une étude auprès de la population de recycleurs informels du dépotoir, soit entre 600 et 1 000 personnes au

total, dont environ la moitié était des gens qui, un peu comme ceux du célèbre Smokey Mountain des Philippines, vivaient sur la montagne de déchets. À l'origine, c'était une cavité de 20 mètres de profondeur qui est devenue avec l'amoncèlement de déchets une crête de 68 mètres de haut. La municipalité de Cali voulait construire un nouveau site, un site d'enfouissement sanitaire, fermer le site de Navarro et expulser les recycleurs, incluant la population vivant sur le tas de déchets. Ainsi, on prétendait « nettoyer » la place en envoyant au besoin les militaires ou la police. C'est apparemment ce qu'on avait fait dans le cas de l'ancien dépotoir de la capitale, Bogotá.

Qu'avons-nous découvert au moment où nous avons effectué le diagnostic social ? On nous avait dit qu'il n'y avait rien à faire avec ces gens-là, que ce n'était que violence et criminalité dans ce lieu. Pourtant, au-delà de la violence et du problème de consommation de drogue, les gens s'étaient organisés. En fait, il n'y avait pas une, mais deux organisations, une pour les familles des recycleurs habitant sur la montagne de déchets, une autre pour celles qui résidaient à l'extérieur. Nous avons aussi découvert qu'ils avaient leur religiosité avec leurs propres rituels, qu'ils s'étaient donné un service endogène de santé avec une guérisseuse (qui était également recycleuse) et qu'ils avaient un système d'aide mutuelle, en main-d'œuvre pour construire les maisons et en argent pour payer l'enterrement lorsque quelqu'un décédait. Ils avaient même réussi à créer une petite école (avec une seule enseignante) sur le site même de Navarro. Bref, ils avaient engendré une véritable petite communauté organisée sur la montagne de déchets.

Bien sûr, il ne faudrait surtout pas idéaliser ce milieu, qui restait fort pénible sous bien des aspects. Ainsi, à midi, au moment où le soleil plombe et la chaleur monte, c'était vraiment difficile de supporter les vapeurs de lixiviat qui nous envahissaient. On pouvait même se demander : « Comment des êtres humains parviennent-ils réellement à vivre dans des conditions pareilles ? » Mais oui, ils vivaient organisés dans leur communauté et ils avaient un point de vue sur leur destinée. Ils exprimaient ce qu'ils voulaient faire, comment ils aspiraient améliorer leur sort, peut-être en créant une coopérative de recyclage...

Qui plus est, selon leurs témoignages, ils avaient même réussi à résoudre une partie du problème de violence interne, cela grâce aux femmes. Au début, les camions arrivaient, puis les gens se battaient entre eux avec leurs machettes pour avoir accès aux meilleurs déchets. À un moment, les femmes se seraient réunies en disant : « *Non ça n'a pas de sens. Ce sont nos enfants qui meurent, ce sont nos enfants qui sont blessés !* » Elles auraient alors dit aux hommes : « *C'est fini, il faut cesser toute cette violence !* »

Puis les femmes auraient réussi ensemble à exercer leur autorité de telle sorte que progressivement, la violence aurait beaucoup diminué. Plus tard, ce sont des forces externes, en l'occurrence des bandes criminelles et des groupes paramilitaires, qui ont exercé la violence, une violence externe, très vive au moment où l'étude a été réalisée.

Cette expérience, fort intense et riche en enseignements, montre toute la force culturelle et la capacité d'organisation des populations pauvres, même celles vivant dans les conditions les plus difficiles. On pourrait en conclure que si l'organisation sociale a pu émerger sur le tas de déchets de Navarro, ce sera d'autant plus possible partout ailleurs où les conditions sont vraisemblablement plus favorables. Il apparaît donc raisonnable et réaliste de miser sur une stratégie de transformation sociale fondée sur l'organisation des populations pauvres.

### Les alliances et les réseaux pour l'accumulation de force

L'organisation sociale à la base ne suffit pas. Dans l'optique d'un projet de transformation sociale, il est essentiel de dépasser le niveau local en s'intégrant à une échelle supérieure et en tissant des alliances et des réseaux plus larges, cela afin d'accumuler suffisamment de force pour avoir un effet sur les institutions et les structures sociales et aussi pour agir dans un processus de changement à long terme (Choudry, Hanley et Shragge, 2008, p. 6-11). Il faut aussi considérer le fait que l'organisation de base peut être conçue dans un sens tout à fait compatible avec les politiques de décentralisation et de réduction de la taille de l'État du modèle de développement ultralibéral, comme le montre le cas des politiques du gouvernement colombien à l'égard des peuples autochtones (Cayón, 2012).

Bref, dans la perspective d'une coopération solidaire, l'organisation sociale représente la stratégie privilégiée pour construire une société fondée sur des rapports sociaux plus égalitaires et des rapports à la nature plus durables. Même lorsqu'elle est de nature économique comme une coopérative de production, l'organisation possède toujours une dimension politique, puisqu'elle est par nature un rassemblement de forces déployant le pouvoir de son regroupement. De plus, même si elle constitue d'abord un moyen, elle véhicule aussi nécessairement un contenu par la forme de ses structures et de ses interactions internes, qui est porteuse de sens, donc d'un contenu. Elle devient ainsi une sorte de laboratoire politique d'exercice d'un pouvoir en construction. Enfin, son pouvoir de transformation sociale tient à la fois au projet de société qu'elle met de l'avant et à la quantité de force qu'elle réussit à accumuler ou à mobiliser au sein du mouvement qui porte ce projet, et au potentiel générateur des actions qu'elle entreprend.

### 5.2.4. Dans les moyens qui sont mis en œuvre

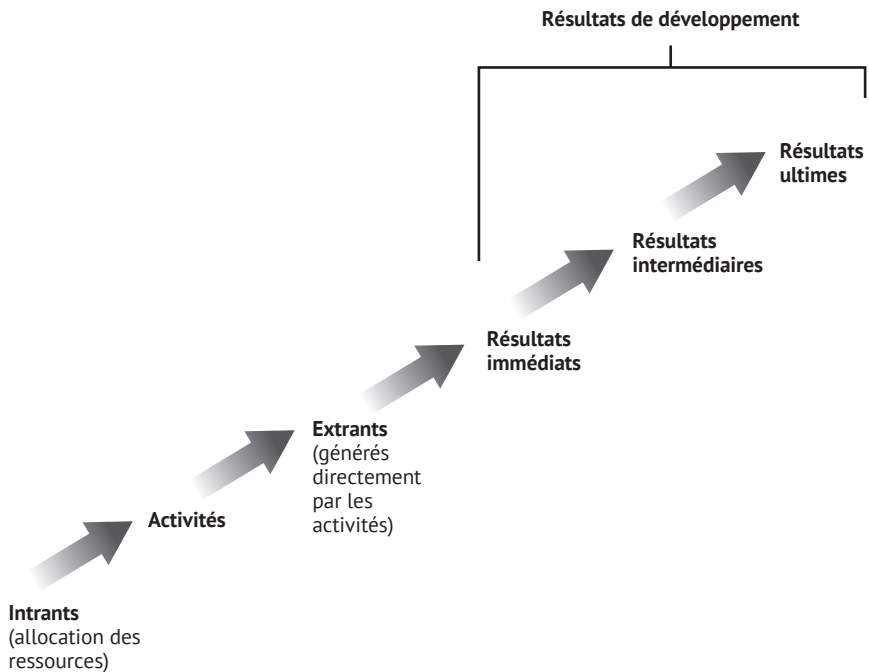
Une coopération solidaire ne consiste pas seulement en des rapports de partenariat s'insérant dans un projet de société et mettant en œuvre des stratégies de transformation sociale. Elle implique aussi l'utilisation de certains moyens. Nous les aborderons ici sous deux angles, celui de la gestion et celui de la genèse de connaissances.

#### La méthode de gestion

La gestion axée sur les résultats (GAR) est le modèle prédominant de gestion dans l'univers de la coopération internationale, modèle que nous avons déjà abordé dans les deux premiers chapitres. Comme son nom l'indique, il prend comme points de repère pour la gestion des programmes et des projets de développement les résultats des actions ou activités (et extrants). De tels résultats peuvent être immédiats, intermédiaires ou ultimes, et ils sont définis en termes de changements dans le développement humain (figure 5.2).

FIGURE 5.2.

#### LOGIQUE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)



Prenons un exemple simple, celui de l'introduction d'une banque de graines (semences) dans une organisation paysanne. La construction de la banque de graines n'est pas en soi un résultat, puisqu'elle n'implique pas un changement dans le développement humain mais simplement l'ajout d'une infrastructure. Elle est l'activité dont l'extrait est une banque de graines fonctionnelle. Le résultat immédiat sera alors l'accès de la paysannerie aux semences, le résultat intermédiaire étant l'utilisation de ces semences dans l'agriculture paysanne et le résultat ultime l'autonomisation de la paysannerie. On pourrait faire le même exercice avec un programme de formation et d'éducation populaires. Dans ce dernier cas, les séminaires et les ateliers qui sont réalisés ne sont pas des résultats, mais des activités, les résultats se situant plutôt sur le plan des apprentissages, des changements dans les organisations et des incidences dans les institutions et les structures sociales. Comme on le voit, le concept de résultat suppose une amélioration quelconque qui touche les gens, un changement dans la société. Contrairement à ce qui se faisait dans les anciennes méthodes de gestion, on ne réussit pas un projet ou un programme de développement parce qu'on a réalisé beaucoup d'activités, mais parce que celles-ci ont changé la vie d'un certain nombre de collectivités et d'êtres humains. Bref, on est bon non pas parce qu'on fait de nombreux efforts (activités), mais parce que ces efforts ont produit des changements en termes de développement humain. Voilà une perspective fort intéressante et pertinente, d'une part, pour rendre compte des ressources humaines et financières dont nous sommes responsables et, d'autre part, pour prendre des décisions éclairées, tout particulièrement dans une perspective de changement social. Nous voyons donc une grande convergence entre la méthode de la GAR, qui se définit en termes de changement humain, et l'optique de transformation sociale de la coopération solidaire telle que nous la concevons.

À notre avis, il y a cependant quelques conditions nécessaires pour que la GAR soit vraiment utile. D'abord, il faut adopter une approche ouverte, car, comme nous l'avons souligné, nous faisons partie de systèmes vivants et ouverts, de dynamiques socioculturelles complexes. Cela nous amène à rejeter un des concepts de la GAR classique, celui de la chaîne de causalité voulant qu'un investissement de ressources génère des résultats immédiats, qu'un ensemble de résultats immédiats engendre à son tour des résultats intermédiaires, qui eux-mêmes produisent un résultat ultime. Comme nous l'avons mentionné dans le deuxième chapitre, nous croyons que ce schéma est fondé sur un paradigme épistémologique dépassé, par trop réductionniste et déterministe, qu'il donne une idée faussement mécanique des processus de changement social et qu'un tel lien de causalité ne

se vérifie pas dans la réalité. La réalité est en effet infiniment plus complexe ; nous ne contrôlons ni les dynamiques socioculturelles ni les processus de changement social, et les résultats les plus porteurs sont souvent les résultats imprévus, c'est-à-dire les résultats qui ne sont pas planifiés. Il faut donc sortir du carcan de la vision bureaucratique contrôlante et faire une place importante à l'imprévisible et à l'inattendu.

Partant d'un schéma plus ouvert aux aspects impondérables du changement social, il faut également faire en sorte que l'application de la méthode de la GAR soit moins perturbante et énergivore pour les organisations, qu'elle n'exige pas une somme exagérée de temps pour préciser les résultats et pour définir les lignes de base (situation initiale) et les cibles (situation recherchée) attachées à chacun des indicateurs des résultats. On peut y parvenir en limitant, au moment de la planification, le nombre de résultats et d'indicateurs aux plus significatifs et stratégiques dans le processus de transformation sociale et aux plus utiles pour guider les actions que nous allons entreprendre, sachant qu'il y a d'autres outils de planification (plans d'action, programmations mensuelles ou hebdomadaires, etc.) et de réflexion (diagnostics, évaluations, systématisations d'expériences, recherches, etc.) pouvant et même devant être utilisés de façon complémentaire.

Bref, pour nous, la GAR constitue un outil pertinent de gestion offrant une certaine rigueur, mais ce n'est qu'un outil de gestion qui fournit des indices utiles permettant de prendre des décisions sur des initiatives, des projets ou des programmes. On pourrait choisir une autre méthode de gestion, mais comme nous l'avons souligné, celle-ci offre des avantages certains dans la gestion du changement social. En outre, elle n'a pas en soi de vertu explicative, elle n'est pas le seul instrument dont nous disposons et elle ne remplace aucunement les analyses plus profondes de la réalité dans laquelle nous agissons. Sinon, on risque d'oublier la pensée critique et de techniciser le développement, en déployant toute l'énergie, par essence limitée, autour de questions techniques, et en perdant ainsi de vue les résultats les plus importants liés aux questions fondamentales, à savoir quels projets de société, quels genres d'institutions, de rapports sociaux et de rapports à la nature on veut effectivement contribuer à édifier par des pratiques solidaires.

## La genèse de connaissances et d'apprentissages dans l'action

Comme nous l'avons spécifié dans la description du projet de société, qui est de nature ouverte et jusqu'à un certain point itérative, sa réalisation devrait prévoir des mécanismes d'apprentissage qui permettent une rétroaction sur ses pratiques et son contenu même. Cela veut dire entre autres que,



simultanément à la gestion des actions, mais selon un rythme distinct, une coopération solidaire devrait assurer la genèse de connaissances et d'apprentissages dans l'action. Plusieurs moyens et méthodes peuvent être utilisés pour y parvenir, notamment l'évaluation, la systématisation d'expériences, la recherche-action participative et la recherche appliquée.

**L'évaluation** d'un projet ou d'un programme, qui est étroitement liée au processus de gestion, ressemble à maints égards à la systématisation d'expériences. En effet, toutes deux permettent de générer un savoir et des connaissances qui sont collés sur les pratiques de développement, impliquant dans les deux cas une forme d'abstraction fondée sur ces pratiques, qui peut elle-même être reliée aux connaissances théoriques existantes et qui devrait venir enrichir et améliorer les pratiques (Jara, 2012). Par contre, l'évaluation cherche principalement à apprécier, à valoriser ou à mesurer quantitativement ou qualitativement l'atteinte de résultats en lien avec la situation initiale et les objectifs ou les résultats attendus de l'action réalisée, tandis que la systématisation tente surtout d'interpréter le processus de l'action. Voyons brièvement en quoi consiste cette dernière.

La **systématisation d'expériences** est une méthodologie qui s'est développée en Amérique latine<sup>8</sup>, près des mouvements sociaux luttant pour la transformation sociale (Jara, 2010), inspirée de l'éducation populaire et d'une pédagogie libératrice puisant dans la pensée de Paulo Freire (1977). Elle se caractérise par le fait d'être effectuée par des personnes qui ont vécu l'action, parfois avec l'aide de personnes facilitatrices externes, et elle exige généralement que soient disponibles certaines données secondaires sur l'action telles que des rapports, des notes, des documents pédagogiques, etc. Ce sont donc des acteurs de l'action qui dirigent et réalisent l'essentiel de la systématisation, qui constitue ainsi une forme d'apprentissage sur l'expérience. La systématisation est typiquement divisée en quelques moments forts ou étapes distinctes : les questions initiales, la récupération historique du processus vécu, l'interprétation critique de ce processus, les conclusions et la communication des apprentissages (Jara, 1994). On pourrait les synthétiser en cinq séries de questions :

- Pourquoi veut-on réaliser la systématisation, que veut-on en tirer (objectifs), quelles seront les limites de l'expérience à systématiser et quels seront l'axe et les aspects principaux de cette systématisation ?

8 Le Conseil d'éducation des adultes d'Amérique latine (CEAL) a créé, avec l'appui du centre d'études et de publications (CEP) Alforja du Costa Rica, une bibliothèque virtuelle en ligne sur la systématisation d'expériences : <<http://www.cepalforja.org/sistemizacion/biblio.shtml>>, consulté le 8 octobre 2013, et <<http://www.cepalforja.org/sistemizacion/bvirtual/>>, consulté le 8 octobre 2013.

- Qu'est-il arrivé, dans quel ordre et comment ?
- Pourquoi est-il arrivé ce qui est arrivé, quelles tensions ou contradictions ont émergé, quels facteurs sont intervenus, quels changements ont eu lieu et pourquoi ?
- Qu'est-ce qu'on peut conclure de cette expérience et qu'a-t-on appris ?
- Comment, par quels moyens (créatifs), va-t-on communiquer les apprentissages et à qui va-t-on les communiquer ?

Une limite observée dans l'application de cette méthodologie est le fait que les systématisations demeurent parfois à un niveau superficiel, devenant une sorte d'autojustification de la pratique qui évite l'approfondissement de certaines dimensions, notamment la question des rapports entre les hommes et les femmes. Afin de dépasser cette limite, on propose de lier systématisation et pensée complexe, d'intégrer les éléments les plus critiques de la subjectivité et d'inclure invariablement une dimension de genre, entre autres dans les catégories utilisées pour récupérer le processus vécu et pour procéder à son analyse critique (Bickel, 2005 ; Díaz Flores, 2008). Enfin, parmi les systématisations que nous avons suivies de près<sup>9</sup>, la force qui ressort dans l'utilisation de cette méthodologie n'est pas tellement de générer d'importantes connaissances pour les milieux scientifiques, mais avant tout de permettre aux organisations qui en sont les actrices d'apprendre de leurs pratiques. À titre d'exemple, à la suite d'un processus collectif de systématisation d'expériences, un mouvement brésilien de résistance a repensé sur une nouvelle base son plan stratégique, tandis qu'une organisation paysanne paraguayenne a mis en œuvre une stratégie pour modifier les rapports de genre entre ses membres.

Quant à la **recherche-action participative**, elle provient de deux grandes sources. D'une part, la pensée originelle de Kurt Lewin, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, qui, se situant en psychologie sociale et en intégrant des éléments de l'anthropologie culturelle, a mis de l'avant deux principes heuristiques, celui selon lequel « il est impossible de comprendre un système d'activités humaines sans tenter de le changer » et celui voulant qu'on « vise la participation et l'implication des praticiens au double titre de sujets et de cochercheurs dans la démarche de recherche-action » (Claux et Lemay, 1992, p. 53-54). En quelques mots, il s'agit pour la personne chercheuse d'accompagner un processus de changement sur une longue période

9 Voir notamment Desarrollo y Paz, 2002, et Cliche *et al.*, 2010.

en utilisant la méthode anthropologique d'observation participante et en impliquant les sujets de la recherche dans la formulation et la validation des inférences qui sont faites au cours de l'étude.

D'autre part, un second courant de pensée fondamental est né de toute cette critique du colonialisme, du néocolonialisme et de l'ethnocentrisme exprimée par des organisations et des intellectuels du Sud, lassés d'être examinés par des experts et des scientifiques étrangers et réclamant que les populations et les communautés étudiées soient considérées comme de véritables sujets capables de penser et de générer un savoir propre (Fals Borda et Mora-Osejo, 2004). La recherche-action participative à laquelle nous nous référons ici correspond donc également à une volonté de décoloniser l'univers scientifique<sup>10</sup>.

On pourrait, pour synthétiser cette approche, reprendre la définition opérationnelle proposée par André Morin (2010, p. 20) :

La recherche-action intégrale vise un changement par la transformation réciproque de l'action et du discours, c'est-à-dire d'une action individuelle à une pratique collective efficace et incitatrice, et d'un discours spontané à un dialogue éclairé, voire engagé. Elle exige qu'il y ait un contrat ouvert, formel (plutôt non structuré) impliquant une participation coopérative pouvant aller jusqu'à la cogestion.

Voilà un genre de recherche impliquant une grande transparence formalisée dans un contrat ou une entente, une participation active et intense des sujets dans le contexte d'un changement, tenant compte à la fois du discours des sujets sur la réalité et de leur action (A. Morin, 1992). La recherche-action participative se rapproche donc de la systématisation en ce sens où elle s'inscrit aisément dans la pratique des mouvements de transformation sociale, mais elle se déroule idéalement en même temps que l'action, elle exige minimalement une personne chercheuse externe et, somme toute, elle requiert davantage d'énergie, mais elle est en même temps susceptible de générer plus de connaissances.

Pour terminer, la **recherche appliquée**, qui est dans ses méthodologies généralement moins participative, peut aussi être fort utile pour une coopération de type solidaire. Ainsi, la recherche documentaire et celle portant sur les politiques constituent une source de connaissances pour l'action, devenant tout à fait essentielles lorsqu'il s'agit de réaliser des actions de plaidoyer. Il en est de même de certaines recherches sur l'environnement, l'agriculture ou d'autres domaines techniques, qui sont indispensables à de nombreuses actions de développement. Il est aussi utile et même nécessaire de réaliser des études anthropologiques, sociologiques, économiques,

10 Ce second courant de pensée est pour nous essentiel, car la recherche-action peut s'insérer dans une stratégie de domination ou de manipulation culturelle où l'enjeu est de mieux connaître les obstacles à un changement que l'on veut introduire, voire imposer.

politiques ou dans d'autres domaines des sciences sociales pour mieux connaître les communautés, les régions et les sociétés dans lesquelles les actions sont déployées. Enfin, et c'est là un point crucial dans une perspective solidaire de décolonisation de la pensée, la recherche appliquée peut aussi mettre en valeur le savoir populaire. Ainsi, dans le cas des Autochtones des Amériques, leurs organisations revendiquent une « modernité contrôlée par le groupe », incluant non seulement le champ strict des programmes de développement mais également ceux du religieux, du politique et de la science anthropologique, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à un véritable « ethnodéveloppement » (Beucage, 2005). Cela peut même déboucher sur une aventure conjointe permettant, comme dans un cas exemplaire mexicain, de mettre en forme tout un corpus complexe de connaissances d'ethnobotanique, d'ethnozoologie et d'ethnomédecine permettant à une organisation autochtone de se réapproprier sa pensée sur le monde à partir de ses propres catégories et de la projeter dans le champ scientifique (Beucage et Taller de Tradición Oral, 2009).

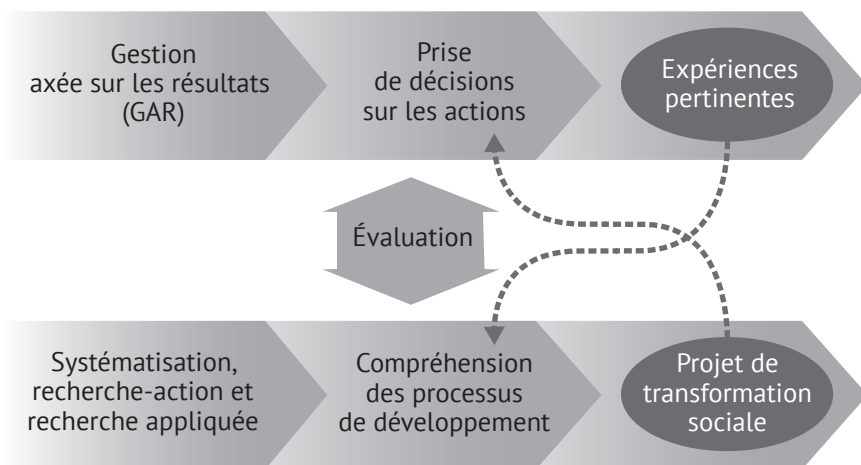
De façon générale, les pratiques de développement ont besoin de connaissances et génèrent elles-mêmes des connaissances qui n'apparaîtront pas nécessairement de façon spontanée, nécessitant des moments ou des processus particuliers et intentionnels pour émerger, que ce soit par l'évaluation, la systématisation d'expériences, la recherche-action participative ou la recherche appliquée. Pour ce faire, les OCI du Nord et les OSC du Sud n'ont pas toujours les ressources adéquates et suffisantes pour assumer seuls cette tâche essentielle. L'implication de centres de recherche et d'intellectuels « organiques » peut être fort avantageuse, cela pourvu qu'elle donne lieu à des ententes claires s'inscrivant dans l'esprit de la solidarité.

## L'articulation des moyens

La gestion et la genèse de connaissances représentent deux champs distincts, mais interconnectés (figure 5.3). On n'a pas à choisir entre l'un ou l'autre champ, il faut plutôt les combiner.

Ainsi, la GAR facilite la prise de décisions sur les actions et les projets, ce qui permet de forger des expériences pertinentes, tandis que la systématisation d'expériences, la recherche-action et la recherche appliquée sont autant de moyens de générer des connaissances ou un savoir facilitant la compréhension du processus de développement et ses conséquences ou ses effets sur le projet de transformation sociale. Tendanciellement, dans le premier cas, on se situe davantage dans le champ opérationnel de la gestion de projets et, dans le second, dans le champ stratégique des processus de développement. Par ailleurs, ces deux champs sont interconnectés. Ainsi,

FIGURE 5.3.

**ARTICULATION DES MOYENS DE LA COOPÉRATION SOLIDAIRE** .....

les expériences pertinentes alimentent le processus de développement pendant que le projet de transformation sociale guide les décisions sur les actions immédiates. Quant à l'évaluation, elle fait le pont entre ces deux champs.

Si on pousse plus loin la cohérence de la coopération solidaire, l'important est, tout en considérant chaque élément dans sa particularité, de ne pas isoler les champs et de lier les moyens utilisés au projet de société, aux stratégies de transformation sociale et aux rapports de partenariat. Envisagée de la sorte, la coopération solidaire devient beaucoup plus qu'un slogan ou une représentation idéologique, elle prend la forme d'une pratique instituée rigoureuse et intégrale. L'intégralité stratégique est indispensable pour s'assurer que la coopération solidaire, en même temps qu'elle sait profiter des occasions qui se présentent et s'immiscer dans les institutions sociales pour résister et influencer, n'est pas récupérée ou qu'elle ne sert pas les desseins les plus obscurs. C'est qu'un même moyen peut servir à des fins distinctes, voire opposées. Un exemple extrême mais apparemment véridique illustre bien ce propos. Ainsi, au pire temps de la dictature au Guatemala durant les années 1980, on raconte que des stratèges militaires auraient profité de programmes d'éducation populaire de certaines ONG utilisant des méthodes participatives pour identifier des leaders communautaires et les faire assassiner ensuite. La même méthode participative peut donc servir pour démocratiser ou manipuler, pour libérer ou opprimer.

## CONCLUSION

---

Comment conclure ce livre, sinon en insistant de nouveau sur le besoin pour la coopération solidaire de contribuer à une repolitisation du développement. En effet, à l'heur et au malheur de la crise du modèle ultra-libéral de développement et de l'inévitable période de transition dans laquelle nous plongeons, les OCI qui empruntent la voie de la solidarité devraient trouver le courage de mettre de l'avant des projets de société qui, dépassant ce modèle prédateur bouffant les êtres humains, détruisant la biodiversité et traitant la nature comme un butin, osent penser autrement un monde radicalement différent. Pour ce faire, en misant sur les alternatives qui existent déjà et en alliance avec les OSC du Sud et aussi avec les mouvements syndicaux et coopératifs, les OCI peuvent s'insérer dans les mouvements de transformation sociale, osant prendre le parti des groupes subordonnés, osant intervenir dans les espaces politiques où se prennent les décisions à l'échelle nationale et internationale, et osant mobiliser la population pour se donner un rapport de force capable de soutenir et de pousser le changement.

Nous avons vu comment le modèle dominant de développement a engendré intrinsèquement une concentration de la richesse et une dégradation de la nature qui se traduisent par des dettes sociale et écologique qui devraient être reconnues et assumées et qui menacent même le futur de l'humanité, ce qui pose un enjeu central, celui de savoir qui paiera le coût de l'incontournable période de transition vers une autre forme d'économie. Nous avons aussi vu que la nouvelle politique d'aide internationale du gouvernement du Canada place les entreprises privées au poste de commande et laisse très peu d'espace aux OCI et en général à toute cette société civile qui dérange, ce qui constitue une menace pour la démocratie canadienne. Nous avons également vu avec quelle créativité, quelle capacité et quelle persistance les OSC du Sud savent résister aux pressions et nous proposer un monde réinventé. Nous avons enfin vu qu'il est possible de concevoir et de pratiquer une coopération alternative en créant une complicité avec les OSC du Sud, ce qui implique une volonté politique de la part des OCI, une pratique tenant compte du caractère ouvert et complexe du monde, une cohérence entre la forme des relations de partenariat, le contenu du projet de société solidaire et les moyens utilisés de même qu'un resserrement des rangs autour d'un projet commun de transformation sociale. Bref, il est possible de profiter du moment historique actuel pour relancer la coopération solidaire. Qui plus est, le monde, en particulier les groupes appauvris et subordonnés, a besoin plus que jamais de cette solidarité...

MÉTHODOLOGIE  
DE L'ÉTUDE DE L'AQOCI  
(CHAPITRE 3)

## A. LISTE DES 54 OCI PARTICIPANTS

### Selon l'ordre des entrevues et en indiquant les OCI spécialisés

1. CSI-LSJ (Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
2. Alternatives
3. LAMIE (Aide internationale à l'enfance) **S**<sup>1</sup>
4. Cyclo Nord-Sud **S**
5. CIS (Comité pour la justice sociale)/SJC (Social Justice Committee)
6. Mer et Monde
7. AUC (Architectes de l'urgence et de la coopération)/CEA (Cooperation and Emergency Architects) **S**
8. CS/TR (Comité de solidarité/Trois-Rivières)
9. Solidarité Sud
10. NAVTI Fondation Canada
11. Les YMCA du Québec/The YMCAs of Québec
12. ISFQ (Ingénieurs sans frontières Québec) **S**
13. L'EMI (L'entraide missionnaire)
14. Managers sans frontières **S**
15. RML (Regroupement des missionnaires laïques)
16. CISO (Centre international de solidarité ouvrière)
17. UPA DI (UPA Développement international)
18. PAQG (Projet Accompagnement Québec-Guatemala)
19. CTM (Carrefour tiers-monde)
20. Micro-recyc-coopération **S**
21. CASIRA (Centre amitié de solidarité internationale de la région de l'amiante)
22. ASFC (Avocats sans frontières Canada)/LWBC (Lawyers without Borders Canada) **S**
23. CSI (Carrefour de solidarité internationale) [Estrie]
24. DESI (Développement, expertise et solidarité internationale) **S**
25. AMARC (Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires/World Association of Community Radio Broadcasters) **S**
26. SMAC (Solidarité Montérégie Amérique Centrale)

1 **S**: OCI spécialisé.



27. Inter Pares [Canada]
28. SNSBF (Solidarité-Nord Sud des Bois-Francs)
29. Fondation PGL (Fondation Paul Gérin-Lajoie) **S**
30. CRÉDIL (Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière)
31. Équiterre [Canada] **S**
32. AQANU (Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies)
33. AMP (Aide médicale pour la Palestine)/MAP (Medical Aid for Palestine) **S**
34. SLAM (Solidarité Laurentides Amérique centrale)
35. CSI (Collaboration santé internationale) **S**
36. JCM (Jeunesse Canada monde)/CWY (Canada World Youth)
37. TSF (Terre sans frontières)
38. CECI (Centre d'étude et de coopération internationale/Center for International Studies and Cooperation)
39. Comité de jumelage « Des mains pour demain » [Sainte-Élisabeth]
40. HI (Handicap International Canada) **S**
41. FEM International **S**
42. Développement et Paix/Development and Peace
43. GESQ (Groupe d'économie solidaire du Québec) **S**
44. ACTION HAÏTI de Saint-Jean-Sur-Richelieu
45. Centre de Solidarité internationale Corcovado [Abitibi-Témiscamingue]
46. Carrefour international/Crossroads International
47. SUCO (Solidarité union coopération)
48. CDHAL (Comité pour les droits humains en Amérique latine/Committee for Human Rights in Latin America) [Québec]
49. Oxfam Québec
50. CUSO international [Canada]
51. SACO (Service d'assistance canadienne aux organismes)/CESO (Canadian Executive Service Organization)
52. L'œuvre Léger
53. Equitas (Centre international d'éducation aux droits humains/International Centre for Human Rights Education) **S**
54. Résultats Canada/Results Canada **S**

## B. DÉFINITIONS OPÉRATIONNELLES

### 1. Catégories d'OCI

Nous avons différencié les OCI par taille, par rayonnement et par type d'activité.

**Rayonnement**: c'est l'envergure géographique de l'OCI en tant qu'organisme canadien (et non de son programme dans le monde):

- **OCI régional**: organisation agissant dans une région du Québec (incluant celles des villes de Montréal et de Québec);
- **OCI panquébécois**: organisation ayant une résonance à l'échelle du Québec;
- **OCI au-delà du Québec**: organisation ayant une résonance au-delà des frontières québécoises, à l'échelle canadienne ou tout au moins dans plusieurs provinces.

**Taille**: les OCI ont été classés à partir du montant du dernier budget:

- **Très petit OCI**: budget de 0 à 99 999 \$;
- **Petit OCI**: budget de 100 000 à 999 999 \$;
- **Moyen OCI**: budget de 1 000 000 à 9 999 999 \$;
- **Gros OCI**: budget de 10 000 000 \$ et plus.

**Type d'activité**: nous avons distingué deux types distincts:

- **OCI spécialisé**: organisation qui intervient dans un champ précis et limité tel que la santé, l'ingénierie, l'architecture, etc.;
- **OCI généraliste**: organisation qui n'est pas spécialisée et qui intervient donc dans plusieurs domaines ou de façon intégrale.

### 2. Situation des OCI

C'est l'état actuel dans lequel se trouvent les OCI. Elle correspond à la moyenne des trois facteurs suivants: essor organisationnel, climat organisationnel et état des programmes.

**Essor organisationnel**: chaque OCI a reçu une pondération de 1,0 ou -1 selon les règles suivantes:

- (1) l'organisation est en essor si elle répond à deux des trois critères suivants:
  - budget en augmentation de plus de 10% entre 2010 et 2012

- nombre de postes rémunérés en augmentation entre 2010 et 2012
  - pas de déficit en 2012 ou 2013 ;
- (0) l'organisation est stable si elle répond à deux des trois critères suivants :
- budget stable ou en augmentation de moins de 10 % entre 2010 et 2012
  - nombre de postes rémunérés stable ou en augmentation entre 2010 et 2012
  - pas de déficit en 2012 ou 2013 ;
- (-1) l'organisation est en régression si elle répond à deux des trois critères suivants :
- budget en diminution (de plus de 10 % pour les OCI n'ayant pas de postes rémunérés)
  - nombre de postes rémunérés en diminution entre 2010 et 2012 ou élimination de poste(s) prévue
  - déficit en 2012 ou 2013.

***Climat organisationnel***: après une analyse qualitative de l'entrevue, chaque OCI a reçu une pondération de 1, 0 ou -1 selon le jugement porté :

- (1) le climat organisationnel est bon si l'ambiance au sein de l'organisation est jugée positive, légère ou enthousiaste ;
- (0) le climat organisationnel est moyen si l'ambiance au sein de l'organisation est jugée plus ou moins neutre ou stable, et si l'impression qui se dégage est que l'on tire son épingle du jeu ;
- (-1) le climat organisationnel est mauvais si l'ambiance au sein de l'organisation est jugée négative, difficile ou lourde.

***État des programmes***: après une analyse qualitative de l'entrevue, chaque OCI a reçu une pondération de 1, 0 ou -1 pour l'état de ses programmes, selon le cas au Sud ou au Québec, selon le jugement porté :

- (1) les programmes sont en expansion ;
- (0) les programmes sont stables ;
- (-1) les programmes sont en réduction.

Pour la majorité des OCI, qui ont des programmes à la fois dans le Sud et au Québec, une pondération moyenne a été calculée.

Pour l'état des programmes (correspondant à l'un des trois facteurs mentionnés) ainsi que la situation des OCI (correspondant à la moyenne des trois facteurs mentionnés), les pondérations sont les suivantes :

- **bon(ne)**: +0,35 à +1
- **moyen(ne)**: -0,34 à +0,34
- **mauvais(e)**: -0,35 à -1.

### 3. Projections des OCI

Ce sont les perspectives futures concernant le financement et les programmes qui se dégagent des entrevues. Elles correspondent à la moyenne des deux facteurs suivants : perspectives de financement et perspectives des programmes.

*Perspectives de financement*: après une analyse qualitative de l'entrevue, chaque OCI a reçu une pondération de 1, 0 ou -1 pour ses perspectives futures de financement selon le jugement porté :

- (1) on estime que le financement sera à la hausse ;
- (0) on estime que le financement sera stable ;
- (-1) on estime que le financement sera en baisse.

*Perspectives des programmes*: après une analyse qualitative de l'entrevue, chaque OCI a reçu une pondération de 1, 0 ou -1 pour les perspectives futures de ses programmes (sans distinction) selon le jugement porté :

- (1) on estime que les programmes seront en expansion ;
- (0) on estime que les programmes seront stables ;
- (-1) on estime que les programmes seront en réduction.

Les projections des OCI (correspondant à la moyenne des deux facteurs mentionnés) sont pondérées de la façon suivante :

- **positives**: +0,35 à +1
- **neutres**: -0,34 à +0,34
- **négatives**: -0,35 à -1

#### 4. Relation avec les bailleurs de fonds

*Relation avec le MRIFCE et avec l'ACDI*: après une analyse qualitative de l'entrevue, chaque OCI a reçu une pondération de 1, 0 ou -1 pour l'état de sa relation institutionnelle (indépendamment de la relation personnelle avec l'agent-e responsable), selon le cas avec le MRIFCE ou avec l'ACDI, selon le jugement porté :

- (+1) bonne : la communication est fluide et satisfaisante, et il y a perception de transparence ou de confiance et d'une relation de proximité ;
- (0) correcte : la communication est régulière et elle permet de réaliser le travail ;
- (-1) difficile : la communication est pénible ou insatisfaisante, et il y a perception d'un manque de confiance ou de transparence et d'une relation distante ;
- (?) la personne interrogée manque d'information sur le sujet.

#### 5. Réputation du Canada à l'étranger

Après une analyse qualitative de l'entrevue, chaque OCI a reçu une pondération de 1, 0 ou -1 pour sa perception de l'évolution de la réputation du Canada à l'étranger au cours des dernières années selon le jugement porté :

- (+1) la réputation du Canada à l'étranger s'améliore ;
- (0) la réputation du Canada à l'étranger se maintient ;
- (-1) la réputation du Canada à l'étranger se détériore ;
- (?) la personne interrogée manque d'information sur le sujet.

### C.....GUIDE D'ENTREVUE SEMI-STRUCTURÉE.....

#### 1. Situation des OCI

- Budget (2002, 2005, 2010 et 2012) en spécifiant la portion reçue de l'ACDI
- Déficit prévu en 2012
- Nombre d'employés (2002, 2005, 2010 et 2012)
- Nombre de mises à pied prévues
- Description du climat organisationnel

## 2. Conséquences sur leurs programmes

- Montants utilisés et transférés au Sud
- Nombre de partenaires financés
- Rayonnement des programmes au Sud
- Programmes de plaidoyer et d'éducation du public au Québec (et au Canada)
- Domaines, types, orientations et méthodologies des programmes

## 3. Conséquences en lien avec les bailleurs de fonds

- Qualité et fluidité de la communication et relation de confiance
- Nouveaux bailleurs et nouvelles initiatives de financement
- Appropriation (maîtrise) et autonomie de l'OCI

## 4. Conséquences sur leurs relations avec les autres OCI

- Partage d'information
- Actions conjointes
- Vision de l'autre (comme rival)

## 5. Conséquences sur leurs relations avec la population québécoise (et canadienne)

- Réactions notées
- Sensibilisation aux problématiques de la solidarité internationale
- Prises de position publiques

## 6. Conséquences en lien avec les partenaires du Sud

- Programmes planifiés et mis en œuvre
- Emplois
- Fluidité de la communication et transparence de la relation de partenariat
- Réputation de l'OCI et du Canada

## 7. Conséquences sur les populations pauvres du Sud

- Rayonnement
- Résultats obtenus ou escomptés

## **8. Pistes d'action pour le futur**

- Actions de chaque OCI
- Actions en coalition avec d'autres organismes
- Actions pour le réseau de l'AQOCI





## BIBLIOGRAPHIE

- ACOSTA, A. (2009). *La maldición de la abundancia*, Quito, Abya Yala.
- ACOSTA, A., M. LE QUANG et P. ARIÈS (2011). « Le buen vivir contre le bien-être. Entretien croisé », *Le Sarkophage*, <<http://www.lesarkophage.com/f/index.php?sp=textes&zoom=15&PHPSESSID=8ab96a39d56729cd0c67fe5cd1f27c7b>>, consulté le 8 octobre 2013.
- ALBÓ, X. (2011). « Suma qamaña = convivir bien. ¿Cómo medirlo? », dans I. Farah et H. Vasapollo (dir.), *Vivir bien. ¿Paradigma no capitalista?*, La Paz, Plural Editores, p. 133-144, <[http://www.dhL.hegoa.ehu.es/ficheros/0000/0694/25.Vivir\\_bien\\_Paradigma\\_no\\_capitalista.pdf](http://www.dhL.hegoa.ehu.es/ficheros/0000/0694/25.Vivir_bien_Paradigma_no_capitalista.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- ANDERSON, K. (2012). « Climate change going beyond dangerous – Brutal numbers and tenuous hope », *Development Dialogue*, n° 61, p. 16-40, <[http://www.dhf.uu.se/wordpress/wp-content/uploads/2012/10/dd61\\_art2.pdf](http://www.dhf.uu.se/wordpress/wp-content/uploads/2012/10/dd61_art2.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- ARCAND, B. (1976). « Cuiva Food production », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 13, n° 4, p. 387-396.
- ARCAND, B. (1988). « Il n'y a jamais eu de société de chasseurs-cueilleurs », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 12, n° 1, p. 39-58.
- ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE EDUCACIÓN RADIOFÓNICA – ALER (2005). « Sistematización Red Kiechwa Satelital. Por los caminos donde el arco iris se trenzó », document inédit.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE – AQOCI (1987). « Charte de principes pour un développement solidaire », AQOCI, <<http://www.aqoci.qc.ca/spip.php?article309>>, consulté le 8 octobre 2013.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE – AQOCI (1992). « Charte de principes sur les droits humains et le développement », AQOCI, <<http://www.aqoci.qc.ca/spip.php?article310>>, consulté le 8 octobre 2013.

- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE – AQOCI (2006). « Déclaration du Québec », AQOCI, <<http://www.aqoci.qc.ca/spip.php?article308>>, consulté le 8 octobre 2013.
- AUDET, F. (2012). « Transformation idéologique dans l'aide canadienne : rupture ou continuité ? », allocution réalisée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'AQOCI, 15 juin, <<http://www.aqoci.qc.ca/spip.php?article1030>>, consulté le 8 octobre 2013.
- AUDET, F., M.-E. DESROSIERS et S. ROUSSEL (dir.) (2008). *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- BAKER, R. (2005). *Capitalism's Achilles Heel. Dirty Money and How to Renew the Free-Market System*, Hoboken, Wiley.
- BANQUE MONDIALE – BM (2003). *Guide pour l'analyse des impacts sur la pauvreté et le social*, Washington, Banque mondiale.
- BANQUE MONDIALE – BM (2012). *World Bank Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Development*, Washington, World Bank, <[http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive\\_Green\\_Growth\\_May\\_2012.pdf](http://siteresources.worldbank.org/EXTSDNET/Resources/Inclusive_Green_Growth_May_2012.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- BARSTROW, D. (2012). « Vast Mexico bribery case hushed up by Wal-Mart after top-level struggle », *The New York Times*, 22 avril, <[http://www.nytimes.com/2012/04/22/business/at-wal-mart-in-mexico-a-bribe-inquiry-silenced.html?pagewanted=all&\\_r=1&\\_](http://www.nytimes.com/2012/04/22/business/at-wal-mart-in-mexico-a-bribe-inquiry-silenced.html?pagewanted=all&_r=1&_)>, consulté le 8 octobre 2013.
- BASTIDE, R. (1971). *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- BATOU, J. (1990). *Cent ans de résistance au sous-développement. L'industrialisation de l'Amérique latine et du Moyen-Orient face au défi européen*, Genève, Droz.
- BEAUCAGE, P. (2005). *Parcours de l'indianité : théologie, politique, anthropologie. Cahier des imaginaires*, vol. 3, n° 3, Montréal, Éditions du GRIPAL.
- BEAUCAGE, P. (2012). « Un panorama de las empresas mineras canadienses en México y de la resistencia popular », texte inédit, Montréal, Université de Montréal.
- BEAUCAGE, P. et TALLER DE TRADICIÓN ORAL (2009). *Corps, cosmos et environnement chez les Nahuas de la Sierra Norte de Puebla*, Montréal, Lux Éditeur.
- BEAUDET, P., R. CANET et A. NGUYEN (dir.) (2013). *Passer de la réflexion à l'action : les grands enjeux de la coopération et de la solidarité internationale*, Montréal, M Éditeur, coll. « Mobilisation ».
- BEAUDET, P., J. SCHAFER et P. HASLAM (dir.) (2008). *Introduction au développement international*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- BELLO, W. (2009). « Capitalism's crisis and our response », *Focus on the Global South*, avril, <<http://focusweb.org/node/1486>>, consulté le 8 octobre 2013.
- BERNARD, M. (1997). *L'utopie néolibérale*, Montréal, Éditions du renouveau québécois et Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal.
- BERTALANFFY, L.V. (1993 [1968]). *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod.
- BICKEL, A. (2005). *La sistematización participativa para descubrir los sentidos y aprender de nuestras experiencias*, El Salvador, Red Alforja/FUNPROCOOP, <[http://www.cepalforja.org/sistem/documentos/ana\\_bickel-la\\_sistematizacion\\_participativa\\_para\\_descubrir\\_los\\_sentidos\\_y\\_aprender\\_de\\_nuestras\\_experiencias.pdf](http://www.cepalforja.org/sistem/documentos/ana_bickel-la_sistematizacion_participativa_para_descubrir_los_sentidos_y_aprender_de_nuestras_experiencias.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- BLACKWOOD, E. et V. STEWART (2012). « CIDA and the Mining Sector : Extractive industries as an overseas development strategy », dans S. Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness : CIDA and Canadian Foreign Aid*, Montréal et Kingston, McGill Queen's University Press, p. 217-245.
- BONFIL BATALLA, G. (1987). « La teoría del control cultural en el estudio de procesos étnicos », *Revista papeles de la casa chata : revista del Centro de Investigación y Estudios Superiores en Antropología Social*, vol. 2, n° 3, p. 23-43.
- BOURDIEU, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.

- BOURDIEU, P. (1998). «L'essence du néolibéralisme», *Le Monde diplomatique*, mars, <<http://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/10167>>, consulté le 8 octobre 2013.
- BOURDIEU, P. (2011). «Champ du pouvoir et division du travail de domination», texte manuscrit inédit ayant servi de support au cours au Collège de France, 1985-1986, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n° 190, p. 126-139.
- BRIE, M. (2009). «Ways out of the crisis of neoliberalism», *Development Dialogue*, n° 51, p. 15-31, <[http://www.dhf.uu.se/pdf/2009\\_51\\_postneoliberalism/Development\\_Dialogue\\_51-art3.pdf](http://www.dhf.uu.se/pdf/2009_51_postneoliberalism/Development_Dialogue_51-art3.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- BROWN, S. (2012a). «Aid effectiveness and the framing of new Canadian aid initiatives», dans S. Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid*, Montréal et Kingston, McGill Queen's University Press, p. 79-107.
- BROWN, S. (2012b). «CIDA's new partnership with Canadian NGOs: Modernizing for greater effectiveness?», dans S. Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid*, Montréal et Kingston, McGill Queen's University Press, p. 287-304.
- BROWN, S. (dir.) (2012c). *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid*, Montréal et Kingston, McGill Queen's University Press.
- BURCH, S. (2013). «Pueblos indígenas: Comunicación, cultura y derechos», dans O. León (dir.), *Democratizar la palabra. Movimientos convergentes en comunicación*, Quito, Agencia Latinoamericana de Información, p. 29-36.
- CAMPAGNOLI, F. (2007). *JUB/Uplink in Post-Tsunami Aceh: Achievements, Potentials, Limitations*, Network-Association of European Researchers on Urbanisation in the South, <[http://www.n-aerus.net/web/sat/workshops/2007/papers/Final\\_Campagnoli\\_paper.pdf](http://www.n-aerus.net/web/sat/workshops/2007/papers/Final_Campagnoli_paper.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- CAOINETTE, D. (2008). «Les organisations non gouvernementales canadiennes: bilan et perspectives», dans F. Audet, M.-E. Desrosiers et S. Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 111-139.
- CÁRDENAS LÓPEZ, D. et N.R. SALINAS (dir.) (2007). *Libro rojo de plantas de Colombia. Volumen 4. Especies maderables amenazadas*, Bogotá, Instituto Amazónico de Investigaciones Científicas SINCHI.
- CASTELLS, M. (2012a). «El poder en la era de las redes sociales», *Nexos en línea*, vol. 34, n° 417, <<http://www.nexos.com.mx/?P=leerarticulo&Article=2102910>>, consulté le 8 octobre 2013.
- CASTELLS, M. (2012b). *Networks of Outrage and Hope. Social Movements in the Internet Age*, Cambridge, Polity Press.
- CASTORIADIS, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- CASTORIADIS, C. (1988). «Pouvoir. Politique, autonomie», *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 93, n° 1, p. 81-104.
- CAVAGNEUX, C. (2009). «Le libéralisme après la crise financière», *La Vie Économique*, vol. 1, n° 1, <[http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/1/4/RVE\\_vol1\\_no1\\_Chavagneux.pdf](http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/1/4/RVE_vol1_no1_Chavagneux.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- CAYÓN, L. (2012). «Plans de vie et gestion du monde: cosmopolitique autochtone du développement en Amazonie colombienne», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, n°s 2-3.
- CENTER FOR HUMAN RIGHTS AND GLOBAL JUSTICE – CHRJ (2011). *Every Thirty Minutes: Farmer Suicides, Human Rights and the Agrarian Crisis in India*, New York, NYU School of Law, <<http://www.chrgj.org/publications/docs/every30min.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- CHARKIEWICZ, E. (2010). «A feminist critique of the climate change discourse. From biopolitics to necropolitics?», *Critical Currents*, n° 6, p. 18-25, <[http://www.dhf.uu.se/pdf/2010/cc6\\_web\\_art3.pdf](http://www.dhf.uu.se/pdf/2010/cc6_web_art3.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.

- CHAYANOV, A.V. (1977 [1925]). « On the theory of non-capitalist economic systems », dans R. Halperin et J. Dow (dir.), *Peasants Livelihoods Studies in Economic Anthropology and Cultural Ecology*, New York, St. Martin's Press, p. 257-268.
- CHOSSUDOVSKY, M. (2004). *Mondialisation de la pauvreté et nouvel ordre mondial*, Montréal, Éditions Écosociété.
- CHOUDRY, A., J. HANLEY et E. SHRAGGE (2012). « Introduction : Organize ! Looking back, thinking ahead », dans A. Choudry, J. Hanley et E. Shragge (dir.), *Organize ! Building from Local for Global Justice*, Oakland, PM Press, p. 1-22.
- CLAESSEN, H.J.M. (2000). *Structural Change. Evolution and Evolutionism in Cultural Anthropology*, Leiden, CNWS (Leiden University Press).
- CLAESSEN, H.J.M. (2010). « On early States : Structure, development, and fall », *Societal Evolution & History*, vol. 9, n° 1, p. 3-51.
- CLAUX, R. et P. LEMAY (1992). « La recherche-action : fondements, pratique et formation. L'actualité de Kurt Lewin », *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, vol. 7, p. 53-66.
- CLICHE, P. (1995). *Anthropologie des communautés andines équatoriennes. Entre diable et patron*, Paris et Montréal, L'Harmattan et Recherches amérindiennes au Québec.
- CLICHE, P. (2003). « Réflexion sur les concepts de pauvreté et de développement », *Travail, capital et société*, vol. 36, n° 2, p. 226-260, <[http://www.lcs-tcs.com/PDFs/36\\_2/04-Cliche.pdf](http://www.lcs-tcs.com/PDFs/36_2/04-Cliche.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- CLICHE, P. (2012). *Où va la coopération solidaire québécoise ? Recherche exploratoire sur la situation des OCI membres de l'AQOCI à l'automne 2012*, Montréal, AQOCI, <[http://www.aqoci.qc.ca/IMG/pdf/ou\\_va\\_la\\_cooperation\\_solidaire.pdf](http://www.aqoci.qc.ca/IMG/pdf/ou_va_la_cooperation_solidaire.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- CLICHE, P., C. DÍAZ et A.C. KENNEDY (dir.) (2010). *Voces que cuidan y resisten desde las organizaciones indígenas y campesinas. Sistematización y análisis de experiencias en América Latina*, San José, Desarrollo y Paz et CEP-Alforja.
- COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (2012). *Stimuler la croissance économique inclusive : rôle du secteur privé dans le développement international*, Ottawa, Parlement du Canada, novembre, <<http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=5732913&Language=F&Mode=1&Parl=41&Ses=1>>, consulté le 8 octobre 2013.
- COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE – CEPAL (2013). *Panorama social de América Latina 2012*, Santiago, Naciones Unidas.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE – CCCI (2008). *Le défi mondial d'éliminer la pauvreté et l'injustice : un programme canadien en 10 points*, Ottawa, CCCI, <[http://www.ccic.ca/\\_files/fr/about/001\\_10pts\\_agenda.pdf](http://www.ccic.ca/_files/fr/about/001_10pts_agenda.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE – CCCI (2011). « CCCI repensé restructuré renouvelé », Ottawa, CCCI, <[http://www.ccic.ca/about/direction\\_f.php](http://www.ccic.ca/about/direction_f.php)>, consulté le 8 octobre 2013.
- CRÉDIT SUISSE RESEARCH INSTITUTE (2010). *Global Wealth Databook*, Zurich, Crédit Suisse.
- CRÉDIT SUISSE RESEARCH INSTITUTE (2012). *Global Wealth Report*, Zurich, Crédit Suisse.
- DAVIES, J.B., S. SANDSTROM, A. SHORROCKS et E.N. WOLFF (2006). « The World Distribution of Household Wealth », UNU-WIDER, décembre, <[http://www.wider.unu.edu/events/past-events/2006-events/en\\_GB/05-12-2006/](http://www.wider.unu.edu/events/past-events/2006-events/en_GB/05-12-2006/)>, consulté le 8 octobre 2013.
- DEPARTAMENTO NACIONAL DE PLANEACIÓN DE COLOMBIA (2006). « Los pueblos indígenas de Colombia en el umbral del nuevo milenio », Bogotá, Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados, <[http://www.acnur.org/paginas/index.php?id\\_pag=5640](http://www.acnur.org/paginas/index.php?id_pag=5640)>, consulté le 8 octobre 2013.
- DEPREZ, S. et E. LABATTUT (2010). *Après le tsunami, reconstruire l'habitat en Aceh*, Paris, Karthala.

- DESARROLLO Y PAZ (2002). *Otro desarrollo es posible. Sistematización de experiencias y reflexiones críticas desde la Centroamérica post-Mitch 1998-2002*, San José, CEP Alforja.
- DESARROLLO Y PAZ (2004). *Propuesta para una estrategia de acción solidaria frente a las actuales tendencias de desarrollo. Memoria del Encuentro Latinoamericano*, Santa Cruz de la Sierra, 8-11 novembre.
- DESGAGNÉS, J.-Y. (2012). « La conscientisation. Une pratique antioppressive », dans G. Ampleman, L. Denis et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 11-28.
- DÉVELOPPEMENT ET PAIX (1982). *Principes de base et orientations*, Montréal, Développement et Paix.
- DÉVELOPPEMENT ET PAIX (2004). « La gestion axée sur les résultats : un outil de travail, un outil de dialogue », texte inédit, Service des programmes de développement, juin.
- DÉVELOPPEMENT ET PAIX (2010). « La faim et le profit : crise du système alimentaire », *Possibles*, vol. 34, n<sup>os</sup> 1-2, p. 303-330, <<http://redtac.org/possibles/category/souverainete-alimentaire-ete-2010/>>, consulté le 8 octobre 2013.
- DÍAZ FLORES, C. (2008). *Ideas para incorporar el pensamiento complejo en la práctica de sistematización de experiencias educativas o Vivir poéticamente los procesos de sistematización*, San José, CEP Alforja, <[http://www.cepalforja.org/sistem/documentos/pensamiento\\_complejo\\_%20en\\_%20la\\_%20sistematizacion.pdf](http://www.cepalforja.org/sistem/documentos/pensamiento_complejo_%20en_%20la_%20sistematizacion.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- DUFFIELD, M. (2007). « The new development-security terrain (2001) », dans T. Roberts et A. Bellone Hite (dir.), *The Globalization and Development Reader. Perspectives on Development and Global Change*, Maden et Oxford, Blackwell Publishing, p. 335-348.
- DUFFIELD, M. (2010). « The liberal way of development and the development-security impasse : Exploring the global life-chance divide », *Security Dialogue*, vol. 41, n<sup>o</sup> 1, p. 53-76.
- DUFFIELD, M. (2012). « Challenging environments : Danger, resilience and industry », *Security Dialogue*, vol. 43, n<sup>o</sup> 5, p. 475-492.
- DUFOUR, E. et L. GÉLINEAU (2012). « La recherche-action participative, une voix/voie pour la conscientisation ? », dans G. Ampleman, L. Denis et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 168-192.
- ERASMUS, C. (1968). « Community development and the encogido syndrome », *Human Organization*, vol. 27, n<sup>o</sup> 1, p. 65-94.
- ESCOBAR, A. (1995). *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press.
- ESPINOSA SORIANO, W. (1988). *Los cayambes y carangues : siglos xv-xvi. El testimonio de la historia*, 3 t., Quito, Instituto Otavaleño de Antropología.
- FALS BORDA, O. et L.E. MORA-OSEJO (2004). « La superación del eurocentrismo. Enriquecimiento del saber sistémico y endógeno sobre nuestro contexto tropical », *Polis*, vol. 2, n<sup>o</sup> 7, <<http://polis.revues.org/6210?lang=fr>>, consulté le 8 octobre 2013.
- FAROUK, S. (2010). « Les causes de la crise alimentaire mondiale de 2008 », *Possibles*, vol. 34, n<sup>os</sup> 1-2, p. 30-43, <<http://redtac.org/possibles/category/souverainete-alimentaire-ete-2010/>>, consulté le 8 octobre 2013.
- FAVREAU, L., L. FRÉCHETTE et R. LACHAPPELLE (2008). *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la solidarité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- FAVREAU, L. et M. HÉBERT (2012). *La transition écologique de l'économie. La contribution des coopératives et de l'économie solidaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- FAVREAU, L. et E. MOLINA (2011). *Économie et société. Piste de sortie de crise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- FORUM SUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT DES OSC (2011). *Consensus OSC de Siem Reap relatif au Cadre international pour l'efficacité de la contribution des OSC au développement*, approuvé par la deuxième assemblée mondiale du Forum sur l'efficacité du développement des OSC tenue à Siem Reap, Cambodge, 28-30 juin, < 2012\_03\_08\_IntD\_CSO\_Effectiveness\_Principles\_FR (1) >, consulté le 8 octobre 2013.
- FOSTER, G. (1965). « Peasant society and the image of limited good », *American Anthropologist*, vol. 67, n° 2, p. 293-315.
- FOUCAULT, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1976). *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- FRANK, A.G. (1970). *Le développement du sous-développement : l'Amérique latine*, Paris, François Maspero.
- FREIRE, P. (1977). *Pédagogie des opprimés. Conscientisation et révolution*, Paris, François Maspero.
- GAILLOUX, C. (2013). *Recherche au CIRDIS sur le développement international par l'industrie extractive*, rapport de recherche, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- GALEANO, L.A. (2012). « El caso de Paraguay », dans Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *Dinámicas del mercado de la tierra en América Latina y el Caribe : concentración y extranjerización*, Rome, FAO, p. 407-433.
- GALEANO, P. et ORGANIZACIÓN INDÍGENA DE ANTIOQUIA – OIA (2007). « Experiencias de manejo y control local del territorio. Formulación y ejecución de planes étnico territoriales. Una reflexión crítica », *Revista Semillas*, n°s 32-33, <<http://semillas.org.co/sitio.shtml?apc=b1e1-&x=20155124>>.
- GALLAGHER, M. et C. MCWHIRTER (1998). « Chiquita secrets revealed », *The Cincinnati Enquirer*, 3 mai.
- GALLI, R. (1978). « Rural development as social control : International agencies and class struggle in the Columbian countryside », *Latin American Perspectives*, vol. 5, n° 4, p. 71-89.
- GENEVA GLOBAL (2006). « Poor Filipino farmers get help project profile developing family businesses », *Delta Report*, <<http://daledallabrida.com/articles/1-TP48-0606-AgriAquaDevelopmentCoalition-Philippines-H2.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- GEORGE, S. (2008). « Une économie écologique pour sortir de la crise », *Politis*, octobre-novembre, p. 51-54, <<http://www.tni.org/sites/www.tni.org/archives/archives/george/politis1108.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- GEORGE, S. (2009). « Contribution to the Vienna Conference of the Club of Rome, 16-17 April 2009 », Transnational Institute, avril, <[http://www.tni.org/detail\\_page.phtml?&act\\_id=19416&menu=13e](http://www.tni.org/detail_page.phtml?&act_id=19416&menu=13e)>, consulté le 8 octobre 2013.
- GODELIER, M. (1996). *L'énigme du don*, Paris, Fayard.
- GOFFMAN, I. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT – GIEC (2008). *Changements climatiques 2007 : rapport de synthèse*, Genève, Organisation météorologique mondiale et Programme des Nations Unies pour l'environnement, <[http://www.ipcc.ch/publications\\_and\\_data/ar4/syr/fr/contents.html](http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/syr/fr/contents.html)>, consulté le 8 octobre 2013.
- GUDYNAS, E. (2011). « Buen vivir : germinando alternativas al desarrollo », *América Latina en movimiento*, n° 462, p. 1-20, <<http://alainet.org/publica/462.phtml>>, consulté le 8 octobre 2013.
- GUERRERO, A. (1984). *Haciendas, capital y luchas de clases andina*, Quito, Editorial El Conejo.
- GUNNELL, D., M. EDDLESTON, M.R. PHILLIPS et F. KONRADSEN (2007). « The global distribution of fatal pesticide self-poisoning : Systematic review », *BMC Public Health*, vol. 7, décembre, <<http://www.biomedcentral.com/1471-2458/7/357>>, consulté le 8 octobre 2013.

- HENRY, J.S. (2012). *The Price of Offshore Revisited*, Tax Justice Network, juillet, <[http://www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Price\\_of\\_Offshore\\_Revisited\\_120722.pdf](http://www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Price_of_Offshore_Revisited_120722.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- HERSKOVITS, M. (1967). *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, Payot.
- INTERNATIONAL ENERGY AGENCY (2012). *CO2 Emissions from Fuel Combustion : Highlights*, Paris, OECD/IEA, <<http://www.iea.org/co2highlights/co2highlights.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- IVO, A.B.L. (2011). « Bolsa Família : caminhos de formação da coesão social ou segmentação da pobreza ? », dans C. Barba Solano et N. Cohen (dir.), *Perspectivas críticas sobre la cohesión social : desigualdad y tentativas fallidas de integración social en América Latina*, Buenos Aires, CLACSO, p. 171-194.
- IZQUIERDO, J.E. (dir.) (2010). *Pueblos indígenas de Colombia*, <<http://www.scribd.com/doc/26664597/Pueblos-indigenas-de-Colombia>>, consulté le 8 octobre 2013.
- JARA, O. (1994). *Para sistematizar experiencias*, San José, Alforja.
- JARA, O. (2010). « Popular education and social change in Latin America », *Community Development Journal*, vol. 45, n° 3, p. 287-296.
- JARA, O. (2012). « Sistematización de experiencias, investigación y evaluación : aproximaciones desde tres ángulos », *Educación Global Research*, n° 1, p. 56-70.
- KAR, D. et S. FREITAS (2012). *Illicit Financial Flows from Developing Countries : 2001-2010*, Washington, Global Financial Integrity, décembre, <<http://iff.gfintegrity.org/iff2012/2012report.html>>, consulté le 8 octobre 2013.
- KAUFMAN, F. (2009). « Let them eat cash : Can Bill Gates turn hunger into profit ? », *Harper's Magazine*, juin, p. 51-59, <<http://harpers.org/archive/2009/06/0082533>>, consulté le 8 octobre 2013.
- KAY, C. (2009). « La persistencia de la pobreza rural en Honduras, Nicaragua y Bolivia : un fracaso del neoliberalismo », *Nueva Sociedad*, n° 223, <<http://www.nuso.org/revista.php?n=223>>, consulté le 8 octobre 2013.
- KLEIN, N. (2008). *La stratégie du choc, la montée d'un capitalisme du désastre*, Montréal, Leméac/Actes Sud.
- LANDER, E. (2011). « El lobo se viste con piel de cordero », *América Latina en movimiento*, n°s 468-469, p. 1-6, <<http://alainet.org/publica/468-9.phtml>>, consulté le 8 octobre 2013.
- LANGLOIS, D. (2012). « Bien vivre et droit à l'autodétermination des peuples », *La Chronique des Amériques*, n° 6, <[http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id\\_article=8082](http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-oda&id_article=8082)>, consulté le 8 octobre 2013.
- LATOUCHE, S. (1988). « Contribution à l'histoire du concept de développement », dans C. Coquery-Vidrovitch, D. Hemery et J. Piel (dir.), *Pour une histoire du développement. État, sociétés et développement*, Paris, L'Harmattan, p. 41-60.
- LATOUCHE, S. (2010). *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel ».
- LEFÈVRE, S. (2011). *ONG et cie. Mobiliser les gens, mobiliser l'argent*, Paris, Presses universitaires de France.
- LEFÈVRE, S. et J. CHARBONNEAU (2011). « Présentation : philanthropie et fondations privées : vers une nouvelle gouvernance du social ? », *Lien social et Politiques*, n° 65, p. 7-16, <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2011/v/n65/1006023ar.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- LEIGH, D. (2013). « Leaks reveal secrets of the rich who hide cash offshore », *The Guardian*, 3 avril, <<http://www.guardian.co.uk/uk/2013/apr/03/offshore-secrets-offshore-tax-haven>>, consulté le 8 octobre 2013.
- LÉNINE, V. (1974 [1899]). *Le développement du capitalisme en Russie*, Paris et Moscou, Éditions sociales et Éditions du Progrès.



- LEÓN, I. (2010). « Resignificaciones, cambios societales y alternativas civilizatorias », dans I. León (dir.), *Resignificaciones, cambios societales y alternativas civilizatorias*, Quito, Fundación de Estudios, Acción y Participación Social, p. 7-12, <[http://www.fedaeps.org/IMG/pdf/Sumak\\_Kawsay\\_Buen\\_Vivir\\_y\\_cambios\\_civilizatorios.pdf](http://www.fedaeps.org/IMG/pdf/Sumak_Kawsay_Buen_Vivir_y_cambios_civilizatorios.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- LEÓN, O. (2013). « Comunicación, democracia y movimientos sociales », dans O. León (dir.), *Democratizar la palabra. Movimientos convergentes en comunicación*, Quito, Agencia Latinoamericana de Información, p. 9-28, <<http://alainet.org/publica/democom/index.phtml>>, consulté le 8 octobre 2013.
- LE QUANG, M. (2010). « Parc Yasuní : articuler justice sociale et urgence écologique », Centre tricontinental, <<http://www.cetri.be/spip.php?article1804>>, consulté le 8 octobre 2013.
- LIMA FERREIRA, R. DE (2012). *Investigando a concepção de formação política na luta por direitos da coletividade dos atingidos por barragens*, mémoire de maîtrise, Brasília, Faculté d'éducation de l'Université de Brasília.
- LOWENTHAL, A. (1970). « Alliance Rhetoric versus Latin American Reality », *Foreign Affairs*, vol. 48, n° 3, p. 494-508.
- MARX, K. (1976 [1852]). *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales.
- MARX, K. et F. ENGELS (1976 [1846]). *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales.
- MATO, D. (2011). « Réseaux de *think tanks*, fondations, entrepreneurs, dirigeants politiques et professionnels pour la promotion des idées (néo)libérales à l'échelle mondiale », *Lien social et Politiques*, n° 65, p. 65-78, <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2011/v/n65/1006026ar.html>>, consulté le 8 octobre 2013.
- MAUSS, M. (1968 [1925]). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses universitaires de France, <[http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthro/2\\_essai\\_sur\\_le\\_don/essai\\_sur\\_le\\_don.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthro/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- MESTRUM, F. (2002). « De l'utilité de la "lutte contre la pauvreté" pour le nouvel ordre mondial », *Nouveaux cahiers de l'Institut universitaire d'études du développement*, n° 13, p. 67-82.
- MÉTRAUX, A. (1960). « Résistances au changement », dans *Resistências a mudança*, Rio de Janeiro, C.L.P.C.S., p. 71-81.
- MILLET, D., D. MUNEVAR et E. TOUSSAINT (2012). « Les chiffres de la dette 2012 », Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde, <<http://cadtm.org/Les-Chiffres-de-la-dette-2012>>, consulté le 8 octobre 2013.
- MINING WATCH (2010). « Suppressed report confirms international violations by Canadian mining companies », 18 octobre, <<http://www.miningwatch.ca/fr/node/6598>>, consulté le 8 octobre 2013.
- MORIN, A. (1992). *Recherche-action intégrale et coopérative*, 2 vol., Laval, Éditions Agence d'Arc.
- MORIN, A. (2010). *Cheminer ensemble dans la réalité complexe. La recherche-action intégrale et systémique (RAIS)*, Paris, L'Harmattan.
- MORIN, E. (1980). *La méthode*, t. 2 : *La vie de la vie*, Paris, Seuil.
- NAUDÉ, W. et J.C. MACGEE (2009). « Wealth distribution, the financial crisis and entrepreneurship », *Angle newsletter*, mars, <[http://www.wider.unu.edu/publications/newsletter/articles/en\\_GB/10-03-2008-feature-article](http://www.wider.unu.edu/publications/newsletter/articles/en_GB/10-03-2008-feature-article)>, consulté le 8 octobre 2013.
- NAVARRO-FLORES, O. (2009). *Le partenariat en coopération internationale. Paradoxe ou compromis?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- OBBEREM, U. (1978). « El acceso a recursos naturales de diferentes ecologías en la sierra ecuatoriana (siglo XVI) », dans *Actes du XLII<sup>e</sup> Congrès international des américanistes. Congrès du centenaire. Paris, 2-9 septembre 1976*, t. 4, Paris, Société des américanistes, p. 51-64.



- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES – OCDE (2012). *Partnering with Civil Society : 12 Lessons from DAC Peer Reviews*, Paris, OECD, <<http://www.oecd.org/dac/peer-reviews/partneringwithcivilsociety.htm>>, consulté le 8 octobre 2013.
- ORGANIZACIÓN INDÍGENA DE ANTIOQUIA – OIA (2007). *Volver a recorrer el camino. Política organizativa de los pueblos indígenas de Antioquia*, Medellín, OIA.
- OXFAM (2011). *Women Leading Change. Experiences Promoting Women's Empowerment, Leadership, and Gender Justice : Case studies of Five Asian Organizations*, Den Haag Oxfam Novib, <<http://www.capacity.org/capacity/export/sites/capacity/documents/topic-readings/cs-women-leading-change-210312-enx1x.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- PARTANT, F. (1982). *La fin du développement. Naissances d'une alternative?*, Paris, François Maspero.
- PAZ, J.A. (2010). *Programas dirigidos a la pobreza en América Latina y el Caribe : sustento teórico, implementación práctica e impactos sobre la pobreza en la región*, Buenos Aires, CLACSO, p. 63-79.
- PEÑAFIEL, R. (2000). « L'analyse du discours de lutte contre la pauvreté émanant de la Banque mondiale », dans B. Campbell (dir.), *Gouvernance, reconceptualisation du rôle de l'État et émergence de nouveaux cadres normatifs dans les domaines social, politique et environnementaux*, Montréal, Centre d'études sur le droit international et la mondialisation, p. 97-125.
- PERKINS, J. (2006). *Confession of an Economic Hit Man*, New York, Plume Book.
- PETERMANN, A. (2012). « Fundraising : Politics and strategies », dans A. Choudry, J. Hanley et E. Shragge (dir.), *Organize ! Building from Local for Global Justice*, Oakland, PM Press, p. 46-55.
- PHILLIPS, S.D. (2011). « Canadian leapfrog : From regulating charitable fundraising to co-regulating good governance », *Voluntas*, n° 23, p. 808-829, <<http://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2Fs11266-011-9237-x.pdf>>, consulté le 8 octobre 2013.
- PONCE, J. (2004). *Sentado entre dos sillas. Historias de un malpensante sobre la cooperación al desarrollo*, Quito, CEP et Editorial Planeta.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT – PNUE (2012). *Geo5 : L'avenir de l'environnement mondial. Résumé à l'intention des décideurs*, Nairobi, PNUE, <<http://www.unep.org/geo/geo5.asp>>, consulté le 8 octobre 2013.
- RAFFICOT, M. (2009). « Ownership : l'appropriation des politiques de développement, de la théorie à la mise en pratique », document de travail DT/2009-02, Paris, Développement, institutions et mondialisation, <<http://ideas.repec.org/s/dia/wpaper.html>>, consulté le 8 octobre 2013.
- RAHNEMA, M. (1997). « Development and the people's immune system : The story of another variety of AIDS », dans M. Rahnema et V. Bawtree (dir.), *The Post-Development Reader*, Halifax, Fernwood Publishing, p. 111-131.
- RAHNEMA, M. (2003). *Quand la misère chasse la pauvreté*, Paris, Fayard et Actes Sud.
- RAMÓN, G. (1981). « Espacio comunal andino y organización del poder », dans Centro de Arte y Acción Popular, *Comunidad andina : alternativas políticas de desarrollo*, Quito, CAAP, p. 87-107.
- RED DE INVESTIGACIÓN Y OBSERVATORIO DE LA SOLIDARIDAD – RIOS et J.L. VIEITES (dir.) (2008). *Reflexiones sobre la ayuda al desarrollo y una entrevista con Pedro Casadlliga*, Madrid, Editorial Nueva Utopía.
- RIBEIRO, S. (2011). « Los verdaderos colores de la economía verde », *América Latina en movimiento*, n°s 468-469, p. 23-26, <<http://alainet.org/publica/468-9.phtml>>, consulté le 8 octobre 2013.
- RIST, G. (2001). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ROSTOW, W.W. (1971 [1960]). *The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto*, Londres, Cambridge University Press.

- RUCKERT, A. (2009). « A decade of poverty reduction strategies in Latin America : Disciplining or empowering the poor ? », *Labor, Capital, and Society/Travail, capital et société*, vol. 42, n°s 1-2, p. 56-81.
- SAHLINS, M. (1968). « La première société d'abondance », *Les temps modernes*, n° 268, p. 641-680.
- SALAMA, P. (2012). « Preguntas y respuestas sobre la crisis mundial », *Nueva sociedad*, n° 237, <[www.nuso.org/upload/articulos/3819\\_1.pdf](http://www.nuso.org/upload/articulos/3819_1.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- SALIBA-COUTURE, C. (2011). « L'appropriation et la Déclaration de Paris : un discours convaincant, mais en sommes-nous convaincus ? », *Revue canadienne d'étude du développement*, vol. 32, n° 2, p. 180-195.
- SASSIER, P. (1990). *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique (XVI-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard.
- SCOTT, J.C. (1998). *Seeing Like a State : How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, Bringhamton, Yale University Press.
- SOUSA PASSOS, C.J. (2006). « Exposition humaine aux pesticides : un facteur de risque pour le suicide au Brésil ? », *Vertigo*, vol. 7, n° 1, <<http://vertigo.revues.org/2098>>, consulté le 8 octobre 2013.
- STAVENHAGEN, R. (1978). *Las clases sociales en las sociedades agrarias*, Mexico, Siglo XXI.
- STERN, N. (dir.) (2006). *Stern Review on the Economics of Climate Change*, Cambridge, Office of Climate Change, <[http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20130129110402/http://www.hm-treasury.gov.uk/stern\\_review\\_report.htm](http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20130129110402/http://www.hm-treasury.gov.uk/stern_review_report.htm)>, consulté le 8 octobre 2013.
- STIGLITZ, J. (2002). *La grande désillusion*, Paris, Fayard.
- STIGLITZ, J. (2009a). « Progress, what progress ? », *OECD Observer*, n° 272, mars, <<http://www.oecdobserver.org>>, consulté le 8 octobre 2013.
- STIGLITZ, J. (2009b). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, <[http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- STIGLITZ, J. (2009c). *Recommandations de la Commission d'experts du président de l'Assemblée générale sur la réforme du système monétaire et financier international*, <[http://www.un.org/french/documents/view\\_doc.asp?symbol=A/63/838&TYPE=&referer=http://www.un.org/fr/ga/econcrisissummit/docs.shtml&Lang=F](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/63/838&TYPE=&referer=http://www.un.org/fr/ga/econcrisissummit/docs.shtml&Lang=F)>, consulté le 8 octobre 2013.
- TESTART, A. (1981). « Pour une typologie des chasseurs-cueilleurs », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 5, n° 2, p. 177-221.
- TESTART, A. (2007). *Critique du don : études sur la circulation non marchande*, Paris, Syllepse.
- TODOROV, T. (1982). *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Seuil.
- TODOROV, T. (1986). « Le croisement des cultures », *Communications*, n° 43, p. 5-24.
- TODOROV, T. (2008). *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*, Paris, Robert Laffont.
- TORCHE, F. et S. SPILERMAN (2006). *Household Wealth in Latin America*, Helsinki, Institut mondial de recherche sur l'économie du développement des Nations Unies (UNU-WIDER), <[http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/research-papers/2006/en\\_GB/rp2006-114/](http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/research-papers/2006/en_GB/rp2006-114/)>, consulté le 8 octobre 2013.
- TRANSNATIONAL INSTITUTE – TNI (2013). *L'accapement des terres*, Amsterdam, Transnational Institute, <[http://www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/laccapement\\_des\\_terres\\_francais.pdf](http://www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/laccapement_des_terres_francais.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- TRINIDAD QUIROGA, E. et C. DIAZ FLORES (dir.) (2012). *Nuestra historia. Historia del movimiento campesino paraguay 1980-2012*, Asunción, MCP, CEP Alforja et Desarrollo y Paz.
- UPLINK BANDA ACEH et G. SAUTER (2008). *Uplink Banda Aceh*, Habitat International Coalition.

- VANBRUGGHE, G. (2004). *Recherche exploratoire sur les « documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté »*, rapport de stage présenté à l'équipe Amérique latine de Développement et Paix, Montréal, Développement et Paix.
- VITALI, S., J.B. GLATTFELDER et S. BATTISTON (2011). *The Network of Global Corporate Control*, Zurich, Systems Design, septembre, <[http://arxiv.org/PS\\_cache/arxiv/pdf/1107/1107.5728v2.pdf](http://arxiv.org/PS_cache/arxiv/pdf/1107/1107.5728v2.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- VRIEZE, P. et K. NAREN (2012). « Carving up Cambodia », *Cambodia Daily*, 10-11 mars, p. 4-11, <<http://www.licadho-cambodia.org/land2012/>>, consulté le 8 octobre 2013.
- WALIA, H. (2012). « Moving beyond a politics of solidarity toward a practice of decolonization », dans A. Choudry, J. Hanley et E. Shragge (dir.), *Organize! Building from Local for Global Justice*, Oakland, PM Press, p. 240-253.
- WALLERSTEIN, I. (1980). « L'étude du changement social », dans *Le système du monde du xv<sup>e</sup> siècle à nos jours*, t. I : *Capitalisme et économie-monde 1450-1640*, Paris, Flammarion, p. 7-18.
- WALLERSTEIN, I. (1987). *Le capitalisme historique*, Paris, Éditions la Découverte.
- WALLERSTEIN, I. (2008). « Le capitalisme touche à sa fin », *Le Monde*, 12 octobre.
- WELZER, H. (2009). *Les guerres du climat. Pourquoi on tue au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard.
- WOLF, E. (1966). *Peasants*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- WOLF, E. (1974). *Las luchas campesinas del siglo xx*, Mexico, Siglo XXI.
- WORLD WILDLIFE FUND – WWF (2009). « Cooigemarena : modelo socioempresarial indígena de Urabá », *WWF Colombia en acción*, n° 9, p. 13-14, <[http://assets.panda.org/downloads/wwf\\_col\\_enaccion9\\_final.pdf](http://assets.panda.org/downloads/wwf_col_enaccion9_final.pdf)>, consulté le 8 octobre 2013.
- WORLD WILDLIFE FUND – WWF (2012). *Living Planet : Report 2012*, Gland, WWF International, <<http://www.panda.org/lpr>>, consulté le 8 octobre 2013.
- ZEGADA, A. (2012). « La Estrategia Boliviana para la Reducción de Pobreza (EBRP) la ampliación de oportunidades de empleos e ingresos en la economía popular en municipios del departamento de Cochabamba (1996-2007) », dans M.M. Di Virgilio, P. Boniolo et M. Pía Otero (dir.), *Transformaciones en las políticas de lucha contra la pobreza. Diseños del norte y alternativas del sur*, Buenos Aires, CLACSO, p. 245-269.







## La coopération internationale solidaire

est plus pertinente que jamais dans la conjoncture mondiale. Le modèle de développement ultralibéral a favorisé une concentration extrême de la richesse qui n'est pas viable socialement ainsi qu'une crise écologique qui menace le futur de l'humanité. Quant aux politiques canadiennes d'aide internationale, elles sont désormais empreintes des intérêts des grandes entreprises. La situation des organismes de coopération internationale au Québec est révélatrice de la crise qui frappe la coopération solidaire au Nord: baisse de financement, climat organisationnel difficile, réputation du Canada à l'étranger en chute libre... Pourtant, au Sud, des organisations de la société civile sont la démonstration vivante qu'il est possible d'assurer la vitalité d'une coopération visant la solidarité entre les peuples et la création d'un monde plus juste, plus équitable et plus respectueux de la nature. Ce modèle ne demande qu'à être compris, systématisé et dynamisé au sein d'alliances et de mouvements de transformation sociale.

Ces constats, Paul Cliche les fait à la suite de questionnements, de découvertes et de frustrations issus de la pratique du développement. Son livre combine une théorisation de la pratique complétée par des données empiriques et des analyses théoriques provenant de différentes sources, de même que par une étude exploratoire effectuée auprès de 54 organismes de coopération internationale du Québec. Il s'adresse à la fois aux praticiens et aux militants de la coopération et du développement international ainsi qu'aux étudiants et aux chercheurs désireux d'approfondir des questions liées à ce domaine. Pour les uns, qui ont déjà une riche pratique, ce sera une occasion d'approfondir la réflexion théorique sur le sens de leurs expériences et sur le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Pour les autres, qui possèdent déjà une solide base théorique, ce sera l'occasion d'élargir l'horizon vers des pratiques et des expériences diverses qui sont porteuses de sens.

*Paul Cliche, Ph. D. en anthropologie et M.A. en sciences de l'éducation, est enseignant et chercheur à l'Université de Montréal ainsi que consultant et formateur à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Il est impliqué dans le domaine du développement depuis le début des années 1980.*

